



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

Comptes 2022

Table des matières

1. Rapport du Conseil communal au Conseil général
2. Rapport fiduciaire
3. Bilan condensé et détaillé
4. Compte de résultats
5. Compte de résultats et d'investissement condensés en fonctionnelle
6. Tableaux de flux de trésorerie
7. Annexe aux comptes
8. Contrôle des crédits et compte des investissements
9. Indicateurs financiers
10. Arrêté d'approbation des comptes



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 1

Rapport du Conseil communal
au Conseil général



Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2022

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

1 Introduction

Le Conseil communal soumet à l'approbation du Conseil général le rapport des comptes et de la gestion de l'exercice 2022 de la commune de La Tène, qui se présente ainsi en résumé :

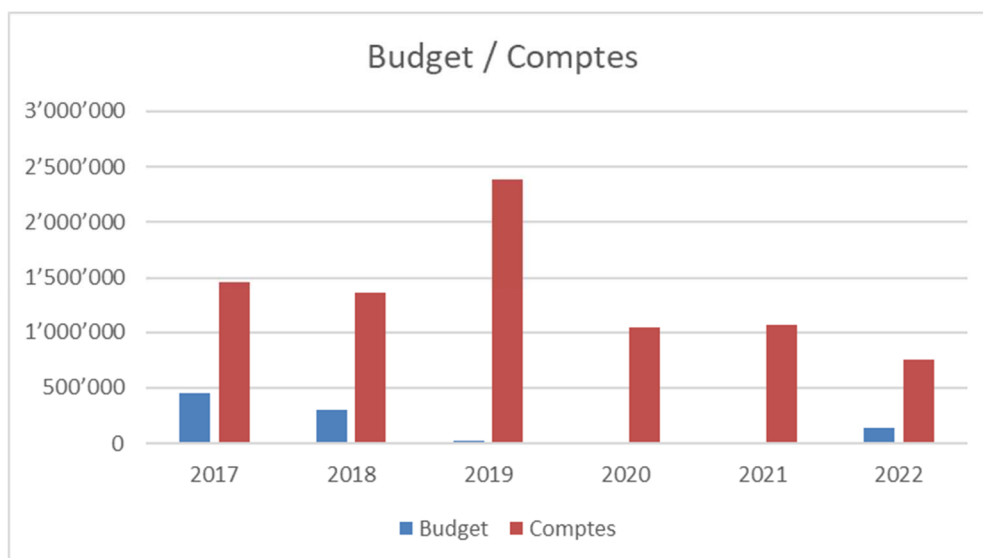
	Comptes 2022	Budget 2022
<u>Compte de fonctionnement</u>		
Charges	25'558'099	25'015'947
Revenus	-26'313'851	-25'159'109
<i>Excédent de recettes</i>	<i>-755'752</i>	<i>-143'162</i>
<u>Compte des investissements (PA)</u>		
Dépenses	5'481'794	7'414'770
Recettes	-249'076	-642'162
<i>Investissements nets</i>	<i>5'232'718</i>	<i>6'772'608</i>

Fonctionnement et investissements 2022
(en francs)

Des situations économique et sociale favorables pour un résultat plus que satisfaisant !

2 Considérations générales

Voici une année 2022 qui affiche un résultat confortable dans la continuité des 5 années précédentes.



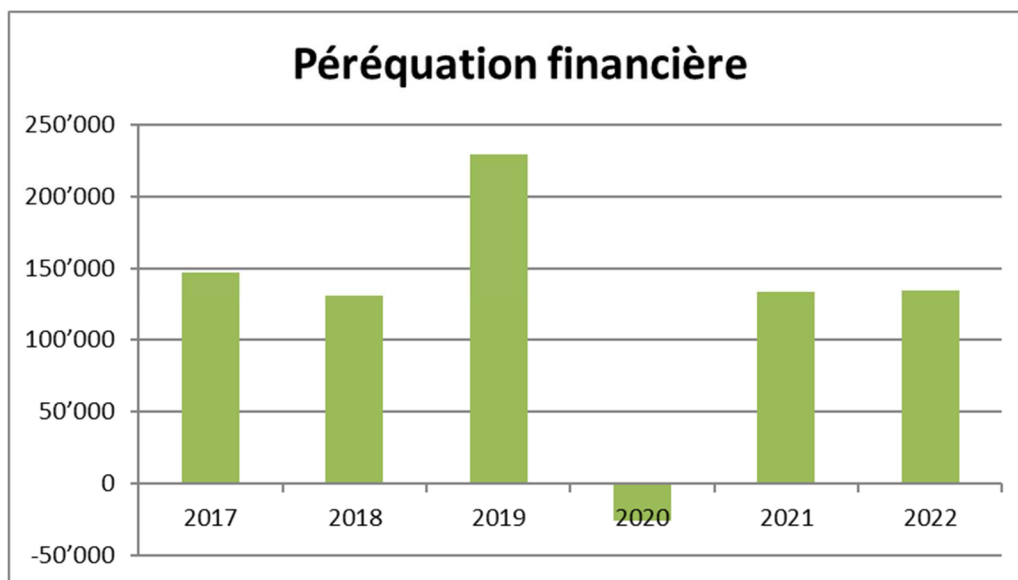
Evolution du résultat du compte de fonctionnement
(en francs)

Un excellent résultat qui est la conséquence de différentes situations favorables pour les finances communales au niveau des recettes fiscales, en partie lié à l'augmentation de la population, et au niveau des charges qui sont en ligne ou en baisse par rapport au budget.

Globalement, l'année 2022 peut être résumée par les tendances suivantes dans les différents domaines en regard du budget :

- augmentation du produit des impôts des personnes physiques (IPP) et morales (IPM)
- augmentation des revenus sur les taxes (notamment taxes d'équipement)
- augmentation des charges de transfert liées à l'éorén
- baisse des charges de transfert liées à la facture sociale
- correction de la réévaluation de 2017 du collège des Tertres suite à sa rénovation complète

La péréquation financière est identique à l'année précédente. La commune de La Tène reste contributrice, ce qui nous fait vite oublier l'année 2020 pour laquelle la commune était bénéficiaire.

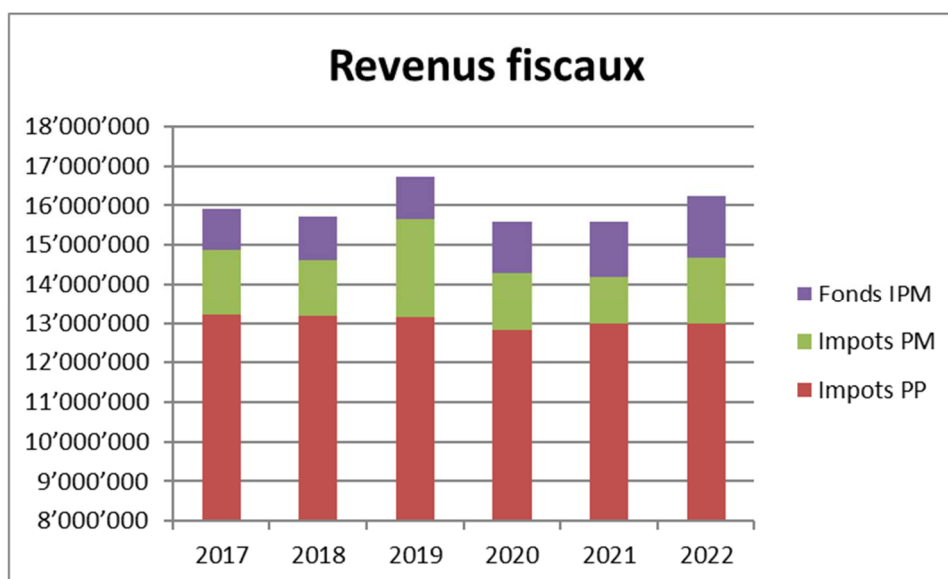


Evolution de la participation communale
à la péréquation financière intercommunale
(en francs)

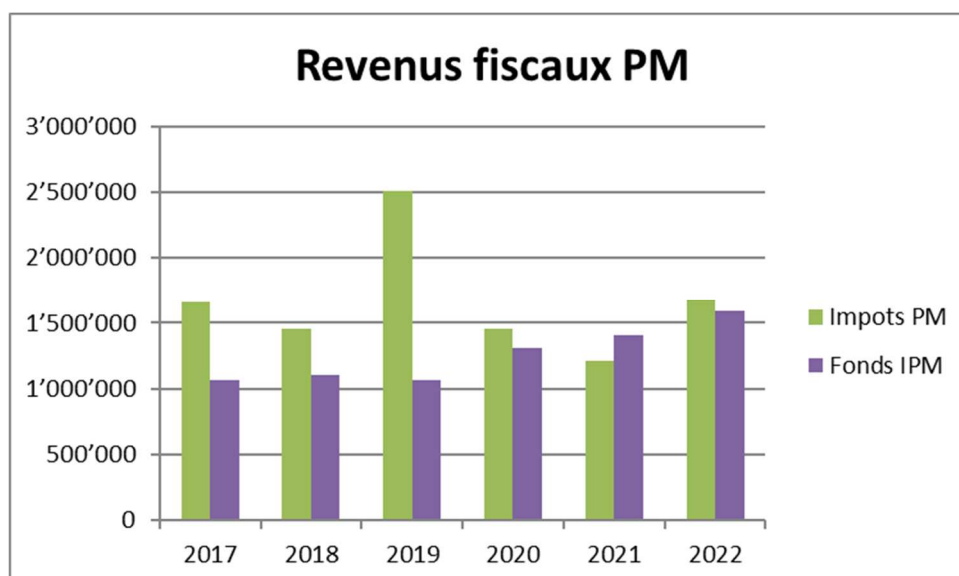
En matière fiscale, les recettes sont nettement supérieures aux prévisions budgétaires avec 0.7 million de francs de différence. A noter que le budget a été élaboré avec un coefficient fiscal de 71 alors que les comptes ont été bouclés avec un coefficient fiscal de 69, ce qui porte la différence réelle à 1 million de francs.

Le fonds de répartition selon les critères emploi nous permet de bénéficier d'une nette augmentation des recettes IPM de 340'000 francs. En parallèle, nous observons une légère augmentation des recettes « directes » (70% des recettes) IPM sur le bénéfice et le capital des sociétés laténiennes avec un écart de 140'000 francs par rapport aux prévisions budgétaires.

Les revenus des personnes physiques sont aussi en hausse de 650'000 francs par rapport au budget. Toutefois, il faut relativiser ce montant car une nouveauté est arrivée en 2022 suite à une décision du Tribunal fédéral concernant les impôts à la source. Ces derniers sont en effet transférés en majorité dans les impôts des personnes physiques. En regard de ce transfert, environ 450'000 francs sont déplacés dans les comptes entre les natures 40020 et 40000.



Evolution du produit de l'impôt
(en francs)



Répartition du produit de l'impôt des personnes morales
(en francs)

La fortune de la commune augmente à plus de 13 millions de francs grâce au versement du bénéfice du compte de fonctionnement.

Que cela soit pour apprécier le niveau de la fortune communale ou de l'endettement communal, les ratios courants d'analyse des finances publiques (MCH2, etc.) mettent ces deux éléments en relation avec une recette annuelle des impôts.

Ainsi, la fortune laténienne, pour être à un bon niveau, devrait s'élever à environ 16 millions de francs. Nous y arrivons petit à petit avec une belle conjoncture et de la persévérance !

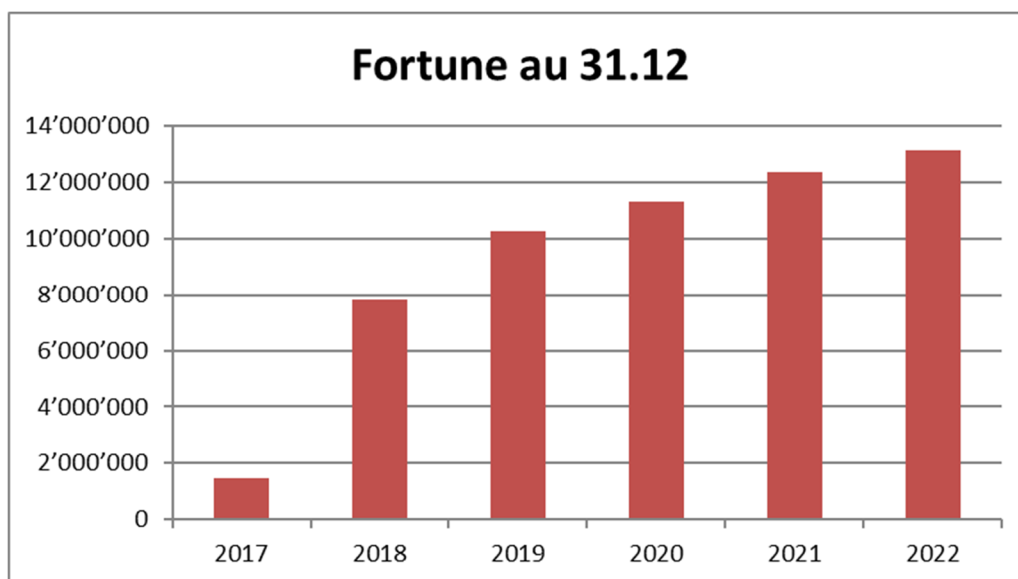
L'indicateur MCH2 de dette brute, qui permet d'évaluer si l'endettement total est proportionnel à nos revenus, baisse à 108% au 31 décembre 2022, contre 112% encore en 2021. En-dessus de 150% l'endettement est considéré comme « mauvais », « moyen » entre 100% et 150%, et « bon » en dessous 100%.

L'endettement de la commune auprès des banques et autres prêteurs institutionnels (rubriques 2010 et 2063 du bilan) a baissé de 1.2 million de francs entre fin 2021 et fin 2022, soit de 25.3 millions de francs à 24.1 millions de francs.

Ainsi, les excellents résultats du compte de résultats des dernières années ont permis de réduire notre endettement et notre exposition à la hausse des taux d'intérêt que nous vivons actuellement. En effet, pour comparaison, alors qu'un taux de 0.4% a été négocié pour un emprunt de 9 ans en juin 2021, un emprunt de 10 ans a été négocié en avril 2023 au taux de 2.4%, soit une hausse de 2% en moins de 2 ans !

Une hausse de 1% du taux d'intérêt représente à terme une charge supplémentaire de 240'000 francs par an, soit près de 1.5 point d'impôt. Heureusement, un certain nombre de contrats d'emprunt sont encore bloqués pour plusieurs années, à des taux attractifs (Cf. tableau « Evolution de la dette »).

Malgré tous ces bons chiffres, il ne faut pas relâcher les efforts consentis et continuer à rester raisonnable si l'on en croit la dernière planification financière et des tâches présentée à votre Autorité fin 2022.



Evolution de la fortune entre 2017 et 2022 (en francs)

Grâce au bon résultat de 2022 et à la baisse de notre endettement, notre capacité d'investissement liée au mécanisme de frein à l'endettement est excellente. Nous avons, pour la troisième année consécutive, un taux d'endettement négatif (selon notre règlement communal sur les finances, RCF) nous permettant de ne pas avoir de limite pour nos investissements en application avec notre règlement communal sur les finances.

Au niveau des investissements, la rénovation du collège des Tertres occupe une grande partie du montant investi en 2022. Toutefois, selon notre RCF, il ne rentre pas dans le calcul de notre capacité d'investissement car dédommagé par l'éorén. Le montant total investi en 2022 (tout patrimoine confondu) est de 5'243'878 francs avec 5'492'954 francs de dépenses et 249'076 francs de recettes. Il est à noter que nous avons pu diminuer notre dette malgré ce gros investissement financé.

Une fois la valeur des investissements rajoutés à l'ancienne valeur du collège des Tertres au bilan, provenant essentiellement de la réévaluation du patrimoine administratif de 2017, la valeur globale du collège au bilan est apparue comme surévaluée. Dès lors, sur demande et en accord avec le Service des communes, la réévaluation de 2017 a été corrigée afin d'obtenir une évaluation du collège au bilan correspondant à sa valeur réelle (valeur intrinsèque). Une correction négative de 663'304 francs a été enregistrée au travers du compte de résultats.

3 Comparaison du budget avec les comptes

Le bon résultat de l'année 2022 trouve sa source par une amélioration des rentrées fiscales (chapitre 9) qui compense entièrement l'augmentation des charges de formation (chapitre 2). Pour le reste, une amélioration du résultat peut être constatée dans pratiquement tous les domaines par rapport au budget.

Globalement, la différence du chapitre 1 est en lien avec une charge du syndicat de la sécurité qui est en baisse.

La variation dans le chapitre 2 est en lien avec l'amortissement de la réévaluation du collège des Tertres suite à sa rénovation. Une légère augmentation des charges du syndicat éorén est à noter, toutefois relativement en ligne avec le budget.

Une nette réduction du déficit du chapitre 3 est due au résultat du camping qui est légèrement meilleur en comparaison avec le budget (et aux comptes 2021) et aussi une diminution des charges dans un peu tous les postes du chapitre.

La facture sociale, majoritairement comptabilisée dans le chapitre 5, est en baisse par rapport au budget. On peut noter toutefois une hausse des charges de subventions des crèches.

Pour terminer, l'écart principal du chapitre 6 fait suite à la nécessité de comptabiliser les taxes d'équipement dans le compte de résultats depuis 2022, selon une directive du service des communes. C'est une nouvelle notion qui n'était pas prévue, ni connue lors de l'élaboration du budget.

La comparaison par chapitre du compte de fonctionnement présente les variations suivantes :

Chapitre	Comptes 2022	Budget 2022	Variation	%	Comptes 2021
0 Administration générale	1'581'990.23	1'563'030.00	18'960.23	1.21%	1'708'881.41
1 Ordre & sécurité publique	715'046.73	728'160.00	-13'113.27	-1.80%	586'519.21
2 Formation	7'687'177.35	6'869'944.00	817'233.35	11.90%	6'845'803.12
3 Culture, sports, loisirs	341'529.80	421'605.00	-80'075.2	-18.99%	419'847.37
4 Santé	178'746.67	190'770.00	-12'023.33	-6.30%	199'922.84
5 Sécurité sociale	3'385'716.55	3'654'020.00	-268'303.45	-7.34%	3'395'097.98
6 Trafic	2'223'672.03	2'397'646.00	-173'973.97	-7.26%	2'291'212.61
7 Environnement	615'672.37	667'129.00	-51'456.63	-7.71%	667'238.37
8 Economie publique	-423'556.85	-376'640.00	-46'916.85	12.46%	-368'408.27
9 Finances et impôts	-17'061'747.24	-16'258'826.00	-802'921.24	4.94%	-16'812'702.13
	-755'752.36	-143'162.00			-1'066'587.49

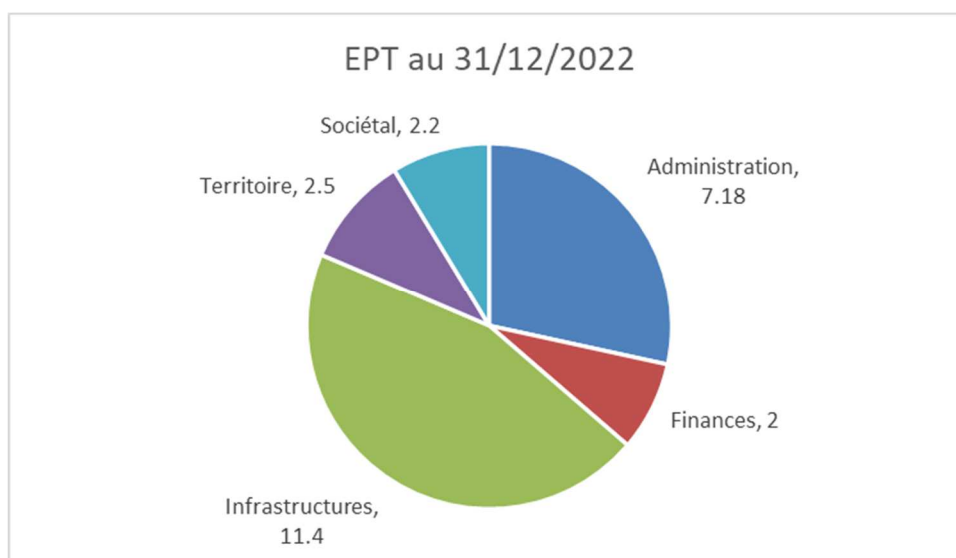
Comparaison du budget avec les comptes
(en francs)

La comparaison suivante est faite en expliquant les variations par nature.

30 Charges de personnel

En-dessous du budget mais globalement dans les prévisions, les principales variations se situent dans un poste de gérant du camping prévu au budget qui a été transféré dans la nature 34 suite à la décision de votre Autorité et quelques remboursements d'assurances perte de gain maladie. Ceci permet de rester dans l'enveloppe budgétaire prévue.

La répartition des employés valable en date du 31 décembre 2022 se présentait de la manière suivante :



L'ensemble du personnel communal était ainsi composé de 25.28 EPT. La baisse de 2 EPT au service Territoire est la suppression des employés du camping dont 1 EPT a été transféré au service Infrastructures. La légère diminution du service Administration fait suite à la suppression du service d'accompagnement dans le car postal des enfants de 1H et 2H transférés à l'école de Wavre car il n'y a plus de besoin.

Ces montants ne prennent pas en considération les aides ponctuelles, ni les apprentis et stagiaires (globalement estimées à environ 3 EPT).

31 Biens, services et charges d'exploitation

Cette charge est en ligne par rapport au budget 2022. De grandes variations sont toutefois à enregistrer dans certaines natures :

- 31430 : entretien du port de La Ramée pris en totalité dans le compte de fonctionnement comme décidé par votre Autorité. Les charges d'entretien du réseau d'eau sont en-dessous du budget
- 31300 : le responsable du camping transféré depuis la nature 30
- 31811 : les actes de défaut de biens, en lien avec des pertes de créances fiscales, sont en nette hausse par rapport au budget. Ce chiffre est difficilement prévisible et de régulières divergences sont à noter chaque année

Les frais de réception sont en baisse de 17'471 francs par rapport au budget 2022 (-17%). Toutefois, cette charge est en hausse dans le compte du Conseil communal en raison essentiellement de 2 rencontres non prévues au budget telles que la réception des anciennes autorités et la rencontre des présidents de partis.

Les dépenses d'énergie (nature 31200) sont stables par rapport au budget 2022. Toutefois, on peut remarquer une baisse de 25% des frais d'électricité pour l'éclairage public (par rapport au budget) compensé par une augmentation provisoire de la facture d'électricité de la CSUM à cause des travaux de rénovation du collège des Tertres et la présence des porta cabines durant quelques mois.

32 Amortissements du patrimoine administratif

La variation de 691'207 francs entre les comptes et le budget est essentiellement due à une correction de la réévaluation de 2017 du collège des Tertres au bilan, suite à sa rénovation.

Une évaluation de la structure restante du collège se monte à 2'302'596 francs à laquelle on y ajoute les investissements 2022 pour 4'815'999 francs et ceux des années précédentes pour 124'494 francs. Cela fait une valeur totale de 7'243'089 francs au 31 décembre 2022. En conservant la valeur du bilan présente au 31 décembre 2021, la valeur totale aurait été de 7'906'393 francs, ce qui aurait surévalué ce bâtiment.

33 Charges financières

Les charges financières sont en ligne par rapport au budget 2022. On peut remarquer toutefois des économies de 40'000 francs réalisées sur les charges d'intérêts de nos emprunts, en lien avec une gestion active de nos liquidités et de l'utilisation de durées contractuelles à court/moyen terme. Cette variation est compensée par une charge supplémentaire de 40'000 francs pour la gestion du camping par un membre du TCS comme décidé par votre Autorité en 2022.

34 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Il est relevé une hausse de 74'605 francs (+13.93%) des attributions aux fonds et financements spéciaux dans les comptes 2022 par rapport au budget 2022. La différence est essentiellement en lien avec le chapitre de l'approvisionnement en eau (71000) qui a vu un bénéfice supérieur de plus de 250'000 francs par rapport au budget, en raison de ventes supérieures au budget de 80'000 francs, des frais d'exploitation/entretien réduits de quelques 97'000 francs et l'encaissement de quelques 66'000 francs de taxes d'équipement.

35 Charges de transfert

Nous enregistrons des charges de transfert en baisse de 249'442 francs par rapport au budget 2022 et une légère hausse de 55'425 francs par rapport aux comptes 2021.

Les principales baisses proviennent de la facture sociale, soit une baisse de 325'542 francs par rapport au budget, et du dédommagement versé à la STEP en baisse de 37'316 francs. Un dépassement de 68'321 francs est enregistré pour l'écolage des enfants de La Tène. Les dédommagements versés au GSR sont légèrement supérieurs au budget.

Il est à noter une hausse de 79'612 francs des subventions pour le placement des enfants dans les structures d'accueil situées sur ou en dehors du territoire communal. En ce qui concerne les subventions versées à la structure sur le territoire communal, cela fait essentiellement suite à l'augmentation du nombre de places d'accueil autorisées dans notre commune.

Au niveau de la promotion des transports publics, le nouveau plan de subventionnement est entré en vigueur en été 2022. Voici donc les statistiques sur 6 mois de l'année. Il est à prendre en compte que les enfants renouvellent en général leurs abonnements à la rentrée scolaire alors que pour les adultes et les seniors, cela est réparti sur toute l'année civile. Il faut attendre une année complète pour se rendre compte de la réelle utilisation par ces catégories d'âge.

Catégories (Ages)	Junior (6 à 24,99 ans)	Adulte (25 à 63,99/64,99 ans)	Senior (64/65 ans)
Chèques utilisés	798	156	108
Récapitulation chèques utilisés	1062		
Nombre total de personnes par catégorie	1256	2754	1213
Récapitulation nombre total toutes catégories	5223		
% de chèques utilisés vs total des catégories	63.5%	5.7%	8.9%

36 Subventions redistribuées

Les subventions redistribuées sont en hausse de 30'146 francs (+6.15%) par rapport au budget 2022. Une hausse de la consommation d'eau et des volumes soumis à la redevance cantonale sur l'eau potable en est la raison.

37 Charges extraordinaires

Le prélèvement dans les fonds, pour le financement de certains investissements, doit passer par un compte no 38, selon le schéma de comptabilisation transmis par le service des communes. Plusieurs fonds ont été utilisés, soit le fonds de routes et le fonds d'approvisionnement en eau, pour un total de 53'245 francs.

38 Imputations internes

Une différence de 90'000 francs par rapport au budget 2022 est à attribuer aux imputations internes d'intérêts, en raison du taux moyen de la dette qui est supérieur aux prévisions.

39 Revenus fiscaux

Le produit global de l'impôt 2022 est supérieur en regard des prévisions budgétaires. Essentiellement, les impôts des personnes physiques sont nettement supérieurs au budget 2022. Il est à noter 2 éléments concernant ce poste :

- le budget 2022 a été établi avec un coefficient fiscal de 2 points d'impôts de plus que les comptes 2022. Cela augmente la différence à plus de 320'000 francs entre les comptes et le budget, le portant à 981'163 francs
- suite à une décision du Tribunal fédéral, un grand nombre de contribuables imposés à la source jusqu'en 2020, qui peuvent notamment revendiquer certaines déductions supplémentaires, sont maintenant obligatoirement taxés de manière « ordinaire ». Dès lors, selon les estimations du service des contributions, un transfert d'environ 450'000 francs a eu lieu depuis la rubrique 40020 « Impôts à la source » vers la rubrique 40000 « Impôts sur le revenu »

L'impôt sur les frontaliers, qui est estimé au moment de la clôture des comptes, est inférieur de 93'519 francs (-12.98%) par rapport aux prévisions. L'impôt foncier se retrouve supérieur aux prévisions pour 42'867 francs (+6.3%).

Globalement, la crise COVID-19 n'a pas eu d'impact négatif sur les recettes fiscales en 2022, ni sur les années précédentes.

Au niveau des personnes physiques, le nombre de contribuables global (contribuables en taxation ordinaires et taxation à la source) a progressé de près de 2.84% entre les années de taxation 2020 et 2021, contre 1.82% entre 2019 et 2020. La valeur du point d'impôt des personnes physiques, qui intègre les impôts sur le revenu, la fortune, les prestations en capital et l'impôt à la source, passe de 168'604 à 179'418 francs, soit une hausse de 15.6%.

40 Taxes

Une nette augmentation des taxes de 407'841 francs (+10.33%) est à enregistrer dans les comptes 2022 par rapport au budget 2022. Cette variation est expliquée essentiellement par l'intégration dans le compte de résultats des taxes d'équipement pour les projets de constructions en cours qui n'étaient pas prévues au budget 2022 car ces montants étaient directement versés au bilan dans la réserve liée. Ce sont 330'987 francs qui viennent s'ajouter dans cette nature.

Les émoluments administratifs pour l'aménagement du territoire sont aussi en hausse de 65'009 francs par rapport au budget 2022 et de 15'465 francs par rapport aux comptes 2021. Les locations des salles de l'Espace Perrier sont aussi en hausse de 26'421 francs par rapport au budget 2022, revenant à des niveaux de recettes équivalentes à avant COVID-19.

41 Revenus divers

Très peu de mouvements dans cette nature et en ligne avec le budget 2022 qui comptabilise principalement 1'100 francs provenant de la sylviculture.

42 Revenus financiers

Les revenus financiers sont en ligne par rapport au budget 2022.

Toutefois, à l'intérieur de cette nature, nous pouvons observer quelques variations notables. Les intérêts moratoires sur les impôts des personnes physiques sont en baisse de plus de 21'000 francs, ce qui est une bonne nouvelle pour la population qui semble pouvoir améliorer sa situation financière. Les recettes des parcelles du camping de passage sont aussi en baisse de 24'000 francs par rapport au budget.

A l'opposé, les recettes de parking sont en hausse 17'000 francs ainsi qu'une réévaluation positive de 32'000 des participations aux valeurs du patrimoine administratif, inscrites sous la rubrique no. 1454 du bilan.

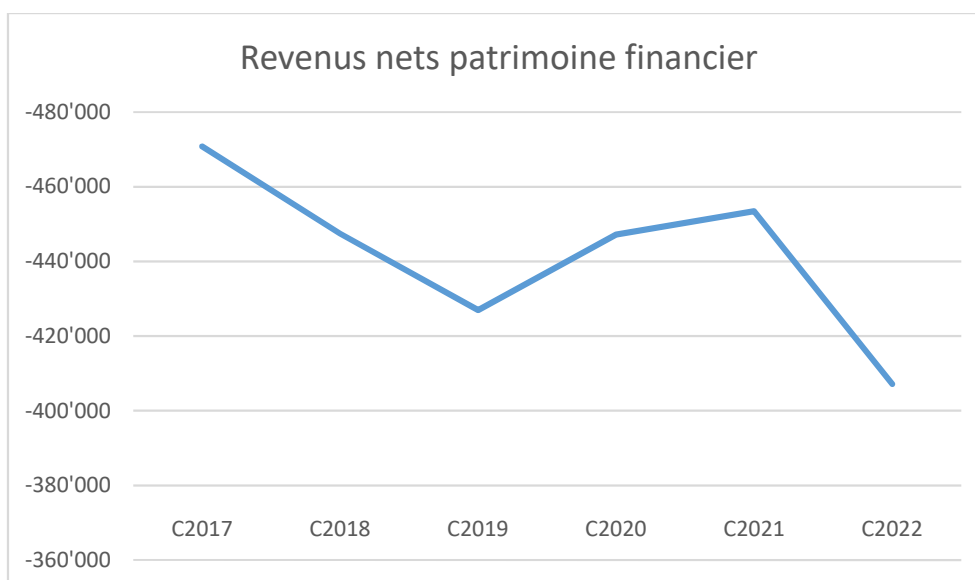
Depuis les comptes 2021, une analyse des revenus des biens immobiliers du patrimoine financier a été effectuée, sur la base des comptes communaux, en comparaison des années précédentes. Afin d'obtenir une évaluation représentative, nous avons pris en compte les biens suivants.

Les biens immobiliers à usage exclusif du patrimoine financier sont :

- immeuble Auguste-Bachelin 2, Marin,
- immeuble Auguste-Bachelin 6, Marin
- immeuble Rue Louis-de-Meuron 8, Marin
- immeuble Rue Charles-Perrier 4, Marin
- immeuble Chemin de La Ramée 4, Marin
- immeuble Grand'Rue 4, Wavre
- les terrains agricoles loués et autres terrains loués via un DDP

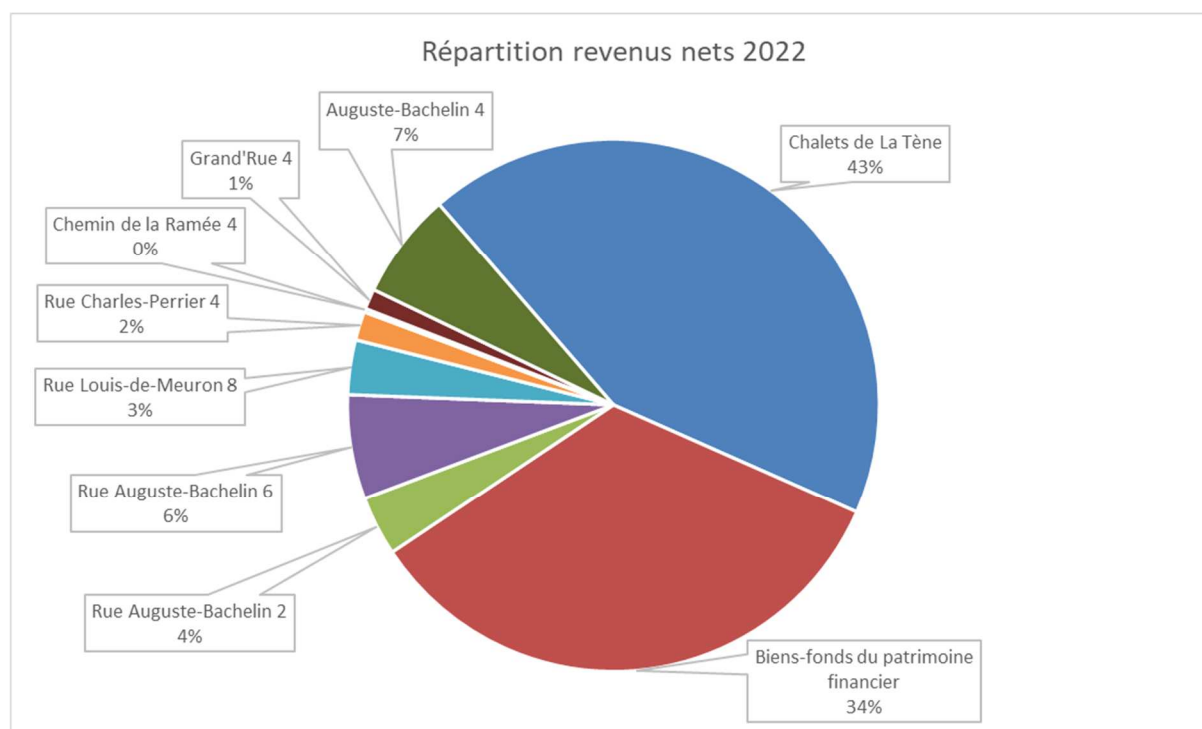
Les autres biens du patrimoine administratif qui apparaissent comme « dignes d'intérêt » dans le cadre de la présente analyse sont :

- rue Auguste-Bachelin 4, Marin (partie locative) : les charges qui sont présentées ci-après ont été passées en revue et réparties dans la mesure du possible entre la partie locative et administrative ; lorsque cela s'est avéré impossible, elles ont été réparties en fonction du volume occupé (env. 60% admin, 40% locations)
- chalets de La Tène (34220) : il s'agit des 63 parcelles louées, dont 6 sont situées dans l'enceinte du camping (transférées au TCS en 2023)



La baisse en regard des comptes 2021 est à mettre sur l'arrêt de la location de Louis-de-Meuron 8 à la police et au fait que les revenus des chalets en 2021 étaient spécialement élevés en raison de facturations rétroactives. Les locaux de la police cantonale ont servi de secrétariat à l'éorén durant les travaux de rénovation du collège des Tertres et seront reloués en 2023, mais à un loyer plus bas en lien avec les prix du marché.

Pour l'année 2022, les revenus nets se répartissent selon le graphe ci-dessous.



En prenant les valeurs au bilan de chaque bien, nous arrivons à un rendement net moyen du capital investi de 3.46% sur l'année 2022.

43 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Ce poste est globalement en ligne avec le budget.

44 Revenus de transfert

Une baisse de 91'739 francs (-5.88%) par rapport au budget 2022 est à enregistrer dans les revenus de transfert. Cet écart est lié à 2 éléments principaux :

- baisse du nombre de commandements de payer à notifier par rapport aux années précédentes
- baisse des dédommagements perçus par l'éorén pour nos bâtiments de la CSUM (-23'504 francs) et du collège Billeter (-39'753 francs), principalement en lien avec la baisse du taux d'intérêt utilisé pour dédommager les capitaux investis par les communes

45 Subventions à redistribuer

Cette variation est en lien avec le commentaire de la nature 37, Subventions redistribuées ci-dessus.

46 Revenus extraordinaires

Ce poste est en ligne avec le budget.

47 Imputations internes

Cette variation est en lien avec le commentaire de la nature 39, Imputations internes ci-dessus.

4 Bilan

4.1 Fonds scolaire

Le fonds scolaire (bilan 2001002) présente un déficit de 35'520 francs et une fortune au 31 décembre 2022 de 92'562.90 francs. Ce déficit est la conséquence du retard du versement du bénéfice de la fête scolaire 2022 qui a été effectué uniquement en 2023.

Les différents mouvements de ce fonds sont répartis de la façon suivante :

Recettes	Dépenses
Diverses ventes par les enfants	Sorties d'écoles Aides au financement des devoirs surveillés Camp de ski

Catégorisation de recettes et dépenses du fonds scolaire

La bonne santé financière du fonds scolaire permet aux parents laténiens de ne s'acquitter que de 50 francs pour le camp de ski des élèves de 7-8H et de bénéficier gratuitement de toutes les autres activités extrascolaires. Ces tarifs seront encore appliqués pour les deux prochaines années scolaires.

4.2 Fonds pour la redevance à vocation énergétique

Le fonds pour la redevance à vocation énergétique enregistre une attribution de 236'120.70 francs et plusieurs prélèvements. En application des différentes demandes de crédit acceptées par le Conseil général, tout ou partie de certains investissements ont été financés par l'intermédiaire de ce fonds.

En 2022, aucun investissement n'a été financé au travers du fonds. Seuls 4'200 francs ont été prélevés par le Conseil communal pour le financement de l'intégration des données du Plan communal des énergies (PCEn).

	Fonds pour la redevance à vocation énergétique (2910600)
Montant au 1 ^{er} janvier 2022	373'032.10
Attribution 2022	236'120.70
Prélèvement 2022	-4'200.00
Solde au 31 décembre 2022	604'952.80

Variations 2022, fonds pour la redevance à vocation énergétique (en francs)

4.3 Fonds forestier

Ce fonds n'enregistre qu'un mouvement au crédit en 2022, en lien avec le résultat du chapitre de la sylviculture.

	Fonds forestier (2910100)
Montant au 1 ^{er} janvier 2022	61'181.00
Attribution 2022	321.00
Prélèvement 2022	0.00
Solde au 31 décembre 2022	61'502.00

Variations 2022, fonds forestier (en francs)

4.4 Retraitement du patrimoine administratif et financier

La réévaluation annuelle des participations provoque un gain net total de 18'980 francs, soit 3'441 francs pour le patrimoine financier (natures 34400, 44400) et 15'539 francs pour le patrimoine administratif (natures 36500 et 44900).

4.5 Réserve de politique conjoncturelle

Aucune variation de cette réserve en 2022, qui s'élève à 4'777'334.71 francs au 31 décembre 2022. Aucun prélèvement ne peut y être opéré en raison de l'excédent du compte de résultat. A l'inverse, aucune attribution de l'excédent ne peut être effectuée, la réserve dépassant la limite de 5% des charges brutes du dernier exercice clos.

4.6 Réserve taxe d'équipement et de raccordement

Cette réserve a été dissoute en 2022 suite à l'acceptation en 2021 par votre Autorité de la répartition de cette réserve en 3 fonds. Elle enregistre donc un solde à 0.00 francs au 31 décembre 2022.

	Réserve taxe d'équipement et de raccordement (2910001)
Montant au 1 ^{er} janvier 2022	5'580'811.30
Attribution 2022	0.00
Prélèvement 2022	-5'580'811.30
Solde au 31 décembre 2022	0.00

Variations 2022, réserve taxe d'équipement et de raccordement
(en francs)

En contrepartie, 3 nouveaux fonds ont fait leur apparition au bilan.

Le fonds des routes avec un versement initial de 50% de la réserve de la taxe d'équipement et de raccordement et le solde de la réserve de chemin de remaniement (55'114.85 francs).

	Fonds des routes (2910301)
Montant au 1 ^{er} janvier 2022	0.00
Attribution 2022	2'845'520.55
Prélèvement 2022	-33'401.50
Solde au 31 décembre 2022	2'812'119.05

Variations 2022, fonds des routes
(en francs)

Le fonds d'approvisionnement en eau avec un versement initial de 20% de la réserve de taxe d'équipement et de raccordement. Le prélèvement effectué en 2022 dans ce fonds est la recette d'investissement pour la réfection du chemin des Vignes.

	Fonds d'approvisionnement en eau (2910302)
Montant au 1 ^{er} janvier 2022	0.00
Attribution 2022	1'116'162.25
Prélèvement 2022	-19'843.20
Solde au 31 décembre 2022	1'096'319.05

Variations 2022, fonds d'approvisionnement en eau
(en francs)

Le fonds d'évacuation des eaux usées et claires avec un versement initial de 30% de la réserve de taxe d'équipement et de raccordement. Le prélèvement effectué en 2022 dans ce fonds est la recette d'investissement pour la réfection du chemin des Vignes.

	Fonds d'évacuation des eaux usées et claires (2910303)
Montant au 1 ^{er} janvier 2022	0.00
Attribution 2022	1'674'243.35
Prélèvement 2022	0.00
Solde au 31 décembre 2022	1'674'243.35

Variations 2022, fonds d'évacuation des eaux usées et claires
(en francs)

Selon une directive du service des communes d'avril 2022, dès cette année, les taxes d'équipement ne pourront plus être théorisées dans un fonds et utilisées pour financer des investissements. Les taxes d'équipement sont imputées au compte de résultats.

5 Investissements

Les investissements 2022 du patrimoine administratif et financier, dont le montant brut s'élève à 5'517'109 francs, pour 249'076 francs de recettes, sont détaillés dans le cahier 6, Contrôle des objets d'investissements.

De multiples investissements ont été réalisés cette année pour arriver à en clore plusieurs courant 2022. Les recettes sont essentiellement constituées par les prélèvements aux différents fonds ainsi que des subventions cantonales pour les installations solaires du collège des Tertres, sans oublier comme en 2021 le financement par les acteurs de l'étude test du pôle de gare.

Contrôle des objets d'investissements

Le tableau no 1 de l'annexe 5 détaille les dépenses totales par crédits d'investissements votés, le cas échéant sur plusieurs années (dépenses/recettes cumulées). Il permet de contrôler d'éventuels dépassements du crédit d'engagement voté, qui devrait alors faire l'objet d'un crédit complémentaire.

Selon l'état au 31 décembre, seul le crédit de réfection du collège des Tertres fait l'objet d'un dépassement significatif (15'021 francs). Une régularisation est prévue sur l'année 2023.

Investissements par autorité

Selon l'art. 10 RCF, le Conseil communal est compétent pour décider d'un crédit d'engagement ou d'un crédit complémentaire du patrimoine administratif (PA) jusqu'à 50'000 francs par objet, dans la limite de 200'000 francs par exercice. Les crédits concernant le patrimoine financier restent de la compétence du Conseil communal, quel que soit leur montant (selon LFinEC).

	Patrimoine administratif	Patrimoine financier	Total
Dépenses brutes votées par le Conseil communal en 2022	174'211	0	174'211

6 Dépassement de crédits budgétaires et crédits supplémentaires (art. 12 RCF)

Selon l'article 12, al. 5 du règlement communal sur les finances (RCF), les dépassements des lignes (ou crédits) budgétaires accordées par le Conseil général (en décembre) font d'objet d'une annexe aux comptes, qui indique les rubriques concernées.

Par ligne budgétaire, l'on entend :

- pour le compte de résultats : un groupe de charges par nature à deux positions (ex. 30 « Charges de personnel »), dans une rubrique fonctionnelle à cinq positions (ex. 11100 « Sécurité communale »)

b) pour le compte des investissements : un objet d'investissements (ex. « Réfection du collège des Tertres »)

Durant l'année, le Conseil communal a la compétence d'allouer par lui-même des crédits budgétaires supplémentaires jusqu'à 50'000 francs par objet, dans la limite annuelle de 200'000 francs Au-delà, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil général.

L'art. 12, al. 4 du RCF précise toutefois que certains dépassements ne sont pas soumis à autorisation (ex. indexations salariales, amortissements, dépréciations d'actifs, provisions, imputation interne, etc.)

Conformément à la liste détaillée des dépassements budgétaires de l'annexe 7, les crédits supplémentaires décidés peuvent se résumer ainsi :

	Crédits supplémentaires du Conseil communal	Crédits supplémentaires du Conseil général
Compte de résultats	123'644	335'000
Compte des investissements	15'670	0
Total général	139'314	335'000

Concernant les dépassements au compte de résultats, non avalisés préalablement par un crédit supplémentaires, il s'agit principalement de charges dont l'évolution est difficile à anticiper en cours d'année et à formaliser préalablement le dépassement par un crédit supplémentaire, en raison de nombreux facteurs exogènes et connus souvent en fin d'exercice comptable. Ex. les frais d'énergie, les subventions aux parents pour les crèches.

Concernant les investissements, la deuxième phase d'étude de la fusion n'a pas fait l'objet d'un ajout (crédit supplémentaire) au budget 2022 des investissements par le Conseil général. Pour l'étude test du pôle de gare, la répartition budgétaire des dépenses totales entre les exercices 2021 et 2022 a été différente de celle escomptée, bien que l'enveloppe globale des coûts soit respectée. Pour ce dernier, pour rappel, l'ensemble des dépenses a été refacturée à des tiers.

7 Rapport par dicastère

7.1 Administration générale

La population laténienne s'élève à 5'357 habitants au 31 décembre 2022, soit 60 habitants de plus qu'en 2021.

L'équipe administrative (Secrétariat politique, services Administration et Finances, mais sans les agent-e-s de sécurité publique, ni les patrouilleurs scolaires) est composée de 11 personnes pour 7 ETP (au 31 décembre 2022), dont à ajouter 3 apprenti-e-s.

Ses missions sont notamment les suivantes :

- Secrétariat politique : organiser la tenue de séances des autorités politiques, la prise de procès-verbaux, mettre en œuvre les décisions
- service Administration : accueillir le public et servir les prestations dites de *guichet* (activités de contrôle des habitants et diverses, p.ex. élaboration de statistiques, vente de vignettes de parcage et de cartes journalières CFF, tenir la centrale téléphonique du service bénévole de La Tène, etc.), gérer les ressources humaines, organiser la formation des apprenti-e-s, tenir les archives, effectuer toutes les activités administratives non-affectées à d'autres services
- service Finances : tenir la comptabilité, établir le budget/la planification financière, gérer la trésorerie, boucler les comptes, servir les subventions, gérer le patrimoine financier et l'économat, etc.

Il est à noter que l'accompagnement des enfants dans le bus CarPostal entre Marin et Wavre a été arrêté en accord avec la direction du Bas-Lac. Par conséquent l'accompagnatrice scolaire ne fait plus partie du personnel communal depuis la rentrée d'août 2022.

En 2022, le secteur Accueil, contrôle des habitants a notamment traité 7'521 appels téléphoniques et accueilli 6'502 personnes au guichet. Cela représente une moyenne de 273 personnes renseignées par semaine d'ouverture. Il a organisé 3 scrutins populaires (13 février, 15 mai et 25 septembre) avec une participation moyenne de 37.7% de la population. Pour sa part, le Secrétariat politique a notamment

organisé 7 séances de Conseil général et 65 séances ordinaires de commissions, sans compter les séances extraordinaires et d'autres événements.

Suite à la pandémie, la politique d'équipement en matériel informatique s'oriente au fur et à mesure du calendrier des remplacements vers des solutions mobiles afin que cela soit plus pratique dans la gestion d'une crise comme celle que nous avons connue.

7.2 Ordre et sécurité publique

Sécurité communale (11100)

Le secteur de la Sécurité publique est composé de 2 agent-e-s de sécurité publique (ci-après : ASP) pour 2 ETP. Une convention de collaboration lie les communes de La Tène et d'Hauterive, avec l'affectation de 0.5 ETP à cette dernière. Une collaboration très ponctuelle a lieu avec la commune de Saint-Blaise.

Introduction

L'année 2022 a été un peu plus calme que ces deux dernières années. Nous n'avons pas eu à faire face à des catastrophes naturelles, inondations ou de pandémie du Covid.

Nous avons pu accomplir nos nombreuses tâches et missions ordinaires avec plus de régularité et ainsi pu légèrement augmenter les patrouilles de prévention.

L'arrêté émis par le Conseil communal interdisant la présence de personnes non autorisées dans la cour du collège a porté ses fruits. Les fauteurs de trouble ont dû se déplacer, ce qui a rendu la cour plus paisible.

Malgré l'accalmie aux écoles, nous sommes toujours en proie à de nombreux rodéos routiers en soirée et week-end, à de petits trafics de stupéfiants, ainsi qu'à diverses incivilités aux quatre coins de notre village.

Activités ordinaires

Villages et écoles

- présence aux écoles, aux horaires de rentrée et sortie des classes, ainsi qu'en soirée pour essayer de prévenir les diverses Incivilités
- contrôle du stationnement et du trafic
- notification des commandements de payer et actes judiciaires
- retraits de plaques d'immatriculation
- contrôle de la signalisation de chantier et propreté à leurs abords
- contrôle et ramassage de vélos abandonnés et diverses interventions concernant le stationnement et la régulation de trafic

ZT La Tène

- contrôle du stationnement et présence préventive pour diverses infractions (vol, incivilités)
- contrôle du stationnement
- surveillance de la plage et camping contre les incivilités et vols

Faits marquants

- interpellation de voleurs dans des véhicules sur la rue de la gare
- interpellation de deux individus qui essayaient d'entrer dans des véhicules sur la rue des Couviers.
- interpellation de voleurs à l'étalage
- interpellation de voleurs sur la plage de la zone touristique
- intervention à la rue des Indiennes pour une personne en décompensation
- service circulation pour accident circulation
- fermeture des entrées de l'autoroute à Marin et Thielle
- gestion des problèmes de circulation rue des Perveuils, dus au Mc Drive
- pose de signalisation suite à une perte importante d'hydrocarbures sur la rue de la Gare et la route de La Tène
- intervention pour une personne qui a fait un malaise au centre Manor
- intervention pour de la mendicité également au centre Manor

- intervention pour des feux de Molok
- intervention avec recherche de personnes
- contrôle de véhicule qui était signalé sur Ripol (recherché)
- interventions pour du bruit, chiens qui aboient dans un appartement et qui dérangent les locataires des immeubles
- interventions pour des tentatives de suicides par noyade à deux reprises et une pour une personne qui voulait se jeter sous le train

Statistiques

	2021	2022
Notifications actes judiciaires	46	32
Retraits de plaques	14	11
Amendes d'ordre (AO)	466	818
Amendes tarifés sur fonds privés (AT)	209	240
Dénonciations simples (DS)	2	4
2 ^e notifications CDP par ASP	622	175
2 ^e notifications par agence externes	302	688

Radars préventif / pédagogique

Durant l'année, nous avons effectué des mesures de vitesse au moyen du radar pédagogique. Cela nous procure des statistiques sur le nombre de véhicules et les vitesses par tronçon contrôlé. Aux abords des écoles, le radar pédagogique engendre un ralentissement des automobilistes.

Divers

Malgré une petite baisse du nombre d'interventions relatives à différents délits ou accidents de la circulation, les interventions pour des petites incivilités ont augmenté cette année.

Plusieurs interventions ont été effectuées pour des problèmes de stationnement, identifications de détenteurs de voitures stationnées sans plaques sur l'espace public.

Nous avons dû également intervenir à plusieurs reprises sur les chantiers Tournesol et Pilotis afin de faire respecter le règlement communal (non-respect du bruit à la pause de midi) et pour la propreté sur la chaussée (boue), par suite des allées et venues des poids-lourds.

Nous avons dû faire appel à quelques reprises à la police neuchâteloise (PONE) en renfort au vu du comportement de certaines personnes menaçantes et récalcitrantes lors d'un contrôle suite à une infraction ou incivilité.

De nombreuses réclamations nous ont été émises par les habitants concernant diverses incivilités, surtout pour les rodéos routiers, qui se déroulent généralement les nuits de week-end. Les demandes de renfort de la PONE sont également en augmentation. La collaboration est toujours bonne.

Le problème de fond relatif à la zone grise (22h00-6h00) n'est toujours pas résolu. En effet, le Conseil d'Etat et les communes campent sur leurs positions et le débat continue.

Perspectives année 2023

Nous devons continuer à être présents sur le terrain pour prévenir et éviter un grand nombre de délits et diverses incivilités qui créent un sentiment d'insécurité au sein des citoyens de notre commune. Pour cela il nous faut revoir les priorités des missions, comme diminuer la gestion administrative, éventuellement en répartissant autrement les tâches au sein de l'administration communale. L'idéal serait d'engager un-e coordinateur-trice afin de gérer les missions des ASP. Cette personne devra également assurer le remplacement en cas d'absence des titulaires.

En 2023 nous aimerions abandonner les vignettes de parcage physiques (papier et autocollant) et introduire les autorisations de parcage numériques, avec la solution Parkingpay de Digitalparking,

Commission de la police du feu

La commission du feu a effectué 70 visites de nouveaux bâtiments et 32 visites ordinaires.

La complexité des visites devenant importante pour des commissaires non professionnels, une refonte complète devrait avoir lieu, même si un logiciel devrait prochainement être mis en place pour simplifier les visites ordinaires.

Office régional de l'état civil (14060)

L'année 2022 est l'entrée en vigueur de la déclaration de changement de genre ainsi que du *mariage pour tous*

Mariage pour tous – dès le 01.07.22

- 5 mariages pour tous
 - 3 entre femmes
 - 2 entre hommes
- 7 conversions (passage du partenariat enregistré au mariage pour tous)
 - 1 entre femmes
 - 6 entre hommes

Changement de sexe – dès le 01.01.22

Changements de sexe

- 9 changements de homme à femme
- 14 changements de femme à homme

Ci-dessous les statistiques des mariages et des décès des communes de l'Est :

- mariages : Cressier 21, Le Landeron 7, **La Tène 3**, Hauterive 2, Saint-Blaise 6, soit 39 sur 243 mariages célébrés en 2022
- décès : Cressier 17, Cornaux 1, Hauterive 9, Lignièrès 3, Le Landeron 24, **La Tène 27**, Saint-Blaise 15, soit 96 sur 609 décès inscrits en 2022

Il est spécifié que la compétence de l'état civil est l'enregistrement des événements qui ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement. La communication des événements est d'office faite au lieu de domicile qui, lui, tient à jour le rôle du contrôle des habitants.

L'effectif du personnel est de 6 personnes pour 5.5 EPT.

Principales activités et réalisations

La loi fédérale détermine la compétence territoriale pour l'inscription des événements. Ainsi, l'arrondissement d'état civil de Neuchâtel comprenant les communes de l'Est du Littoral et la Ville de Neuchâtel notifie tous les événements d'état civil survenant dans son arrondissement. Les naissances occupent une place importante puisque la quasi-totalité des naissances ont lieu à la maternité de Neuchâtel pour le canton. La fréquentation en backoffice est majoritairement occupée par les déclarations de reconnaissances, suivie par les préparations de mariage (partenariats inclus) et les diverses déclarations. Par ailleurs il est notifié les jugements établis par le Tribunal civil de Neuchâtel ainsi que les décisions administratives.

Service du feu, organisation régionale (15060)

SSCL (Syndicat de la sécurité civile du littoral neuchâtelois)

Ce syndicat inclut les missions de défense incendie, protection civile, organe de conduite régionale.

Le Conseil régional s'est réuni à deux reprises en 2022 pour :

- adapter les règlements de la CoFi, de l'OCRg-Littoral et de la défense contre les incendies et les éléments naturels (RRD), suite à la nouvelle dénomination du syndicat (intercommunal devient régional)
- adopter les comptes et liquider l'ancien Syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers volontaires du Littoral neuchâtelois (SISPVLN);

- adopter les comptes 2021
- renouveler le Contrat de prestations 2023 — 2026 avec la Ville de Neuchâtel
- adopter le budget 2023.

Le comité exécutif (ComEx) s'est réuni à 9 reprises afin de mener la gestion courante et préparer les dossiers pour le Conseil régional (CR).

Le mandat est toujours en mains de la Ville de Neuchâtel pour la gestion administrative et opérationnelle.

Au 31 décembre 2022 La Région Littoral comptait 242 (266 en 2021) sapeurs-pompiers, dont 40 professionnels (39 en 2021)

En 2022, 22 sapeurs-pompiers volontaires ont terminé la formation de base permettant leur incorporation dans les différents DPS de la région.

Protection civile (OPC)

La protection civile est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'évènements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme. A ce titre, elle est la seule réserve stratégique en main de l'OCRg. En cas d'évènement majeur, de catastrophe, de situation d'urgence ou de conflit armé, la protection civile assure :

- protection et le sauvetage de la population
- soutien aux organes de conduite ou aux organisations partenaires
- pour des mesures préventives ou de travaux de remise en état après un évènement

En 2022 l'effectif total était de 8EPT pour 8 personnes.

L'année 2022 a été marquée par l'engagement dû à l'arrivée de réfugiés suite à la guerre en Ukraine, au profit du service cantonal des migrations.

L'OPC a reçu la mission de proposer des PRU (points de rencontre d'urgence) en cas de problème de l'approvisionnement énergétique en Suisse. Ils ont décidé de recourir à 19 PRU sur le territoire de la région.

Les cours de répétition ont repris sous forme de cours de 2 semaines, avec notamment le soutien à l'Eurogym, la Fête des vendanges etc.

3924 jours de service ont été effectués pour 53 engagements.

Au 31 décembre 2022, l'effectif de l'OPC était de 585 personnes (620 en 2021).

Défense incendie

En 2022, l'ensemble des sapeurs-pompiers du Littoral sont intervenus à 1320 (1231 en 2021) reprises, dans le cadre des quatre missions principales (feu et éléments naturels, missions de secours, services communautaires et sauvetage lac).

Sur le Littoral Est, les principales interventions 2022 ont concerné la lutte contre le feu (14x), les alarmes automatiques (19x), les inondations (19x) et les services communautaires (10x).

Organe de conduite régional (OCRg)

L'OCRg a revu son mode de fonctionnement ainsi que les rôles des différents membres qui le composent. Le but de cette démarche a été, d'une part de pouvoir gagner en efficacité et pouvoir couvrir l'ensemble des missions qui lui incombent et, d'autre part de pouvoir optimiser les compétences et qualité de chacun.

A ce jour l'OCRg compte 4 membres permanents.

L'instabilité mondiale actuelle a lourdement pesé sur notre canton durant cette année en 2022.

L'OCRg s'est vu attribuer différentes missions en lien avec la guerre et ses conséquences en matière d'approvisionnement énergétique.

L'engagement à plein temps de M. Chédel à la fonction de chef OCRg-Littoral doit permettre d'élaborer des concepts, d'être proactif dans la prévention ou dans la gestion des risques.

7.3 Formation

Ecoles (21)

Avec 681 élèves en 2022, nous constatons une augmentation de 19 élèves en comparaison avec 2021. La tendance est légèrement haussière à l'éorén avec 38 élèves en plus sur toute la région couverte par le syndicat et 3 classes de plus. Cette augmentation est en lien avec le nombre d'élèves prévus au budget 2023 mais ne tient compte uniquement cette augmentation d'effectif que sur 4 mois de l'année (dès septembre).

Les comptes de l'éorén ont montré des charges inférieures au budget. Le coût par élève est inférieur au budget dans tous les cycles (-220 francs au cycle 1, -335 francs au cycle 2 et -218 francs au cycle 3). Cette baisse, bienvenue, permet de limiter l'augmentation de ce poste de charges.

Equipe de conciergerie

Le secteur immeuble PA est actuellement composé de 5 employés pour 5 EPT, auxquels il faut ajouter un apprenti CFC complétant sa formation et une apprentie CFC d'agente d'exploitation, engagée depuis août 2022.

Les missions principales de l'équipe de la conciergerie sont le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux. Elle a été très sollicitée durant l'année 2022 pour deux projets d'envergure. D'une part, elle a participé activement aux diverses opérations liées à la rénovation du collège des Tertres, soit le déplacement du matériel vers les locaux provisoires puis la réinstallation dans les nouveaux locaux, le nettoyage des locaux à l'issue du chantier. D'autre part, en raison de l'instabilité en Ukraine, il s'est révélé nécessaire de prévoir une remise en conformité des abris PCI. Dans cette perspective, l'équipe s'est chargée d'effectuer certains travaux d'entretien et de peinture. Elle se charge également d'assurer les services liés à la location des salles de l'Espace Perrier, autant pour des besoins internes que pour faire suite à des demandes privées. Dans ce cadre, elle est un soutien pour l'organisation de grandes réunions politiques, telles que les Conseils généraux, les soirées d'information destinées au CAD et à l'avenir du camping, mais aussi telles que Je Tène et la Fête scolaire de Marin.

7.4 Culture, sports, loisirs et églises

Camping (34210)

Après plusieurs décennies de gestion communale, le Conseil général a accepté la cession du camping pour une durée de 40 ans par la constitution d'un DDP (droit de superficie distinct et permanent) au profit du TCS. 2022 était par conséquent une année très particulière et c'est avec une certaine émotion que le personnel communal investi dans la gestion du camping a définitivement fermé les portes du camping pour en remettre les clés au nouveau propriétaire des lieux en fin d'année 2022.

2022 s'est également révélée hors normes sur le plan financier. Le retour à une situation normale après plus de deux ans de crise COVID a eu pour effet une légère baisse de la fréquentation du camping de passage. De plus, quelques parcelles des résidents du camping, libérées suite aux inondations de 2021, sont restées inoccupées. Cumulés, ces deux facteurs n'ont pas permis d'atteindre les revenus budgétés. Cependant, le remplacement du chef du camping parti à la retraite par du personnel externe a parallèlement permis de réduire les charges salariales de manière conséquente. C'est ainsi que 2022, dernière année de gestion du camping par la commune, a finalement été bouclée sur un bénéfice record de 267'929 francs.

Il convient de relever l'excellente collaboration qui a régné au sein du camping entre le personnel communal et le gérant ad interim. Cette bonne entente a non seulement permis d'assurer une très bonne gestion du camping en 2022, mais aussi une transition idéale pour les débuts du TCS à La Tène.

Les recettes de location de l'Octogone dépassent également les montants budgétisés, mais restent toutefois légèrement en-dessous des niveaux records atteints avant la crise COVID en 2018 et 2019.

Culture et sports (32900, 34100)

C'est avec joie que les réceptions organisées par la commune en 2022 ont toutes pu avoir lieu et cela sans mesures sanitaires.

Après avoir renoncé deux ans de suite à la Fête nationale, le Conseil communal s'est lancé un nouveau défi en organisant la fête du 1^{er} août en collaboration avec les communes d'Enges, Hauterive et Saint-Blaise. Cette fête a permis de rassembler les populations des quatre communes à la plage d'Hauterive, de proposer un spectacle de drones et des animations musicales.

Début septembre, l'habituelle réception des nouveaux habitants, majorants et naturalisés a eu lieu sous sa forme « normale », suivie par la fête des majorant-e-s qui a accueilli près de 25 jeunes puis par la

réception des sportives et sportifs méritant-e-s en automne où 8 médailles individuelles et 1 médaille d'équipe ont été remises à des jeunes sportives et sportifs.

Les demandes de subventions ont retrouvé un niveau d'avant la crise sanitaire et reflètent à la fois le dynamisme et la grande diversité associative de La Tène.

Côté sport, quelques animations gratuites destinées à la population ont eu lieu au parcours Vita, soit dans le cadre de Hiver'Vita, soit durant Septembre le mois qui bouge. Les sociétés sportives ont également été appelées à participer à « Suisse Bouge – duel intercommunal » durant le mois de mai, dont l'événement phare du mois a été une marche intercommunale traversant les communes de Enges, La Tène, Saint-Blaise pour se terminer à Hauterive autour d'un risotto. Les enfants de ces 4 mêmes communes ont pu profiter d'un premier passeport vacances intercommunal durant les vacances d'automne, où elles et ils auront pu exercer différentes activités sportives ou artistiques durant 4 jours en terminant par une visite du Théâtre du Passage.

La commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics (ComCSLT) s'est réunie à 6 reprises en 2022. Elle a tout d'abord continué son travail intensif sur le dossier de la cession du camping. Ce dossier qui a occupé les autorités communales depuis plusieurs décennies ayant trouvé une issue favorable par l'acceptation du rapport de Conseil communal soumis au Conseil général lors de la séance du 24 mars 2022, la commission a ensuite pu se consacrer à un projet de fitness urbain et street workout sur la commune, en étudiant les différents emplacements possibles sur le territoire communal, mais aussi la composition du futur parc de sport. La réalisation de ce nouveau parc sportif a pu se concrétiser en fin d'année 2022 aux abords du Troglo. La commission a ensuite été amenée à travailler sur un nouveau règlement des ports, règlement accepté par le Conseil général lors de sa séance du 16 juin 2022. Finalement, la commission a pu se consacrer à un nouveau dossier, celui du projet de réfection du môle de La Ramée et a ainsi pu étudier les différentes variantes proposées.

Ports (34110)

Les travaux de dragage du port prévus à l'automne-hiver 2021, repoussés en raison du niveau du lac extrêmement bas, ont finalement pu être réalisés à la mi-avril. Les locataires des boucles ont ainsi pu réintégrer leur place dès le début de la belle saison.

L'assainissement du môle de La Ramée a fait l'objet d'une étude durant l'année 2022, différentes variantes de réfection du môle ont été étudiées, analysées et estimées. Cette étude a pris en compte tous les aspects environnementaux importants du site, mais aussi les remarques émises lors des séances du Conseil général de juin 2019 et septembre 2020 durant lesquelles des premiers projets de réfection du môle avaient été présentés.

La réserve des ports (bilan 2900700) présente un montant conséquent (655'388 francs), permettant d'envisager des travaux d'entretien et de rénovation.

Bibliothèque-médiathèque (32100)

La bibliothèque-médiathèque de La Tène est alimentée (fonds des livres) par l'association du Bibliobus et accueille les enfants de l'éorén de Marin-Epagnier et de Thielle-Wavre ainsi que des adultes de la commune.

Les faits marquants 2022 peuvent être résumés ainsi :

- nos lecteurs ont été accueillis selon l'horaire officiel
- en début d'année scolaire, visite de la bibliothèque pour les 10H et projets littéraires tout au long de l'année avec les enseignants des 10-11H
- l'activité livres-mystère a pu être menée avec des classes de niveau 10-11H
- en partenariat avec l'APET (Association des parents d'élèves de La Tène), atelier Ecouter-Lire, 2 sessions annuelles ont pu avoir lieu, la première avec les mesures Covid y relatives, la deuxième sans restrictions
- la Grainothèque mise en route en mars 2021 a connu un beau succès
- premier trimestre 2022, réalisation de la grande fresque murale représentant le nouveau logo de la bibliothèque ; dévoilée en avril 2022
- dès janvier 2022 mise en route auprès des élèves de Marin et Wavre des concours de marque-pages et sacs pour la fête des 20 ans qui aura lieu le samedi 27 août 2022

- du 28 avril au 27 août, grande exposition de tableaux d'Auguste-Bachelin, propriété de la commune de La Tène
- tout au long de l'année, nous avons reçus 6 expositions de livres sur des thématiques particulières ; ces sélections sont préparées par le personnel de la centrale du Bibliobus et sont très appréciées par nos lecteurs

D'autres événements ponctuels sont à relever :

- samedi 26 mars Biblioweekend sur le thème « Décrocher la lune » ; le public est au rendez-vous, beau succès
- de mars à juin : grande exposition de marque-pages et sacs réalisés par les élèves ; public invité à voter pour élire les 7 plus beaux marque-pages et les 4 plus beaux sacs
- 28 avril vernissage de l'expo Auguste-Bachelin et présentation du nouveau logo de la bibliothèque
- en mai Atelier d'écriture en rapport avec les tableaux Bachelin. Atelier proposé aux lecteurs et aux grands élèves de 10 et 11H ; publication des textes dans le Bulcom
- préparation de paquets-surprise pour les vacances d'été
- 27 août fête des 20 ans de la bibliothèque, grand succès ; visite de l'expo Bachelin, remise des prix pour les gagnants des concours
- 12 novembre : Nuit du conte avec Laure Galvani
- mises à disposition d'ouvrages lors de l'évènement « Mon corps est à moi » destiné aux élèves de 5H
- à la veille des vacances de Noël, le mercredi après-midi, animation Kamishibai par Eliane Stoller

Prix littéraires

- prix Enfantaisie
- prix Chronos
- prix RTS littérature ados

Statistiques

Bibliothèque de Marin	2022	2021	2020	2019	2018
Adultes	3813	4405	3451	4876	4'771
Enfants	23772	25112	16903	25815	26'451
Total	27585	29157	20354	30691	31'2222

Bus à Thielle-Wavre	2022	2021	2020	2019	2018
Adultes	63	70	54	86	41
Enfants	492	385	79	161	95
Total	555	455	133	247	136

En juin 2022 fin des mesures Covid, exit certificats et plexiglas. Maintien de la désinfection des mains.

Durant l'année scolaire, un tournus des classes selon planning a été défini en accord avec la direction du centre Bas-Lac. Chaque classe du centre scolaire vient 7 fois durant l'année scolaire. Toutes les classes de Marin, Thielle-Wavre et 1 classe d'Enges.

139 nouveaux inscrit·e·s de moins de 15 ans
27 nouveaux inscrit·e·s adultes

Le nombre total de lectrices et lecteurs inscrit·e·s en 2022 sur la commune de La Tène est de 2'694 personnes.

7.5 Santé

Nous ne pouvons toujours pas maîtriser les coûts de la santé, comme les sorties des ambulances, etc. Les dépenses liées sont facturées directement par les services concernés.

Cependant, la prévention de la santé se développe toujours en 2022 avec les mêmes objectifs de 2021 avec entre autres la santé scolaire, les cours d'éducation sexuelle, la prévention pour les réseaux sociaux ou encore l'isolement des 65+, la promotion de la santé psychique, les logements avec encadrement, etc, l'année 2022 a été dédiée principalement aux addictions.

En 2023, nous installerons des panneaux sympathiques pour la prévention du tabagisme à proximité des places de jeux.

Pro-santé a pu subventionner quelques projets dans l'Entre-deux-Lacs.

7.6 Sécurité sociale

La commission sociale régionale (CSR) s'est réunie à 3 reprises durant cette année 2022.

La CSR est représentée par :

- le/la conseiller-ère communal-e en charge du dicastère concerné de chaque localité,
- l'administrateur communal de Saint-Blaise
- la responsable du GSR
- le représentant de l'office cantonal de l'aide sociale (ODAS)
- la secrétaire pour la prise des PV

Durant l'année 2022, nous avons recensé 162 ouvertures (193 en 2021) de dossiers et 183 fermetures (210 en 2021) sur l'ensemble de l'Entre-deux-Lacs.

Le début de l'année 2022 a été entièrement dévolu à l'installation de l'ensemble du GSR dans les nouveaux locaux de la Grand-Rue 35 à Saint-Blaise. Ce regroupement a permis d'organiser une nouvelle réception unique pour l'accueil des trois secteurs. Nos collaboratrices ont dû faire preuve de beaucoup de flexibilité et ont participé à des formations. Après quelques mois de recul, nous pouvons nous montrer satisfaits du résultat final. En effet, notre service offre, enfin, un accueil adéquat aux bénéficiaires de tous ordres.

Durant le printemps 2022, le logiciel KISS a été implémenté. Nous n'avons pas rencontré de grosses difficultés et nous avons pu appréhender facilement ce nouveau logiciel. L'ensemble des collaborateurs avait été bien préparé. Le GSR-EDL a contribué de manière très active à cette implémentation. En effet, certaines personnes du GSR-EDL se sont engagées pleinement au sein d'un groupe de travail « étatique » et ont même formé l'ensemble des utilisateurs du canton.

Comme le canton a repris la mise en place du suivi différencié harmonisé pour les dossiers d'aide sociale, notre implication a été importante au sein de certains groupes de travail et ceci tout au long de l'année.

A la demande de la caisse de compensation, quelques nouvelles procédures ont vu le jour à l'agence AVS/AI s'agissant, notamment, des nouvelles demandes de prestations complémentaires.

SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE L'ENTRE-DEUX-LACS

Tableau du nombre d'habitants et de dossiers au 31.12.2022

Base de calcul	Population au 31.12.2022	Population au 31.12.2021	Variation
Saint-Blaise	3'278	3'272	6
Hauterive	2'692	2'628	64
La Tène	5'357	5'297	60
Le Landeron	4'677	4'675	2
Cressier	1'888	1'887	1
Cornaux	1'635	1'599	36
Lignièrès	1'006	969	37
Enges	270	264	6
Totaux :	20'803	20'591	212

Dossiers au 31.12.2022	Dossiers au 31.12.2021	Variation
70	75	-5
73	82	-9
139	160	-21
103	120	-17
38	50	-12
47	54	-7
16	19	-3
5	3	2
491	563	-72

Tableau du personnel (évolution)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	EPT(A)	EPT(B)	EPT	EPT	EPT(C)	EPT	EPT
Assistants sociaux	4.0	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3
Personnel admin,	2.3	3.0	3.0	3.0	3.1	3.1	3.1
Total	6.3	7.3	7.3	7.3	7.4	7.4	7.4

EPT = équivalent plein temps

(A)	en 2016, 4 EPT pour le social, se compose de 3 EPT AS et 2 personnes à 0.5 EPT AS. 3 personnes composent les 2.3 EPT, soit 1 personne à 0.4 EPT, une à 0.9 EPT et la dernière à 1 EPT.
(B)	dès 2017, 4.3 EPT pour le social, se compose de 3.8 EPT AS et 0.5 EPT responsable de service. 4 personnes composent les 3 EPT, soit 1 personne à 0.4 EPT, une à 0.7 EPT, une à 0.9 EPT et la dernière à 1 EPT.
(C)	dès 2020, 4.3 EPT pour le social, se compose de 3.8 EPT AS et 0.5 EPT responsable de service. 4 personnes composent les 3.1 EPT, soit 1 personne à 0.4 EPT, une à 0.8 EPT, une à 0.9 EPT et la dernière à 1 EPT.

AGENCE REGIONALE AVS/AI DE L'ENTRE-DEUX-LACS

Les frais sont répartis à raison de 50 % en fonction de la population et 50 % en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre.

Tableau du nombre d'habitants et de dossiers au 31.12.2022

Base de calcul	Population au 31.12.2022	Population au 31.12.2021	Variation	Dossiers au 31.12.2022	Dossiers au 31.12.2021	Variation
Saint-Blaise	3'278	3'272	6	103	91	12
Hauterive	2'692	2'628	64	112	116	-4
La Tène	5'357	5'297	60	205	205	0
Le Landeron	4'677	4'675	2	218	220	-2
Cressier	1'888	1'887	1	47	48	-1
Cornaux	1'635	1'599	36	55	54	1
Lignières	1'006	969	37	43	40	3
Enges	270	264	6	1	1	0
Totaux :	20'803	20'591	212	784	775	9

Tableau du nombre d'habitants et de dossiers au 31.12.2022 :

Base de calcul	Population au 31.12.2022	Population au 31.12.2021	Variation	Dossiers au 31.12.2022	Dossiers au 31.12.2021	Variation
Saint-Blaise	3'278	3'272	6	70	75	-5
Hauterive	2'692	2'628	64	73	82	-9
La Tène	5'357	5'297	60	139	160	-21
Le Landeron	4'677	4'675	2	103	120	-17
Cressier	1'888	1'887	1	38	50	-12
Cornaux	1'635	1'599	36	47	54	-7
Lignières	1'006	969	37	16	19	-3
Enges	270	264	6	5	3	2
Totaux :	20'803	20'591	212	491	563	-72

En comparaison de l'année 2021, il s'avère que :

- Le nombre total de demandes de prestations sociales (DPS) ouvertes en 2021 : 883
- Le nombre total de demandes de prestations sociales (DPS) ouvertes en 2022 : 833

Espace Troglo (54440)

Le secteur Espace Troglodyte est composé de 2 employés pour 1.3 EPT, auxquels il faut ajouter actuellement une apprentie CFC assistante socio-éducative (accompagnement des enfants) et un stagiaire.

Cette année 2022 a été marquée par une explosion de la fréquentation des 13-17 ans, lors de la deuxième partie de l'année (août-décembre 2022). Profitant de la bonne dynamique instaurée en 2021, l'équipe d'animation a profité de cette période positive et favorable afin de la faire fructifier au maximum.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette hausse de fréquentation chez les ados (13-17 ans). Initié il y a maintenant un peu plus de 2 ans, le projet hors-mur a permis au Troglo de se renouveler et de faire revenir les ados au centre. En allant directement à la rencontre des jeunes âgés de 13 à 17 ans, l'équipe d'animation a pu créer des liens avec ceux-ci et mieux comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs envies. De plus, grâce à ses accueils hors-mur, il a gagné en visibilité et en crédibilité auprès des jeunes, ce qui est tout sauf négligeable à l'ère et à l'heure du numérique et des réseaux sociaux. D'ailleurs, dès février 2023, l'équipe d'animation compte former un comité des ados du Troglo en ce sens.

2022 a également permis à l'équipe d'animation de développer de manière beaucoup plus concise et efficace ses pages sur les réseaux sociaux. La communication avec ces outils indispensables a été complètement remaniée et revue. La page Facebook est surtout destinée aux activités des 8-12 ans (programme des mercredis, programme vacances... etc.) ainsi qu'à leurs parents alors que la page Instagram est plutôt dédiée aux 13-17 ans. Les animateurs ont constaté que cette méthode est beaucoup plus adéquate et en accord avec ses deux publics respectifs. Cette approche permet aux animateurs de communiquer directement avec ses deux tranches d'âge de manière directe et simple. En plus de faciliter la communication avec ses bénéficiaires, ces outils sont une mise en valeur et une belle vitrine pour les activités du centre.

L'ensemble des actions sont en accord avec les missions institutionnelles ci-dessous :

Intégration sociale

- favoriser l'intégration et la participation des jeunes aux différents aspects de la société (social, culturel, politique, économique, etc.)
- favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels

Prévention

- promotion de la santé (selon la définition de l'OMS (1946))
- favoriser le dialogue et l'accès aux informations concernant les comportements à risques

Promotion culturelle

- favoriser l'expression culturelle
- faciliter l'accès à la culture

Empowerment (formation)

- reconnaître et valoriser les compétences (sociales, artistiques, etc.) des individus
- favoriser le développement et l'acquisition de nouvelles compétences
- favoriser l'autonomie et la citoyenneté

Accueil hors-mur

Initiés au printemps 2020, les accueils hors-mur ont repris de mai à septembre 2022. Fort de son expérience réussie de 2021, l'équipe d'animation est repartie sur les mêmes bases que l'an dernier. L'équipe a donc mis à disposition des jeunes une palette d'activités relativement épurée (ballon de foot et de basket, transats, table basse... etc.) et à proposé un coin bar avec de la petite restauration à bas

prix (smoothies, sandwich toast au Nutella). Comme lors du précédent exercice, les résultats se sont révélés plus que positifs aussi bien en terme qualitatif que quantitatif.

Sur cette période d'environ cinq mois, nous avons effectué 13 accueils hors-mur de 16 h 30 à 19 h 00, les mardis et les jeudis (d'avril à juin), et les jeudis (d'août à septembre) dans la cour d'école du collège de Marin.

Sur ces 13 accueils, nous avons accueilli 369 jeunes ce qui représente environ 28 jeunes/accueil. Initialement prévu pour les 13-17 ans, nous avons également ouvert l'accueil aux 8-12 ans.

Nous avons décidé d'accueillir les plus jeunes car étant dans un espace public, il nous était impossible de leur refuser l'accès. Cependant, nous avons informé les plus jeunes que notre priorité avec ces accueils est la tranche d'âge 13-17 ans, chose qu'ils ont parfaitement comprise et intégrée.

A partir du printemps 2023, le projet hors-mur va rentrer dans une nouvelle dimension avec la construction de la roulotte. Cet outil va permettre à l'équipe d'animation d'améliorer ses prestations et de bonifier le projet hors-mur qui sera ces prochaines années l'un des éléments centraux du Troglo.

Les Mercredis du Troglo

Initiés en 2002, les mercredis du Troglo rencontrent toujours un franc succès. Le programme des mercredis représente l'une des pierres angulaires de l'institution.

En effet, ces activités, pour les 8-12 ans, favorisent la venue de nouveaux enfants. Elles leur permettent de découvrir le Troglo dans un cadre programmé et rassurant, pour ensuite se familiariser avec les différents projets et d'y participer selon leurs besoins et leurs envies. Ces mercredis nous permettent donc d'attirer de nouveaux enfants et ainsi élargir notre offre et notre public cible.

Il arrive également que les « nouveaux venus » viennent avec leurs parents. Ceci est l'occasion pour l'équipe d'animation d'expliquer l'offre et le fonctionnement du centre ainsi que le sens des missions institutionnelles aux parents. Ces échanges permettent également aux animateurs de créer des liens de confiance avec les parents.

En 2022, sur 33 accueils, le Troglo a accueilli 972 jeunes ce qui représente en moyenne 29 jeunes/accueil. Les chiffres ont considérablement grimpé ces dernières années. Lors de certains accueils, le centre a même atteint des pics à 40 ou 50 jeunes ce qui est énorme compte tenu du nombre de mètres carrés disponibles au centre. Pour cette année 2023, l'équipe d'animation va devoir repenser quelque peu l'organisation et la dynamique de son programme des mercredis afin de faire face à cette nouvelle réalité.

Je Tène

Annulée en 2021 à cause des restrictions COVID, la sixième édition de Je Tène a eu lieu cette année, le dimanche 5 juin 2022. L'implication du Troglo, dans le projet, s'est traduite par plusieurs actions (implication organisationnelle et financière, animation d'ateliers, programmation de la scène ouverte etc.). Durant la manifestation, « Je Tène ! » a accueilli environ huit cents personnes. L'implication spontanée et l'enthousiasme d'un grand nombre de participants traduisent à eux seuls la réussite de cette manifestation. Cette journée a donné lieu à de nombreuses rencontres chaleureuses, intergénérationnelles et interculturelles.

Prévention

La prévention est présente dans le travail des animateurs durant chaque accueil libre. En effet, en plus de la prohibition de l'alcool et de la fumée, les animateurs veillent à maintenir le dialogue ouvert, à informer et à réorienter les jeunes en cas de besoin ou de problème.

Programme Vacances

Initiée aussi en 2002, la formule des programmes vacances a pu prouver son intérêt auprès des jeunes, lors des vacances scolaires de février, de Pâques et d'octobre 2022.

Ces accueils libres étendus à tous les jours de la semaine et agrémentés de diverses propositions de jeux et bricolages, ainsi que des sorties sur inscription, ont su trouver leur public. Ils répondent également aux demandes d'un large panel de jeunes en offrant des activités variées, tant sur le plan des intérêts que de l'implication.

L'objectif de ces semaines est de proposer une palette d'activités variées pour les jeunes de 8 à 12 ans mais aussi de répondre aux besoins et aux demandes des familles. En effet, il est de plus en plus fréquent que les deux parents travaillent. Une semaine de vacances peut souvent nécessiter énormément d'organisation pour les foyers. Au vu du contexte, et dans un souci de répondre aux besoins actuels de la population, le Troglo désire apporter sa pierre à l'édifice et ainsi contribuer au bien-être collectif.

Pour le programme vacances du 1^{er} mars, de Pâques et d'automne, l'équipe d'animation a décidé, comme en 2021, de proposer deux tranches d'horaires par jour : de 14 h 00 à 17 h 30 pour les 8-12 ans et de 17 h 30 à 19 h 30 pour les 13-17 ans. La première est basée sur un programme d'activités (sorties culturelles sur inscription, bricolages, ateliers cuisine...etc.) alors que la deuxième repose sur le principe de l'accueil libre. Les activités pour les plus jeunes fonctionnent toujours très bien car le Troglo a accueilli environ une quinzaine de jeunes par jour. En revanche, les accueils libres pour les 13-17 ans, durant les vacances scolaires, rencontrent nettement moins de succès avec une moyenne de 5 jeunes par accueil.

Au vu des objectifs préfixés, pour les 8-12 ans, ces semaines ont largement atteint leurs objectifs aussi bien quantitativement (fréquentation des jeunes) que qualitativement (satisfactions des jeunes et des parents). En revanche, pour les 13-17 ans, l'équipe d'animation va songer à proposer une nouvelle formule qui convient mieux aux attentes et aux besoins de cette population pour 2023.

Empowerment

Les animateurs invitent les jeunes à participer activement à la gestion quotidienne de l'institution. Ils sont régulièrement consultés, puis impliqués autant que possible dans les décisions concernant le Troglo et dans la réalisation de différents projets, afin de valoriser les talents et points forts des jeunes, tout en favorisant l'acquisition de nouvelles compétences. La mission de formation est également très présente dans l'accompagnement des moniteurs.

Ateliers et spectacles

Le spectacle des ateliers théâtre a également pu reprendre cette année. A cause de l'occupation de l'Espace Perrier et des incertitudes liées au COVID jusqu'au printemps, la manifestation n'a eu lieu que sur un jour au lieu de deux habituellement.

Le vendredi 1^{er} juillet, nous avons accueilli 150 personnes. Nous avons reçu de très bons retours aussi bien des jeunes que des parents. Ce genre de représentations sont une belle vitrine car ils permettent de montrer concrètement aux spectateurs ce qui se passe dans les ateliers. Ils permettent aussi de donner envie aux jeunes spectateurs de s'inscrire pour la rentrée suivante des ateliers. Ils sont aussi un moyen de rentrer en contact avec les parents et de valoriser aussi bien les jeunes participants (empowerment, estime de soi...etc.) que les moniteurs.

Ces spectacles sont aussi un moyen pour le Troglo de remplir sa mission de faciliter l'accès à la culture pour les jeunes et de promouvoir la culture au sens large auprès de notre public cible, à savoir les jeunes de 8 à 17 ans.

Perspectives 2023

En 2022, le Troglo a réussi à pérenniser et à augmenter de manière assez conséquente sa fréquentation d'ados lors des accueils. Accueillir une vingtaine ou une trentaine de 13-17 ans est devenu une constante lors de cette année. Pour 2023, l'un des objectifs sera la création d'un comité d'ados du Troglo dans le but de les intégrer encore plus à vie du centre et de développer des activités et des projets en tout genre en co-construction et en co-participation avec eux.

Le deuxième grand axe pour 2023 sera de rendre l'équipement du centre beaucoup plus fonctionnel. C'est pourquoi d'importants travaux vont être effectués (isolation, nouveau système de chauffage, nouvelles fenêtres...etc.). Cela permettra au Troglo d'améliorer son offre et d'accueillir son public cible dans de meilleures conditions.

Le troisième et dernier grand axe de 2023 sera le projet hors-mur. En effet, avec la création et la mise en service de la roulotte pour le printemps, l'équipe d'animation pourra faire évoluer et grandir ce projet qui s'annonce très important pour le futur du centre mais aussi celui de la commune. En ce sens, des discussions vont être établies avec les TSHM (travailleurs sociaux hors-mur) de la fondation Carrefour dans le but de créer des synergies et des collaborations afin de maximiser et d'optimiser ce projet.

Midnight La Tène

Depuis 1999, la Fondation IdéeSport (www.ideesport.ch) coordonne l'ouverture de salles de sports le samedi soir pour les adolescents. Ces offres, faisant partie du programme national Midnight Sport, jouent un rôle important dans l'intégration des jeunes et la prévention des dépendances. En effet, les soirées Midnight proposent une alternative aux soirées devant l'ordinateur ou dans la rue.

Elles permettent également aux jeunes de faire l'apprentissage de sorties et de loisirs sains, dans un cadre prohibant le tabac, l'alcool et les drogues.

Le projet Midnight La Tène a été inauguré en janvier 2013 et rencontre depuis un vif succès auprès des adolescents de la commune et des environs. Depuis 2012 (phase de planification), l'équipe d'animation

du Troglo participe au groupe de travail du projet et seconde la Fondation Idée: Sport pour divers aspects organisationnels. Cette collaboration s'est poursuivie avec succès en 2022.

Après 2 ans de ralentissement à cause de la situation COVID, le Midnight carbure à nouveau à plein régime. En effet, la moyenne des participants avoisine les 50 adolescents par soirée. Toutefois, cette manifestation a eu raison de son succès car la sécurité a dû intervenir à plusieurs reprises à causes d'altercations. La commune est intervenue en engageant un agent de sécurité externe pour quelques samedis afin d'améliorer la sécurité du lieu et a interdit certaines activités dans la salle.

7.7 Trafic

Equipe de voirie

Le secteur Voirie, espaces verts est composé de 5 voyers pour 5 EPT. En période estivale, ce secteur est renforcé par l'engagement d'intérim.

Les missions principales de ce secteur sont le nettoyage et l'entretien des routes, des rues, des places, des espaces publics (en particulier les arrêts de bus et les écopoints), des rives et des berges. Pour ce faire, trois collaborateurs ont été spécialement formés pour l'utilisation de la balayeuse électrique, qui enregistre 800 heures d'utilisation pour l'année 2022. Dans ce cadre, l'équipe se charge aussi de vider régulièrement les poubelles, réparties sur l'ensemble de la commune, ainsi que d'éliminer tous les déchets liés au littering et autres dépôts sauvages.

L'équipe des voyers prend également en charge l'aménagement et l'entretien des jardins publics. En 2022, elle a également été un soutien pour le réaménagement des places de jeux, notamment en assurant le démontage des anciennes installations ainsi que l'entretien des infrastructures sportives communales (places de jeux, Parcours Vita, terrains de football). Régulièrement, elle nettoie les alentours du réservoir d'eau de la Prévôté et assure le nettoyage des stations de pompage ainsi que le curage de certaines conduites avec l'appui d'entreprises privées. Le marquage, la réparation de la signalisation routière, la surveillance des feuilles sur le domaine public, l'entretien des parkings payants, l'entretien du port de La Ramée et de La Tène, la location de matériels des travaux publics (p.ex. tentes pour manifestations, tables et bancs, etc.) et la préparation de manifestations communales font aussi partie des missions de l'équipe de voirie. Elle assure également une part importante de l'entretien des véhicules et du mobilier urbain. Elle prend en charge tous les services et réparations des petits véhicules (tracteur-tondeuse, etc.) ainsi que les machines (taille haie, débroussailleuse, souffeuse, etc.), élément permettant une économie financière notable dans le domaine de l'entretien du parc automobile de la commune, permettant un suivi quotidien de ce matériel et leur garantissant ainsi une durée de vie supérieure et assurant par la même occasion la sécurité des collaborateurs.

A noter que l'équipe effectue un service hivernal de piquet, afin de garantir un déblaiement et un salage des routes et des trottoirs. Au cours de cette année on comptait six interventions avec salage dont trois avec déneigement. A chaque sortie cinq voyers assurent les différentes opérations sur le territoire communal. Malgré une politique de salage réduit, dix tonnes de sel ont été répandues sur les routes au cours de cette saison hivernale 2022-2023.

Routes communales (61500)

En 2022, l'équipe de voirie a effectué diverses réparations des routes communales et des chemins du remaniement. De plus, elle se charge d'une partie du marquage (p.ex. passages piétons). Elle a également été un soutien pour la réalisation de grands travaux, tels que la remise en conformité de la passerelle de mobilité douce.

Un contrôle mensuel de l'éclairage public et la surveillance des travaux d'entretien de ces infrastructures sont également assurés par ce secteur. Avec l'assainissement et la modernisation de l'éclairage public, cette opération sera grandement facilitée du fait que toutes les opérations de contrôle pourront se faire par le biais d'une plateforme de gestion.

Trafic régional (62200)

La commune de La Tène participe aux travaux de la Conférence régionale des transports 1, soit la CRT1 (Région Neuchâtel Littoral - RNL). La Conférence régionale des transports 2 de l'Entre-deux-Lacs a quant à elle été mise en veille. Les communes qui la composent se sont regroupées au sein de la CRT1. Cela en fait donc une organisation unique pour le Littoral neuchâtelois. A noter que la CDC (Conférence des directeurs communaux) Transports & Mobilité coordonne ensuite les éléments traités par les CRT avec le Canton, si nécessaire.

Les travaux suivants ont été menés dans le cadre de la CRT1 (liste non-exhaustive) :

- création d'un groupe de travail pour améliorer la desserte en TP entre Boudry et la Béroche, en passant par Cortaillod
- participation à une campagne de la Ville de Neuchâtel qui vise à mettre en valeur le respect mutuel entre usagers mobilité douce : vélos, trottinettes et piétons
- pris connaissance du renouvellement des trolleybus par des véhicules déperchables, livrés fin 2023, début 2024 ; ces véhicules serviront prioritairement à la fusion des lignes 102 et 107
- participation au projet Cyclomania qui est une action nationale de promotion du vélo en milieu urbain. ; ayant lieu chaque année, elle a pour objectif d'encourager la population à utiliser le vélo pour les déplacements au quotidien et pendant les loisirs
- discussions et mise en route d'un groupe de travail regroupant les communes desservies par la ligne TRV CarPostal 133 pour en améliorer la desserte et les cadences (mesure envisagée dans l'objectif d'amélioration de la desserte TP à Wavre et Thielle). Une ouverture sur les communes outre Thielle est à l'ordre du jour
- mise en œuvre et suivi des travaux LHand (application des normes pour personnes à mobilité réduite)

La commune de La Tène est également représentée au sein du comité et de l'Assemblée générale du Noctambus. Cette association organise et coordonne les transports nocturnes sur le Littoral neuchâtelois (du Landeron à la Grande Béroche), le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, en collaboration avec les sociétés de transports Favre à Rochefort et TransN à La Chaux-de-Fonds. Une correspondance est également assurée à La Neuveville (BE) avec la ligne de transport nocturne à destination de Bienne. La fréquentation a augmenté en 2022. Elle n'est toutefois pas encore parvenue au niveau avant le COVID. Les objectifs budgétaires n'ont pas encore été atteints, mais la tendance est néanmoins positive. Le comité Noctambus a notamment travaillé sur des mesures exploratoires pour étendre ses prestations de transports avec un modèle *aller et retour* (aujourd'hui Noctambus assure seulement la descente des voyageurs depuis Neuchâtel) et son intégration dans l'offre cantonale de transports publics, avec à futur une intégration dans le pot commun des TP. Pour rappel, la concession Noctambus devra être renouvelée en 2023.

7.8 Aménagement du territoire et agglomération

Service des eaux / approvisionnement en eau (71000)

Le service des eaux est financé par une taxe causale. Les recettes ainsi produites sont exclusivement affectées à la gestion de ce service. Aucune part de l'impôt n'est donc prélevée pour le fonctionnement de l'approvisionnement en eau, son évacuation ou son traitement.

Le tableau de la consommation en eau potable sur cinq ans se présente ainsi :

2022	2021	2020	2019	2018
757'349m ³	650'718 m ³	659'600 m ³	674'432 m ³	711'090 m ³

L'année 2022 a été marquée par une reprise des activités économiques. Une forte hausse de la consommation d'eau du réseau a été enregistrée. Elle s'explique en particulier par l'augmentation de la consommation des abonnés du top 5.

Le printemps et l'été 2022 ont été marqués par une longue période de sécheresse. Les équipes de maintenance du réseau d'eau de boisson ont été rapidement mises en alerte pour une surveillance accrue de la ressource en eau et de sa qualité. Les statistiques de production et de consommation de l'eau montrent que le rendement du captage de Vigner a été nettement insuffisant durant les mois de juin, juillet et août 2022 pour alimenter les besoins des deux communes copropriétaires du captage, soit Saint-Blaise et La Tène. L'insuffisance en eau a été compensée grâce à la connexion de Saint-Blaise au syndicat de la Communauté des eaux de Neuchâtel (CEN). Le Conseil communal devra prochainement prendre position sur une relance du projet de connexion du réservoir de la Prévôté au réseau du syndicat de la CEN.

Le réseau de distribution de l'eau potable a subi 5 ruptures mineures de conduites. Le système de corrélation mis en place sur des points stratégiques du réseau a permis de déceler 2 fuites invisibles en surface qui ont été rapidement réparées. Cette démarche contribue à limiter de manière importante les demandes inutiles en eau de La Tène au captage du Vigner et assure ainsi la maîtrise des coûts.

Il n'y a aucune perturbation en termes qualitatifs à signaler sur le réseau d'eau après la contamination avérée du 4 juillet 2021. Des contrôles bimensuels des propriétés de l'eau ont été mis en place, assurant ainsi un suivi précis de la composition de l'eau de boisson qui a retrouvé sa grande qualité.

La commission des infrastructures (ComINFRA) s'est réunie à six reprises en 2022. Elle a traité des dossiers très variés comme notamment :

- l'assainissement de la toiture du collège de Wavre et la pose d'une installation photovoltaïque
- l'assainissement et la modernisation de l'éclairage public
- la liaison de mobilité douce entre Wavre et Thielle ainsi que le raccordement à Closel-Bourbon
- des mesures pour la réduction de la consommation de l'énergie, liée à la pénurie annoncée pour 2023
- l'avancement des travaux au collège des Tertres
- l'aménagement des extensions des zones publiques du camping
- l'avancement des travaux du chauffage à distance VARO (CAD)
- pris connaissance, débattu et validé plusieurs rapports du Conseil communal concernant des demandes de crédit d'investissement

Epuration des eaux et eaux claires (72000 et 72030)

Comme évoqué plus haut, le service des eaux est financé par une taxe causale. Le traitement et l'évacuation des eaux obéit au même principe.

La participation financière des communes au frais de fonctionnement de la station d'épuration a augmenté en 2021 en raison du début de l'amortissement de l'investissement de quelques 5.9 millions de francs en 2019 pour la mise à niveau des installations, en particulier l'amélioration des processus de traitement vieillissants de la station d'épuration. Une nouvelle série d'amortissements desdits travaux est engagée en 2022, influençant à la hausse le montant de la facture au frais de fonctionnement de la station.

Le comité directeur du SICT a siégé à 9 reprises en 2022. En plus du traitement des affaires courantes, le comité directeur a également poursuivi la mise en œuvre des mesures nécessaires à la venue de deux nouvelles communes bernoises : Ins et Müntschemier. Le règlement général du syndicat a été retravaillé, incluant les nouvelles communes. Une version allemande du règlement général a été nouvellement rédigée. Les Conseils généraux des communes membres du syndicat devront valider la nouvelle version du règlement général du syndicat.

Déchets urbains et autres déchets (73010 et 73030)

Ce chapitre est partiellement autofinancé par le prélèvement d'une taxe de base (en sus de la taxe au sac), conformément à la réglementation communale qui prévoit une prise en charge de 30% des dépenses par l'impôt (art. 22 du règlement communal concernant la gestion des déchets, du 3 novembre 2011).

Au niveau du territoire de la commune, le volume de déchets ramassés et transportés à la station d'incinération de VADEC à Colombier se présente ainsi, sur les cinq dernières années :

Quantité récoltée pour les ménages

2022	2021	2020	2019	2018
675.34 t/an	609.413 t/an	593.856 t/an	565.384 t/an	565.300 t/an

Quantités récoltées pour les entreprises

2022	2021	2020	2019	2018
319.26 t/an	278.945 t/an	301.021 t/an	336.045 t/an	250.00 t/an

Les volumes de traitement et d'élimination des déchets repris à la déchetterie intercommunale de Cornaux ont fortement fluctué durant cette année 2022. Pour exemple, le prix de l'élimination du papier a alterné entre un montant bénéficiaire pour le syndicat de 100 francs la tonne à la reprise à un coût d'élimination de 20 francs la tonne en fin d'année. Le carton est resté déficitaire pratiquement toute l'année. En revanche, la canette en aluminium est une faction très rentable. Le prix de reprise était de 2'700 francs la tonne à fin 2022. Plus de détail dans le rapport d'activité 2022 du SICT.

Malgré l'optimisation régulière des processus de récolte des déchets à la déchetterie intercommunale de Cornaux, les coûts de reprise des matières premières récoltées a tiré le prix par habitants (facteur de répartition des coûts) vers le haut. Il a passé de 24.51 francs en 2021 à 28.93 francs en 2022.

Une nouvelle campagne de recherche de bénévoles dans le but de créer un groupe de citoyennes et citoyens pour la sensibilisation des usages de l'espace public a été lancée au printemps 2022, sans succès. La démarche est mise en veille.

La Gratifieria a eu lieu le 12 juin 2022. Une nouvelle prestation très appréciée a été mise en route sous la forme d'un « Repair-Café », assuré par trois bricoleurs bénévoles qui ont principalement posé des diagnostics sur des appareils en panne pour déterminer s'ils pouvaient encore être réparés. L'affluence a été assez moyenne.

La commission EDD s'est réunie à six reprises en 2022. Elle a notamment :

- organisé une soirée d'information au public pour l'isolation des bâtiments
- dressé une liste de mesures nature et biodiversité en collaboration avec le groupe Nature de La Tène
- participé à l'organisation de la Gratifieria
- participé à la réflexion sur le plan directeur des espaces verts et de parcs publics
- participé à la réflexion sur le déploiement d'un réseau de chauffage à distance VARO (CAD)
- soutenu le programme de plantation d'arbres à différents endroits de la commune
- pris connaissance, débattu et validé plusieurs rapports du Conseil communal concernant des demandes de crédit d'investissement

Les résultats de la campagne de mesures de la qualité de l'air sur le territoire de la commune – lancée en 2020 – sont connus. Ils seront communiqués à la population durant le premier semestre 2023.

Protection des espèces et du paysage (75000), Protection de l'environnement, autres (77000)

Le Conseil communal a initié l'élaboration d'un plan directeur des espaces verts et des places publiques. Il travaille sur la mise en œuvre de l'aménagement de bocages et valorisation écologique des parcelles agricoles du plateau de Wavre.

Plusieurs espaces verts ont été reboisés et seront, pour certains, agrémentés d'un mobilier urbain léger et d'éléments offrant ainsi des îlots de fraîcheur en été aux promeneurs.

Une réflexion sur la définition et l'aménagement de la voie verte longeant la voie de chemin de fer BLS est lancée, en collaboration avec les communes de la Région Neuchâtel Littoral (RNL).

L'élaboration d'un plan climat est à l'agenda 2023.

Urbanisme et aménagement du territoire (79000)

Le volume des dossiers de sanctions déposés durant l'année et faisant l'objet de refacturations est difficile à estimer lors de l'établissement du budget. Certains postes sont donc souvent en dépassement en raison d'un nombre de dossiers traités supérieur aux attentes. La refacturation de certains de ces dossiers se fait parfois sur l'exercice suivant, voire sur plusieurs exercices selon la complexité du projet. Des acomptes sont toutefois encaissés. Les émoluments et les taxes sont dus à l'établissement du permis de construire. La procédure de sanction peut durer parfois plusieurs mois, voire une année complète selon sa complexité et si des oppositions sont à traiter ou non.

Le secteur Aménagement et constructions a traité en 2022 :

- 62 demandes de permis de construire (simplifiées et définitives)
- 28 demandes de permis de construire pour pompes à chaleur (PAC)
- 58 demandes d'autorisations pour pose de panneaux photovoltaïques
- 1 autorisation de remplacement d'installations de chauffage à gaz (GPL)
- 5 oppositions sur demande de permis de construire
- 2 permis de conformité petite construction sans architecte
- 6 permis de conformité avec architecte

Le service technique est composé de 3 personnes pour 2.4 EPT. Le volume de traitement des procédures liées aux demandes de sanction est resté élevé en 2022. La révision du Plan d'aménagement local (PAL) influe sur la marche du service. Nonobstant, les tâches comme les contrôles de conformité ont pu être assurés, non sans quelques difficultés en raison du manque de ressources internes. A noter que les conclusions de l'étude-test du pôle de gare ont été livrées en juillet 2022, à la totale satisfaction des propriétaires du secteur.

La 3^e et dernière étape du PAL qui consiste à la formalisation sous la forme de règlementations et de cartes par zones d'affectation a été mise en route à fin 2022 avec l'aide d'un nouveau mandataire (le

bureau Dolci à Yverdon). A l'heure de la rédaction de ces lignes, le planning devrait être tenu. Une validation du PAL par le Conseil général est prévue pour le mois de février 2024.

La ComPAL a siégé à trois reprises en 2022. Elle a pu apprécier l'avancement des travaux de l'étude-test du pôle de gare. A noter que deux représentants de la ComPAL ont participé aux travaux du collège traitant des mandats d'études parallèles lancés dans ce processus. La ComPAL a également validé la demande de crédit d'étude pour la 3^e phase de la révision du PAL (formalisation).

La commission d'urbanisme (ComURBA) a siégé à neuf reprises en 2022. Elle a été consultée sur les nombreuses demandes de sanctions.

Agglomération (79070)

La Région Neuchâtel Littoral (RNL) a été saisie à 8 reprises pour traiter des dossiers à l'échelle régionale en lien avec les transports publics, l'aménagement du territoire, les équipements, les sports, la culture, les loisirs, le tourisme et les Accords de positionnement stratégiques (APS).

L'association Objectif :ne (anciennement : Le RUN) a consolidé sa stratégie de communication auprès des institutions politiques et du grand public. Elle a permis une réelle avancée dans les travaux en lien avec la mise en œuvre des mesures APS et les relations avec le Conseil d'Etat.

7.9 Finances et bâtiments

Finances

Le service Finances a repris la gestion des immeubles du patrimoine financier au 1^{er} janvier 2022. Deux rénovations, une partielle et une complète, d'appartements l'ont occupé d'un point de vue technique. Les décomptes de charges ont pu être établis comme à l'accoutumée à l'automne 2022 et la reprise s'est globalement bien déroulée.

Une étude CECB Plus a été menée sur les bâtiments du patrimoine financier en 2022. Globalement, des travaux importants et nécessaires, mais non-urgents, devront être entrepris ces prochaines années en vue de l'assainissement de pratiquement tous les bâtiments. La création d'un fonds d'entretien du patrimoine financier prend donc tout son sens.

Malgré le montant des investissements sur l'année 2022, le service Finances a réussi à gérer au mieux les liquidités sur l'année pour au final baisser légèrement la dette communale.

Bâtiments

L'entretien des divers bâtiments est comptabilisé dans diverses rubriques (p.ex. écoles, Espace Perrier, patrimoine financier, etc.) et dans la récapitulation par nature. Les dépenses concernent l'entretien courant et les réparations nécessaires pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité des usagers.

Globalement, il est signalé une maîtrise des dépenses d'entretien des bâtiments / immeubles (nature 31440) qui se chiffrent à 272'861.41 francs aux comptes (contre 293'000 francs au budget).

La statistique des locations des salles de l'Espace Perrier se présente comme suit

Occupation de la salle La Tène

	Gratuit	ASL	Ordinaire	Total
Occupation effective	55	3	21	79
Occupation prévue	55	3	24	82

Occupation des salles du 1er étage

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Total	Gratuit	ASL*	Ordinaire
Cité Martini	39	68	18	59	14	3	38	239	4	235	
Epagnier	45	48	14	1	38	0	38	184	2	39	18
Marin	46	55	23	18	40	0	38	220	24	167	29
Montmirail	7	48	22	39	0	0	38	154	4	132	18
Thielle	11	12	9	10	2	1	38	83	20	39	24
Wavre	15	50	41	49	1	0	38	194	20	154	20
*ASL, y compris les locations annuelles (forfait semestriel)											

Les occupations annuelles ont été calculées sur 39 semaines (excl. vacances scolaires). De plus, il sied de prendre en compte que l'Espace Perrier est fermé durant 5 semaines en été, pour son entretien annuel, ce qui prive de toute possibilité de location durant cette période.

8 Conclusion

Les comptes 2022 sont excellents malgré la baisse du coefficient fiscal. Ce bon résultat nous a permis de compenser une perte au bilan pour la réévaluation du collège des Tertres au lieu de prélever dans la réserve de retraitement du patrimoine administratif pour la garder pour des moments plus difficiles à l'avenir. Ces comptes montrent un bénéfice permettant de continuer de reconstituer une partie de notre fortune. Les effets de COVID-19 prévus ne se sont pas fait sentir au niveau des charges sociales et des revenus fiscaux, ce qui a permis d'avoir un excellent résultat. Nous arrivons à offrir des prestations supplémentaires à notre population comme les subventions pour les abonnements de transports publics ouvertes à toute la population tout en restant dans une situation financière saine et laissant de beaux espoirs pour l'avenir.

Pour les arguments évoqués ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et d'accepter les comptes 2022 qui vous sont présentés.

Veuillez agréer, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 15 mai 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 2

Rapport fiduciaire

Commune de La Tène

La Tène

Rapport de l'organe de révision 01.01.2022 - 31.12.2022

- bilan
- compte de résultat
- compte des investissements
- tableau des flux de trésorerie
- annexe aux comptes annuels

Rue Ernst Schuler 5 | 2500 Biel-Bienne 3
Tél. 032 328 89 10 | Fax 032 328 89 19

Av. Léopold-Robert 36 | 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 91 30 | Fax 032 910 91 39

info@fhs-soresa.ch | www.fhs-soresa.ch

Expert-réviseur ASR | Revisionsexperte RAB-Nr. 502 799

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION sur les comptes annuels 2022 au Conseil général de la Commune politique de La Tène

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune politique de La Tène, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune politique de La Tène, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal et/ou avec le service des finances, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons de proposer au Conseil communal d'approuver les comptes annuels.

fiduciaire soresa sa



xavier durini
expert-réviseur agréé
réviseur responsable



olivier naegeli
expert-réviseur agréé

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 2023



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 3

Bilan

1. Bilan condensé
2. Bilan détaillé



Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	69'112'469.11	68'647'030.96
10	Patrimoine financier	15'854'375.21	17'992'033.38
100	Disponibilités et placements à court terme	2'822'698.62	4'599'127.61
101	Créances	3'546'365.90	4'177'736.82
104	Actifs de régularisation	1'687'273.52	1'456'571.24
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	30'643.08	5'804.62
107	Placements financiers	60'826.00	57'385.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	7'706'568.09	7'695'408.09
14	Patrimoine administratif	53'258'093.90	50'654'997.58
140	Immobilisations corporelles du PA	51'708'492.47	49'189'894.57
142	Immobilisations incorporelles	492'325.43	420'766.01
144	Prêts	7'000.00	8'000.00
145	Participations, capital social	1'024'076.00	1'008'537.00
146	Subventions d'investissement	26'200.00	27'800.00
2	PASSIF	-69'112'469.11	-68'647'030.96
20	Capitaux de tiers	-28'512'460.07	-28'672'020.08
200	Engagements courants	-2'567'352.01	-1'601'338.12
201	Engagements financiers à court terme	-4'500'000.00	-6'200'000.00
204	Passifs de régularisation	-1'529'877.21	-1'452'277.66
205	Provisions à court terme	-80'325.85	-83'499.30
206	Engagements financiers à long terme	-19'657'000.00	-19'157'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux, capitaux de tiers	-177'905.00	-177'905.00
29	Capitaux propres	-40'600'009.04	-39'975'010.88
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-4'157'219.50	-3'932'918.64
291	Fonds	-6'350'882.65	-6'171'885.65
294	Réserve de politique budgétaire	-4'777'334.71	-4'777'334.71
295	Réserve liée au retraitement	-8'590'613.16	-9'124'665.22
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-3'584'971.95	-3'584'971.95
299	Excédent/découvert du bilan	-13'138'987.07	-12'383'234.71



Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1	ACTIF	68'647'030.96	80'668'318.41	-80'202'880.26	69'112'469.11
10	Patrimoine financier	17'992'033.38	76'048'049.14	-78'185'707.31	15'854'375.21
100	Disponibilités et placements à court terme	4'599'127.61	35'291'779.19	-37'068'208.18	2'822'698.62
1000	Liquidités	6'603.85	182'080.30	-182'498.65	6'185.50
1000000	Caisse administration	5'439.65	-241.90	0.00	5'197.75
1000001	Caisse camping	500.00	165'115.15	-165'615.15	0.00
1000002	Caisse Troglo	664.20	12'690.00	-12'366.45	987.75
1000099	Dépenses/recettes de caisse à ventiler	0.00	4'517.05	-4'517.05	0.00
1001	La Poste	288'051.62	2'268'609.81	-2'458'961.63	97'699.80
1001000	CCP 20-751-9	255'597.66	2'250'411.31	-2'419'790.68	86'218.29
1001001	CCP 17-252146-4 camping	32'453.96	18'198.50	-39'170.95	11'481.51
1002	Banque	4'304'472.14	32'601'598.73	-34'187'257.55	2'718'813.32
1002000	BCN L0015.20.06	4'060'161.13	32'458'550.03	-33'904'160.84	2'614'550.32
1002001	BCN C0307.08.39 camping	113'443.06	118'048.70	-231'491.76	0.00
1002002	BCN E3523.29.11 représentation	2'785.05	20'000.00	-11'384.95	11'400.10
1002020	BCN 1024.03.88.1 fonds scolaire	128'082.90	5'000.00	-40'220.00	92'862.90
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	239'490.35	-239'490.35	0.00
1004000	Camping, encaissements cartes de crédit	0.00	136'270.20	-136'270.20	0.00
1004001	Admin, encaiss. cartes de crédit	0.00	103'220.15	-103'220.15	0.00
101	Créances	4'177'736.82	37'470'921.06	-38'102'291.98	3'546'365.90
1010	Créances sur prestations en faveur de tiers	1'574'204.83	6'718'843.87	-6'855'056.74	1'437'991.96
1010000	Déb. eau, EU	394'272.90	2'462'263.57	-2'393'006.78	463'529.69
1010001	Déb. déchets	46'025.25	431'087.15	-436'228.74	40'883.66
1010002	Déb. taxes chiens (année en cours)	800.00	29'350.00	-29'850.00	300.00
1010003	Déb. impôt foncier	177'802.70	522'506.45	-619'257.85	81'051.30
1010004	Déb. La Tène, port	0.00	69'478.60	-69'478.60	0.00
1010005	Déb. La Tène, camping	2'383.15	426'430.65	-426'432.90	2'380.90
1010006	Déb. La Tène, chalets	1'059.70	191'755.10	-184'887.60	7'927.20
1010007	Déb. La Tène, bateaux place à terre	0.00	6'050.00	-5'830.00	220.00
1010008	Déb. La Ramée, port	0.00	12'727.10	-12'727.10	0.00
1010009	Déb. loyers	-16'090.55	384'574.65	-378'919.65	-10'435.55
1010011	Déb. factures diverses	945'501.50	2'095'355.25	-2'171'266.65	869'590.10
1010012	Déb. taxes drainage/remaniement	0.00	6'825.85	-6'825.85	0.00
1010014	Débiteurs manuels	38'221.10	80'439.50	-105'305.80	13'354.80
1010098	Déb. montant à restituer	-1'037.45	0.00	-5'543.95	-6'581.40
1010099	Rectification de la valeur des créances prestations de tiers	-14'733.47	0.00	-9'495.27	-24'228.74
1011	Comptes courants avec des tiers	2'274.61	14'613'966.64	-14'611'630.77	4'610.48
1011001	Impôt anticipé à récupérer	2'274.61	2'257.05	0.00	4'531.66
1011003	Part SIPP PM ISIS	0.00	14'427'811.49	-14'427'811.49	0.00
1011006	c/c Part Impôt foncier PP	0.00	183'898.10	-183'819.28	78.82
1012	Créances fiscales	2'594'866.55	16'004'362.72	-16'500'900.83	2'098'328.44
1012100	Débiteurs impôts personnes physiques	3'125'601.10	12'376'967.11	-12'714'258.22	2'788'309.99
1012199	Rectification de la valeur des créances des impôts PP	-175'030.00	0.00	-14'575.08	-189'605.08
1012200	Déb. PM année en cours	-87'472.09	1'671'540.67	-1'773'900.92	-189'832.34
1012300	Déb. impôt à la source	29'928.47	160'569.65	-164'136.88	26'361.24
1012399	Rectification de la valeur des créances des impôts ISIS	-1'500.00	0.00	-2'717.80	-4'217.80
1012500	Déb. impôt foncier	0.00	200'360.85	-183'898.10	16'462.75
1012600	Déb. IPM fonds population /emplois	-296'660.93	1'594'924.44	-1'647'413.83	-349'150.32
1013	Acomptes à des tiers	0.00	15'935.50	-15'935.00	0.50
1013002	Retenues avances salaires	0.00	15'935.50	-15'935.00	0.50
1017	Comptes d'attentes	-5'000.01	67'004.00	-67'504.00	-5'500.01
1017000	Refacturation	-0.01	56'504.00	-56'504.00	-0.01
1017002	Espace Perrier, cautions	-5'000.00	10'500.00	-11'000.00	-5'500.00
1019	Autres créances	11'390.84	50'808.33	-51'264.64	10'934.53
1019203	TVA camping	0.00	0.03	-0.03	0.00
1019205	TVA eau	0.00	-1'055.90	1'055.90	0.00
1019207	TVA EU	0.00	0.15	-0.15	0.00
1019211	TVA déchets	0.00	-2'683.34	2'683.34	0.00
1019290	TVA Décomptée à recevoir	11'390.84	54'547.39	-55'003.70	10'934.53
104	Actifs de régularisation	1'456'571.24	3'114'817.49	-2'884'115.21	1'687'273.52
1049	Autres actifs de régularisation, compte de résultats	1'456'571.24	3'114'817.49	-2'884'115.21	1'687'273.52



Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1049097	Revenus à percevoir	1'299'166.54	1'414'235.82	-1'292'739.86	1'420'662.50
1049098	Charges payées d'avance	17'850.00	55'070.55	-18'456.55	54'464.00
1049099	Fonds de répartition PM	139'554.70	1'645'511.12	-1'572'918.80	212'147.02
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	5'804.62	155'832.40	-130'993.94	30'643.08
1060	Articles de commerce	3'916.87	4'730.40	-3'607.71	5'039.56
1060001	Vin	3'916.87	4'730.40	-3'607.71	5'039.56
1068	Avances et acomptes versés	1'887.75	151'102.00	-127'386.23	25'603.52
1068000	Charges locataires - Stock chauffage	2'500.80	25'745.25	-11'811.20	16'434.85
1068001	Charges locataires - Frais de chauffage	0.00	19'919.45	-13'300.25	6'619.20
1068002	Charges locataires - Electricité	560.00	4'071.65	-1'937.25	2'694.40
1068003	Charges locataires - Frais accessoires	157.35	3'355.90	-3'513.25	0.00
1068004	Charges locataires - Conciergerie	0.00	11'815.65	-7'953.15	3'862.50
1068005	Charges locataires - eau	0.00	12'132.35	-6'618.65	5'513.70
1068006	Charges locataires - déchets	0.00	3'076.00	-2'307.20	768.80
1068008	Provisions locataires	0.00	0.00	-8'000.00	-8'000.00
1068009	Charges locataires - Décompte de charges	-1'330.40	70'985.75	-71'945.28	-2'289.93
107	Placements financiers	57'385.00	3'539.00	-98.00	60'826.00
1070	Actions et parts sociales	57'385.00	3'539.00	-98.00	60'826.00
1070001	Actions sucrerie Frauenfeld	759.00	0.00	-98.00	661.00
1070002	Parts sociales Landi Cornaux	56'626.00	3'539.00	0.00	60'165.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	7'695'408.09	11'160.00	0.00	7'706'568.09
1080	Terrains PF	3'452'220.00	0.00	0.00	3'452'220.00
1080005	Terrains agricoles du PF	51'700.00	0.00	0.00	51'700.00
1080006	Terrains du PF en DDP	2'610'860.00	0.00	0.00	2'610'860.00
1080007	Autres terrains du PF	789'660.00	0.00	0.00	789'660.00
1084	Bâtiments PF	4'243'188.09	11'160.00	0.00	4'254'348.09
1084015	Immeubles du patrimoine financier	1'884'803.83	11'160.00	0.00	1'895'963.83
1084020	Camping	2'358'384.26	0.00	0.00	2'358'384.26
14	Patrimoine administratif	50'654'997.58	4'620'269.27	-2'017'172.95	53'258'093.90
140	Immobilisations corporelles du PA	49'189'894.57	4'436'930.85	-1'918'332.95	51'708'492.47
1400	Terrains PA non bâtis	932'363.25	66'484.00	-19'830.00	979'017.25
1400006	Terrains PA non bâtis	720'859.90	0.00	0.00	720'859.90
1400007	Terrains et places de jeux/loisirs/sports	80'440.20	66'484.00	-6'730.00	140'194.20
1400010	Aménagements/entretien des terrains	131'063.15	0.00	-13'100.00	117'963.15
1401	Routes / voies de communication	7'291'575.14	39'285.00	-372'850.00	6'958'010.14
1401020	Routes communales et autres voies de communications	7'291'575.14	39'285.00	-372'850.00	6'958'010.14
1403	Autres ouvrages de génie civil	7'211'084.10	79'373.92	-438'613.95	6'851'844.07
1403125	Conduites et réseau d'eau potable	3'215'319.73	79'373.92	-164'970.00	3'129'723.65
1403126	Réservoir	124'016.00	0.00	-27'450.00	96'566.00
1403127	Station de pompage eau potable	2'187.30	0.00	-2'186.30	1.00
1403210	Conduites et réseau eaux usées	723'579.47	0.00	-62'367.65	661'211.82
1403211	Station de pompage eaux usées	139'007.85	0.00	-27'850.00	111'157.85
1403230	Conduites et réseau eaux claires	2'944'226.85	0.00	-152'450.00	2'791'776.85
1403231	Drainages	62'746.90	0.00	-1'340.00	61'406.90
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	32'871'045.29	4'098'412.53	-1'019'390.00	35'950'067.82
1404001	Bât. A.-Bachelin 4	3'110'737.02	82'156.74	-99'890.00	3'093'003.76
1404015	Vieux collège	2'083'234.87	0.00	-71'250.00	2'011'984.87
1404023	Collège des Tertres	3'354'911.19	4'008'178.29	-120'000.00	7'243'089.48
1404029	Collège Billeter	6'497'712.05	0.00	-222'340.00	6'275'372.05
1404046	Collège de Wavre	2'474'208.00	0.00	-93'530.00	2'380'678.00
1404059	CSUM	8'448'010.25	0.00	-200'210.00	8'247'800.25
1404064	Espace Perrier	4'685'884.25	0.00	-149'760.00	4'536'124.25
1404073	Bâtiment du Troglo	346'278.40	8'077.50	-5'480.00	348'875.90
1404083	Louis-de-Meuron 8, bâtiment TP	1'744'073.71	0.00	-50'030.00	1'694'043.71
1404093	Autres terrains bâti/bâtiments du PA	125'995.55	0.00	-6'900.00	119'095.55
1405	Forêts	69'500.00	0.00	0.00	69'500.00
1405000	Forêts communales	69'500.00	0.00	0.00	69'500.00
1406	Biens mobiliers PA	814'326.79	153'375.40	-67'649.00	900'053.19
1406002	Oeuvres d'art	171'850.00	0.00	0.00	171'850.00
1406007	Concierges - Fiat Doblo	1.00	0.00	0.00	1.00
1406008	Véhicules et matériel	334'225.43	17'000.50	-33'570.00	317'655.93



Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1406010	Tente pour manifestations	1.00	0.00	0.00	1.00
1406011	Signalisation	76'479.95	0.00	-7'590.00	68'889.95
1406012	Horodateurs	61'450.70	0.00	-7'670.00	53'780.70
1406013	Station VLS	13'640.55	0.00	-1'760.00	11'880.55
1406015	Eclairage public	44'195.00	0.00	-2'949.00	41'246.00
1406016	Mobilier urbain	41'017.55	136'374.90	-2'050.00	175'342.45
1406017	Véhicules et matériel sécurité	23'487.95	0.00	-5'210.00	18'277.95
1406100	Mobilier et équipement de l'eau potable	47'977.66	0.00	-6'850.00	41'127.66
142	Immobilisations incorporelles	420'766.01	168'799.42	-97'240.00	492'325.43
1429	Autres immobilisations incorporelles	420'766.01	168'799.42	-97'240.00	492'325.43
1429001	Plan d'aménagement	271'766.36	45'449.72	-54'870.00	262'346.08
1429002	Etudes bâtiments	112'061.95	0.00	-28'010.00	84'051.95
1429003	Mise en place d'une GED	25'812.20	0.00	-10'320.00	15'492.20
1429004	Autres études	11'123.50	123'349.70	-4'040.00	130'433.20
1429100	Etudes eau potable	1.00	0.00	0.00	1.00
1429200	Etudes eaux usées	1.00	0.00	0.00	1.00
144	Prêts	8'000.00	-1'000.00	0.00	7'000.00
1446	Prêts aux organisations privées à but non lucratif	8'000.00	-1'000.00	0.00	7'000.00
1446000	Prêts aux organisations privées à but non lucratif	8'000.00	-1'000.00	0.00	7'000.00
145	Participations, capital social	1'008'537.00	15'539.00	0.00	1'024'076.00
1454	Participations aux entreprises publiques	1'008'537.00	15'539.00	0.00	1'024'076.00
1454000	Actions Groupe E SA	137'036.00	19'549.00	0.00	156'585.00
1454001	Actions Viteos	9'352.00	408.00	0.00	9'760.00
1454002	Actions BLS	1'222.00	0.00	0.00	1'222.00
1454003	Actions VADEC	188'920.00	-16'590.00	0.00	172'330.00
1454004	Actions TransN	265'568.00	1'208.00	0.00	266'776.00
1454005	Actions SI Théâtre du Passage SA	382'848.00	10'732.00	0.00	393'580.00
1454006	Parts Service suisse Bibliothèques	1'360.00	8.00	0.00	1'368.00
1454007	Actions LNM SA	1'567.00	219.00	0.00	1'786.00
1454008	Actions SI Patinoire du Littoral	20'664.00	5.00	0.00	20'669.00
146	Subventions d'investissement	27'800.00	0.00	-1'600.00	26'200.00
1462	Subv. d'invest. aux communes et aux syndicats	27'800.00	0.00	-1'600.00	26'200.00
1462000	Temple de Cornaux	27'800.00	0.00	-1'600.00	26'200.00
2	PASSIF	-68'647'030.96	52'687'797.23	-53'153'235.38	-69'112'469.11
20	Capitaux de tiers	-28'672'020.08	46'308'179.84	-46'148'619.83	-28'512'460.07
200	Engagements courants	-1'601'338.12	35'529'313.44	-36'495'327.33	-2'567'352.01
2000	Engagem. courants sur livraisons et prestations de tiers	-1'433'583.41	34'000'293.58	-35'002'051.08	-2'435'340.91
2000000	Fournisseurs	-1'433'583.41	31'175'910.73	-32'147'789.63	-2'405'462.31
2000001	Salaires à payer	0.00	2'823'474.05	-2'823'474.05	0.00
2000099	Fournisseurs manuels	0.00	908.80	-30'787.40	-29'878.60
2001	Comptes courants avec des tiers	-133'329.06	1'083'301.36	-1'038'684.90	-88'712.60
2001001	Régie Jouval	-401.86	401.86	0.00	0.00
2001002	Fonds scolaire exploitation	-128'082.90	40'520.00	-5'000.00	-92'562.90
2001101	Cpte courant CCNC - AVS, AC, AI, APG	0.00	370'460.25	-363'225.60	7'234.65
2001102	Cpte courant SUVA - assurance accidents	0.00	31'159.55	-27'583.30	3'576.25
2001103	Cpte courant GMA - assurance accidents LAA	662.45	24'656.85	-25'304.40	14.90
2001104	Cpte courant GMA - assurance accidents compl.	0.00	967.65	-966.60	1.05
2001105	Cpte courant GMA - assurance maladie IJM	0.00	48'167.60	-48'168.40	-0.80
2001106	Cpte courant Prévoyance.ne - LPP	0.00	497'686.00	-497'686.00	0.00
2001110	Cpte courant CCNC ALFA employés	0.00	48'303.00	-55'273.75	-6'970.75
2001111	Compte-courant retenues diverses	-5'506.75	20'978.60	-15'476.85	-5.00
2002	Impôts	-12'758.60	164'406.56	-168'121.41	-16'473.45
2002203	TVA, camping	0.00	41.19	-41.19	0.00
2002205	TVA, eau	0.00	-0.10	0.10	0.00
2002207	TVA, protection des eaux	0.00	-260.79	260.79	0.00
2002211	TVA, déchets	0.00	8'278.51	-8'278.51	0.00
2002290	TVA décomptée à verser	-12'758.60	156'347.75	-160'062.60	-16'473.45
2003	Acomptes reçus de tiers	-15'880.00	43'244.00	-45'679.00	-18'315.00
2003005	Acomptes de charges locations	-130.00	31'244.00	-45'679.00	-14'565.00
2003009	Acomptes reçus	-15'750.00	12'000.00	0.00	-3'750.00
2005	Comptes courants internes	-5'787.05	198.00	-2'921.00	-8'510.05



Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
2005000	Cagnottes du personnel	-4'787.05	198.00	-2'621.00	-7'210.05
2005003	Camping garantie P.G.	-1'000.00	0.00	-300.00	-1'300.00
2007	Comptes d'attente	0.00	237'869.94	-237'869.94	0.00
2007000	Compte de passage écritures	0.00	237'869.94	-237'869.94	0.00
201	Engagements financiers à court terme	-6'200'000.00	6'200'000.00	-4'500'000.00	-4'500'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-6'200'000.00	6'200'000.00	-4'500'000.00	-4'500'000.00
2010200	Engagements à court terme envers des banques ou institutions	-6'200'000.00	6'200'000.00	-4'500'000.00	-4'500'000.00
204	Passifs de régularisation	-1'452'277.66	1'570'552.95	-1'648'152.50	-1'529'877.21
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	-1'452'277.66	1'570'552.95	-1'648'152.50	-1'529'877.21
2049000	Charges à payer	-1'452'277.66	1'570'552.95	-1'648'152.50	-1'529'877.21
205	Provisions à court terme	-83'499.30	8'313.45	-5'140.00	-80'325.85
2050	Prov. court terme prestations suppl. du personnel	-68'499.30	1'113.45	0.00	-67'385.85
2050001	Provision vacances et heures suppl. collab. admin.	-68'499.30	1'113.45	0.00	-67'385.85
2055	Provisions à court terme pour autre activité d'exploitation	-15'000.00	7'200.00	-5'140.00	-12'940.00
2055000	Provisions à court terme pour autre activité d'exploitation	-15'000.00	7'200.00	-5'140.00	-12'940.00
206	Engagements financiers à long terme	-19'157'000.00	3'000'000.00	-3'500'000.00	-19'657'000.00
2063	Emprunts	-19'157'000.00	3'000'000.00	-3'500'000.00	-19'657'000.00
2063003	BCGE 2011/2026, 2.46%, 6'5000'000.--	-6'500'000.00	0.00	0.00	-6'500'000.00
2063007	SUVA 2013/2023, 1.63%, 3'000'000.--	-3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	0.00
2063009	PostFinance 2015/2025, 0.46%, 4'657'000.--	-4'657'000.00	0.00	0.00	-4'657'000.00
2063011	BCN 2018/2024 0.75% 3'000'000	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063012	BCGE 2021/2030, 0.405%, 2'000'000.--	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063013	BCGE 2022/2029, 1.96%, 1'500'000	0.00	0.00	-1'500'000.00	-1'500'000.00
2063014	BCGE 2022/2027, 1.585%, 2'000'000	0.00	0.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux, capitaux de tiers	-177'905.00	0.00	0.00	-177'905.00
2091	Engagements enregistrés comme capitaux de tiers	-177'905.00	0.00	0.00	-177'905.00
2091000	Réserve contribution remplac. abris PCi	-177'905.00	0.00	0.00	-177'905.00
29	Capitaux propres	-39'975'010.88	6'379'617.39	-7'004'615.55	-40'600'009.04
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-3'932'918.64	149'252.03	-373'552.89	-4'157'219.50
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-3'932'918.64	149'252.03	-373'552.89	-4'157'219.50
2900100	Financement spécial, approvisionnement en eau	-1'311'487.87	0.00	-103'498.64	-1'414'986.51
2900200	Financement spécial, évacuation et traitement des eaux	-1'559'653.59	0.00	-270'054.25	-1'829'707.84
2900300	Financement spécial, élimination des déchets ménages	-272'526.05	17'746.00	0.00	-254'780.05
2900400	Financement spécial, élimination des déchets entreprises	11'186.75	3'671.28	0.00	14'858.03
2900700	Financement spécial, ports	-772'139.80	116'751.79	0.00	-655'388.01
2900900	Financement spécial, ouvrages améliorations foncières (drainages)	-28'298.08	11'082.96	0.00	-17'215.12
291	Fonds	-6'171'885.65	5'696'311.15	-5'875'308.15	-6'350'882.65
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-6'171'885.65	5'696'311.15	-5'875'308.15	-6'350'882.65
2910000	Réserve contrib. remplac. places de parc	-101'746.40	0.00	0.00	-101'746.40
2910002	Réserve chemin de remaniement	-55'114.85	55'114.85	0.00	0.00
2910100	Fonds forestier	-61'181.00	0.00	-321.00	-61'502.00
2910001	Réserve taxe d'équipement et de raccordement	-5'580'811.30	5'581'251.30	-440.00	0.00
2910301	Fonds des routes	0.00	33'401.50	-2'845'520.55	-2'812'119.05
2910302	Fonds d'approvisionnement en eau	0.00	19'843.20	-1'116'162.25	-1'096'319.05
2910303	Fonds d'évacuation des eaux usées et claires	0.00	0.00	-1'674'243.35	-1'674'243.35
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-373'032.10	6'700.30	-238'621.00	-604'952.80
294	Réserve de politique budgétaire	-4'777'334.71	0.00	0.00	-4'777'334.71
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'777'334.71	0.00	0.00	-4'777'334.71
2940000	Réserve de politique conjoncturelle	-4'777'334.71	0.00	0.00	-4'777'334.71
295	Réserve liée au retraitement	-9'124'665.22	534'054.21	-2.15	-8'590'613.16
2950	Compte général	-9'124'665.22	534'054.21	-2.15	-8'590'613.16
2950010	Réserve liée au retraitement du patrimoine administrati	-9'124'663.16	534'050.00	0.00	-8'590'613.16
2950090	Arrondi facturation	-2.06	4.21	-2.15	0.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-3'584'971.95	0.00	0.00	-3'584'971.95



Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
2960	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-3'584'971.95	0.00	0.00	-3'584'971.95
2960000	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-3'584'971.95	0.00	0.00	-3'584'971.95
299	Excédent/découvert du bilan	-12'383'234.71	0.00	-755'752.36	-13'138'987.07
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-12'383'234.71	0.00	-755'752.36	-13'138'987.07
2999000	Fortune nette	-12'383'234.71	0.00	-755'752.36	-13'138'987.07



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 4

Compte de résultats

1. Compte de résultats à 3 niveaux (nature à 2 positions)
2. Compte de résultats par fonctionnelle et nature commenté
3. Compte de résultats par nature



Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Charges d'exploitation	24'886'490.26	24'411'152	475'338	23'845'295.92	1'041'194
30 Charges de personnel	3'297'715.35	3'485'720	-188'005	3'444'666.00	-146'951
31 Biens, services et charges d'expl.	3'273'293.03	3'252'240	21'053	2'932'476.32	340'817
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'678'876.95	1'987'670	691'207	1'968'136.15	710'741
35 Attributions aux fonds et financements spé..	609'994.59	535'390	74'605	494'601.58	115'393
36 Charges de transfert	13'443'219.69	13'692'662	-249'442	13'387'794.30	55'425
37 Subventions redistribuées	520'145.50	490'000	30'146	448'719.60	71'426
39 Imputations internes	1'063'245.15	967'470	95'775	1'168'901.97	-105'657
Revenus d'exploitation	-24'274'512.66	-23'110'808	-1'163'705	-23'490'587.44	-783'925
40 Revenus fiscaux	-16'660'827.50	-15'922'500	-738'328	-16'298'506.00	-362'322
42 Taxes	-4'355'981.04	-3'948'140	-407'841	-3'957'830.93	-398'150
43 Revenus divers	-1'238.85	-1'100	-139	-12'780.35	11'542
45 Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-206'696.73	-223'481	16'784	-190'515.61	-16'181
46 Revenus de transfert	-1'466'377.89	-1'558'117	91'739	-1'413'332.98	-53'045
47 Subventions à redistribuer	-520'145.50	-490'000	-30'146	-448'719.60	-71'426
49 Imputations internes	-1'063'245.15	-967'470	-95'775	-1'168'901.97	105'657
Résultat des activités d'exploitation	611'977.60	1'300'344	-688'366	354'708.48	257'269
34 Charges financières	618'364.56	604'795	13'570	579'439.05	38'926
44 Revenus financiers	-1'505'289.22	-1'514'251	8'962	-1'545'730.52	40'441
Résultat provenant de financements	-886'924.66	-909'456	22'531	-966'291.47	79'367
Résultat opérationnel	-274'947.06	390'888	-665'835	-611'582.99	336'636
38 Charges extraordinaires	53'244.70	0	53'245	90'821.00	-37'576
48 Revenus extraordinaires	-534'050.00	-534'050	0	-545'825.50	11'776
Résultat extraordinaire	-480'805.30	-534'050	53'245	-455'004.50	-25'801
Total du compte de résultats	-755'752.36	-143'162	-612'590	-1'066'587.49	310'835

1**01100 Conseil général**

Regroupement des activités du Conseil général et des commissions.

- 30000 Jetons de présence des membres du Conseil communal et des commissions, selon l'arrêté du Conseil général du 30 avril 2014.
- 31020 Participation à la brochure Easyvote et publications des arrêtés du Conseil général dans la FO
- 31051 Repas et autres frais de bouche du CG et des commissions. Les frais 2021 ont été impactés par les restrictions liées au COVID.
- 31100 Meubles pour l'équipement de la salle des commissions.
- 31320 Audit annuel des comptes communaux selon la procédure dite « Ordinaire ».
- 36360 Subvention au parlement des jeunes.
- 49300 Commentaire valable pour toute les rubriques 49300 du chapitre « Administration générale ». Imputation sur les domaines autofinancés par des taxes causales, des frais d'administration générale et de direction de ces domaines (ex. frais du Conseil communal et général, frais informatiques, de locaux administratifs, de gestion financière, etc.), qui sont regroupés sous le chapitre « 0. Administration générale ».

01200 Conseil communal

- 30000 Selon arrêté du Conseil général du 30 avril 2014 :
- Honoraires du Conseil communal (CC), président 10'000 francs, secrétaire 9'000 francs, autres 8'000 francs.
 - Jetons de présence du CC à 100 francs/séance
 - Vacations à (45 francs/heure).
- 30500 à 30592, Cf. les commentaires de la fonction 02100, Service financier.
- 30592 Assujettissement des conseillers communaux remplissant les conditions à la caisse de pension de la fonction publique.
- 31051 Frais de réception du CC et frais de bouche du CC.
- 31332 Les coûts informatiques refacturés par le SIEN sont répartis en fonction du nombre de postes informatiques dans chaque fonctionnelle, ainsi qu'entre le support offert par le SIEN (31332) et le coût des licences des logiciels (31580, majoritairement facturés par le SIEN).
- 31340 Commentaire valable pour toutes les rubriques 31340 (PA) /34394 (PF). Le total des primes d'assurances payées est inférieur de 5'310 francs par rapport au budget. Les assurances sont réparties ainsi :
- L'assurance incendie (ECAP) est imputée dans les bâtiments concernés,
 - Les assurances des véhicules dans la fonctionnelle concernées (essentiellement les routes),
 - Les assurances de choses sont réparties dans les bâtiments en proportion des valeurs ECAP concernant leur partie immobilière. Le solde a été réparti en fonction de la masse salariale,
 - L'assurance responsabilité civile est répartie en fonction de la masse salariale.
- 31580 Voir commentaire sous 31332
- 42600 Reversement de jetons de présence d'organismes/associations ou syndicats intercommunaux dans lesquels siègent les conseillers communaux de la Tène (ACN, COMUL, EOREN, SIC, SSREDL, ...).



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Administration Générale		1'581'990.23	1'563'030	18'960	1'708'881.41	-126'891
Charges		2'049'168.93	1'969'450	79'719	2'127'128.85	-77'960
Revenus		-467'178.70	-406'420	-60'759	-418'247.44	-48'931
01	Législatif et exécutif	280'512.25	270'230	10'282	274'826.10	5'686
Charges		326'536.25	308'290	18'246	317'105.70	9'431
Revenus		-46'024.00	-38'060	-7'964	-42'279.60	-3'744
01100	Conseil général	43'973.58	44'480	-506	41'760.20	2'213
30	Charges de personnel	23'640.00	20'000	3'640	25'640.00	-2'000
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	23'640.00	20'000	3'640	25'640.00	-2'000
31	Biens, services et charges d'expl.	25'023.58	29'100	-4'076	20'770.20	4'253
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	0	0	122.90	-123
31020	Imprimés, publications	4'220.30	3'500	720	4'464.35	-244
31051	Frais de réception	5'208.33	9'500	-4'292	1'456.20	3'752
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	2'455.55	0	2'456	0.00	2'456
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	13'139.40	16'000	-2'861	14'711.80	-1'572
31530	Entretien de matériel informatique	0.00	0	0	14.95	-15
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	100	-100	0.00	0
36	Charges de transfert	500.00	0	500	0.00	500
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	500.00	0	500	0.00	500
49	Imputations internes	-5'190.00	-4'620	-570	-4'650.00	-540
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-5'190.00	-4'620	-570	-4'650.00	-540
01200	Conseil communal	236'538.67	225'750	10'789	233'065.90	3'473
30	Charges de personnel	241'044.35	230'560	10'484	246'301.30	-5'257
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	208'762.50	200'000	8'763	209'974.15	-1'212
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	12'440.25	12'940	-500	13'572.55	-1'132
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	14'183.40	11'730	2'453	15'949.80	-1'766
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	4'031.25	4'200	-169	4'350.65	-319
30591	Fonds de formation professionnel	167.75	170	-2	180.55	-13
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	345.65	360	-14	372.40	-27
30593	Fonds formation apprentis	1'113.55	1'160	-46	1'201.20	-88
30900	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0	700.00	-700
31	Biens, services et charges d'expl.	36'328.32	28'630	7'698	24'294.20	12'034
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	236.30	0	236	0.00	236
31051	Frais de réception	28'140.87	20'000	8'141	15'431.84	12'709
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	0	0	149.00	-149
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0	921.00	-921
31300	Prestations de services de tiers	1'570.00	1'800	-230	1'470.00	100
31332	Contrat de prestation informatique	1'891.95	1'910	-18	1'906.53	-15
31340	Primes d'assurances	1'755.60	1'760	-4	1'755.60	0
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	2'733.60	2'660	74	2'660.23	73
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	0.00	0	0	100.00	-100
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	0.00	0	0	100.00	-100
42	Taxes	-12'624.00	-10'000	-2'624	-11'709.60	-914
42600	Remboursements de tiers	-12'624.00	-10'000	-2'624	-11'709.60	-914
49	Imputations internes	-28'210.00	-23'440	-4'770	-25'920.00	-2'290
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-28'210.00	-23'440	-4'770	-25'920.00	-2'290
02	Services généraux	1'301'477.98	1'292'800	8'678	1'434'055.31	-132'577
Charges		1'722'632.68	1'661'160	61'473	1'810'023.15	-87'390
Revenus		-421'154.70	-368'360	-52'795	-375'967.84	-45'187

02100 Service financier

Les commentaires généraux ci-après s'applique à toutes les rubriques salariales 301 à 305.

Les traitements 2022 ont été basés sur les décisions du Conseil d'Etat valables pour la fonction publique neuchâteloise, soit 1) attribution d'un échelon à tous les collaborateurs qui ont au moins une année complète d'activité au 1^{er} janvier 2022. Renchérissement négatif de -0.5% entre 2021 et 2022.

Répartition du coût du personnel : la clé de répartition du coût du personnel est établie de la manière suivante : pour les secteurs voirie, camping et conciergerie, elle est basée sur les heures effectives réalisées durant l'année des derniers comptes bouclés (2021). Pour le reste du personnel, il a été colloquée en principe dans sa fonction principale. Une imputation reporte les montants de la charge de direction et d'administrative générale, la plus effective possible, sur les domaines autofinancés par des taxes causales (imputation sous 49300, sous les diverses fonctionnelles du chapitre « Administration générale »).

Quelques différences de répartition peuvent subsister, mais globalement la somme de traitements bruts versés est inférieure de 188'005 francs par rapport au budget, principalement en lien avec la baisse du personnel engagés au camping (mandat donné au TCS).

30100	Traitements bruts versés;
30400	Allocations complémentaires prévues par le statut de la fonction publique (100 francs/enfant).
30500	Cotisation AVS-AI-APG-AC de 6.4% des traitements bruts, à laquelle il faut ajouter 1.8% de la cotisation AVS-AI-APG-AC pour les frais administratifs;
30520	Cotisation à la caisse de pension CPCN de 14.45% du salaire coordonné, en baisse dès le 01.01.2022. Celle-ci se situait encore à 2021 16.25%.
30530	Cotisation LAA professionnel de 0.206% pour le personnel assuré au Groupe Mutuel (administration, etc.) et de 1.0056% pour le personnel obligatoirement assuré auprès de la SUVA (voirie, conciergerie).
30540	Cotisation ALFA à charge de l'employeur (2.1%).
30550	Cotisation APG maladie, à hauteur de 1% à charge de l'employeur.
30591	Cotisation au Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP ; 0.087%).
30592	Cotisation aux structures d'accueil (LAE; 0.18%).
30593	Cotisation au fond de formation des apprentis à raison de 0.58% de la masse salariale. Une subvention peut être demandée pour chaque apprenti formé, dont le montant dépend de la branche d'activité (voir rubrique 46311).
31300	Frais bancaires et de transactions de paiement par cartes, frais de poursuites engagés en vue d'obtenir le paiement des factures communales et des impôts communaux facturés par l'Etat. Cotisations. Une part des frais de poursuite est récupérée auprès des débiteurs lorsqu'ils sont saisissables et se trouve dans le compte 42600. Un décalage temporel important peut se produire entre le moment où les frais de poursuite sont engagés et ils sont récupérés.
31331	Versement au canton d'une indemnité pour la gestion de l'encaissement des impôts à raison de 20 francs par personnes physiques et 20 francs par personnes morales.
31800	Les factures communales ou d'impôt impayées au 31 décembre font l'objet d'une analyse, afin d'estimer les montants non-recouvrables et de corriger les postes au bilan. La variation de la correction d'une année à l'autre est enregistrée dans ce poste.
31811	Actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant, principalement l'impôt des personnes physiques (ci-après : PP), qui sont en constante augmentation depuis 2020 (134'965 en 2020, 187'590 en 2021)
34400	Idem 36500
36500	Selon la LFinEC, les participations du patrimoine administratif doivent être réévaluées chaque année en fonction des fonds propres des sociétés concernées ou du cours de leur action (si cotée). (Si gain de réévaluation : sous 02100 44900.
42400	Honoraires de gérance internes imputés sur les bâtiments du patrimoine financier.
42600	Remboursement des frais de rappel et de poursuite.
42900	Récupération d'impôts suite à des relances d'anciennes créances passées en perte les années précédentes sous la rubrique 31811. Augmentation de la recette à mettre en lien avec le commentaire la rubrique 31811.

02200 Administration (général)

30900 Enveloppe dévolue aux frais de formation continue de l'ensemble des collaborateurs.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
02100	Service financier	469'681.73	400'640	69'042	545'628.16	-75'946
30	Charges de personnel	252'341.90	251'140	1'202	249'866.05	2'476
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	201'750.55	202'680	-929	198'775.85	2'975
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	0.00	0	0	-1'000.00	1'000
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	3'500.00	2'400	1'100	2'100.00	1'400
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	960.00	0	960	0.00	960
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	13'360.95	13'110	251	13'100.85	260
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	24'313.20	24'450	-137	26'567.10	-2'254
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	456.45	490	-34	430.85	26
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	4'256.70	4'260	-3	4'174.70	82
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	2'026.85	2'030	-3	3'975.30	-1'948
30591	Fonds de formation professionnel	176.30	180	-4	173.05	3
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	365.00	360	5	357.80	7
30593	Fonds formation apprentis	1'175.90	1'180	-4	1'153.15	23
30990	Autres charges de personnel	0.00	0	0	57.40	-57
31	Biens, services et charges d'expl.	365'450.48	262'010	103'440	348'643.15	16'807
31020	Imprimés, publications	94.00	0	94	0.00	94
31030	Littérature spécialisée, magazines	186.00	0	186	0.00	186
31300	Prestations de services de tiers	26'893.19	29'500	-2'607	31'451.50	-4'558
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	72'680.00	70'840	1'840	70'540.00	2'140
31332	Contrat de prestation informatique	7'567.80	7'600	-32	7'626.14	-58
31340	Primes d'assurances	661.50	630	32	646.40	15
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	10'934.40	10'640	294	10'640.92	293
31800	Réévaluations sur créances	26'788.15	0	26'788	31'243.47	-4'455
31810	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	4'969.50	-4'970
31811	ADB, remises et non-valeur sur impôts	219'645.44	142'800	76'845	191'525.22	28'120
34	Charges financières	92.65	0	93	418.50	-326
34400	Réévaluations de titres PF	98.00	0	98	301.00	-203
34990	Autres charges financières	-5.35	0	-5	117.50	-123
36	Charges de transfert	16'590.00	0	16'590	75'799.00	-59'209
36500	Réévaluations, participations PA	16'590.00	0	16'590	75'799.00	-59'209
42	Taxes	-100'835.30	-87'780	-13'055	-74'766.54	-26'069
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-8'999.25	-10'780	1'781	0.00	-8'999
42600	Remboursements de tiers	-28'531.28	-27'000	-1'531	-27'050.54	-1'481
42900	Autres Taxe	-63'304.77	-50'000	-13'305	-47'716.00	-15'589
44	Revenus financiers	-35'668.00	0	-35'668	-29'472.00	-6'196
44400	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-3'539.00	0	-3'539	-30.00	-3'509
44900	Réévaluations PA	-32'129.00	0	-32'129	-29'442.00	-2'687
49	Imputations internes	-28'290.00	-24'730	-3'560	-24'860.00	-3'430
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-28'290.00	-24'730	-3'560	-24'860.00	-3'430
02200	Administration (général)	723'819.01	790'500	-66'681	814'048.41	-90'229
30	Charges de personnel	634'308.10	674'720	-40'412	683'929.65	-49'622
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	501'173.90	528'740	-27'566	539'073.05	-37'899
30108	Variation provision heures supplémentaires e..	-1'113.45	0	-1'113	-13'389.70	12'276
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-7'571.70	0	-7'572	0.00	-7'572
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	7'185.00	6'960	225	8'262.00	-1'077
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'503.20	0	1'503	0.00	1'503
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	32'845.95	34'460	-1'614	35'250.80	-2'405
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	56'584.20	56'610	-26	68'708.50	-12'124
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	1'043.30	1'180	-137	1'094.75	-51
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	10'556.45	11'100	-544	11'320.45	-764
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	5'026.85	5'290	-263	10'781.75	-5'755
30591	Fonds de formation professionnel	436.85	460	-23	468.05	-31
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	904.50	950	-46	970.20	-66
30593	Fonds formation apprentis	2'915.05	3'070	-155	3'126.75	-212
30900	Formation et perfectionnement du personnel	19'479.10	23'500	-4'021	16'589.40	2'890
30990	Autres charges de personnel	3'338.90	2'400	939	1'673.65	1'665
31	Biens, services et charges d'expl.	177'141.31	207'400	-30'259	220'287.56	-43'146
31000	Matériel de bureau	4'521.20	5'500	-979	4'039.95	481

3**02200 Administration (général) (suite)**

31020	Participation au Bulcom (env. 44'000 francs), frais de publication d'annonces (p.ex. en cas d'embauche de personnel), annonce dans la FO, frais de photocopies des appareils multifonctions.
31100	Equipelement d'un nouveau poste de travail.
31130	Equipelement d'une salle de reunion, nouvel appareil de paiement par cartes.
31180	Migration vers la nouvelle plateforme informatique Gelore.
31200	Déchets produits par l'administration communale
31300	Envoi du courrier courant et « infopop », frais de téléphonie fixe IP et mobile, cotisation à l'association des communes suisses (1'200 francs) et à l'ACN (4'920 francs), et frais de raccordement de l'alarme de l'administration à la centrale EGS.
31320	Recours à Docuteam/SIAr pour gérer et épurer les archives, cotisation SIAr (1'200 francs).
31620	Leasing des photocopieurs multifonction.
39400	Commentaire valable pour l'entier de la rubrique 39400 : intérêts calculés pour le financement des investissements communaux de la rubrique concernée. Cet intérêt représente le coût de l'ensemble du capital devant être immobilisé en raison de l'investissement. Le résultat s'obtient en multipliant l'investissement moyen (investissement total net divisé par deux) par le taux d'intérêts moyen des dettes de la commune selon les derniers comptes bouclés. Ce calcul est légalement obligatoire dans les domaines des eaux et a été repris par analogie sur les autres domaines.
42100	Facturation de frais administratifs par le service accueil (variables selon les années).
46311	Une subvention peut être demandée pour chaque apprenti formé, dont le montant dépend de la branche d'activité.
49300	Voir commentaire chapitre 01100.

02901 Bâtiment de commune (Auguste-Bachelin 4)

Selon l'article 4, al. 2 du RLFinEC, lorsqu'un bâtiment, comme Auguste-Bachelin 4, a une utilisation mixte entre patrimoine administratif et patrimoine financier, il est attribué à un seul patrimoine selon le principe de prépondérance. Selon l'affectation actuelle, ce bâtiment a été classifié au bilan au patrimoine administratif, bien qu'il touche des recettes de loyers relativement importantes (rubrique 44700).

31110	Remplacements des extincteurs et équipement de plusieurs appartements avec des colonnes de lavage/séchage.
31200	Frais de chauffage, d'électricité et eau pour la partie du bâtiment liée à l'administration communale.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'585.60	3'500	-1'914	898.86	687
31020	Imprimés, publications	49'526.35	56'000	-6'474	54'509.80	-4'983
31030	Littérature spécialisée, magazines	30.00	500	-470	30.00	0
31051	Frais de réception	1'215.66	1'500	-284	0.00	1'216
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	2'836.40	7'000	-4'164	11'168.70	-8'332
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	226.50	1'500	-1'274	99.95	127
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0	31.60	-32
31130	Acquisition de matériel informatique	11'470.30	20'000	-8'530	34'304.60	-22'834
31180	Immobilisations incorporelles	2'240.15	15'000	-12'760	8'457.75	-6'218
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	540.10	1'300	-760	735.55	-195
31300	Prestations de services de tiers	27'523.45	22'800	4'723	27'532.25	-9
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	10'674.75	11'000	-325	10'166.25	509
31332	Contrat de prestation informatique	18'920.45	19'060	-140	19'065.35	-145
31340	Primes d'assurances	6'747.85	6'320	428	6'370.50	377
31500	Entretien de meubles, et machines de bureau	0.00	500	-500	937.00	-937
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	28'203.00	26'600	1'603	27'013.30	1'190
31620	Mensualités de leasing opérationnel	9'063.85	7'500	1'564	13'166.30	-4'102
31700	Frais de déplacement et autres frais	1'497.95	1'500	-2	1'442.05	56
31810	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	0.05	0
31920	Indemnisation de droits	317.75	320	-2	317.75	0
33	Amortissements du patrimoine administra..	14'360.00	11'840	2'520	13'360.00	1'000
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	14'360.00	11'840	2'520	13'360.00	1'000
36	Charges de transfert	0.00	0	0	50.00	-50
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	0.00	0	0	50.00	-50
39	Imputations internes	420.00	280	140	390.00	30
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	420.00	280	140	390.00	30
42	Taxes	-7'237.90	-6'000	-1'238	-7'098.80	-139
42100	Emoluments administratifs	-7'010.00	-6'000	-1'010	-6'969.15	-41
42500	Ventes	-70.00	0	-70	-70.00	0
42600	Remboursements de tiers	-157.90	0	-158	-59.65	-98
43	Revenus divers	-2.50	0	-3	0.00	-3
43900	Autres revenus	-2.50	0	-3	0.00	-3
44	Revenus financiers	-30.00	0	-30	0.00	-30
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-30.00	0	-30	0.00	-30
46	Revenus de transfert	-9'000.00	-9'000	0	-6'000.00	-3'000
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-9'000.00	-9'000	0	-6'000.00	-3'000
49	Imputations internes	-86'140.00	-88'740	2'600	-90'870.00	4'730
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-86'140.00	-88'740	2'600	-90'870.00	4'730
02901	Auguste-Bachelin 4	107'977.24	101'660	6'317	74'378.74	33'599
30	Charges de personnel	38'063.87	28'370	9'694	35'074.65	2'989
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	31'905.60	23'480	8'426	27'947.45	3'958
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-878.98	0	-879	0.00	-879
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	243.00	100	143	296.00	-53
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	340.40	0	340	0.00	340
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	1'976.60	1'520	457	1'831.35	145
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	3'080.50	2'140	941	3'397.75	-317
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	244.80	210	35	238.40	6
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	627.55	490	138	582.30	45
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	272.05	230	42	549.70	-278
30591	Fonds de formation professionnel	23.70	20	4	24.75	-1
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	55.25	40	15	48.40	7
30593	Fonds formation apprentis	173.40	140	33	158.55	15
31	Biens, services et charges d'expl.	99'274.37	106'720	-7'446	56'464.59	42'810
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'775.80	1'300	476	1'570.06	206
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	157.25	0	157	0.00	157
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	5'831.30	4'000	1'831	474.25	5'357
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	13'638.95	19'500	-5'861	16'479.55	-2'841
31300	Prestations de services de tiers	677.36	500	177	942.45	-265

4

02901	Bâtiment de commune (Auguste-Bachelin 4) (suite)
31320	Etude en vue du remplacement de l'ascenseur, étude CECB+ et frais de gérance interne de la partie locative de l'immeuble.
31440	Travaux dans un appartement suite au départ d'un locataire, conciergerie des locaux de l'administration, entretien courant et diverses réparations dans les appartements loués et remplacement de l'éclairage en vue d'économies d'énergie.
44700	Recettes brutes (hors charges) pour deux appartements de 4 pièces, trois appartements de 3.5 pièces, deux appartements de 2 pièces, 1 appartement de 1.5 pièces et des garages.
48950	Commentaire valable pour toutes les rubriques 48950. Lors du passage au MCH2, les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués à 70% de la valeur de l'assurance incendie (ECAP). Les amortissements supplémentaires résultants de cette opération peuvent être compensés durant 20 ans par un prélèvement à la réserve de réévaluation au bilan.
49300	Voir commentaire chapitre 01100.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	10'347.40	6'600	3'747	4'603.60	5'744
31340	Primes d'assurances	4'148.30	4'080	68	3'889.15	259
31440	Entretien des bâtiments immeubles	62'565.46	70'000	-7'435	28'502.13	34'063
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	132.25	0	132	0.00	132
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	500	-500	0.00	0
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.30	240	-240	3.40	-3
33	Amortissements du patrimoine administra..	99'890.00	97'510	2'380	97'510.00	2'380
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	99'890.00	97'510	2'380	97'510.00	2'380
39	Imputations internes	24'700.00	21'170	3'530	28'230.00	-3'530
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	24'700.00	21'170	3'530	28'230.00	-3'530
42	Taxes	-250.60	-500	249	0.00	-251
42600	Remboursements de tiers	-250.60	-500	249	0.00	-251
44	Revenus financiers	-102'760.40	-101'250	-1'510	-96'200.50	-6'560
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-97'607.00	-96'600	-1'007	-96'036.25	-1'571
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-5'153.40	-4'650	-503	-164.25	-4'989
48	Revenus extraordinaires	-38'460.00	-38'460	0	-38'460.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-38'460.00	-38'460	0	-38'460.00	0
49	Imputations internes	-12'480.00	-11'900	-580	-8'240.00	-4'240
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-12'480.00	-11'900	-580	-8'240.00	-4'240

5**11100 Sécurité communale**

Les coûts relatifs aux assistants de sécurité publiques sont pris en charge à raison de 25% par la commune d'Hauterive.

- 31051 Coût de la course annuelle des patrouilleurs scolaires.
- 31110/31120 Renouvellement courant de l'équipement individuel (p.ex. chaussures de sécurité, pantalons, polos, etc.) et indemnité pour la reprise du véhicule dont le contrat de leasing arrivait à échéance.
- 31130 Remplacement des téléphones et divers matériels informatiques pour les ASP.
- 31300 Frais de téléphonie ; Frais pour la notification de commandements de payer (29'870 francs) par une entreprise externe. L'indemnité encaissée de l'Office des poursuites (53 francs/unité) par le compte 46110 ; Frais de surveillance par une entreprise spécialisée (38'279.90).
- 31580 Coût des logiciels du SIEN (selon répartition), licences Polycom et coût de l'application de gestion des amendes d'ordre.
- 31620 Coût du leasing d'un des deux véhicules.
- 31990 Franchise versée à l'assurance suite à un sinistre sur un véhicule.
- 42400 Emoluments pour délivrance de permis de fouilles et prise d'arrêtés sur fonds privés et divers.
- 42700 Produit des amendes notifiées par l'ASP, dont à déduire l'indemnité d'encaissement du bureau des créances judiciaires et des amendes d'ordre, et indemnités encaissées pour le retrait de plaques d'immatriculation pour le compte du SCAN.
- 46110 Indemnité encaissée de l'Office des poursuites pour la notification des commandements de payer (53 francs/unité).
- 46120 Dédommagement de la commune d'Hauterive, qui couvre 25% des frais pour la mise à disposition de sécurité publique intercommunale.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Ordre et sécurité publique	715'046.73	728'160	-13'113	586'519.21	128'528
	Charges	928'777.51	960'860	-32'082	800'437.01	128'341
	Revenus	-213'730.78	-232'700	18'969	-213'917.80	187
11	Sécurité publique	187'440.54	188'000	-559	128'802.26	58'638
	Charges	331'391.32	353'500	-22'109	262'327.36	69'064
	Revenus	-143'950.78	-165'500	21'549	-133'525.10	-10'426
11100	Sécurité communale	187'440.54	188'000	-559	128'802.26	58'638
30	Charges de personnel	220'783.40	220'450	333	198'478.65	22'305
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	174'499.70	178'700	-4'200	178'199.60	-3'700
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	0.00	0	0	-22'588.45	22'588
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	1'200.00	1'200	0	1'200.00	0
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'800.00	0	4'800	0.00	4'800
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	11'816.65	11'570	247	10'256.30	1'560
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	20'988.00	20'990	-2	23'374.80	-2'387
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	402.90	430	-27	338.00	65
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	3'765.15	3'750	15	3'267.90	497
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	1'792.80	1'790	3	3'112.45	-1'320
30591	Fonds de formation professionnel	155.60	160	-4	135.30	20
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	322.75	320	3	280.15	43
30593	Fonds formation apprentis	1'039.85	1'040	0	902.60	137
30990	Autres charges de personnel	0.00	500	-500	0.00	0
31	Biens, services et charges d'expl.	105'035.67	127'700	-22'664	60'519.71	44'516
31000	Matériel de bureau	6.40	0	6	62.60	-56
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	3'403.55	3'800	-396	1'692.90	1'711
31020	Imprimés, publications	134.65	0	135	169.65	-35
31051	Frais de réception	3'473.50	4'000	-527	864.90	2'609
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	0.00	500	-500	2'108.75	-2'109
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	1'128.00	3'500	-2'372	143.90	984
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	1'601.50	2'500	-899	1'377.20	224
31130	Acquisition de matériel informatique	2'003.50	2'500	-497	50.00	1'954
31300	Prestations de services de tiers	68'771.10	84'900	-16'129	28'989.78	39'781
31332	Contrat de prestation informatique	3'783.90	3'800	-16	3'813.07	-29
31340	Primes d'assurances	4'887.57	4'780	108	4'525.65	362
31370	Impôts et taxes	668.00	1'000	-332	691.15	-23
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	3'243.35	5'000	-1'757	3'877.60	-634
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	6'539.55	5'320	1'220	6'289.76	250
31620	Mensualités de leasing opérationnel	4'391.10	5'900	-1'509	5'854.80	-1'464
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	0	0	8.00	-8
31990	Autres charges d'exploitation	1'000.00	200	800	0.00	1'000
33	Amortissements du patrimoine administra..	5'210.00	5'000	210	2'570.00	2'640
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	5'210.00	5'000	210	2'570.00	2'640
36	Charges de transfert	182.25	200	-18	139.00	43
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	182.25	200	-18	139.00	43
39	Imputations internes	180.00	150	30	620.00	-440
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	0.00	0	0	620.00	-620
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	180.00	150	30	0.00	180
42	Taxes	-35'790.50	-31'500	-4'291	-23'462.50	-12'328
42100	Emoluments administratifs	-110.00	0	-110	0.00	-110
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-2'730.50	-5'000	2'270	-3'315.00	585
42500	Ventes	0.00	0	0	-300.00	300
42700	Amendes	-32'950.00	-26'500	-6'450	-19'847.50	-13'103
46	Revenus de transfert	-108'160.28	-134'000	25'840	-110'062.60	1'902
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-44'255.00	-64'000	19'745	-51'728.00	7'473
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-63'905.28	-70'000	6'095	-58'334.60	-5'571
14	Questions juridiques	91'974.69	86'840	5'135	26'964.45	65'010
	Charges	161'754.69	154'040	7'715	95'581.65	66'173

6

14000	Police des habitants
36010	Part des frais de l'Etat (refacturée à la commune) pour l'établissement des cartes d'identité et le renouvellement des permis d'établissement et de séjour.
42100	Produit en relation avec le compte 36010, le Contrôle des habitants, ainsi que les émoluments aux naturalisations.
42600	Compte comprenant majoritairement des remboursements de frais de port pour l'envoi des documents du contrôle des habitants. ;

14060	Office régional de l'état civil
36120	Dédommagement à la ville de Neuchâtel pour la gestion de notre état civil.

15000	Service du feu
31300	Mandat à une entreprise externe pour un audit de protection incendie un bâtiment.
31580	Coût de maintenance du logiciel Polfeu.
36120	Montant communiqué par le syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL). Changement de fonctionnelle entre 2020 et 2021 de 15060 à 15000 sur demande du Service des communes.

16100	Défense militaire
36120	Refacturation par Cornaux des coûts d'organisation des tirs obligatoires pour les soldats laténiens.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Revenus	-69'780.00	-67'200	-2'580	-68'617.20	-1'163
14000	Police des habitants	61'691.35	53'740	7'951	-3'987.35	65'679
30	Charges de personnel	81'499.45	82'670	-1'171	25'244.10	56'255
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	65'180.20	66'470	-1'290	19'957.80	45'222
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	1'411.00	1'440	-29	396.00	1'015
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	364.00	0	364	0.00	364
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	4'319.70	4'300	20	1'316.15	3'004
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	7'490.60	7'670	-179	2'543.40	4'947
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	147.25	160	-13	43.20	104
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	1'376.15	1'400	-24	418.90	957
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	655.35	660	-5	399.25	256
30591	Fonds de formation professionnel	56.85	60	-3	17.60	39
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	118.25	120	-2	35.95	82
30593	Fonds formation apprentis	380.10	390	-10	115.85	264
31	Biens, services et charges d'expl.	429.80	70	360	215.75	214
31340	Primes d'assurances	214.00	70	144	64.80	149
31700	Frais de déplacement et autres frais	40.80	0	41	5.95	35
31810	Pertes sur créances effectives	175.00	0	175	145.00	30
36	Charges de transfert	49'542.10	38'200	11'342	39'170.00	10'372
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	49'471.15	38'000	11'471	39'170.00	10'301
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	70.95	200	-129	0.00	71
42	Taxes	-69'780.00	-67'200	-2'580	-68'617.20	-1'163
42100	Emoluments administratifs	-68'630.00	-65'000	-3'630	-66'497.70	-2'132
42600	Remboursements de tiers	-1'150.00	-2'200	1'050	-2'119.50	970
14060	Office régional de l'état civil	30'283.34	33'100	-2'817	30'951.80	-668
36	Charges de transfert	30'283.34	33'100	-2'817	30'951.80	-668
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	30'283.34	33'100	-2'817	30'951.80	-668
15	Service du feu	363'282.60	380'240	-16'957	356'030.55	7'252
	Charges	363'282.60	380'240	-16'957	367'806.05	-4'523
	Revenus	0.00	0	0	-11'775.50	11'776
15000	Service du feu	363'282.60	380'240	-16'957	356'030.55	7'252
31	Biens, services et charges d'expl.	1'744.85	5'640	-3'895	236.05	1'509
31180	Immobilisations incorporelles	0.00	400	-400	0.00	0
31300	Prestations de services de tiers	1'507.80	5'000	-3'492	0.00	1'508
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	237.05	240	-3	236.05	1
36	Charges de transfert	361'537.75	374'600	-13'062	367'570.00	-6'032
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	361'537.75	374'600	-13'062	367'570.00	-6'032
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-11'775.50	11'776
48620	Revenus de transfert extraordinaires - comm..	0.00	0	0	-11'775.50	11'776
16	Défense	72'348.90	73'080	-731	74'721.95	-2'373
	Charges	72'348.90	73'080	-731	74'721.95	-2'373
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
16100	Défense militaire	-210.00	2'200	-2'410	1'338.00	-1'548
36	Charges de transfert	-210.00	2'200	-2'410	1'338.00	-1'548
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	-210.00	2'200	-2'410	1'338.00	-1'548
16200	Protection civile	72'558.90	70'880	1'679	73'383.95	-825

7

16200 Protection civile

36110 Contribution de 13.50 francs/habitant demandée aux communes pour couvrir les frais des OPC.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31	Biens, services et charges d'expl.	1'049.40	880	169	877.95	171
31340	Primes d'assurances	1'049.40	880	169	877.95	171
36	Charges de transfert	71'509.50	70'000	1'510	72'506.00	-997
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	71'509.50	70'000	1'510	72'506.00	-997

21110	Cycle 1
30xxx.xx	Salaires pour l'accompagnement scolaire sur le trajet CarPostal Marin-Wavre. La prestation a été abandonnée à la fin de l'année scolaire 2021-2022, d'entente avec l'EORÉN.
36120	Données communiquées par l'EOREN; effectif moyen de 227.06 élèves au cycle 1 (218.20 en 2021). Le coût moyen d'un élève à l'EORÉN au cycle 1 s'élève à 8'194.30 francs en 2022, contre 8'301.05 francs en 2021. Les charges au sein du cercle de l'EORÉN, sont réparties à raison de 26.30% en fonction de la population et 73.70% en fonction du nombre d'élèves (répartition décidée lors de l'introduction de la nouvelle péréquation des charges).
36370	Participation aux frais d'orthophonie non-pris en charge par l'OES, à considérer comme un subventionnement
42600	Participation de l'EOREN au coût de l'accompagnement scolaire ;

21200	Cycle 2
36120	Données communiquées par l'EOREN; effectif moyen de 254.60 élèves au cycle 2 (253.30 élèves en 2021). Le coût moyen d'un élève à l'EORÉN au cycle 2 s'élève à 8'915.36 francs, contre 8'903 francs en 2021.
36360	Participation aux devoirs surveillés organisés à Marin par l'APE, selon convention de prestations.
36370	Participation aux frais d'orthophonie non-pris en charge par l'OES.

21300	Cycle 3
36120	Données communiquées par l'EOREN; effectif moyen de 200.83 élèves au cycle 3 (190.90, élèves en 2021). Le coût moyen d'un élève à l'EORÉN au cycle 3 s'élève à 12'621.78 francs, contre 12'257.65 en 2021.
36370	Participation aux frais d'orthophonie non-pris en charge par l'OES.

21700	Bâtiments scolaires
Les bâtiments scolaires (et les cours des écoles) sont identifiés par un chapitre dédié (fonctions 21701 à 21706), ce qui permet d'en connaître les coûts et recettes propres ; par bâtiment, chaque fonction reprend aussi bien les charges fixes (p.ex. assurance, amortissements et intérêts) que les charges variables (p.ex. charges de personnel, entretien, électricité et chauffage) ;	
Pour rappel, le dédommagement versé par l'EOREN pour l'utilisation des bâtiments scolaires est calculé ainsi :	
<ul style="list-style-type: none"> • Charges financières : 2% sur la valeur estimée des bâtiments + part aux intérêts (1.49% en 2022, 1.65% en 2021). • Charges d'exploitation : système de forfaits pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège des Tertres, soit chauffage à 10.80 francs/m² ; eau à 1.30 franc/m², électricité à 3.60 francs/m², entretien et assurances à 4.50 francs/m², conciergerie à 39 francs/m² • Charges d'exploitation : prise en charge des frais effectifs pour le collège Billeter et la (partie scolaire de la) CSUM • Cours des collèges : système de forfait, soit 10 francs/élève 	

21701	Vieux Collège
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.	



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Formation	7'687'177.35	6'869'944	817'233	6'845'803.12	841'374
	Charges	9'345'637.82	8'549'860	795'778	8'451'325.19	894'313
	Revenus	-1'658'460.47	-1'679'916	21'456	-1'605'522.07	-52'938
21	Scolarité obligatoire	7'600'234.03	6'772'294	827'940	6'751'996.65	848'237
	Charges	9'258'694.50	8'452'210	806'485	8'357'518.72	901'176
	Revenus	-1'658'460.47	-1'679'916	21'456	-1'605'522.07	-52'938
21110	Cycle 1	1'780'673.45	1'767'670	13'003	1'764'702.25	15'971
30	Charges de personnel	5'131.00	6'650	-1'519	9'467.75	-4'337
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	4'748.50	6'000	-1'252	8'630.60	-3'882
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	258.60	400	-141	566.60	-308
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	8.15	10	-2	17.15	-9
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	82.45	130	-48	180.55	-98
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	0.00	60	-60	0.00	0
30591	Fonds de formation professionnel	3.40	10	-7	7.60	-4
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	7.05	10	-3	15.30	-8
30593	Fonds formation apprentis	22.85	30	-7	49.95	-27
31	Biens, services et charges d'expl.	182.10	20	162	689.70	-508
31340	Primes d'assurances	19.30	20	-1	32.70	-13
31700	Frais de déplacement et autres frais	162.80	0	163	657.00	-494
36	Charges de transfert	1'776'845.35	1'762'000	14'845	1'756'524.80	20'321
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	1'776'629.35	1'761'000	15'629	1'756'524.80	20'105
36370	Subventions aux personnes physiques	216.00	1'000	-784	0.00	216
42	Taxes	-1'485.00	-1'000	-485	-1'980.00	495
42600	Remboursements de tiers	-1'485.00	-1'000	-485	-1'980.00	495
21200	Cycle 2	2'151'818.40	2'135'500	16'318	2'130'034.04	21'784
36	Charges de transfert	2'151'818.40	2'135'500	16'318	2'130'034.04	21'784
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	2'145'858.40	2'129'500	16'358	2'126'424.54	19'434
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	3'890.00	5'000	-1'110	2'547.50	1'343
36370	Subventions aux personnes physiques	2'070.00	1'000	1'070	1'062.00	1'008
21300	Cycle 3	2'422'980.95	2'386'000	36'981	2'325'606.91	97'374
36	Charges de transfert	2'422'980.95	2'386'000	36'981	2'325'606.91	97'374
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	2'422'332.95	2'386'000	36'333	2'325'336.91	96'996
36370	Subventions aux personnes physiques	648.00	0	648	270.00	378
21701	Vieux Collège	13'013.63	13'950	-936	36'992.12	-23'978
30	Charges de personnel	31'966.79	31'600	367	47'739.90	-15'773
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	26'936.90	25'830	1'107	38'050.25	-11'113
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-1'538.31	0	-1'538	0.00	-1'538
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	105.00	80	25	230.00	-125
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	559.60	0	560	0.00	560
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	1'710.60	1'660	51	2'498.70	-788
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	2'909.85	2'750	160	4'575.80	-1'666
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	266.05	270	-4	528.35	-262
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	545.25	540	5	796.50	-251
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	252.35	250	2	742.25	-490
30591	Fonds de formation professionnel	22.85	20	3	33.30	-10
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	46.40	50	-4	67.95	-22
30593	Fonds formation apprentis	150.25	150	0	216.80	-67
31	Biens, services et charges d'expl.	36'998.24	42'890	-5'892	44'222.62	-7'224
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	3'125.59	3'200	-74	3'645.30	-520
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500	288.09	-288

9

21701	Vieux Collège (suite)
31200	Electricité, eau et chauffage. Les coûts du chauffage central des bâtiments scolaires sont répartis selon les données de kWh effectivement consommés par chaque bâtiment.
31300	Coût de l'alarme incendie incluant les prestations de diverses sociétés (Siemens, Certas et ECAP)
31320	Coût de la gérance immobilière d'un appartement locatif.
31440	Modification sonorisation et horloges du vieux collège et entretien courant du bâtiment.
44700	Recette brute pour un appartement de 4 pièces et un garage.
46120	Dédommagement versé par l'EOREN ; Cf. le commentaire général de la fonction 21700, Bâtiments scolaires.

21702	Collège des Tertres
30100 à 30593	Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.
31200	En raison de la rénovation du collège des Tertres, les frais de chauffage par la chaufferie centrale ont été plus limités.
31440	Conciergerie par une entreprise externe, en raison d'une absence dans le personnel, travaux sur les installations sanitaires au sous-sol, contrat de service de l'ascenseur et petit entretien courant., etc.
46120	Dédommagement versé par l'EOREN ; Cf. le commentaire général de la fonction 21700, Bâtiments scolaires. En raison du report des travaux de rénovation et des faibles travaux d'entretien, le dédommagement est en dessous du budget.



	Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	16'250.51	15'300	951	16'175.05	75
31300	Prestations de services de tiers	4'266.55	2'800	1'467	3'747.20	519
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0.00	500	-500	542.80	-543
31340	Primes d'assurances	3'613.80	3'090	524	3'134.40	479
31440	Entretien des bâtiments immeubles	9'680.39	16'000	-6'320	16'362.48	-6'682
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	61.40	500	-439	318.80	-257
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	0	0	8.50	-9
33	Amortissements du patrimoine administra..	71'250.00	71'250	0	71'250.00	0
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	71'250.00	71'250	0	71'250.00	0
39	Imputations internes	17'140.00	14'690	2'450	19'600.00	-2'460
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	17'140.00	14'690	2'450	19'600.00	-2'460
42	Taxes	-300.00	0	-300	0.00	-300
42600	Remboursements de tiers	-300.00	0	-300	0.00	-300
44	Revenus financiers	-13'440.00	-13'440	0	-13'440.00	0
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-13'440.00	-13'440	0	-13'440.00	0
46	Revenus de transfert	-74'761.40	-77'200	2'439	-76'540.40	1'779
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-74'761.40	-77'200	2'439	-76'540.40	1'779
48	Revenus extraordinaires	-55'840.00	-55'840	0	-55'840.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-55'840.00	-55'840	0	-55'840.00	0
21702	Collège des Tertres	664'013.12	-20'608	684'621	11'499.09	652'514
30	Charges de personnel	59'742.64	63'150	-3'407	61'801.80	-2'059
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	50'513.80	51'590	-1'076	49'273.60	1'240
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-3'076.56	0	-3'077	0.00	-3'077
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	181.00	170	11	297.00	-116
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'081.60	0	1'082	0.00	1'082
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	3'197.10	3'340	-143	3'234.55	-37
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	5'443.55	5'500	-56	5'912.80	-469
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	497.80	540	-42	683.70	-186
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	1'019.65	1'080	-60	1'030.75	-11
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	473.35	500	-27	959.05	-486
30591	Fonds de formation professionnel	42.80	40	3	41.85	1
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	87.15	90	-3	87.75	-1
30593	Fonds formation apprentis	281.40	300	-19	280.75	1
31	Biens, services et charges d'expl.	64'995.96	70'850	-5'854	66'017.69	-1'022
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	9'741.89	9'500	242	7'195.05	2'547
31051	Frais de réception	810.15	0	810	0.00	810
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500	288.09	-288
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	31'491.09	40'600	-9'109	43'640.71	-12'150
31300	Prestations de services de tiers	376.30	2'000	-1'624	271.80	105
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0.00	0	0	107.70	-108
31340	Primes d'assurances	6'421.80	4'750	1'672	4'757.70	1'664
31440	Entretien des bâtiments immeubles	15'817.23	12'000	3'817	8'334.84	7'482
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	337.50	500	-163	333.75	4
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	0	0	1'077.00	-1'077
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	0	0	11.05	-11
33	Amortissements du patrimoine administra..	811'314.00	132'610	678'704	133'350.00	677'964
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	120'000.00	105'340	14'660	105'340.00	14'660
33014	Amortissements non planifiés, terrains bâtis ..	663'304.00	0	663'304	0.00	663'304
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	28'010.00	27'270	740	28'010.00	0
39	Imputations internes	30'090.00	23'320	6'770	31'140.00	-1'050
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	30'090.00	23'320	6'770	31'140.00	-1'050
44	Revenus financiers	-1'200.00	0	-1'200	-1'200.00	0
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200.00	0	-1'200	-1'200.00	0
46	Revenus de transfert	-213'709.48	-223'318	9'609	-192'390.40	-21'319
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-213'709.48	-223'318	9'609	-192'390.40	-21'319

10

21703 Collège de Wavre

30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.

31440 Mandat de nettoyage confié à une entreprise spécialisée, aménagements des plates-bandes aux alentours du bâtiment et divers entretiens courants.

44700 Recette pour la location d'une salle de classe à l'accueil parascolaire.

46120 Dédommagement versé par l'EOREN ; Cf. le commentaire général de la fonction 21700, Bâtiments scolaires.

21704 Collège Billeter

Les charges (p.ex. carburants, taxes routières, entretien, etc.) du véhicule de conciergerie sont regroupées sous cette fonction afin de bénéficier d'une vue d'ensemble.

30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
48	Revenus extraordinaires	-87'220.00	-87'220	0	-87'220.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-87'220.00	-87'220	0	-87'220.00	0
21703	Collège de Wavre	27'095.86	41'485	-14'389	32'700.33	-5'604
30	Charges de personnel	12'522.92	13'520	-997	9'759.25	2'764
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	10'603.25	11'050	-447	7'801.85	2'801
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-659.23	0	-659	0.00	-659
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	38.00	40	-2	46.00	-8
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	228.00	0	228	0.00	228
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	669.00	710	-41	511.50	158
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	1'141.00	1'180	-39	915.20	226
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	104.60	110	-5	108.20	-4
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	213.25	230	-17	162.90	50
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	99.35	110	-11	148.10	-49
30591	Fonds de formation professionnel	8.70	10	-1	6.60	2
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	18.35	20	-2	14.10	4
30593	Fonds formation apprentis	58.65	60	-1	44.80	14
31	Biens, services et charges d'expl.	47'993.74	66'830	-18'836	54'773.78	-6'780
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	2'069.49	5'000	-2'931	1'191.25	878
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	500	-500	0.00	0
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500	0.00	0
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	12'940.75	16'900	-3'959	18'524.95	-5'584
31300	Prestations de services de tiers	250.90	300	-49	1'517.40	-1'267
31340	Primes d'assurances	3'597.55	3'330	268	3'312.15	285
31440	Entretien des bâtiments immeubles	28'286.50	40'000	-11'714	30'226.33	-1'940
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	848.55	300	549	0.00	849
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	0	0	1.70	-2
33	Amortissements du patrimoine administra..	93'530.00	93'530	0	93'530.00	0
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	93'530.00	93'530	0	93'530.00	0
39	Imputations internes	27'780.00	23'800	3'980	31'750.00	-3'970
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	27'780.00	23'800	3'980	31'750.00	-3'970
42	Taxes	0.00	0	0	-1'141.10	1'141
42600	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'141.10	1'141
44	Revenus financiers	-15'730.20	-15'500	-230	-15'480.00	-250
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-15'730.20	-15'500	-230	-15'480.00	-250
46	Revenus de transfert	-83'840.60	-85'535	1'694	-85'331.60	1'491
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-83'840.60	-85'535	1'694	-85'331.60	1'491
48	Revenus extraordinaires	-55'160.00	-55'160	0	-55'160.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-55'160.00	-55'160	0	-55'160.00	0
21704	Collège Billeter	-58'935.62	-101'993	43'057	-65'507.05	6'571
30	Charges de personnel	89'821.88	94'770	-4'948	93'263.45	-3'442
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	75'941.20	77'430	-1'489	75'461.45	480
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-4'614.92	0	-4'615	-1'416.00	-3'199
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	272.00	250	22	456.00	-184
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'624.80	0	1'625	0.00	1'625
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	4'807.80	5'000	-192	4'955.05	-147
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	8'181.35	8'240	-59	9'080.30	-899
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	747.90	810	-62	1'046.55	-299
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	1'531.85	1'630	-98	1'578.50	-47
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	711.45	750	-39	1'472.60	-761
30591	Fonds de formation professionnel	64.15	70	-6	64.35	0
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	131.30	140	-9	134.25	-3
30593	Fonds formation apprentis	423.00	450	-27	430.40	-7
31	Biens, services et charges d'expl.	118'225.70	85'580	32'646	79'473.49	38'752
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	7'174.05	12'000	-4'826	8'012.50	-838
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	1'500	-1'500	5'343.05	-5'343

21704	Collège Billeter (suite)
31440	Diverses réparations sur l'ascenseur, déplacement de l'horloge principale, conciergerie par une entreprise externe, travaux de peinture sur la façade, recherche d'une fuite sur l'installation de chauffage, réparation d'une fuite sur l'installation solaire. Le dépassement de budget a été engendré par cette fuite, mais compensé par un remboursement de l'assurance (rubrique 426000).
31510	Notamment entretien du véhicule Doblo
44700	Location de la salle de gymnastique à des clubs sportifs.
46120	Dédommagement versé par l'EOREN

21705	CSUM
30100 à 30593,	Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.
31100	Acquisition d'armoires dans la salle de gymnastique
31200	Frais d'électricité en augmentation en raison de l'utilisation sur le CSUM pour le chantier du collège des Tertres.
31300	Réparation matériel salle de gym.
31440	Contrat d'entretien de l'ascenseur, réparation de la ventilation, conciergerie par une entreprise externe, rénovation de la détection incendie, entretien courant du bâtiment.
36120	Montant versé à l'EOREN pour l'occupation de la salle de gymnastique en soirée par des clubs sportifs ; en contrepartie, l'EOREN assume l'intégralité des charges de la salle de gymnastique.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500	1'298.69	-1'299
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	41'744.99	24'950	16'795	29'018.70	12'726
31300	Prestations de services de tiers	1'820.95	2'300	-479	1'896.00	-75
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0.00	0	0	107.70	-108
31340	Primes d'assurances	10'170.64	10'330	-159	9'518.60	652
31370	Impôts et taxes	0.00	500	-500	430.00	-430
31440	Entretien des bâtiments immeubles	52'489.42	30'000	22'489	21'999.55	30'490
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	3'748.65	3'500	249	1'831.70	1'917
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	1'077.00	0	1'077	0.00	1'077
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	0	0	17.00	-17
33	Amortissements du patrimoine administra..	222'340.00	222'340	0	223'840.00	-1'500
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	222'340.00	222'340	0	223'840.00	-1'500
39	Imputations internes	55'756.20	48'400	7'356	64'520.00	-8'764
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	55'756.20	48'400	7'356	64'520.00	-8'764
42	Taxes	-30'639.30	0	-30'639	0.00	-30'639
42600	Remboursements de tiers	-30'639.30	0	-30'639	0.00	-30'639
44	Revenus financiers	-2'910.00	-1'800	-1'110	-3'490.00	580
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'910.00	-1'800	-1'110	-3'490.00	580
46	Revenus de transfert	-363'770.10	-403'523	39'753	-375'353.99	11'584
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-363'770.10	-403'523	39'753	-375'353.99	11'584
48	Revenus extraordinaires	-147'760.00	-147'760	0	-147'760.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-147'760.00	-147'760	0	-147'760.00	0
21705	CSUM	112'259.32	65'330	46'929	100'517.96	11'741
30	Charges de personnel	126'037.04	134'180	-8'143	110'629.95	15'407
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	106'114.50	109'490	-3'376	87'569.40	18'545
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-5'933.36	0	-5'933	0.00	-5'933
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	441.00	420	21	531.00	-90
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'136.00	0	2'136	0.00	2'136
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	6'743.20	7'080	-337	5'749.15	994
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	11'474.10	11'740	-266	10'561.60	913
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	1'049.00	1'140	-91	1'215.25	-166
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	2'147.90	2'300	-152	1'832.75	315
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	998.95	1'070	-71	1'710.85	-712
30591	Fonds de formation professionnel	88.45	100	-12	75.25	13
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	183.85	200	-16	154.95	29
30593	Fonds formation apprentis	593.45	640	-47	499.75	94
30990	Autres charges de personnel	0.00	0	0	730.00	-730
31	Biens, services et charges d'expl.	150'703.63	126'110	24'594	117'740.24	32'963
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	12'676.11	13'950	-1'274	13'842.17	-1'166
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	0.00	0	0	7'248.10	-7'248
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	631.21	1'000	-369	1'006.95	-376
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	1'371.40	500	871	648.09	723
31130	Acquisition de matériel informatique	388.95	2'000	-1'611	0.00	389
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	52'905.92	41'700	11'206	40'185.12	12'721
31300	Prestations de services de tiers	14'297.90	12'150	2'148	10'094.65	4'203
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	2'714.05	0	2'714	0.00	2'714
31332	Contrat de prestation informatique	1'891.95	1'910	-18	1'906.53	-15
31340	Primes d'assurances	11'639.15	10'740	899	11'523.79	115
31370	Impôts et taxes	464.00	0	464	0.00	464
31440	Entretien des bâtiments immeubles	42'818.41	35'000	7'818	25'091.44	17'727
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	3'922.18	4'500	-578	1'893.50	2'029
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	2'733.60	2'660	74	2'660.23	73
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'248.25	0	2'248	1'620.12	628
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.55	0	1	19.55	-19
33	Amortissements du patrimoine administra..	200'210.00	200'210	0	200'210.00	0
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	200'210.00	200'210	0	200'210.00	0
36	Charges de transfert	5'000.00	5'000	0	5'000.00	0
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	5'000.00	5'000	0	5'000.00	0

12

21705	CSUM (suite)
44700	Recette pour la location des surfaces occupées par Les Moussaillons et de la salle de gymnastique à des clubs sportifs.
46120	Dédommagements versés par l'EOREN ; Cf. le commentaire général de la fonction 21700, Bâtiments scolaires.
46311	Subvention pour la formation d'apprentis.

21706	Cours des collèges
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.	
31300	Rondes nocturnes par une entreprise privée de sécurité.
31440	Remplacement du grillage pare-ballon, entretien courant.
46120	Dédommagement versé par l'EOREN ; Cf. le commentaire général de la fonction 21700, Bâtiments scolaires.

21800	Subventions de l'accueil parascolaire
31320	Honoraires à un bureau pour une pré-étude sur une nouvelle construction pouvant accueillir une structure parascolaire.
36360	Participation pour les enfants laténiens placés principalement dans la structure parascolaire des Moussaillons, mais également dans des autres structures. La participation aux structures d'accueil dépend non-seulement de la fréquentation de la structure, mais également de la capacité contributive des parents déterminée en fonction de leur revenu net. Le taux de participation des parents s'élève au minimum à 12.5% et il atteint 100% pour un revenu net annuel d'environ 170'000 francs.

21920	Ecole obligatoires autres
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier. Ce poste concerne le salaire du patrouilleur scolaire.	



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
39	Imputations internes	93'440.00	80'100	13'340	106'790.00	-13'350
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	93'440.00	80'100	13'340	106'790.00	-13'350
44	Revenus financiers	-112'865.00	-106'500	-6'365	-107'980.00	-4'885
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-112'865.00	-106'500	-6'365	-107'980.00	-4'885
46	Revenus de transfert	-326'496.35	-350'000	23'504	-308'102.23	-18'394
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-316'496.35	-340'000	23'504	-303'102.23	-13'394
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-10'000.00	-10'000	0	-5'000.00	-5'000
48	Revenus extraordinaires	-23'770.00	-23'770	0	-23'770.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-23'770.00	-23'770	0	-23'770.00	0
21706	Cours des collèges	22'643.07	45'040	-22'397	25'191.89	-2'549
30	Charges de personnel	54'849.12	56'240	-1'391	65'392.80	-10'544
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	45'744.75	45'720	25	51'943.15	-6'198
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-2'197.58	0	-2'198	0.00	-2'198
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	236.00	220	16	387.00	-151
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	836.00	0	836	0.00	836
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	2'926.00	2'950	-24	3'401.95	-476
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	5'097.05	5'060	37	6'398.75	-1'302
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	455.45	480	-25	720.30	-265
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	931.80	960	-28	1'084.10	-152
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	443.65	460	-16	1'023.10	-579
30591	Fonds de formation professionnel	38.55	40	-1	45.35	-7
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	79.55	80	0	92.75	-13
30593	Fonds formation apprentis	257.90	270	-12	296.35	-38
31	Biens, services et charges d'expl.	15'356.99	21'150	-5'793	13'141.44	2'216
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	83.55	1'000	-916	376.95	-293
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	1'000	-1'000	493.10	-493
31190	Autres immobilisations ne pouvant être porté..	0.00	2'000	-2'000	1'960.14	-1'960
31300	Prestations de services de tiers	9'000.00	9'000	0	9'210.60	-211
31340	Primes d'assurances	149.20	150	-1	176.70	-28
31440	Entretien des bâtiments immeubles	6'123.69	5'000	1'124	915.45	5'208
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31590	Entretien d'autres biens meubles	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.55	0	1	8.50	-8
46	Revenus de transfert	-47'563.04	-32'350	-15'213	-53'342.35	5'779
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-47'563.04	-32'350	-15'213	-53'342.35	5'779
21800	Subventions de l'accueil parascolaire	415'731.15	384'000	31'731	362'929.01	52'802
31	Biens, services et charges d'expl.	10'500.00	0	10'500	0.00	10'500
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	10'500.00	0	10'500	0.00	10'500
36	Charges de transfert	405'231.15	384'000	21'231	362'929.01	42'302
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	405'231.15	384'000	21'231	362'929.01	42'302
21920	Ecoles obligatoires autres	48'940.70	55'920	-6'979	27'330.10	21'611
30	Charges de personnel	6'640.15	5'400	1'240	5'369.40	1'271
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	6'050.20	4'890	1'160	4'893.00	1'157
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	399.15	310	89	322.80	76
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	12.65	10	3	9.60	3
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	127.10	100	27	102.60	25
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	0.00	50	-50	0.00	0
30591	Fonds de formation professionnel	5.15	0	5	4.20	1
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	10.95	10	1	9.00	2
30593	Fonds formation apprentis	34.95	30	5	28.20	7
31	Biens, services et charges d'expl.	42'300.55	50'520	-8'219	21'960.70	20'340
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	0	0	1'300.00	-1'300
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500	0.00	0

21920 Ecole obligatoires autres (suite)

31300 Transports scolaires pour les élèves de Wavre et Thielle se rendant sur les sites scolaires de Marin et Saint-Blaise.

23000 Formation professionnelle initiale

36110 Selon données communiquées par le DFS et le DEAS ; part laténienne aux bourses d'études, comprise dans la facture sociale ;

Commentaire valable pour toutes les rubriques de la facture sociale : depuis l'entrée en vigueur de la facture sociale en 2015 qui avait été adoptée le 18 février 2014 par le Grand Conseil, les charges suivantes sont réparties entre l'Etat et les communes selon une clé unifiée (60% pour l'Etat et 40% pour les communes répartis au prorata habitant).

	<u>Subsides Lamal</u>	<u>Bourses d'études</u>	<u>Avance contr. Entretien</u>	<u>Aide sociale et lutte abus</u>	<u>Intégration socio-prof.</u>	<u>Social privé</u>	<u>Alfa Sal</u>	<u>Financ. LACI</u>	Total facture sociale
	51200	23000	54300	57200	55200	57900	54100	55100	
Comptes 2022	782'981	69'393	7'131	1'193'287	111'623	58'934	59'096	60'110	2'342'555
Budget 2022	900'182	70'650	12'447	1'372'249	128'416	53'610	69'953	60'593	2'668'100
Compte 2021	791'380	69'056	6'981	1'293'505	93'129	56'784	64'592	58'312	2'433'741
Comptes 2020 ¹	776'571	69'106	9'181	1'242'226	111'767	54'072	66'925	58'085	2'387'933
Comptes 2019 ¹	723'160	58'190	4'065	1'253'954	114'255	30'945	66'024	53'542	2'304'135

¹Dépenses effectives de l'année, selon données définitives communiquées par l'Etat en année n+1. Variation possible avec les comptes communaux.

36370 Subvention prévue pour les étudiants au lycée artistique « Académie de Meuron », soit une subvention de 5'000 francs par année et par élève pour les 1ères et 2èmes années, et 3'800 francs pour les 3^{èmes} années. Il y a 3 étudiants à la rentrée 2022-2023, contre 5 lors de la rentrée 2021-2022.



	Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31300	Prestations de services de tiers	42'284.55	50'000	-7'715	20'444.50	21'840
31340	Primes d'assurances	16.00	20	-4	16.20	0
31370	Impôts et taxes	0.00	0	0	200.00	-200
23	Formation professionnelle initiale	86'943.32	97'650	-10'707	93'806.47	-6'863
	Charges	86'943.32	97'650	-10'707	93'806.47	-6'863
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
23000	Formation professionnelle initiale	86'943.32	97'650	-10'707	93'806.47	-6'863
36	Charges de transfert	86'943.32	97'650	-10'707	93'806.47	-6'863
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	69'393.32	70'650	-1'257	69'056.47	337
36370	Subventions aux personnes physiques	17'550.00	27'000	-9'450	24'750.00	-7'200

14

31200	Conservation monuments historiques, protection du paysage
31340	Part à la prime assurance chose s'agissant du glaive situé sur le site touristique de La Tène.
31540	Restauration d'un tableau et de son cadre du peintre Auguste Bachelin.
32100	Bibliothèque
30100 à 30593,	Cf. les commentaires sous 02100, Service financier ; Le dépassement de la masse salariale brute est dû à un remplacement de personnel, compensé par le remboursement de l'assurance accident (30109).
31051	Coût des animations organisées par l'équipe, notamment le samedi des bibliothèques.
31400	Travaux de peinture CSUM et réparation des lumières de secours.
36120	Selon budget voté par l'association du Bibliobus, soit 1) 7.50 francs/habitant pour Marin et Epagnier, desservis par la bibliothèque-médiathèque ; 2) 8.50 francs/habitant pour Thielle et Wavre desservis en sus par le car Bibliobus et 3) cotisation à l'association (700 francs).
46120	Participation de l'EOREN aux traitements des bibliothécaires pour les plages-horaires réservées à l'école.
32200	Concerts et théâtre (général)
36120	Données communiquées par le Syndicat intercommunal Théâtre Régional. Selon la péréquation des charges, une dotation de 6 millions de francs est accordée à la ville de Neuchâtel à titre de compensation des charges de centre, dont 25% sont reversés en faveur des syndicats intercommunaux actifs en matière de culture et de sports. La commune a continué d'offrir la gratuité du Pass'jeune cette année. 32 demandes ont été financées en 2022, contre 3 en 2021.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	341'529.80	421'605	-80'075	419'847.37	-78'318
	Charges	1'495'134.98	1'448'905	46'230	1'507'842.47	-12'707
	Revenus	-1'153'605.18	-1'027'300	-126'305	-1'087'995.10	-65'610
31	Héritage culturel	3'328.50	1'500	1'829	493.50	2'835
	Charges	3'328.50	1'500	1'829	493.50	2'835
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
31200	Conserv. monum. hist., prot. paysage	3'328.50	1'500	1'829	493.50	2'835
31	Biens, services et charges d'expl.	3'328.50	1'500	1'829	493.50	2'835
31340	Primes d'assurances	493.50	500	-7	493.50	0
31540	Restauration d'objets du patrimoine culturel	2'835.00	1'000	1'835	0.00	2'835
32	Culture, autres	494'314.52	533'560	-39'245	535'872.74	-41'558
	Charges	653'376.12	671'460	-18'084	659'649.49	-6'273
	Revenus	-159'061.60	-137'900	-21'162	-123'776.75	-35'285
32100	Bibliothèque	96'688.63	108'450	-11'761	114'949.75	-18'261
30	Charges de personnel	62'155.65	73'640	-11'484	73'652.20	-11'497
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	70'378.30	60'600	9'778	59'434.25	10'944
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-20'284.40	0	-20'284	0.00	-20'284
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	0.00	0	0	58.00	-58
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	3'369.05	3'930	-561	3'917.40	-548
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	6'581.40	6'580	1	7'173.55	-592
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	113.70	140	-26	129.15	-15
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	1'073.75	1'270	-196	1'248.15	-174
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	445.10	610	-165	1'188.45	-743
30591	Fonds de formation professionnel	44.45	50	-6	51.45	-7
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	92.20	110	-18	106.75	-15
30593	Fonds formation apprentis	296.60	350	-53	345.05	-48
30990	Autres charges de personnel	45.50	0	46	0.00	46
31	Biens, services et charges d'expl.	11'060.98	9'290	1'771	15'396.05	-4'335
31000	Matériel de bureau	66.30	0	66	0.00	66
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	336.55	100	237	488.50	-152
31020	Imprimés, publications	54.35	500	-446	0.00	54
31030	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0	225.00	-225
31051	Frais de réception	6'903.95	5'000	1'904	338.80	6'565
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	0.00	2'000	-2'000	5'780.25	-5'780
31130	Acquisition de matériel informatique	0.00	0	0	185.80	-186
31300	Prestations de services de tiers	1'500.00	0	1'500	950.00	550
31340	Primes d'assurances	197.80	190	8	199.50	-2
31440	Entretien des bâtiments immeubles	2'002.03	1'000	1'002	7'228.20	-5'226
31500	Entretien de meubles, et machines de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.00	300	-300	0.00	0
36	Charges de transfert	37'952.00	40'000	-2'048	40'411.50	-2'460
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	37'952.00	40'000	-2'048	40'411.50	-2'460
42	Taxes	0.00	0	0	-30.00	30
42500	Ventes	0.00	0	0	-30.00	30
46	Revenus de transfert	-14'480.00	-14'480	0	-14'480.00	0
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-14'480.00	-14'480	0	-14'480.00	0
32200	Concerts et théâtre (général)	108'318.06	113'000	-4'682	114'592.01	-6'274
36	Charges de transfert	108'318.06	113'000	-4'682	114'592.01	-6'274
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	108'318.06	113'000	-4'682	114'592.01	-6'274
32201	Espace Perrier	231'489.58	246'100	-14'610	269'457.18	-37'968

32201	Espace Perrier
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.	
31010	Achat de petit matériel divers destiné à l'exploitation et à l'entretien du bâtiment, tels que papier essuie-mains/WC, savon, etc.
31110	Acquisition d'une nouvelle sonorisation
31130	Remplacement du matériel de projection
31200	Chauffage, électricité et fourniture et évacuations des eaux
31300	Intervention des pompiers pour une fausse alarme, prestations de service
31440	Travaux d'entretien courants, travaux de peinture dans la salle des mariages, salle de la Ramée, changement des portes de la salle de la Ramée.
42401	Après deux années impactées par le COVID, les recettes sont revenues à un niveau proche de 2019 (69'000 francs).
42600	Encaissements divers (p.ex. remboursements des dégâts après locations, et indemnités pour l'utilisation de la machine à cafés).
46120	Dédommagement de l'EORÉN pour l'utilisation des locaux.
32900	Culture, autres
31051	Commémoration de la Fête nationale, organisée à Hauterive, ainsi que la réception des nouveaux citoyens/les majorants.
31300	Projection d'un film en plein air
36360	Subventions aux sociétés actives dans le domaine de la culture remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant), selon l'arrêté du Conseil communal du 12 septembre 2022.
46350	Sponsoring de la Fête nationale directement déduit de la facture adressée par la commune d'Hauterive.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
30	Charges de personnel	64'843.04	67'720	-2'877	71'381.70	-6'539
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	54'465.00	55'110	-645	56'831.65	-2'367
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-3'076.56	0	-3'077	0.00	-3'077
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	230.00	220	10	347.00	-117
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'121.20	0	1'121	0.00	1'121
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	3'461.10	3'570	-109	3'731.85	-271
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	6'030.20	6'070	-40	6'901.00	-871
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	537.90	570	-32	789.25	-251
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	1'103.90	1'160	-56	1'188.90	-85
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	525.35	550	-25	1'117.50	-592
30591	Fonds de formation professionnel	45.90	50	-4	48.75	-3
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	94.40	100	-6	101.05	-7
30593	Fonds formation apprentis	304.65	320	-15	324.75	-20
31	Biens, services et charges d'expl.	117'808.14	109'620	8'188	107'682.23	10'126
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	4'813.46	5'500	-687	4'315.36	498
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	12'683.15	1'000	11'683	0.00	12'683
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	4'134.15	500	3'634	288.09	3'846
31130	Acquisition de matériel informatique	16'340.80	0	16'341	103.50	16'237
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	37'423.02	32'000	5'423	30'516.22	6'907
31300	Prestations de services de tiers	5'328.95	4'700	629	4'500.75	828
31340	Primes d'assurances	8'298.30	7'420	878	7'429.60	869
31440	Entretien des bâtiments immeubles	26'278.50	55'000	-28'722	49'291.10	-23'013
31500	Entretien de meubles, et machines de bureau	0.00	0	0	4'189.50	-4'190
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	2'507.51	3'500	-992	2'256.11	251
31530	Entretien de matériel informatique	0.00	0	0	479.25	-479
31540	Restauration d'objets du patrimoine culturel	0.00	0	0	1'100.00	-1'100
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.30	0	0	12.75	-12
31810	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	3'200.00	-3'200
33	Amortissements du patrimoine administra..	149'760.00	149'760	0	149'760.00	0
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	149'760.00	149'760	0	149'760.00	0
39	Imputations internes	43'660.00	37'420	6'240	49'900.00	-6'240
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	43'660.00	37'420	6'240	49'900.00	-6'240
42	Taxes	-67'161.60	-41'000	-26'162	-31'846.75	-35'315
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-66'421.00	-40'000	-26'421	-31'156.75	-35'264
42600	Remboursements de tiers	-740.60	-1'000	259	-690.00	-51
46	Revenus de transfert	-6'000.00	-6'000	0	-6'000.00	0
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-6'000.00	-6'000	0	-6'000.00	0
48	Revenus extraordinaires	-71'420.00	-71'420	0	-71'420.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-71'420.00	-71'420	0	-71'420.00	0
32900	Culture, autres	57'818.25	66'010	-8'192	36'873.80	20'944
31	Biens, services et charges d'expl.	25'871.25	30'000	-4'129	2'666.80	23'204
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	177.60	0	178	0.00	178
31020	Imprimés, publications	117.40	0	117	0.00	117
31051	Frais de réception	23'276.25	30'000	-6'724	2'666.80	20'609
31300	Prestations de services de tiers	2'300.00	0	2'300	0.00	2'300
36	Charges de transfert	30'767.00	40'000	-9'233	32'857.00	-2'090
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	30'767.00	40'000	-9'233	32'857.00	-2'090
39	Imputations internes	1'180.00	1'010	170	1'350.00	-170
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	1'180.00	1'010	170	1'350.00	-170
46	Revenus de transfert	0.00	-5'000	5'000	0.00	0
46350	Subventions des entreprises privées	0.00	-5'000	5'000	0.00	0
34	Sports et loisirs	-169'005.27	-124'035	-44'970	-122'151.77	-46'854
	Charges	825'538.31	765'365	60'173	842'066.58	-16'528
	Revenus	-994'543.58	-889'400	-105'144	-964'218.35	-30'325

34100 Sports

Chapitre regroupant les activités liées aux terrains de football et aux places de sports.

30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.

31200 Electricité, eau

31400 Entretien par des prestataires externes (p.ex. entretien ordinaire des terrains et réglage des luminaires pour mise aux normes de l'ANF).

36360 Subventions aux sociétés sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant), selon arrêté du Conseil communal du 12 septembre 2022.

44700 Produit locatif et rentes superficielles du terrain principal du FC Marin-Sports et des terrains du TC Marin.

46310 Subventions cantonales pour l'organisation d'Hivers'Vita et du projet « Gymnastique 65+ et découverte du fitness urbain/street workout par les aîné-e-s ».

34110 Port

30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
34100	Sports	46'423.04	51'530	-5'107	43'907.97	2'515
30	Charges de personnel	6'426.50	6'110	317	8'302.00	-1'876
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	4'969.80	4'940	30	6'531.85	-1'562
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	228.00	0	228	0.00	228
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	51.00	50	1	76.00	-25
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	30.00	0	30	0.00	30
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	330.50	310	21	425.80	-95
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	568.80	570	-1	859.25	-290
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	50.35	50	0	89.50	-39
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	105.60	100	6	135.40	-30
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	50.20	50	0	129.60	-79
30591	Fonds de formation professionnel	4.05	0	4	5.45	-1
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	9.10	10	-1	11.80	-3
30593	Fonds formation apprentis	29.10	30	-1	37.35	-8
31	Biens, services et charges d'expl.	33'083.55	33'470	-386	32'426.20	657
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	4'838.15	5'000	-162	4'777.75	60
31051	Frais de réception	397.55	0	398	294.90	103
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	0	0	2'376.65	-2'377
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	2'810.85	3'500	-689	2'771.70	39
31300	Prestations de services de tiers	450.00	0	450	0.00	450
31340	Primes d'assurances	466.55	470	-3	466.75	0
31400	Entretien des terrains	18'784.55	20'000	-1'215	16'585.25	2'199
31440	Entretien des bâtiments immeubles	102.30	0	102	0.00	102
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	5'233.30	4'500	733	5'153.20	80
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.30	0	0	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administra..	6'730.00	5'320	1'410	2'740.00	3'990
33000	Amortissements planifiés, terrains PA du com..	6'730.00	5'320	1'410	2'740.00	3'990
36	Charges de transfert	10'865.60	14'000	-3'134	8'061.80	2'804
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	201.35	0	201	0.00	201
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	10'664.25	14'000	-3'336	8'061.80	2'602
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0	27'834.00	-27'834
38790	Amortissements supplémentaires de dépens..	0.00	0	0	27'834.00	-27'834
39	Imputations internes	920.00	630	290	430.00	490
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	920.00	630	290	430.00	490
44	Revenus financiers	-8'108.51	-8'000	-109	-8'052.03	-56
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'108.51	-8'000	-109	-8'052.03	-56
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	0.00	0	0	-27'834.00	27'834
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0	-27'834.00	27'834
46	Revenus de transfert	-3'494.10	0	-3'494	0.00	-3'494
46310	Subventions des cantons et des concordats	-3'494.10	0	-3'494	0.00	-3'494
34110	Port	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	6'539.10	8'250	-1'711	10'368.50	-3'829
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	5'232.40	6'650	-1'418	8'187.35	-2'955
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	52.00	60	-8	78.00	-26
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	40.00	0	40	0.00	40
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	348.75	430	-81	534.60	-186
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	604.45	770	-166	1'054.35	-450
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	53.30	70	-17	112.75	-59
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	111.10	140	-29	170.35	-59
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	53.05	70	-17	162.55	-110
30591	Fonds de formation professionnel	4.15	10	-6	6.60	-2
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	9.40	10	-1	15.10	-6
30593	Fonds formation apprentis	30.50	40	-10	46.85	-16
31	Biens, services et charges d'expl.	184'988.35	52'530	132'458	67'673.35	117'315
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	34.20	2'000	-1'966	463.20	-429
31300	Prestations de services de tiers	0.00	0	0	10'467.40	-10'467

34110	Port (suite)
31320	Contrôle de la stabilité du môle du môle de la Ramée.
31310	Honoraires pour études d'ingénieurs et expertises en vue d'une demande de crédit d'engagement pour la rénovation du port de la Ramée.
31430	Travaux de dragage du port de la Ramée, conformément au crédit supplémentaire accordé par le Conseil général du 24 février 2022.
42401	Le port de La Tène compte 83 emplacements aux tarifs saisonniers suivants : - 38 d'une largeur de 190 cm - indigène 412 francs, externe 825 francs - 27 d'une largeur de 230 cm - indigène 495 francs, externe 990 francs - 18 d'une largeur de 250 cm - indigène 578 francs, externe 1'160 francs Le port de La Ramée compte 40 emplacements (indigène 209 francs/saison, externe 420 francs/saison). Egalement pour ces deux ports : taxes d'hivernage, location de places à terre et taxes diverses, dont la location d'armoires dans le hangar de La Ramée.
45100	Fonction à autofinancer. Le bénéfice/la perte est respectivement attribué/prélevée à la réserve figurant dans les financements spéciaux au bilan (compte 2900700, Financement spécial, ports) qui présente un solde de 655'388.01 francs au 31 décembre 2022.

34200	Loisirs (général)
Fonction regroupant les activités liées aux aires de jeu, les plages, les zones de détente (p.ex. La Ramée, les places de pique-nique) ;	
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.	
31010	Achats de chaille pour chemin, matériel, etc.
31190	Acquisition de boîtes à livres, accoudoirs pour banc, grills pour zone de loisirs.
31400	Entretien des massifs floraux et des arbres a un tiers externe, curage d'un exutoire d'un déversoir d'orages.
31590	Réfection des jeux, poubelles, bancs public, tables, grilles à disposition.
31610	Location nacelle pour la taille des arbres, location de diverses petites machines.

34210	Camping de La Tène
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier. La baisse de la masse salariale s'explique par la non-reconduction de postes de travail au camping et un mandat de gestion accordé au camping (rubrique 343950), selon le crédit supplémentaire accordé par le Conseil général.	



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31310	Planifications et projections de tiers	42'870.95	25'000	17'871	0.00	42'871
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	1'808.50	5'500	-3'692	7'993.75	-6'185
31340	Primes d'assurances	21.70	30	-8	27.80	-6
31370	Impôts et taxes	0.00	0	0	250.00	-250
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	140'137.90	20'000	120'138	48'476.20	91'662
31440	Entretien des bâtiments immeubles	114.80	0	115	0.00	115
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.30	0	0	0.00	0
31810	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	-5.00	5
35	Attributions aux fonds et financements sp..	0.00	13'540	-13'540	8'175.40	-8'175
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	0.00	13'540	-13'540	8'175.40	-8'175
39	Imputations internes	12'830.00	4'080	8'750	5'460.00	7'370
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	12'830.00	4'080	8'750	5'460.00	7'370
42	Taxes	-87'605.66	-78'400	-9'206	-91'677.25	4'072
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-87'605.66	-78'400	-9'206	-91'677.25	4'072
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-116'751.79	0	-116'752	0.00	-116'752
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-116'751.79	0	-116'752	0.00	-116'752
34200	Loisirs (général)	228'337.80	255'620	-27'282	272'793.07	-44'455
30	Charges de personnel	142'216.50	158'600	-16'384	190'844.86	-48'628
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	113'855.40	128'010	-14'155	144'483.25	-30'628
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	0.00	0	0	7'861.71	-7'862
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	1'203.00	1'150	53	1'494.00	-291
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	819.60	0	820	0.00	820
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	7'558.90	8'280	-721	9'420.05	-1'861
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	13'079.25	14'770	-1'691	18'527.95	-5'449
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	1'174.90	1'340	-165	1'989.90	-815
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	2'407.90	2'690	-282	3'001.50	-594
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	1'146.95	1'280	-133	2'856.25	-1'709
30591	Fonds de formation professionnel	99.60	110	-10	124.70	-25
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	206.55	230	-23	256.85	-50
30593	Fonds formation apprentis	664.45	740	-76	828.70	-164
31	Biens, services et charges d'expl.	75'241.30	74'400	841	73'168.21	2'073
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	6'078.55	6'500	-421	5'808.11	270
31051	Frais de réception	0.00	500	-500	206.00	-206
31190	Autres immobilisations ne pouvant être porté..	7'729.00	8'000	-271	4'910.00	2'819
31300	Prestations de services de tiers	1'588.60	2'000	-411	1'950.00	-361
31340	Primes d'assurances	417.80	400	18	510.00	-92
31400	Entretien des terrains	53'601.45	45'000	8'601	41'329.35	12'272
31590	Entretien d'autres biens meubles	5'551.35	10'000	-4'449	17'199.35	-11'648
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	269.25	2'000	-1'731	1'253.70	-984
31700	Frais de déplacement et autres frais	5.30	0	5	1.70	4
33	Amortissements du patrimoine administra..	8'950.00	20'400	-11'450	6'900.00	2'050
33000	Amortissements planifiés, terrains PA du com..	0.00	13'500	-13'500	0.00	0
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	6'900.00	6'900	0	6'900.00	0
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	2'050.00	0	2'050	0.00	2'050
39	Imputations internes	1'930.00	2'220	-290	1'880.00	50
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	1'930.00	2'220	-290	1'880.00	50
34210	Camping de La Tène	-267'929.06	-246'185	-21'744	-241'882.21	-26'047
30	Charges de personnel	99'893.60	193'330	-93'436	213'698.55	-113'805
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	80'193.20	158'420	-78'227	169'588.65	-89'395
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	908.00	970	-62	1'015.00	-107
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	936.00	0	936	0.00	936
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	5'346.95	10'250	-4'903	11'167.65	-5'821
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	8'588.05	15'600	-7'012	20'835.50	-12'247
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	781.70	1'570	-788	2'288.70	-1'507
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	1'703.15	3'330	-1'627	3'558.20	-1'855
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	749.80	1'340	-590	3'266.70	-2'517
30591	Fonds de formation professionnel	70.60	140	-69	146.80	-76

34210	Camping de La Tène
34310	Mandat à une entreprise de nettoyage pour nettoyer le bâtiment sanitaire et entretien courant.
34390	Publication annuelle dans journaux spécialisés
34391	Chauffage, électricité et eau
34393	Emoluments dus à l'Etat pour l'exploitation d'un établissement public selon la LEP et taxes de séjour encaissées dans la rubrique 44399.
34395	Mandat au TCS pour la gestion du camping (50'000 francs TTC), surveillance par EGS, prestations de services informatiques, accompagnements juridiques et diverses études liées à la cession du camping.
44300	Location de la partie résidente (152 parcelles) selon le tarif voté par le Conseil général le 24 octobre 2013 (22 francs/m ²). Par rapport au budget, une baisse est enregistrée sur les activités du camping de passage (-24'628 francs).
44399	Recettes diverses incluant la location d'un emplacement pour le glacier, les facturations de consommation d'eau et des déchets, ainsi que les taxes de séjour, transférées ensuite à Etat.
34220	Chalets de La Tène
31320	Honoraires d'un géomètre et frais juridique pour respectivement la finalisation des travaux de parcellisation des chalets et la mise à jour des contrats de location y relatifs.
42400	Recette provenant de la location d'emplacements pour 63 chalets, dont 6 à l'intérieur de la zone du camping ; à l'exception de ces derniers, les contrats de bail à durée déterminée cours jusqu'au 31 décembre 2036. Le tarif de base est de 20 francs/m ² (avec clause d'indexation).
35000	Cultes
36120	Montant facturé par la commune de Cornaux pour le temple
36600	Amortissement de la subvention d'investissement (rubrique 1462 du bilan) pour le temple de Cornaux.
35010	Eglise catholique
36360	Soutien à la paroisse catholique de St-Blaise en vue d'effectuer des travaux d'entretien extraordinaire sur l'église.



	Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	145.70	290	-144	304.80	-159
30593	Fonds formation apprentis	470.45	920	-450	982.80	-512
30990	Autres charges de personnel	0.00	500	-500	543.75	-544
31	Biens, services et charges d'expl.	0.55	500	-499	0.00	1
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.55	500	-499	0.00	1
34	Charges financières	211'290.31	163'865	47'425	161'462.31	49'828
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	13'555.08	15'000	-1'445	11'279.86	2'275
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	14'201.11	15'000	-799	19'736.86	-5'536
34312	Acquisition de biens meubles	0.00	2'500	-2'500	0.00	0
34313	Entretien de biens meubles	5'293.04	3'000	2'293	1'652.90	3'640
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	2'896.49	2'000	896	7'034.96	-4'138
34391	Eau, énergie, combustible	22'753.32	23'800	-1'047	26'704.50	-3'951
34393	Impôts et taxes	47'029.80	42'865	4'165	51'803.55	-4'774
34394	Primes d'assurances PF	3'666.40	3'400	266	3'442.30	224
34395	Prestations de services de tiers	97'190.98	52'000	45'191	34'357.32	62'834
34399	Autres charges des biens-fonds PF	4'666.59	4'300	367	5'452.16	-786
34990	Autres charges financières	37.50	0	38	-2.10	40
39	Imputations internes	16'490.00	14'120	2'370	18'840.00	-2'350
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	16'490.00	14'120	2'370	18'840.00	-2'350
44	Revenus financiers	-595'603.52	-618'000	22'396	-635'883.07	40'280
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-360'601.16	-375'000	14'399	-376'463.73	15'863
44320	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-162'707.82	-188'000	25'292	-193'734.39	31'027
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-72'294.54	-55'000	-17'295	-65'684.95	-6'610
34220	Chalets de La Tène	-175'837.05	-185'000	9'163	-196'970.60	21'134
31	Biens, services et charges d'expl.	7'142.95	0	7'143	3'801.40	3'342
31300	Prestations de services de tiers	10.65	0	11	0.00	11
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	7'131.45	0	7'131	3'800.00	3'331
31810	Pertes sur créances effectives	0.85	0	1	1.40	-1
42	Taxes	-182'980.00	-185'000	2'020	-200'772.00	17'792
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-182'980.00	-185'000	2'020	-200'772.00	17'792
35	Eglises et affaires religieuses	12'892.05	10'580	2'312	5'632.90	7'259
	Charges	12'892.05	10'580	2'312	5'632.90	7'259
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
35000	Cultes	11'892.05	10'580	1'312	5'632.90	6'259
36	Charges de transfert	11'332.05	10'100	1'232	4'992.90	6'339
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	9'732.05	8'500	1'232	3'392.90	6'339
36600	Amortissement planifié, subventions d'investi..	1'600.00	1'600	0	1'600.00	0
39	Imputations internes	560.00	480	80	640.00	-80
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	560.00	480	80	640.00	-80
35010	Eglise catholique	1'000.00	0	1'000	0.00	1'000
36	Charges de transfert	1'000.00	0	1'000	0.00	1'000
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	1'000.00	0	1'000	0.00	1'000

42200 Services de sauvetage

36120 Financement des services d'ambulance et la centrale d'engagement pour 176'781 francs, selon la facture de la Ville de Neuchâtel, pour un montant de 33 francs par habitant, contre 37 francs par habitant en 2021.

Part communale à la mission de secours du Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux (Grimp). Pour mémoire, introduites en 2016 par la LPDIENS, les participations communales aux diverses missions de secours, sont distinguées en plusieurs comptes, soit :

Fonction	Nom	P/habitant 2022	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
42200 Service de sauvetage	Grimp	0.36	1'906	2'070	1'864
61900 Routes, autres	Secours routier	5.50	29'133	31'300	27'811
62900 Transport ferroviaire	Ferroviaire / aéronef	0.09	476	550	466
76100 Protection de l'air et du climat	Chimique / radioprotection	2.11	11'176	12'000	10'668
76900 Lutte contre la pollution de l'environnement	Hydrocarbures	1.10	5'826	6'260	5'593
		9.83	48'517	52'180	46'403

43400 Contrôle des denrées alimentaires

36120 Indemnité versée à Saint-Blaise pour l'organisation du contrôle des champignons.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	Santé	178'746.67	190'770	-12'023	199'922.84	-21'176
	Charges	178'746.67	190'770	-12'023	199'922.84	-21'176
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
42	Soins ambulatoires	178'687.92	190'570	-11'882	199'853.49	-21'166
	Charges	178'687.92	190'570	-11'882	199'853.49	-21'166
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
42200	Services de sauvetage	178'687.92	190'570	-11'882	199'853.49	-21'166
36	Charges de transfert	178'687.92	190'570	-11'882	199'853.49	-21'166
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	178'687.92	190'570	-11'882	197'853.49	-19'166
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	0.00	0	0	2'000.00	-2'000
43	Prévention de la santé	58.75	200	-141	69.35	-11
	Charges	58.75	200	-141	69.35	-11
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
43400	Contrôle des denrées alimentaires	58.75	200	-141	69.35	-11
36	Charges de transfert	58.75	200	-141	69.35	-11
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	58.75	200	-141	69.35	-11

20

51200	Réduction de primes
36110	Selon données communiquées au travers de la facture sociale; part laténienne aux subsides LAMal ; Cf. le commentaire concernant la facture sociale, sous la fonction 23000.

53160	Agences régionales AVS
36120	Montant communiqué par le Guichet social régional (GSR) à Saint-Blaise ; double clé de répartition des charges du budget, soit 1) selon le critère population au 31 décembre et 2) selon le nombre de dossiers ouverts au 31 décembre.

53300	Prestations aux retraités
31051	Organisation du repas des aînés.

54100	Allocations familiales
36110	Part laténienne aux allocations pour personnes sans activité lucrative ; Cf. le commentaire concernant la facture sociale, sous la fonction 23000.

54300	Avance et recouvrement pensions alimentaires
36110	Part laténienne aux avances pour contribution d'entretien ; Cf. le commentaire concernant la facture sociale, sous la fonction 23000.

54440	Espace Troglodyte
30100 à 30593,	Cf. les commentaires sous 02100, Service financier ;
30300	Recours à des animateurs et des moniteurs (pour les ateliers et les activités hors vacances scolaires).



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Sécurité sociale	3'385'716.55	3'654'020	-268'303	3'395'097.98	-9'381
	Charges	3'400'661.55	3'671'170	-270'508	3'409'928.73	-9'267
	Revenus	-14'945.00	-17'150	2'205	-14'830.75	-114
51	Maladie et accident	782'981.60	900'182	-117'200	791'380.52	-8'399
	Charges	782'981.60	900'182	-117'200	791'380.52	-8'399
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
51200	Réductions de primes	782'981.60	900'182	-117'200	791'380.52	-8'399
36	Charges de transfert	782'981.60	900'182	-117'200	791'380.52	-8'399
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	782'981.60	900'182	-117'200	791'380.52	-8'399
53	Vieillesse et survivants	43'271.16	56'600	-13'329	45'513.43	-2'242
	Charges	43'271.16	56'600	-13'329	45'513.43	-2'242
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
53160	Agences régionales AVS	29'721.10	31'600	-1'879	30'837.10	-1'116
36	Charges de transfert	29'721.10	31'600	-1'879	30'837.10	-1'116
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	29'721.10	31'600	-1'879	30'837.10	-1'116
53300	Prestations aux retraités	13'550.06	25'000	-11'450	14'676.33	-1'126
31	Biens, services et charges d'expl.	13'550.06	25'000	-11'450	14'676.33	-1'126
31051	Frais de réception	13'550.06	25'000	-11'450	14'676.33	-1'126
54	Famille et jeunesse	798'306.15	773'070	25'236	733'845.82	64'460
	Charges	813'251.15	790'220	23'031	748'676.57	64'575
	Revenus	-14'945.00	-17'150	2'205	-14'830.75	-114
54100	Allocations familiales	59'096.53	69'953	-10'856	64'592.49	-5'496
36	Charges de transfert	59'096.53	69'953	-10'856	64'592.49	-5'496
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	59'096.53	69'953	-10'856	64'592.49	-5'496
54300	Avance et recouvr. pensions alim.	7'131.39	12'447	-5'316	6'981.16	150
36	Charges de transfert	7'131.39	12'447	-5'316	6'981.16	150
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	7'131.39	12'447	-5'316	6'981.16	150
54440	Espace Troglodyte	231'696.48	249'670	-17'974	224'233.33	7'463
30	Charges de personnel	169'203.35	184'860	-15'657	171'407.10	-2'204
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	131'986.95	142'260	-10'273	132'380.10	-393
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	7'452.50	13'500	-6'048	7'490.00	-38
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	800.00	0	800	960.00	-160
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	960.00	0	960	0.00	960
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	8'700.80	9'200	-499	8'584.25	117
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	13'753.80	14'040	-286	15'153.00	-1'399
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	299.05	340	-41	288.20	11
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	2'772.35	2'990	-218	2'735.20	37
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	1'320.20	1'320	0	2'613.45	-1'293
30591	Fonds de formation professionnel	114.50	120	-6	113.05	1
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	237.65	260	-22	234.80	3
30593	Fonds formation apprentis	765.55	830	-64	755.05	11
30900	Formation et perfectionnement du personnel	40.00	0	40	0.00	40
30990	Autres charges de personnel	0.00	0	0	100.00	-100
31	Biens, services et charges d'expl.	37'274.73	43'810	-6'535	32'229.18	5'046

21

54440	Espace Troglodyte (suite)
31090	Coût d'organisation des animations, des ateliers du Troglo et développement d'un accueil libre et hors murs.
31440	Nettoyage par une entreprise externe et entretien divers.
36360	Programme d'animations sportives Midnight Sport, ayant lieu tous les samedis soir (à l'exception des vacances scolaires) dans la salle de gymnastique du collège Billeter, participation à une activité du Passeport Vacances à raison de 45 francs par enfant
42400	Part des parents pour la fréquentation par leurs enfants des animations et ateliers organisés par Le Troglo.
54510	Crèches et garderies
36360	Subvention au Bidibul, selon arrêté du Conseil général de La Tène du 12 décembre 2013 (durée de 10 ans) ; participation pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin et dans d'autres structures d'accueil. Comme pour l'accueil parascolaire, la participation aux structures d'accueil dépend de la fréquentation de la structure et de la capacité contributive des parents. Cf. les commentaires sous 21800.
54580	Accueil familial de jour
36360	Participation aux parents de jour pour les enfants laténiens.
55100	Assurance chômage
36110	Part laténienne au FIP (financement LACI) ; Cf. le commentaire concernant la facture sociale, sous la fonction 23000.
55200	Prestations aux chômeurs
36110	Part laténienne aux programmes d'insertion ; Cf. le commentaire concernant la facture sociale, sous la fonction 23000.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31000	Matériel de bureau	185.65	0	186	0.00	186
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'103.40	2'000	-897	1'289.05	-186
31020	Imprimés, publications	1'142.90	2'000	-857	1'016.35	127
31030	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0	507.60	-508
31051	Frais de réception	589.00	2'500	-1'911	282.90	306
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	8'826.75	15'000	-6'173	6'614.30	2'212
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	3'431.70	500	2'932	1'260.45	2'171
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	509.80	1'500	-990	1'264.40	-755
31130	Acquisition de matériel informatique	2'209.20	2'000	209	335.55	1'874
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	2'078.80	2'200	-121	1'948.10	131
31300	Prestations de services de tiers	2'310.78	2'200	111	1'560.30	750
31332	Contrat de prestation informatique	3'783.90	3'800	-16	3'813.07	-29
31340	Primes d'assurances	829.00	790	39	778.50	51
31440	Entretien des bâtiments immeubles	3'517.85	4'000	-482	4'680.30	-1'162
31500	Entretien de meubles, et machines de bureau	247.60	0	248	0.00	248
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	170.25	0	170	672.00	-502
31530	Entretien de matériel informatique	0.00	0	0	192.00	-192
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	6'166.15	5'320	846	5'944.61	222
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	80.00	0	80	0.00	80
31700	Frais de déplacement et autres frais	92.00	0	92	69.70	22
33	Amortissements du patrimoine administra..	5'480.00	4'950	530	4'950.00	530
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	5'480.00	4'950	530	4'950.00	530
36	Charges de transfert	32'103.40	31'000	1'103	27'527.80	4'576
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	32'103.40	31'000	1'103	27'527.80	4'576
39	Imputations internes	2'580.00	2'200	380	2'950.00	-370
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	2'580.00	2'200	380	2'950.00	-370
42	Taxes	-4'295.00	-6'500	2'205	-4'180.75	-114
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-4'295.00	-6'500	2'205	-3'415.00	-880
42500	Ventes	0.00	0	0	-765.75	766
46	Revenus de transfert	-6'000.00	-6'000	0	-6'000.00	0
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-6'000.00	-6'000	0	-6'000.00	0
48	Revenus extraordinaires	-4'650.00	-4'650	0	-4'650.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-4'650.00	-4'650	0	-4'650.00	0
54510	Crèches et garderies	470'539.70	416'000	54'540	417'289.24	53'250
36	Charges de transfert	470'539.70	416'000	54'540	417'289.24	53'250
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	470'539.70	416'000	54'540	417'289.24	53'250
54580	Accueil familial de jour	29'842.05	25'000	4'842	20'749.60	9'092
36	Charges de transfert	29'842.05	25'000	4'842	20'749.60	9'092
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	29'842.05	25'000	4'842	20'749.60	9'092
55	Chômage	171'733.16	189'009	-17'276	151'441.87	20'291
	Charges	171'733.16	189'009	-17'276	151'441.87	20'291
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
55100	Assurance chômage	60'110.13	60'593	-483	58'312.79	1'797
36	Charges de transfert	60'110.13	60'593	-483	58'312.79	1'797
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	60'110.13	60'593	-483	58'312.79	1'797
55200	Prestations aux chômeurs	111'623.03	128'416	-16'793	93'129.08	18'494
36	Charges de transfert	111'623.03	128'416	-16'793	93'129.08	18'494
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	111'623.03	128'416	-16'793	93'129.08	18'494

57200	Aide matérielle légale
36110	Part laténienne à l'aide matérielle légale. Cf. le commentaire concernant la facture sociale, sous la fonction 23000.

57300	Asile
Ce chapitre contient les frais engagés en vue de l'accueil de deux familles ukrainiennes dans deux appartements de la commune.	
36370	Imputation des loyers des appartements du patrimoine financier mis à disposition des familles jusqu'en septembre 2022. Les loyers sont pris en charges par le canton dès le mois d'octobre 2022.

57960	Guichets sociaux régionaux
36120	Selon données communiquées par le GSR-EDL pour notre part au service social intercommunal et au guichet Accord. Double clé de répartition des charges du budget, soit 1) selon le critère population au 31 décembre et 2) selon le nombre de dossiers ouverts au 31 décembre.



	Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'589'424.48	1'735'159	-145'735	1'672'916.34	-83'492
	Charges	1'589'424.48	1'735'159	-145'735	1'672'916.34	-83'492
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
57200	Aide matérielle légale	1'193'287.59	1'372'249	-178'961	1'293'504.94	-100'217
36	Charges de transfert	1'193'287.59	1'372'249	-178'961	1'293'504.94	-100'217
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	1'193'287.59	1'372'249	-178'961	1'293'504.94	-100'217
57300	Asile	17'206.80	0	17'207	0.00	17'207
31	Biens, services et charges d'expl.	3'105.80	0	3'106	0.00	3'106
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	1'373.25	0	1'373	0.00	1'373
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	730.00	0	730	0.00	730
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	272.25	0	272	0.00	272
31300	Prestations de services de tiers	730.30	0	730	0.00	730
36	Charges de transfert	14'101.00	0	14'101	0.00	14'101
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	500.00	0	500	0.00	500
36370	Subventions aux personnes physiques	13'601.00	0	13'601	0.00	13'601
57900	Assistance, autres	58'934.14	53'610	5'324	56'784.05	2'150
36	Charges de transfert	58'934.14	53'610	5'324	56'784.05	2'150
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	58'934.14	53'610	5'324	56'784.05	2'150
57960	Guichets sociaux régionaux	319'995.95	309'300	10'696	322'627.35	-2'631
36	Charges de transfert	319'995.95	309'300	10'696	322'627.35	-2'631
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	319'995.95	309'300	10'696	322'627.35	-2'631

61500 Routes communales

Toutes activités liées à l'entretien général des routes, places et trottoirs ;

30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.

- 31010 Achat de matériaux et fournitures pour l'entretien du domaine public, achat de sel pour le service hivernal, achat de carburant pour les véhicules et engins, sacs pour robidog, etc. Une dépense de 40'859 francs a été consentie pour différentes actions de signalisation.
- 31110 Achat de petites machines, comme des sécateurs électriques, un épandeur de sel, etc.
- 31120 Renouvellement de l'équipement individuel des voyers (habits, chaussures, ...).
- 31190 Achat de 7 poubelles requin.
- 31200 Electricité de l'éclairage public (32'638.90 en 2022, 31'951.70 francs en 2021), évacuation des déchets provenant des espaces publics (40'485.91 en 2022, 34'942.74 francs en 2021), électricité et chauffage du bâtiment de la voirie.
- 31410 Prolongement d'un trottoir à la rue des Couviers, remise en état d'un mur bordant le chemin de la Ramée, rehaussement d'un trottoir à la Grand-Rue à Wavre et à Fleur-de-Lys à Marin, petites autres intervention et entretien courant des routes (pontage fissure, gravillonnage, réparation nids de poules, etc.).
- 31440 Mise en conformité de l'éclairage du bâtiment de la voirie, remplacement d'une porte du hangar et entretien courant du bâtiment secteur voirie.
- 31510 Frais d'entretien et services sur les machines et véhicules de la voirie.
- 31590 Entretien des points lumineux par un tiers et contrôle de sécurité des mâts, divers remplacements (p.ex. après des accidents de circulation routière) et entretien du reste du mobilier urbain.
- 31610 Location nacelle et diverses machines pour les travaux publics.
- 38790 Compte utilisé selon les directives du service des communes pour enregistrer les prélèvements sur les fonds, en vue de financer des investissements. Il est compensé par un produit équivalent dans le compte 45110. Prélèvement en lien avec le financement de la part « route » de l'investissement de la réfection du chemin des Vignes.
- 42400 Selon la directive du Service des communes, les taxes d'équipement ne peuvent plus être attribuées dans un fond au bilan, mais doivent être comptabilisées directement dans le compte de résultats. La taxe d'équipement sert à financer les coûts des domaines des routes et des eaux. Des montants se retrouvent donc dans les chapitres 61500, 71000 et 72000.
- 42400 Location de matériel de voirie (tables, barrières Vauban, matériel électrique, etc.).



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Trafic	2'223'672.03	2'397'646	-173'974	2'291'212.61	-67'541
	Charges	2'745'568.18	2'736'066	9'502	2'632'662.76	112'905
	Revenus	-521'896.15	-338'420	-183'476	-341'450.15	-180'446
61	Circulation routière	1'162'623.95	1'309'250	-146'626	1'256'395.65	-93'772
	Charges	1'624'651.10	1'569'570	55'081	1'552'546.80	72'104
	Revenus	-462'027.15	-260'320	-201'707	-296'151.15	-165'876
61500	Routes communales	1'275'117.73	1'395'420	-120'302	1'329'717.42	-54'600
30	Charges de personnel	467'592.60	474'190	-6'597	433'351.49	34'241
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	378'107.55	383'890	-5'782	344'018.65	34'089
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	0.00	0	0	-6'256.35	6'256
30300	Indemnités pour travailleurs temporaires	0.00	0	0	4'325.74	-4'326
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	3'340.00	3'160	180	3'496.50	-157
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'038.80	0	2'039	0.00	2'039
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	25'055.45	24'830	225	22'421.35	2'634
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	40'457.00	43'690	-3'233	44'028.95	-3'572
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	3'519.20	3'750	-231	4'419.60	-900
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	7'983.50	8'060	-77	7'143.05	840
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	3'801.00	3'560	241	6'802.05	-3'001
30591	Fonds de formation professionnel	331.35	330	1	296.25	35
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	683.75	690	-6	612.80	71
30593	Fonds formation apprentis	2'205.00	2'230	-25	1'972.90	232
30990	Autres charges de personnel	70.00	0	70	70.00	0
31	Biens, services et charges d'expl.	464'751.08	459'100	5'651	392'958.33	71'793
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	80'004.21	84'000	-3'996	86'644.84	-6'641
31020	Imprimés, publications	270.00	0	270	0.00	270
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	8'256.70	10'000	-1'743	9'829.02	-1'572
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	3'931.17	4'000	-69	3'428.90	502
31190	Autres immobilisations ne pouvant être porté..	14'909.80	16'000	-1'090	7'899.80	7'010
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	92'907.38	101'700	-8'793	83'608.74	9'299
31300	Prestations de services de tiers	6'485.60	500	5'986	537.30	5'948
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	430.00	25'000	-24'570	11'922.40	-11'492
31332	Contrat de prestation informatique	3'783.90	3'800	-16	3'813.07	-29
31340	Primes d'assurances	17'311.29	14'280	3'031	15'631.96	1'679
31370	Impôts et taxes	5'561.65	5'500	62	6'000.25	-439
31410	Entretien des routes / voies de communication	109'980.70	110'000	-19	61'247.60	48'733
31440	Entretien des bâtiments immeubles	23'064.83	25'000	-1'935	25'829.30	-2'764
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	21'124.45	12'000	9'124	10'599.99	10'524
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	5'467.20	5'320	147	5'320.46	147
31590	Entretien d'autres biens meubles	68'696.15	40'000	28'696	57'137.30	11'559
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'178.20	2'000	178	2'464.20	-286
31700	Frais de déplacement et autres frais	107.85	0	108	43.20	65
31810	Pertes sur créances effectives	180.00	0	180	0.00	180
31990	Autres charges d'exploitation	100.00	0	100	1'000.00	-900
33	Amortissements du patrimoine administra..	479'359.00	464'960	14'399	465'979.00	13'380
33000	Amortissements planifiés, terrains PA du com..	13'100.00	0	13'100	49.00	13'051
33001	Amortissements planifiés, routes/voies de co..	372'849.00	374'870	-2'021	372'520.00	329
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	50'030.00	50'030	0	50'030.00	0
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	43'380.00	40'060	3'320	43'380.00	0
38	Charges extraordinaires	33'401.50	0	33'402	62'987.00	-29'586
38790	Amortissements supplémentaires de dépens..	33'401.50	0	33'402	62'987.00	-29'586
39	Imputations internes	114'260.00	96'940	17'320	127'650.00	-13'390
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	114'260.00	96'940	17'320	127'650.00	-13'390
42	Taxes	-176'723.95	-2'000	-174'724	-16'372.40	-160'352
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-174'377.40	-2'000	-172'377	-1'980.00	-172'397
42500	Ventes	0.00	0	0	-9'922.25	9'922
42600	Remboursements de tiers	-2'346.55	0	-2'347	-4'470.15	2'124
43	Revenus divers	-30.00	0	-30	-250.00	220
43090	Autres revenus d'exploitation	-30.00	0	-30	-250.00	220

61500	Routes communales (suite)
42600	Remboursement de tiers, notamment d'assurance de privés ayant endommagé des installations communales.
45110	Voir commentaire sous rubrique 38790.
46012	Selon la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB), les 3% du produit des taxes automobiles sont versés aux communes qui affectent le montant perçu à la planification, la construction, l'entretien constructif, l'aménagement, l'entretien courant et l'exploitation des routes sous leur responsabilité.

61550	Places de stationnement
Exploitation des parkings de La Tène, de la CSUM et de Thielle ; 30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.	
31300	Frais et indemnité pour le système de paiement électronique et prise en charge de la monnaie par un prestataire externe.
31510	Entretien annuel et sur demande des horodateurs.
44320	Recettes des parkings, selon l'arrêté du Conseil général du 21 mars 2013 : <u>Tarif des tickets :</u> CSUM : 30 premières minutes gratuites, puis 1.5 franc/h pendant les 4 premières heures, puis 2.5 francs/h suivante. La Tène et Thielle : Tarif des tickets : 1 franc/h du 1 ^{er} mars au 31 octobre ; 50 cts/h du 1 ^{er} novembre au 28/29 février. <u>Tarif des Vignettes :</u> CSUM : vignette annuelle pour le personnel du site de l'école à 400 francs/an, réduite à 200 francs/an en cas de taux d'occupation de 50% et moins ; vignette hebdomadaire à 20 francs, mensuelle à 50 francs, annuelle à 550 francs ou selon des forfaits (p.ex. 150 francs lors de manifestations à l'Espace Perrier) à des tiers. La Tène : 35 francs/an pour les indigènes, 65 francs pour les membres de clubs et d'associations appartenant au GASL et utilisant les installations du site et 130 francs pour les autres occupants réguliers des lieux (campeurs résidents, propriétaires et usagers des chalets de La Tène, personnes travaillant sur le site de La Tène).

61900	Routes Autres
36120	Part communale à la mission de secours routiers ; Cf. le commentaire du compte 42200 / 36120, Services de sauvetage, organisation régionale / ECAP, missions de secours.

62200	Trafic régional
Regroupement dans cette fonction comptable des charges et recettes en lien avec les transports publics, le subventionnement de l'association Noctambus et la remise de rail check.	
36110	Les communes participent financièrement aux prestations de transport mais également à la contribution forfaitaire au Fonds d'infrastructures ferroviaires (FIF) à hauteur de 40%. Entre les communes, les frais sont répartis selon une pondération entre le nombre d'habitants et les points- qualités, qui est de 40% selon le nombre d'habitants et 60% pour la qualité de la desserte. Les offres sont négociées sur une période biennale.
36370	Subvention en vue de promouvoir l'utilisation des transports publics, selon l'arrêté du Conseil général du 24 février 2022. Les habitants de la Tène âgés de 6 à 25ans, ou les seniors, peuvent bénéficier d'un rabais de 50% sur un abonnement « Onde Verte » deux zones. Les adultes bénéficient eux d'un même abonnement au prix « Jeune ».



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-33'401.50	-25'000	-8'402	-62'987.00	29'586
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-33'401.50	-25'000	-8'402	-62'987.00	29'586
46	Revenus de transfert	-24'321.00	-23'000	-1'321	-23'829.00	-492
46012	Quotes-parts aux émoluments cantonaux	-24'321.00	-23'000	-1'321	-23'829.00	-492
48	Revenus extraordinaires	-49'770.00	-49'770	0	-49'770.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-49'770.00	-49'770	0	-49'770.00	0
61550	Places de stationnement	-141'627.28	-117'470	-24'157	-101'133.00	-40'494
30	Charges de personnel	16'052.55	18'590	-2'537	23'787.20	-7'735
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	12'844.90	15'000	-2'155	18'813.20	-5'968
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	136.00	130	6	172.00	-36
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	100.80	0	101	0.00	101
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	852.65	970	-117	1'226.10	-373
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	1'475.65	1'730	-254	2'397.35	-922
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	131.90	160	-28	258.55	-127
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	271.20	320	-49	392.35	-121
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	129.65	150	-20	372.40	-243
30591	Fonds de formation professionnel	11.05	10	1	14.65	-4
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	23.45	30	-7	32.65	-9
30593	Fonds formation apprentis	75.30	90	-15	107.95	-33
31	Biens, services et charges d'expl.	11'020.87	14'590	-3'569	14'572.55	-3'552
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	2'500	-2'500	445.90	-446
31020	Imprimés, publications	0.00	0	0	603.10	-603
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	0	0	3'939.75	-3'940
31300	Prestations de services de tiers	5'590.37	6'900	-1'310	3'867.15	1'723
31340	Primes d'assurances	3'187.60	3'190	-2	3'201.20	-14
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	794.85	2'000	-1'205	2'519.60	-1'725
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	1'447.50	0	1'448	0.00	1'448
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.55	0	1	0.85	0
31810	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	-5.00	5
33	Amortissements du patrimoine administra..	8'400.00	9'240	-840	3'200.00	5'200
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	8'400.00	9'240	-840	3'200.00	5'200
39	Imputations internes	680.00	660	20	250.00	430
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	680.00	660	20	250.00	430
43	Revenus divers	-100.00	0	-100	0.00	-100
43090	Autres revenus d'exploitation	-100.00	0	-100	0.00	-100
44	Revenus financiers	-177'680.70	-160'550	-17'131	-142'942.75	-34'738
44320	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-177'680.70	-160'550	-17'131	-142'942.75	-34'738
61900	Routes, autres	29'133.50	31'300	-2'167	27'811.23	1'322
36	Charges de transfert	29'133.50	31'300	-2'167	27'811.23	1'322
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	29'133.50	31'300	-2'167	27'811.23	1'322
62	Transports publics	1'062'463.08	1'085'036	-22'573	1'034'431.96	28'031
	Charges	1'113'552.08	1'156'136	-42'584	1'072'730.96	40'821
	Revenus	-51'089.00	-71'100	20'011	-38'299.00	-12'790
62200	Trafic régional	1'048'292.30	1'075'786	-27'494	1'019'978.20	28'314
36	Charges de transfert	1'048'292.30	1'075'786	-27'494	1'019'978.20	28'314
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	887'415.80	964'786	-77'370	910'646.20	-23'230
36370	Subventions aux personnes physiques	160'876.50	111'000	49'877	109'332.00	51'545
62220	Noctambus	15'783.05	8'700	7'083	10'286.65	5'496

62220 Noctambus

36360 Contribution concernant la part laténienne à l'association Noctambus.

62900 Transport ferroviaire

Mouvements provenant des cartes CFF vendues à la population, selon arrêté du Conseil général du 20 février 2014.

31300 Au vu de la reprise des ventes après COVID, il a été décidé d'acquérir à nouveau 5 lots de cartes journalières.

36120 Part communale à la mission de secours transport ferroviaire.

42500 Produit de la vente des cartes journalières aux tarifs suivants : 1) 40 francs/pièce pour les indigènes, 2) 43 francs/pièce pour les externes, 3) 30 francs/pièce pour les last minute (vente la veille ou le jour de validité).

63100 Navigation

Entretien des débarcadères dans le canal de La Thielle.

63300 Autres systèmes de transport

Exploitation de la station de vélos en libre-service (VLS) située à la gare de Marin.

31300 Coût d'exploitation de la station VLS.

46350 Recette de sponsoring d'une entreprise privée pour la prestation de mise à disposition de vélos.



	Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31	Biens, services et charges d'expl.	525.00	0	525	0.00	525
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	525.00	0	525	0.00	525
36	Charges de transfert	15'258.05	8'800	6'458	10'286.65	4'971
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	15'258.05	8'800	6'458	10'286.65	4'971
42	Taxes	0.00	-100	100	0.00	0
42500	Ventes	0.00	-100	100	0.00	0
62900	Transport ferroviaire	-1'612.27	550	-2'162	4'167.11	-5'779
31	Biens, services et charges d'expl.	49'000.00	71'000	-22'000	42'000.00	7'000
31300	Prestations de services de tiers	49'000.00	71'000	-22'000	42'000.00	7'000
36	Charges de transfert	476.73	550	-73	466.11	11
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	476.73	550	-73	466.11	11
42	Taxes	-51'089.00	-71'000	19'911	-38'299.00	-12'790
42500	Ventes	-51'089.00	-71'000	19'911	-38'299.00	-12'790
63	Transports, autres	-1'415.00	3'360	-4'775	385.00	-1'800
	Charges	7'365.00	10'360	-2'995	7'385.00	-20
	Revenus	-8'780.00	-7'000	-1'780	-7'000.00	-1'780
63100	Navigation	-1'680.00	3'100	-4'780	100.00	-1'780
31	Biens, services et charges d'expl.	100.00	3'000	-2'900	100.00	0
31370	Impôts et taxes	100.00	0	100	100.00	0
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
36	Charges de transfert	0.00	100	-100	0.00	0
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	0.00	100	-100	0.00	0
42	Taxes	-1'780.00	0	-1'780	0.00	-1'780
42500	Ventes	-1'780.00	0	-1'780	0.00	-1'780
63300	Autres systèmes de transport	265.00	260	5	285.00	-20
31	Biens, services et charges d'expl.	5'385.00	5'400	-15	5'385.00	0
31300	Prestations de services de tiers	5'385.00	5'400	-15	5'385.00	0
33	Amortissements du patrimoine administra..	1'760.00	1'760	0	1'760.00	0
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	1'760.00	1'760	0	1'760.00	0
39	Imputations internes	120.00	100	20	140.00	-20
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	120.00	100	20	140.00	-20
46	Revenus de transfert	-7'000.00	-7'000	0	-7'000.00	0
46350	Subventions des entreprises privées	-7'000.00	-7'000	0	-7'000.00	0

71000 Approvisionnement en eau (général)

30100 à 30593,	Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.
31010	En 2022, achat d'eau pour la distribution à la population lors de la contamination du réseau
31110	Mise en place de nouveaux compteurs et remplacements.
31300	Contrôles périodiques de l'eau du réseau par un bureau spécialisé, autres contrats de services (Corelthec, etc.) et contrat du fontainier (Viteos).
31320	Conseils d'ingénieurs.
31430	Entretien courant du réseau (réparations de fuites, remplacement d'anciennes conduites, etc.), entretien courant du réservoir de La Prévôté, entretien des hydrants, selon contrat et planification avec l'entreprise Hinni AG, et divers. L'entretien du réseau est totalement aléatoire et peut grandement varier d'une année à l'autre.
31580	Licence du programme de gestion du relevé des compteurs d'eau.
35100	Fonction à autofinancer et solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux ; le déficit est prélevé à la réserve figurant au bilan (compte 2900100, Réserve eau) qui présente un solde de 1'414'986.51 francs au 31 décembre 2022.
36120	Coût d'exploitation de la station de pompage du Vigner (en copropriété avec Saint-Blaise) selon les données communiquées par la commune de Saint-Blaise.
36370	Subvention aux privés pour l'acquisition de pommeaux de douche, en vue de réduire la consommation d'eau.
37010	Prélèvement d'une redevance de 70 cts/m ³ d'eau consommée par le compte 47010, Subventions à redistribuer / Redevance cantonale sur l'eau potable, qui est intégralement reversée à l'Etat au travers du compte 37010 ; les agriculteurs, les horticulteurs, les habitations avec fosse septique et les entreprises avec système de traitement des eaux sont exonérés partiellement ou totalement ; cette redevance alimente le fonds cantonal destiné à financer les études (p.ex. zones de protection), les ouvrages et installations nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux.
38790	Compte utilisé selon les directives du service des communes pour enregistrer les prélèvements sur les fonds, en vue de financer des investissements. Il est compensé par un produit équivalent dans le compte 45110. Prélèvement en lien avec le financement de la part « approvisionnement en eau » de l'investissement de la réfection du chemin des Vignes.
39300	Imputation sur les domaines autofinancés par des taxes causales, des frais d'administration générale et de direction de ces domaines (ex. frais du Conseil communal et général, frais informatiques, de locaux administratifs, de gestion financière, etc.), qui sont regroupés sous le chapitre « 0. Administration générale ».
39400	Conformément à l'art. 23 du Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE), la commune tient un compte de financement distinct pour l'approvisionnement en eau potable. Dans celui-ci, les charges liées aux investissements sont non-seulement les amortissements des investissements nets, mais aussi les intérêts sur le demi-capital investi. Ces derniers sont imputés dans le compte 39400 sous la fonctionnelle 71000 et 494000 sous la fonctionnelle 96100.
42401	Recette variable selon la consommation d'eau par les ménages et les entreprises ; le tarif de vente est de 90 cts/m ³ HT. En 2022, 757'349m ³ ont été vendus à la population et aux entreprises, contre 650'718m ³ en 2021 et 659'600m ³ en 2020. A ceci s'ajoute pour 66'240 francs de taxe d'équipement Cf. compte, 61500, 424000
42600	Quelques refacturations de prestations d'ingénieurs.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	Protection environnement et aménagement	615'672.37	667'129	-51'457	667'238.37	-51'566
	Charges	4'339'165.63	4'381'605	-42'439	4'256'046.48	83'119
	Revenus	-3'723'493.26	-3'714'476	-9'017	-3'588'808.11	-134'685
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	1'341'790.80	1'286'190	55'601	1'151'259.97	190'531
	Revenus	-1'341'790.80	-1'286'190	-55'601	-1'151'259.97	-190'531
71000	Approvisionnement en eau (général)	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	8'958.45	9'230	-272	15'968.86	-7'010
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	7'210.40	7'430	-220	12'586.93	-5'377
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	59.00	60	-1	120.00	-61
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	475.30	480	-5	824.82	-350
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	909.25	950	-41	1'729.94	-821
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	19.10	20	-1	88.05	-69
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	151.60	160	-8	262.53	-111
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	72.25	70	2	250.67	-178
30591	Fonds de formation professionnel	6.25	10	-4	10.67	-4
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	13.25	10	3	22.71	-9
30593	Fonds formation apprentis	42.05	40	2	72.54	-30
31	Biens, services et charges d'expl.	225'942.30	322'730	-96'788	213'656.41	12'286
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	500	-500	9'256.97	-9'257
31020	Imprimés, publications	240.74	1'000	-759	401.32	-161
31051	Frais de réception	0.00	0	0	844.06	-844
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	37'085.14	41'000	-3'915	19'102.46	17'983
31130	Acquisition de matériel informatique	0.00	750	-750	0.00	0
31180	Immobilisations incorporelles	0.00	2'500	-2'500	0.00	0
31300	Prestations de services de tiers	83'143.56	112'000	-28'856	93'599.61	-10'456
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	9'232.49	10'000	-768	7'510.26	1'722
31340	Primes d'assurances	1'111.25	980	131	992.70	119
31370	Impôts et taxes	320.00	0	320	160.00	160
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	93'438.45	152'000	-58'562	80'253.31	13'185
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	1'125.02	1'000	125	1'125.02	0
31700	Frais de déplacement et autres frais	32.80	0	33	0.00	33
31810	Pertes sur créances effectives	212.85	1'000	-787	410.70	-198
33	Amortissements du patrimoine administra..	201'456.30	200'830	626	202'606.55	-1'150
33003	Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	194'606.30	193'980	626	194'249.00	357
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	6'850.00	6'850	0	6'850.00	0
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	0.00	0	0	1'507.55	-1'508
35	Attributions aux fonds et financements sp..	103'498.64	0	103'499	0.00	103'499
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	103'498.64	0	103'499	0.00	103'499
36	Charges de transfert	177'486.41	178'000	-514	186'348.55	-8'862
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	173'431.51	178'000	-4'568	186'348.55	-12'917
36370	Subventions aux personnes physiques	4'054.90	0	4'055	0.00	4'055
37	Subventions redistribuées	520'145.50	490'000	30'146	448'719.60	71'426
37010	Cantons et concordats	520'145.50	490'000	30'146	448'719.60	71'426
38	Charges extraordinaires	19'843.20	0	19'843	0.00	19'843
38790	Amortissements supplémentaires de dépens..	19'843.20	0	19'843	0.00	19'843
39	Imputations internes	84'460.00	85'400	-940	83'960.00	500
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	41'390.00	47'620	-6'230	41'970.00	-580
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	43'070.00	37'780	5'290	41'990.00	1'080
42	Taxes	-757'122.75	-600'800	-156'323	-588'412.36	-168'710
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-748'395.04	-600'000	-148'395	-587'957.90	-160'437
42500	Ventes	-1'937.00	0	-1'937	0.00	-1'937
42600	Remboursements de tiers	-6'790.71	-800	-5'991	-454.46	-6'336
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-19'843.20	-148'815	128'972	-65'502.91	45'660
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	0.00	-148'815	148'815	-65'502.91	65'503

71000	Approvisionnement en eau (général) (suite)
45110	Voir commentaire sous la rubrique 38790.
46110	Dédommagement du canton pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable
46120	Dédommagement de la commune de Saint-Blaise en lien avec l'exploitation du captage du Vigner.
47010	Cf. le compte 37010, Subventions redistribuées / Redevance sur vente d'eau, Canton.
49400	Selon les instructions du préposé fédéral à la surveillance des prix, l'argent « mis à disposition » par les financements spéciaux (eaux et déchets) au reste du ménage communal, via les excédents cumulés dans le fond de financement spécial, doit être rémunéré au taux appliqué par le marché en cas de refinancement à travers des fonds étrangers. Ainsi, le solde de la réserve prévisible au 31 décembre de francs a été rémunérée à un taux de 1.4%, correspondant à notre taux moyen selon les comptes de l'année précédente.
72000	Traitement des eaux usées (général)
30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.	
31110	Remplacement d'une pompe.
31320	Principalement mandat donné à un bureau pour mettre à jour les plans du réseau d'assainissement, mandats d'inspections de STAP et prestations d'ingénieurs conseils dans le cadre des permis de construire.
31430	Entretien général/curage des conduites, vidange des sacs de routes, dépannage et entretien courant des stations de pompage/relevage.
31510	Réparation pompes STAP (idem, réparation suite aux crues de 2021)
35100	Fonction à autofinancer et le solde net à attribuer ou à prélever aux financements spéciaux ; le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte 2900200, Réserve épuration) qui présente un solde de 1'829'707.84 francs au 31 décembre 2022.
36120	Facture du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle pour les frais d'exploitation.
39300	Report des charges nettes du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », afin qu'elles soient couvertes par les taxes d'épuration. A cela s'ajoute une imputation des frais d'administration générale et de direction (ex. frais du Conseil communal et général, frais informatiques, de locaux administratifs, de gestion financière, etc.), qui sont regroupés sous le chapitre « 0. Administration générale ». I
39400	Conformément aux art. 23 et 46 du Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE), la commune tient un compte de financement distinct pour le traitement des eaux usées et claires. Dans celui-ci, les charges liées aux investissements sont non-seulement les amortissements des investissements nets, mais aussi les intérêts sur le demi-capital investi. Ces derniers sont imputés dans le compte 39400 sous la fonctionnelle 72000 et 494000 sous la fonctionnelle 96100.
42401	Recette provenant de la taxe d'épuration facturée aux ménages et entreprises. L'eau vendue pour des bâtiments non-raccordés au réseau d'épuration et certains usages ne sont pas soumis à cette taxe.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-19'843.20	0	-19'843	0.00	-19'843
46	Revenus de transfert	-26'319.35	-31'575	5'256	-26'595.10	276
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-4'348.50	-8'000	3'652	-4'089.50	-259
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-21'970.85	-23'575	1'604	-22'505.60	535
47	Subventions à redistribuer	-520'145.50	-490'000	-30'146	-448'719.60	-71'426
47010	Cantons et concordats	-520'145.50	-490'000	-30'146	-448'719.60	-71'426
49	Imputations internes	-18'360.00	-15'000	-3'360	-22'030.00	3'670
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-18'360.00	-15'000	-3'360	-22'030.00	3'670
72	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	1'581'216.58	1'673'310	-92'093	1'668'948.43	-87'732
	Revenus	-1'581'216.58	-1'673'310	92'093	-1'668'948.43	87'732
72000	Traitement des eaux usées (général)	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	14'681.10	15'340	-659	15'968.88	-1'288
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	11'801.60	12'370	-568	12'586.93	-785
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	106.00	110	-4	120.00	-14
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	30.00	0	30	0.00	30
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	780.70	800	-19	824.82	-44
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	1'430.65	1'520	-89	1'729.94	-299
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	65.70	60	6	88.05	-22
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	248.70	260	-11	262.53	-14
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	118.15	120	-2	250.67	-133
30591	Fonds de formation professionnel	10.05	10	0	10.67	-1
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	21.15	20	1	22.71	-2
30593	Fonds formation apprentis	68.40	70	-2	72.56	-4
31	Biens, services et charges d'expl.	113'252.50	131'290	-18'038	99'149.43	14'103
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31020	Imprimés, publications	240.76	0	241	401.33	-161
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	0.00	0	0	3'790.02	-3'790
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	0.00	15'000	-15'000	2'973.96	-2'974
31130	Acquisition de matériel informatique	0.00	750	-750	0.00	0
31180	Immobilisations incorporelles	0.00	2'500	-2'500	0.00	0
31200	Alimentation et élimination des biens-fonds PA	1'780.84	4'000	-2'219	3'033.95	-1'253
31300	Prestations de services de tiers	0.00	1'000	-1'000	-1.50	2
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	30'862.20	40'000	-9'138	47'351.37	-16'489
31340	Primes d'assurances	39.90	40	0	40.50	-1
31370	Impôts et taxes	325.00	0	325	325.00	0
31410	Entretien des routes / voies de communication	0.00	0	0	1'561.65	-1'562
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	78'465.52	60'000	18'466	37'330.90	41'135
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	380.20	5'000	-4'620	917.23	-537
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	1'124.98	1'000	125	1'125.02	0
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	0	0	300.00	-300
31700	Frais de déplacement et autres frais	33.10	0	33	0.00	33
31810	Pertes sur créances effectives	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administra..	90'217.65	90'210	8	95'160.60	-4'943
33003	Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	90'217.65	90'210	8	93'200.00	-2'982
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	0.00	0	0	1'960.60	-1'961
35	Attributions aux fonds et financements sp..	270'054.25	296'650	-26'596	226'648.28	43'406
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	270'054.25	296'650	-26'596	226'648.28	43'406
36	Charges de transfert	569'684.38	607'000	-37'316	635'716.76	-66'032
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	569'684.38	607'000	-37'316	635'716.76	-66'032
39	Imputations internes	300'978.95	305'540	-4'561	339'971.97	-38'993
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	277'277.75	282'810	-5'532	309'641.97	-32'364
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	23'701.20	22'730	971	30'330.00	-6'629
42	Taxes	-1'337'028.83	-1'426'000	88'971	-1'391'285.92	54'257
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-1'326'720.70	-1'425'000	98'279	-1'390'941.14	64'220
42600	Remboursements de tiers	-10'308.13	-1'000	-9'308	-344.78	-9'963

72000	Traitement des eaux usées (général) (suite)
49400	Idem que le chapitre 71000, selon les instructions du préposé fédéral à la surveillance des prix, l'argent « mis à disposition » par les financements spéciaux (eaux et déchets) au reste du ménage communal, via les excédents cumulés dans le fond de financement spécial, doit être rémunéré au taux appliqué par le marché en cas de refinancement à travers des fonds étrangers.
72030	Traitement des eaux claires
31430	Entretien courant du réseau d'eaux claires.
49300	Cf. le commentaire du compte 72000/39300, Traitement des eaux usées (général) / Imputations internes eaux claires (EC).
73010	Gestion des déchets ménages
30100 à 30593,	Cf. les commentaires sous 02100, Service financier.
31300	Entretien des alentours des écopoints à un mandataire externe. Transport des déchets urbains à VADEC, via un contrat de collaboration avec SVEDEL SA, traitement des déchets verts, dont à ajouter les frais effectifs de transport ;
31370	En raison du financement d'une part de ce chapitre par l'impôt, il est nécessaire de prendre en compte une réduction de la récupération de la TVA (impôt préalable) sur les factures fournisseurs.
31600	Location de bennes.
36110	Elimination des déchets spéciaux par le canton de Neuchâtel.
36120	Coûts refacturés par le syndicat de la Châtellenie, gestionnaire de la déchetterie intercommunale.
39300	Imputation sur les domaines autofinancés par des taxes causales, des frais d'administration générale et de direction de ces domaines (ex. frais du Conseil communal et général, frais informatiques, de locaux administratifs, de gestion financière, etc.), qui sont regroupés sous le chapitre « 0. Administration générale ».



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
49	Imputations internes	-21'840.00	-20'030	-1'810	-21'330.00	-510
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-21'840.00	-20'030	-1'810	-21'330.00	-510
72030	Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0
31	Biens, services et charges d'expl.	4'167.75	16'000	-11'832	7'302.51	-3'135
31300	Prestations de services de tiers	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	4'167.75	5'000	-832	5'699.40	-1'532
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	0.00	10'000	-10'000	1'603.11	-1'603
33	Amortissements du patrimoine administra..	153'790.00	153'790	0	166'930.00	-13'140
33003	Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	153'790.00	153'790	0	166'930.00	-13'140
39	Imputations internes	64'390.00	57'490	6'900	82'100.00	-17'710
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	10'580.00	11'380	-800	12'200.00	-1'620
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	53'810.00	46'110	7'700	69'900.00	-16'090
42	Taxes	0.00	0	0	-5'060.54	5'061
42600	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-5'060.54	5'061
49	Imputations internes	-222'347.75	-227'280	4'932	-251'271.97	28'924
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-222'347.75	-227'280	4'932	-251'271.97	28'924
73	Gestion des déchets	96'099.70	99'694	-3'594	140'105.19	-44'005
	Charges	676'438.68	693'970	-17'531	704'785.93	-28'347
	Revenus	-580'338.98	-594'276	13'937	-564'680.74	-15'658
73010	Gestion des déchets ménages	96'099.70	99'694	-3'594	140'105.19	-44'005
30	Charges de personnel	29'935.40	32'840	-2'905	18'417.30	11'518
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	25'129.60	26'820	-1'690	14'528.00	10'602
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	153.00	140	13	162.50	-10
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	90.00	0	90	0.00	90
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	1'655.20	1'750	-95	948.50	707
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	1'707.00	2'910	-1'203	1'866.65	-160
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	203.55	280	-76	199.35	4
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	529.25	560	-31	303.15	226
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	252.95	150	103	287.05	-34
30591	Fonds de formation professionnel	23.45	20	3	13.80	10
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	45.15	50	-5	24.55	21
30593	Fonds formation apprentis	146.25	160	-14	83.75	63
31	Biens, services et charges d'expl.	302'633.16	309'110	-6'477	337'380.27	-34'747
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	748.01	4'000	-3'252	879.99	-132
31020	Imprimés, publications	163.25	500	-337	225.02	-62
31190	Autres immobilisations ne pouvant être porté..	0.00	0	0	6'547.75	-6'548
31300	Prestations de services de tiers	293'178.99	287'500	5'679	301'825.71	-8'647
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0.00	5'000	-5'000	12'800.00	-12'800
31340	Primes d'assurances	86.30	110	-24	48.90	37
31370	Impôts et taxes	6'660.00	8'000	-1'340	11'130.00	-4'470
31600	Loyers et fermages des biens-fonds	441.00	500	-59	441.00	0
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	1'278.56	3'000	-1'721	3'600.10	-2'322
31700	Frais de déplacement et autres frais	0.80	0	1	0.00	1
31810	Pertes sur créances effectives	76.25	500	-424	-118.20	194
35	Attributions aux fonds et financements sp..	0.00	0	0	26'296.00	-26'296
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	0.00	0	0	26'296.00	-26'296
36	Charges de transfert	158'886.32	166'750	-7'864	133'655.08	25'231
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	3'891.08	4'200	-309	3'696.52	195
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	154'995.24	162'550	-7'555	129'958.56	25'037
39	Imputations internes	40'580.00	34'820	5'760	35'920.00	4'660
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	40'580.00	34'820	5'760	35'920.00	4'660
42	Taxes	-366'690.89	-356'000	-10'691	-361'865.20	-4'826

73010	Gestion des déchets ménages (suite)
42401	Recette provenant des taxes de base logements facturés aux propriétaires. Elle s'élève à 102 francs/HT par logement.
42600	Ristourne sur la taxe au sac par VADEC.
45100	Hormis une part de 20% des charges nettes couverte par l'impôt, la fonction est à autofinancer et solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux. La réserve figurant au bilan (compte 2900300, Financement spécial, élimination des déchets ménages) présente un solde de 254'780.05 francs au 31 décembre 2022. Pour rappel, le taux de couverture par l'impôt a été abaissé de 30% à 20% en 2022, sans modifier le montant de la taxe de base, ce qui permettra de réduire le déficit accumulé.
46040	Recette notamment composée de la ristourne TEA sur le verre recyclé, ainsi que pour la récupération du papier/carton.
49300	Imputation à charge des entreprises d'une part du coût du personnel, des transports des déchets logements et d'une autre part de ceux du compostage, du recyclage du verre et du vieux papier ; Cf. le compte 73030 / 39300, Gestion des déchets entreprises, Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation.
49400	Rémunération de la réserve de financement spécial (voir commentaire sous le chapitre 71000, compte 49400)

73030	Gestion des déchets entreprises
Coûts et recettes des déchets à charge des entreprises. Conformément à l'ordonnance fédérale sur la limitation et de l'élimination des déchets (OLED), les entreprises comptant moins de 250 emploi à plein temps (EPT) au niveau national sont obligatoirement soumises au monopole communal en matière de gestion des déchets. A l'inverse, celles comptant plus de 250 EPT ont l'obligation de traiter leurs déchets elles-mêmes. Ainsi quelques entreprises ont été rapatriées sous le monopole communal.	

De plus, le Règlement d'exécution de la loi concernant le traitement des déchets (RLTD) prévoit que les entreprises sous monopole communal sont astreintes non-seulement à payer une taxe de base, mais également à payer une taxe à la quantité, soit via l'achat de sacs taxés, soit via une taxe au poids facturée par la commune à raison de 0.40 par kilo (TVA comprise). Là également, la commune a l'obligation de se mettre en conformité, d'où la hausse des rubriques 31300 et 42401.

31300	Frais de ramassage et d'incinération des déchets au poids, facturés respectivement par les entreprises SVEDEL et Vadec.
39300	Imputation à charge des entreprises d'une part du coût des transports des déchets logements et d'une autre part de ceux du compostage, du recyclage du verre et du vieux papier ; Cf. le compte 73010 / 49300, Gestion des déchets ménages (logements), Imputations déchets entreprises.
42401	Recettes de la taxe au poids à facturer aux entreprises, à raison de CHF 0.40/kilo TTC, et provenant des taxes de base entreprises. Tarif des taxes de base : 1) 97.40 francs/HT/petite entreprise ; 2) 321.15 francs/HT/entreprise moyenne ; 3) 451.20 francs/HT/grande entreprise). Les taxes sont maintenues à l'identique par rapport à l'année 2020.
42600	Rétrocession VADEC concernant les entreprises au sac.
45100	Fonction à autofinancer et solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux (compte 2900400, « Financement spécial, élimination des déchets entreprises »). Au vu du déficit de ce compte, une hausse de la taxe de base a été décidée par le Conseil communal pour le 1 ^{er} janvier 2023.

75000	Protection des espèces et du paysage
31300	Principalement plantation d'arbres dans diverses zones de la commune, comme dans le parc Perrier, « En Pullu » ou encore à Wavre.
36110	Contribution viticole et selon la loi sur la promotion de l'agriculture (LPAgr), du 28 janvier 2009, les communes participent à hauteur de 40% de la part cantonale versée à des agriculteurs pour des projets de préservation, de promotion et de développement de paysages cultivés diversifiés sur le territoire communal.

76100	Protection de l'air et du climat
36120	Part communale à la mission de secours chimiques et de radioprotection ; Cf. le commentaire du compte 42200 / 36120.

76900	Lutte contre la pollution de l'environnement
36120	Part communale à la mission de secours hydrocarbures ; Cf. le commentaire du compte 42200 / 36120.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-267'954.00	-264'000	-3'954	-266'084.00	-1'870
42600	Remboursements de tiers	-98'736.89	-92'000	-6'737	-95'781.20	-2'956
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-17'746.00	-43'276	25'530	0.00	-17'746
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-17'746.00	-43'276	25'530	0.00	-17'746
46	Revenus de transfert	-12'878.29	-10'500	-2'378	-13'398.26	520
46040	Quotes-parts aux revenus des entreprises pu..	-12'878.29	-10'500	-2'378	-13'398.26	520
49	Imputations internes	-38'620.00	-34'050	-4'570	-36'300.00	-2'320
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-34'800.00	-31'950	-2'850	-32'360.00	-2'440
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-3'820.00	-2'100	-1'720	-3'940.00	120
73030	Gestion des déchets entreprises	0.00	0	0	0.00	0
31	Biens, services et charges d'expl.	109'603.80	118'500	-8'896	120'757.28	-11'153
31300	Prestations de services de tiers	108'470.15	118'500	-10'030	120'822.68	-12'353
31810	Pertes sur créances effectives	1'133.65	0	1'134	-65.40	1'199
39	Imputations internes	34'800.00	31'950	2'850	32'360.00	2'440
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	34'800.00	31'950	2'850	32'360.00	2'440
42	Taxes	-140'732.52	-144'560	3'827	-141'930.53	1'198
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-132'316.63	-138'060	5'743	-134'595.53	2'279
42600	Remboursements de tiers	-8'415.89	-6'500	-1'916	-7'335.00	-1'081
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-3'671.28	-5'890	2'219	-11'186.75	7'515
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-3'671.28	-5'890	2'219	-11'186.75	7'515
75	Protection des espèces et du paysage	36'978.05	47'400	-10'422	33'321.05	3'657
	Charges	36'978.05	47'400	-10'422	33'321.05	3'657
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
75000	Protection des espèces et du paysage	36'978.05	47'400	-10'422	33'321.05	3'657
31	Biens, services et charges d'expl.	35'992.20	42'600	-6'608	31'410.70	4'582
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	9'200	-9'200	1'165.25	-1'165
31300	Prestations de services de tiers	35'992.20	33'400	2'592	30'245.45	5'747
36	Charges de transfert	985.85	4'800	-3'814	1'910.35	-925
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	885.85	1'800	-914	1'610.35	-725
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	100.00	2'000	-1'900	300.00	-200
36370	Subventions aux personnes physiques	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
76	Lutte contre la pollution de l'environneme..	17'003.35	18'260	-1'257	16'262.07	741
	Charges	17'003.35	18'260	-1'257	16'262.07	741
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
76100	Protection de l'air et du climat	11'176.67	12'000	-823	10'668.74	508
36	Charges de transfert	11'176.67	12'000	-823	10'668.74	508
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	11'176.67	12'000	-823	10'668.74	508
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement, a..	5'826.68	6'260	-433	5'593.33	233
36	Charges de transfert	5'826.68	6'260	-433	5'593.33	233
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	5'826.68	6'260	-433	5'593.33	233
77	Protection de l'environnement, autres	67'664.40	59'100	8'564	49'248.05	18'416
	Charges	68'100.70	59'800	8'301	49'466.20	18'635
	Revenus	-436.30	-700	264	-218.15	-218

77100	Cimetières, crématoires
36120	Montant communiqué par Cornaux et la Paroisse politique (Saint-Blaise).
42400	Montant communiqué par la Paroisse politique (Saint-Blaise) et Cornaux.
79000	Aménagement du territoire (général)
<p>Activités d'aménagement du territoire, effectuées au profit de la commune (p.ex. élaboration de plans, études sur les canalisations) ou des privés (p.ex. sanctions des plans) ; la refacturation a lieu par les comptes 42100 et 42600, Taxes / Sanctions de plans et Remboursements de tiers ;</p> <p>30100 à 30593, Cf. les commentaires sous 02100, Service financier</p>	
31310	Frais de mandat d'étude de faisabilité pour en lien avec la demande de crédit d'engagement des aménagements de Thielle.
31320	Le présent compte est en partie utilisé pour les mandats ponctuels de spécialistes du domaine de construction ensuite refacturés aux requérants des permis de construire, il est également courant de mandater des petites études pour lesquelles une certaine réactivité est attendue de la part des autorités communales, comme pour un plan directeur des chemins piétons ou en lien avec le CAD.
36110	Montant variable selon le nombre de dossiers de plans préavisés par le SAT ; refacturation aux privés quasi intégrale (sous 42100).
42100	Emoluments d'urbanisme, comprenant l'émolument cantonal (refacturé) et l'émolument communal. Variables selon le nombre de dossiers.
42600	Part des mandats refacturables
79070	Conférences régionales (Objectif.ne et RNL)
36140	Participations à la COMUL et au RUN, pour un montant total de 5.70 francs par habitant. Objectif.ne 2.50 francs/hab ; RNL 0.50 francs/hab ; Fonds d'études RNL 1.40 francs/hab ; Prix de soutien « Culture et sports » 0.30 francs/hab ; Accompagnement PAL 0.50 francs/hab ; Participation PAL communaux 0.50 francs/hab ; A ceci s'ajoute une participation à certains mandats spécifiques, en lien avec le tourisme, les espaces publics et les itinéraires cyclistes.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
77100	Cimetières, crématoires	67'664.40	59'100	8'564	49'248.05	18'416
36	Charges de transfert	68'100.70	59'800	8'301	49'466.20	18'635
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	68'100.70	59'800	8'301	49'466.20	18'635
42	Taxes	-436.30	-700	264	-218.15	-218
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-436.30	-700	264	-218.15	-218
79	Aménagement du territoire	397'926.87	442'675	-44'748	428'302.01	-30'375
	Charges	617'637.47	602'675	14'962	632'002.83	-14'365
	Revenus	-219'710.60	-160'000	-59'711	-203'700.82	-16'010
79000	Aménagement du territoire (général)	362'456.27	407'200	-44'744	398'781.71	-36'325
30	Charges de personnel	330'824.90	329'600	1'225	329'558.66	1'266
30100	Salaires du personnel administratif et d'explo..	266'601.00	265'630	971	260'378.98	6'222
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	3'010.00	3'000	10	2'920.00	90
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	17'571.15	17'180	391	17'160.71	410
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	32'519.50	32'580	-61	35'653.02	-3'134
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	599.50	640	-41	564.54	35
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	5'599.25	5'660	-61	5'468.10	131
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	2'666.55	2'660	7	5'207.60	-2'541
30591	Fonds de formation professionnel	231.75	230	2	226.72	5
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	479.80	480	0	468.57	11
30593	Fonds formation apprentis	1'546.40	1'540	6	1'510.42	36
31	Biens, services et charges d'expl.	108'810.47	103'300	5'510	128'394.02	-19'584
31020	Imprimés, publications	1'535.50	500	1'036	900.00	636
31051	Frais de réception	963.70	3'000	-2'036	729.75	234
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	0.00	500	-500	0.00	0
31130	Acquisition de matériel informatique	0.00	500	-500	39.95	-40
31300	Prestations de services de tiers	696.30	500	196	1'377.70	-681
31310	Planifications et projections de tiers	27'860.95	30'000	-2'139	17'000.00	10'861
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	58'209.17	50'000	8'209	89'916.28	-31'707
31332	Contrat de prestation informatique	5'675.85	5'700	-24	5'719.60	-44
31340	Primes d'assurances	867.10	1'150	-283	847.30	20
31370	Impôts et taxes	471.00	0	471	0.00	471
31530	Entretien de matériel informatique	0.00	0	0	430.80	-431
31580	Entretien des immobilisations incorporelles	10'785.60	11'000	-214	10'982.29	-197
31700	Frais de déplacement et autres frais	590.30	450	140	450.00	140
31810	Pertes sur créances effectives	1'155.00	0	1'155	0.35	1'155
33	Amortissements du patrimoine administra..	54'870.00	52'160	2'710	32'530.00	22'340
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	54'870.00	52'160	2'710	32'530.00	22'340
36	Charges de transfert	85'101.50	80'000	5'102	110'709.85	-25'608
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	0.00	0	0	2'070.35	-2'070
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	85'101.50	80'000	5'102	108'639.50	-23'538
39	Imputations internes	2'560.00	2'140	420	1'290.00	1'270
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	2'560.00	2'140	420	1'290.00	1'270
42	Taxes	-219'710.60	-160'000	-59'711	-203'700.82	-16'010
42100	Emoluments administratifs	-195'008.70	-130'000	-65'009	-179'543.57	-15'465
42600	Remboursements de tiers	-24'701.90	-30'000	5'298	-24'157.25	-545
79070	Conférences régionales (Objectif.ne et RNL)	35'470.60	35'475	-4	29'520.30	5'950
36	Charges de transfert	35'470.60	35'475	-4	29'520.30	5'950
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	35'470.60	35'475	-4	29'520.30	5'950

31

81200	Améliorations structurelles
31400	Suite aux importantes précipitations de l'été 2021, des travaux importants de réparation et de curage des drainages ont dû être entrepris.
42400	Contribution d'entretien des drainages (24 francs/ha/an), selon arrêté sur les taxes et émoluments, du 19 mars 2009.
45100	Fonction à autofinancer et solde net à attribuer ou prélever par les financements spéciaux ; prélèvement à la réserve figurant au bilan (compte 2900900, Financement spécial, ouvrages améliorations foncières (drainages)) qui présente un solde de 17'215.12 francs au 31 décembre 2022.

82000	Sylviculture
31300	Frais d'exploitation de la forêt, notamment pour la coupe et le débardage des bois vendus.
36120	Selon décompte communiqué par le cantonnement forestier d'Enges (Cressier) concernant les frais et recettes d'exploitation, et par l'ingénieur forestier du 1 ^{er} arrondissement concernant les charges de personnel.
42500	Vente de bois de service, d'industrie et bois de feu
43090	Redevance pour le passage d'une ligne électrique en forêt.

84000	Tourisme
31010	Remplacement de la signalisation touristique



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Economie publique		-423'556.85	-366'640	-56'917	-368'408.27	-55'149
Charges		299'061.75	309'960	-10'898	362'497.05	-63'435
Revenus		-722'618.60	-676'600	-46'019	-730'905.32	8'287
81	Agriculture	0.00	0	0	0.00	0
Charges		17'908.80	7'000	10'909	30'909.35	-13'001
Revenus		-17'908.80	-7'000	-10'909	-30'909.35	13'001
81200	Améliorations structurelles	0.00	0	0	0.00	0
31	Biens, services et charges d'expl.	17'908.80	7'000	10'909	30'909.35	-13'001
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	1'420.60	0	1'421	2'451.90	-1'031
31400	Entretien des terrains	16'488.20	7'000	9'488	28'457.45	-11'969
42	Taxes	-6'825.84	-6'500	-326	-7'904.40	1'079
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-6'825.84	-6'500	-326	-7'904.40	1'079
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-11'082.96	-500	-10'583	-23'004.95	11'922
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-11'082.96	-500	-10'583	-23'004.95	11'922
82	Sylviculture	7'265.60	16'100	-8'834	13'541.09	-6'275
Charges		18'471.85	30'700	-12'228	41'554.80	-23'083
Revenus		-11'206.25	-14'600	3'394	-28'013.71	16'807
82000	Sylviculture	7'265.60	16'100	-8'834	13'541.09	-6'275
31	Biens, services et charges d'expl.	1'904.25	14'400	-12'496	17'828.65	-15'924
31300	Prestations de services de tiers	1'688.85	12'600	-10'911	16'129.75	-14'441
31450	Entretien des forêts	215.40	1'800	-1'585	1'698.90	-1'484
34	Charges financières	116.55	0	117	188.35	-72
34990	Autres charges financières	116.55	0	117	188.35	-72
35	Attributions aux fonds et financements sp..	321.00	200	121	0.00	321
35110	Attributions aux fonds du capital propre	321.00	200	121	0.00	321
36	Charges de transfert	15'650.05	15'700	-50	22'987.80	-7'338
36110	Dédommagements aux cantons et aux conço..	1'513.20	2'500	-987	1'599.00	-86
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	14'136.85	13'200	937	21'388.80	-7'252
39	Imputations internes	480.00	400	80	550.00	-70
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	480.00	400	80	550.00	-70
42	Taxes	-7'551.95	-10'600	3'048	-12'935.36	5'383
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	0.00	0	0	-400.00	400
42500	Ventes	-7'551.95	-10'600	3'048	-12'535.36	4'983
43	Revenus divers	-1'106.35	-1'100	-6	-12'530.35	11'424
43090	Autres revenus d'exploitation	-1'106.35	-1'100	-6	-12'530.35	11'424
46	Revenus de transfert	-2'547.95	-2'900	352	-2'548.00	0
46300	Subventions de la Confédération	-2'045.80	-2'300	254	-1'962.50	-83
46310	Subventions des cantons et des concordats	-502.15	-600	98	-585.50	83
84	Tourisme	18'220.40	37'260	-19'040	20'292.45	-2'072
Charges		18'220.40	37'260	-19'040	20'292.45	-2'072
Revenus		0.00	0	0	0.00	0
84000	Tourisme	18'220.40	37'260	-19'040	20'292.45	-2'072
31	Biens, services et charges d'expl.	2'064.55	21'500	-19'435	4'496.50	-2'432
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	2'064.55	15'000	-12'935	4'496.50	-2'432
31020	Imprimés, publications	0.00	2'500	-2'500	0.00	0

32**84000 Tourisme (suite)**

- 36310 Subvention à Tourisme Neuchâtelois (3 francs/habitant).
36360 Subvention à NeuchRando

85000 Industrie, artisanat et commerce

Rubriques utilisées en 2021, afin de soutenir les entreprises pour atténuer les effets liés à la crise économique résultant de la COVID-19.

87120 Commerce de l'électricité et autres

Redevance versée par Groupe E SA pour la vente d'électricité aux consommateurs finaux sur le territoire communal ; mise en œuvre le dispositif prévu par la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL), du 25 janvier 2017, et le règlement communal concernant l'approvisionnement en électricité (RAE), du 16 novembre 2017.

		Basse tension (ct/kWh)	Moyenne tension (ct/kWh)
	Redevance à vocation énergétique	0.50	0.25
	Redevance pour l'utilisation du domaine public	<u>0.80</u>	<u>0.40</u>
	Total	1.30	0.65
Consommation 2019	En kWh	20'923'353	51'617'000
Consommation 2020	En kWh	20'277'272	51'221'072
Consommation 2021	En kWh	21'403'938	52'640'854
Consommation 2022	En kWh	20'763'484	55'000'113

- 35110 Attribution au fonds communal de l'énergie (compte de bilan no. 2910600) du produit de la redevance à vocation énergétique.
42400 Produit des redevances pour l'utilisation du domaine public et à vocation énergétique, en fonction de la consommation de la dernière année clôturée.

87200 Pétrole et gaz

- 42400 Redevance versée par Viteos SA pour la vente de gaz de ville sur le territoire communal, soit 5% du chiffre d'affaires ;

87900 Energie non mentionnée ailleurs

- 313200 Mandat d'accompagnement du plan communal des énergie et animation de la soirée « L'importance du conseil énergétique dans la rénovation ».
45110 Prélèvement au fonds communal des énergies en vue de financer une part du mandat d'accompagnement lié au plan communal des énergies.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31051	Frais de réception	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31300	Prestations de services de tiers	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
36	Charges de transfert	16'155.85	15'760	396	15'795.95	360
36310	Subventions aux canton	15'891.00	15'500	391	15'537.00	354
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	264.85	260	5	258.95	6
85	Industrie, artisanat et commerce	0.00	0	0	36'258.55	-36'259
	Charges	0.00	0	0	36'258.55	-36'259
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
85000	Industrie, artisanat et commerce	0.00	0	0	36'258.55	-36'259
31	Biens, services et charges d'expl.	0.00	0	0	4'268.55	-4'269
31020	Imprimés, publications	0.00	0	0	4'200.30	-4'200
31300	Prestations de services de tiers	0.00	0	0	68.25	-68
36	Charges de transfert	0.00	0	0	31'990.00	-31'990
36350	Subventions aux entreprises privées	0.00	0	0	31'990.00	-31'990
87	Combustibles et énergie	-449'042.85	-420'000	-29'043	-438'500.36	-10'542
	Charges	244'460.70	235'000	9'461	233'481.90	10'979
	Revenus	-693'503.55	-655'000	-38'504	-671'982.26	-21'521
87120	Commerce de l'électricité et autres	-386'107.30	-370'000	-16'107	-381'794.90	-4'312
35	Attributions aux fonds et financements sp..	236'120.70	225'000	11'121	233'481.90	2'639
35110	Attributions aux fonds du capital propre	236'120.70	225'000	11'121	233'481.90	2'639
42	Taxes	-622'228.00	-595'000	-27'228	-615'276.80	-6'951
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-622'228.00	-595'000	-27'228	-615'276.80	-6'951
87200	Pétrole et gaz	-67'075.55	-60'000	-7'076	-56'705.46	-10'370
42	Taxes	-67'075.55	-60'000	-7'076	-56'705.46	-10'370
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-67'075.55	-60'000	-7'076	-56'705.46	-10'370
87900	Energie non mentionnée ailleurs	4'140.00	10'000	-5'860	0.00	4'140
31	Biens, services et charges d'expl.	8'340.00	0	8'340	0.00	8'340
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	8'340.00	0	8'340	0.00	8'340
36	Charges de transfert	0.00	10'000	-10'000	0.00	0
36370	Subventions aux personnes physiques	0.00	10'000	-10'000	0.00	0
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-4'200.00	0	-4'200	0.00	-4'200
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-4'200.00	0	-4'200	0.00	-4'200

91000 Impôts communaux généraux

Les recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont influencées par des corrections relevant de l'impôt à la source. En effet, suite un arrêt du tribunal fédéral, dès qu'un employé cotise au 3^e pilier A, ou travaille loin de son lieu de domicile, ou verse des pensions alimentaires, il doit être taxé de manière « ordinaire », soit en remplissant une déclaration d'impôt, et non-plus être taxé à la source. Dès lors, les recettes et statistiques de l'impôt « ordinaire » des personnes physiques sont relativement « polluées » par les transferts de contribuables d'une catégorie à l'autre.

- 40000 Recette d'impôts sur le revenu de l'année courante, composée des acomptes facturés pour 2022, basés sur la dernière taxation, et des rectificatifs résultant des taxations de l'année 2021.
- 40001 Distinction entre le produit courant de l'impôt (40000, Année fiscale) de celui des années fiscales précédentes ; estimation basée sur la moyenne des années précédentes.
- 40002 Une procédure en rappel d'impôt est ouverte par le Service des contributions lorsqu'il apparaît que des éléments de revenus et/ou de fortune ont été soustraits et non déclarés dans des taxations entrées en force.
- 40006 Restitutions ponctuelles de l'impôt à la source prélevé sur des contribuables rentrant temporairement dans leur pays d'origine ; restitutions basées sur des conventions bilatérales Confédération suisse - pays concerné (p.ex. avec les Etats-Unis), et visant à éviter de doubles impositions.
- 40010 Cf. le commentaire du compte 40000.
- 40020 Cf. le commentaire du compte 40000 Impôts sur le revenu, PP, année fiscale.
- 40030 Impôt sur les prestations en capital touchées par les personnes physiques, provenant essentiellement des retraits de capitaux de prévoyance du 2^e pilier et du 3^e pilier lié.
- 40040 Recette susceptible de varier.
- 40050 L'impôt frontalier n'est pas connu au moment de boucler les comptes de l'année courante. Dès lors, il est estimé en fonction de l'évolution de la masse salariale de l'année précédente et du nombre de frontalier présent sur le territoire communal. Une fois le décompte reçu, des différences peuvent influencer les comptes de l'année suivante. Alors que la recette effective pour l'année 2019 s'élevait à 736'572 francs, celle de 2020 (communiquée en 2021) s'est élevée à 667'972 francs et celle de 2021 à 656'481 francs.
- 40100 Recette directe provenant des PM situées sur le territoire communal. Le taux d'impôt (canton/commune) sur les bénéfices des personnes morales est de 7.2% en 2022. La recette est ensuite partagée, sur une base de 200, à raison de 125 au canton et 75 aux communes. Puis sur cette dernière part, 67% sont attribués à la commune siège.
- 40110 Impôt calculé sur les fonds propres des personnes morales, qui s'élève à 2.5⁰/₀₀ du capital imposable.
- 40191 Impôt provenant du fonds intercommunal des recettes fiscales des personnes morales. 67% des recettes vont à la commune siège. Le 33% restant est réparti entre les communes selon le nombre d'emplois présents sur leur territoire.

91010 Impôts spéciaux

- 36010 Versement à l'Etat d'une part de 30 francs/chien taxé; en relation avec le compte 40330, Taxe des chiens.
- 40210 Impôt foncier facturé à raison de 1.5 ⁰/₀₀ de l'estimation cadastrale des biens immobiliers de rendements appartenant aux personnes morales et physiques.
- 40330 Facturation d'une taxe d'un montant de 100 francs/chien.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

- 36228 Ce poste comprend les péréquations des charges scolaires, préscolaires et parascolaire. La péréquation scolaire est compensée au travers de notre contribution à l'EORÉN. Selon les nouvelles règles : « *Les communes membres de cercles scolaires, dont les charges nettes relatives au traitement et à la prévoyance professionnelle du personnel enseignant sont inférieures à la moyenne de l'ensemble des cercles scolaires, alimentent le fonds de péréquation des charges scolaires en fonction de leur population et de l'écart des charges nettes précitées par rapport à la moyenne de l'ensemble des cercles scolaires* ».
- Le 80% des charges préscolaires et parascolaires relatives sont réparties entre les communes pour moitié selon le nombre d'habitants et l'autre moitié selon le nombre de journée d'accueil facturées par la commune.
- Les données proviennent de l'exercice n-2, ce qui permet d'éviter les écarts entre les prévisions budgétaires et les comptes.
- 46227 Péréquation basée sur les ressources fiscales de chaque commune.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Finances et impôts		-17'061'747.24	-16'268'826	-792'921-16'812'702.13	-249'045	
Charges		776'176.50	797'301	-21'125 767'764.59	8'412	
Revenus		..-17'837'923	-17'066'127	-771'797 ..-17'580'466	-257'457	
91	Impôts	-16'650'647.05	-15'913'300	-737'347-16'288'782.80	-361'864	
Charges		10'180.45	9'200	980 10'304.70	-124	
Revenus		..-16'660'827	-15'922'500	-738'328 ..-16'299'087	-361'740	
91000	Impôts communaux généraux	-15'908'610.19	-15'213'500	-695'110-15'587'558.06	-321'052	
40	Revenus fiscaux	-15'908'610.19	-15'213'500	-695'110-15'587'558.06	-321'052	
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'741'162.96	-10'080'000	-661'163-10'302'456.10	-438'707	
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	857.91	-75'000	75'858 -192'157.40	193'015	
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-57'201.60	-2'500	-54'702 -17'902.90	-39'299	
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	27'062.10	70'000	-42'938 2'783.40	24'279	
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'153'470.05	-1'090'000	-63'470 -1'091'051.10	-62'419	
40011	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	34'468.40	-25'000	59'468 -4'214.15	38'683	
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-2'419.45	-5'000	2'581 -47'665.05	45'246	
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-157'912.75	-620'000	462'087 -479'138.10	321'225	
40030	Prestations en capital	-330'908.00	-200'000	-130'908 -207'605.60	-123'302	
40040	Gains en loterie	0.00	-1'000	1'000 -1'026.80	1'027	
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontier..	-606'481.00	-700'000	93'519 -637'972.00	31'491	
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-1'481'901.50	-910'000	-571'902 -969'283.50	-512'618	
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	0.00	-10'000	10'000 -12'799.80	12'800	
40106	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes mor..	338'120.15	0	338'120 0.00	338'120	
40107	Taxations rectificatives à la baisse - années p..	30'220.18	0	30'220 6'393.53	23'827	
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-224'073.62	-315'000	90'926 -221'280.50	-2'793	
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	0.00	0	0 -9'098.75	9'099	
40117	Impôts sur le capital, taxation rectificatives à l..	4'659.63	0	4'660 0.00	4'660	
40190	IPM part au fonds en proportion de la populat..	1'194.16	0	1'194 -7'916.34	9'111	
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-1'589'661.79	-1'250'000	-339'662 -1'395'166.90	-194'495	
91010	Impôts spéciaux	-742'036.86	-699'800	-42'237 -701'224.74	-40'812	
31	Biens, services et charges d'expl.	700.45	500	200 1'364.70	-664	
31810	Pertes sur créances effectives	700.45	500	200 1'364.70	-664	
36	Charges de transfert	9'480.00	8'700	780 8'940.00	540	
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	9'480.00	8'700	780 8'940.00	540	
40	Revenus fiscaux	-752'217.31	-709'000	-43'217 -710'947.94	-41'269	
40210	Impôts fonciers	-722'867.31	-680'000	-42'867 -681'797.94	-41'069	
40330	Taxe des chiens	-29'350.00	-29'000	-350 -29'150.00	-200	
42	Taxes	0.00	0	0 -581.50	582	
42900	Autres Taxe	0.00	0	0 -581.50	582	
93	Péréquation financière et compensation d..	135'115.00	135'475	-360 134'225.00	890	
Charges		268'851.00	269'211	-360 239'870.00	28'981	
Revenus		-133'736.00	-133'736	0 -105'645.00	-28'091	
93000	Péréquation financière et compensation des ..	135'115.00	135'475	-360 134'225.00	890	
36	Charges de transfert	268'851.00	269'211	-360 239'870.00	28'981	
36228	Compensation des charges entre communes	268'851.00	269'211	-360 239'870.00	28'981	
46	Revenus de transfert	-133'736.00	-133'736	0 -105'645.00	-28'091	
46227	Péréquation financière intercommunale	-133'736.00	-133'736	0 -105'645.00	-28'091	
96	Administration de la fortune et de la dette	-543'915.24	-488'001	-55'914 -657'430.28	113'515	
Charges		497'145.05	518'890	-21'745 517'589.89	-20'445	
Revenus		-1'041'060.29	-1'006'891	-34'169-1'175'020.17	133'960	

34

96100	Intérêts
34010	Intérêts des prêts auprès des divers instituts financiers. En raison du compte de résultats largement excédentaire la dette a pu être réduite de 1.2 millions de francs et, malgré la hausse des taux, la charge d'intérêts a pu encore être contenue en 2022 par une gestion des liquidités rigoureuse.
39400	Rémunération des réserves de financement spéciaux liées aux eaux et déchets des ménages.
44011	Intérêts moratoires (retard sur les tranches de paiement) et intérêts compensatoires (retard par rapport au terme général d'impôt).
44200	Dividendes Groupe E et VITEOS.
44990	Intérêts négatifs encaissés sur la conclusion d'un emprunt à court terme.
49400	Imputations internes des intérêts dans les différents chapitres.

96300 Biens-fonds du patrimoine financier

Les bâtiments du patrimoine financier sont identifiés par un chapitre dédié (voir chapitres 96301 à 96308), ce qui permet d'analyser la rentabilité propre de chaque immeuble, chaque chapitre reprenant aussi bien les charges fixes (p.ex. assurance, amortissements et intérêts) que les charges variables (p.ex. entretien, électricité et chauffage).

Le chapitre générique 96300 comptabilise uniquement les charges et revenus de divers petits bâtiments (p.ex. garage de Thielle), le produit des rentes superficielles (p.ex. Auberge de La Tène, gravière Eugène Bühler & Fils SA, terrain du CIS) et les locations de parcelles, comme celle du Vigner à Saint-Blaise et divers (1'750 francs).

En 2021, la baisse des revenus locatifs résulte encore des effets de la crise du COVID.

96301 Rue Auguste-Bachelin 2

Bâtiment contenant un kiosque, un salon de coiffure et un appartement de 5 pièces.

34310	Entretien courant.
34395	Honoraires de gérance
44300	Recette brute

96302 Rue Auguste-Bachelin 6

Bâtiment contenant un restaurant, deux appartements de 3 pièces et un appartement de 4 pièces.

34310	Travaux pour l'assainissement d'un séparateur de graisse, remplacement d'une cuisinière et dans le restaurant du Lion d'Or.
44300	Recette brute



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
96100	Intérêts	-339'171.64	-264'405	-74'767	-437'665.56	98'494
34	Charges financières	341'424.66	381'000	-39'575	370'568.02	-29'143
34000	Intérêts passifs des engagements courants	260.61	1'000	-739	918.08	-657
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	340'114.05	380'000	-39'886	369'446.59	-29'333
34200	Acquisition et administration de capital	1'050.00	0	1'050	203.35	847
39	Imputations internes	51'400.00	43'460	7'940	55'790.00	-4'390
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	51'400.00	43'460	7'940	55'790.00	-4'390
44	Revenus financiers	-130'228.90	-171'185	40'956	-180'593.58	50'365
44010	Intérêts des créances et comptes courants	2'277.40	-3'000	5'277	-3'716.23	5'994
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-126'057.55	-162'185	36'127	-168'345.25	42'288
44200	Dividendes	-6'448.75	-6'000	-449	-6'498.75	50
44990	Autres revenus financiers	0.00	0	0	-2'033.35	2'033
49	Imputations internes	-601'767.40	-517'680	-84'087	-683'430.00	81'663
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-601'767.40	-517'680	-84'087	-683'430.00	81'663
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-139'221.14	-145'060	5'839	-118'150.49	-21'071
34	Charges financières	1'726.15	530	1'196	832.80	893
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	909.00	0	909	0.00	909
34393	Impôts et taxes	206.95	0	207	206.95	0
34394	Primes d'assurances PF	610.20	530	80	518.15	92
34395	Prestations de services de tiers	0.00	0	0	107.70	-108
39	Imputations internes	24'200.00	21'910	2'290	27'630.00	-3'430
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	24'200.00	21'910	2'290	27'630.00	-3'430
44	Revenus financiers	-165'147.29	-167'500	2'353	-146'613.29	-18'534
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-165'147.29	-167'500	2'353	-146'613.29	-18'534
96301	Rue Auguste-Bachelin 2	-14'808.45	-17'190	2'382	-19'218.75	4'410
34	Charges financières	10'806.75	8'230	2'577	5'981.85	4'825
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	4'097.95	3'000	1'098	4'180.30	-82
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	24.00	0	24	0.00	24
34312	Acquisition de biens meubles	2'338.75	0	2'339	0.00	2'339
34391	Eau, énergie, combustible	0.00	0	0	34.65	-35
34394	Primes d'assurances PF	717.90	710	8	668.00	50
34395	Prestations de services de tiers	3'628.15	4'520	-892	1'098.90	2'529
39	Imputations internes	1'960.00	1'680	280	2'250.00	-290
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	1'960.00	1'680	280	2'250.00	-290
44	Revenus financiers	-27'575.20	-27'100	-475	-27'450.60	-125
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-27'210.60	-27'100	-111	-27'450.60	240
44391	Autres remboursements de tiers	-364.60	0	-365	0.00	-365
96302	Rue Auguste-Bachelin 6	-25'903.23	-27'962	2'059	-25'428.85	-474
34	Charges financières	21'028.07	19'200	1'828	11'793.15	9'235
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	14'928.22	12'000	2'928	1'918.10	13'010
34313	Entretien de biens meubles	0.00	0	0	358.30	-358
34391	Eau, énergie, combustible	0.00	0	0	5'356.50	-5'357
34394	Primes d'assurances PF	1'167.15	1'160	7	1'086.60	81
34395	Prestations de services de tiers	4'932.70	6'040	-1'107	2'593.65	2'339
34399	Autres charges des biens-fonds PF	0.00	0	0	480.00	-480
39	Imputations internes	6'240.00	5'350	890	7'140.00	-900
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	6'240.00	5'350	890	7'140.00	-900
44	Revenus financiers	-53'171.30	-52'512	-659	-44'362.00	-8'809
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'332.00	-52'512	180	-44'362.00	-7'970
44391	Autres remboursements de tiers	-839.30	0	-839	0.00	-839

96304 Rue Louis-de-Meuron 8, habitation

Bâtiment contenant un local de police (Police neuchâteloise), qui a été libéré au 30 avril 2022. Il a ensuite été mis à disposition du secrétariat du collège des Tertres. Il sera reloué en 2023. Le bâtiment contient encore deux appartements de 3 pièces.

34310 Travaux de peinture, d'électricité et autre entretien courant.

44300 Recette brute.

96305 Rue Charles-Perrier 4

Bâtiment avec un appartement et une galerie d'art.

44300 Recette brute.

96306 Chemin de la Ramée 4

Chalet situé dans la zone de détente de La Ramée.

34310 Modification de la min-STEP en vue d'éviter un mélange entre les eaux usées/de pluie.

44300 Recette brute.

96308 Grand'Rue 4

Ancien bâtiment communal avec un 1^{er} étage loué (contrat de bail) et des locations régulières et occasionnelles de la salle du rez-de-chaussée ; depuis août 2017, le rez-de-chaussée (salle et communs) a été mis à disposition de la Société d'émulation de Thielle-Wavre, en tant qu'outil pour organiser des événements, en synergie avec Animatène et l'association du P'tit Four ; la convention y relative porte sur 5 ans (2017-2022) et prévoit un loyer annuel de 5'000 francs.

44300 Recette brute.



Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
96304	Rue Louis-de-Meuron 8	-13'558.13	-28'654	15'096	-38'682.20	25'124
34	Charges financières	17'972.07	13'060	4'912	14'595.80	3'376
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	12'140.19	7'000	5'140	9'628.10	2'512
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	553.10	0	553	123.40	430
34312	Acquisition de biens meubles	0.00	0	0	536.55	-537
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	0.00	0	0	258.90	-259
34391	Eau, énergie, combustible	511.03	0	511	423.10	88
34394	Primes d'assurances PF	963.95	910	54	856.30	108
34395	Prestations de services de tiers	3'803.80	5'150	-1'346	2'769.45	1'034
39	Imputations internes	5'040.00	4'600	440	5'750.00	-710
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	5'040.00	4'600	440	5'750.00	-710
44	Revenus financiers	-36'570.20	-46'314	9'744	-59'028.00	22'458
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-36'076.00	-46'314	10'238	-59'028.00	22'952
44391	Autres remboursements de tiers	-494.20	0	-494	0.00	-494
96305	Rue Charles-Perrier 4	-7'097.25	-6'260	-837	-9'724.10	2'627
34	Charges financières	4'238.75	5'230	-991	1'471.90	2'767
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	144.55	1'000	-855	0.00	145
34313	Entretien de biens meubles	143.00	0	143	0.00	143
34394	Primes d'assurances PF	1'040.45	1'030	10	976.00	64
34395	Prestations de services de tiers	2'910.75	3'200	-289	495.90	2'415
39	Imputations internes	940.00	810	130	1'080.00	-140
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	940.00	810	130	1'080.00	-140
44	Revenus financiers	-12'276.00	-12'300	24	-12'276.00	0
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-12'276.00	-12'300	24	-12'276.00	0
96306	Chemin de la Ramée 4	881.25	-360	1'241	-1'290.75	2'172
34	Charges financières	4'871.25	3'940	931	10'641.95	-5'771
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	3'784.10	3'000	784	9'696.70	-5'913
34313	Entretien de biens meubles	87.00	0	87	0.00	87
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	21.10	0	21	0.00	21
34394	Primes d'assurances PF	817.05	780	37	770.80	46
34395	Prestations de services de tiers	162.00	160	2	174.45	-12
39	Imputations internes	330.00	0	330	380.00	-50
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	330.00	0	330	380.00	-50
44	Revenus financiers	-4'320.00	-4'300	-20	-12'312.70	7'993
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'320.00	-4'300	-20	-4'320.00	0
44391	Autres remboursements de tiers	0.00	0	0	-7'992.70	7'993
96308	Grand'Rue 4	-5'036.65	1'890	-6'927	-7'269.58	2'233
34	Charges financières	4'797.35	9'740	-4'943	1'484.42	3'313
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	0.00	5'000	-5'000	0.00	0
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	166.05	0	166	0.00	166
34391	Eau, énergie, combustible	802.90	1'200	-397	715.45	87
34394	Primes d'assurances PF	576.10	540	36	532.00	44
34395	Prestations de services de tiers	3'252.30	3'000	252	236.97	3'015
39	Imputations internes	170.00	150	20	200.00	-30
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	170.00	150	20	200.00	-30
44	Revenus financiers	-10'004.00	-8'000	-2'004	-8'954.00	-1'050
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-10'004.00	-8'000	-2'004	-8'754.00	-1'250
44391	Autres remboursements de tiers	0.00	0	0	-200.00	200

97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO2

46990 Indemnité versée par l'OFEV, calculée sur la masse salariale soumise à l'AVS et variable annuellement.



Comptes 2022

	Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
96900	Patrimoine financier, autres	0.00	0	0	0.00	0
97	Redistributions	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586
46	Revenus de transfert	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586
46990	Redistribution taxe CO2	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586



* Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
CHARGES	25'558'099.52	25'015'947	542'153	24'515'555.97	1'042'544
30 Charges de personnel	3'297'715.35	3'485'720	-188'005	3'444'666.00	-146'951
30000 Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	232'402.50	220'000	12'403	235'614.15	-3'212
30010 Paiements à des membres d'autorités et de c..	0.00	0	0	0.00	0
30100 Salaires du personnel administratif et d'explo..	2'463'939.15	2'599'200	-135'261	2'527'926.84	-63'988
30108 Variation provision heures supplémentaires e..	-1'113.45	0	-1'113	-13'389.70	12'276
30109 Remboursement de salaires du personnel ad..	-49'831.60	0	-49'832	-31'260.80	-18'571
30300 Indemnités pour travailleurs temporaires	7'680.50	13'500	-5'820	19'677.45	-11'997
30400 Allocations pour enfants et allocations de for..	24'860.00	22'330	2'530	25'220.00	-360
30490 Autres allocations (indemnités de piquet)	20'600.00	0	20'600	0.00	20'600
30500 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	172'978.05	181'330	-8'352	177'756.20	-4'778
30520 Cotisations patronales aux caisses de pensio..	288'591.80	299'840	-11'248	335'896.25	-47'304
30530 Cotisations patronales aux assurances-accid..	12'986.15	14'830	-1'844	17'779.89	-4'794
30540 Cotisations patronales aux caisses de compe..	55'273.75	58'870	-3'596	56'752.96	-1'479
30550 Cotisations patronales aux assurances d'inde..	24'084.20	25'180	-1'096	49'379.34	-25'295
30591 Fonds de formation professionnel	2'288.25	2'430	-142	2'347.36	-59
30592 Cotisation des employeurs aux structures d'a..	4'737.55	5'040	-302	4'856.09	-119
30593 Fonds formation apprentis	15'265.00	16'270	-1'005	15'645.77	-381
30900 Formation et perfectionnement du personnel	19'519.10	23'500	-3'981	17'289.40	2'230
30990 Autres charges de personnel	3'454.40	3'400	54	3'174.80	280
31 Biens, services et charges d'expl.	3'273'293.03	3'252'240	21'053	2'932'476.32	340'817
31000 Matériel de bureau	4'779.55	5'500	-720	4'102.55	677
31010 Matériel d'exploitation, fournitures	143'968.86	190'550	-46'581	159'879.36	-15'911
31020 Imprimés, publications	57'740.20	66'500	-8'760	66'891.22	-9'151
31030 Littérature spécialisée, magazines	216.00	500	-284	762.60	-547
31050 Denrées alimentaires	0.00	0	0	0.00	0
31051 Frais de réception	84'529.02	102'000	-17'471	37'792.48	46'737
31090 Autres charges de matériel et de marchandis..	8'826.75	15'000	-6'173	6'614.30	2'212
31100 Acquisition de meubles, machines et appareil..	9'610.90	10'500	-889	31'356.27	-21'745
31110 Acquisition de machines, appareils, véhicules..	66'351.80	83'500	-17'148	47'196.44	19'155
31120 Acquisition de vêtements, linge, rideaux	11'038.22	10'000	1'038	8'569.75	2'468
31130 Acquisition de matériel informatique	32'412.75	28'500	3'913	35'019.40	-2'607
31180 Immobilisations incorporelles	2'240.15	20'400	-18'160	8'457.75	-6'218
31190 Autres immobilisations ne pouvant être porté..	22'638.80	26'000	-3'361	21'317.69	1'321
31200 Alimentation et élimination des biens-fonds PA	306'785.45	303'650	3'135	286'638.34	20'147
31300 Prestations de services de tiers	803'090.35	885'250	-82'160	772'853.68	30'237
31302 Médecin / dentiste scolaire	0.00	0	0	0.00	0
31310 Planifications et projections de tiers	70'731.90	55'000	15'732	17'000.00	53'732
31320 Honoraires de conseillers externes, experts, ..	168'977.76	174'600	-5'622	219'685.21	-50'707
31330 Charges d'utilisations informatiques	0.00	0	0	0.00	0
31331 Frais de participation au Bordereau Unique	72'680.00	70'840	1'840	70'540.00	2'140
31332 Contrat de prestation informatique	47'299.70	47'580	-280	47'663.36	-364
31340 Primes d'assurances	88'419.75	80'500	7'920	81'270.50	7'149
31370 Impôts et taxes	14'569.65	15'000	-430	19'286.40	-4'717
31400 Entretien des terrains	88'874.20	72'000	16'874	86'372.05	2'502
31410 Entretien des routes / voies de communication	109'980.70	110'000	-19	62'809.25	47'171
31420 Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	0.00	0	0	0.00	0
31430 Entretien d'autres ouvrages de génie civil	312'041.87	245'000	67'042	167'663.52	144'378
31440 Entretien des bâtiments immeubles	272'861.41	293'000	-20'139	218'461.12	54'400
31450 Entretien des forêts	215.40	1'800	-1'585	1'698.90	-1'484
31500 Entretien de meubles, et machines de bureau	247.60	700	-452	5'126.50	-4'879
31510 Entretien de machines, appareils, véhicules e..	42'504.44	42'300	204	30'373.48	12'131
31530 Entretien de matériel informatique	0.00	0	0	1'117.00	-1'117
31540 Restauration d'objets du patrimoine culturel	2'835.00	1'000	1'835	1'100.00	1'735
31580 Entretien des immobilisations incorporelles	77'497.65	71'760	5'738	73'997.89	3'500
31590 Entretien d'autres biens meubles	74'247.50	52'000	22'248	74'336.65	-89
31600 Loyers et fermages des biens-fonds	441.00	1'000	-559	441.00	0
31610 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	7'131.26	7'000	131	10'315.12	-3'184
31620 Mensualités de leasing opérationnel	13'454.95	13'400	55	19'021.10	-5'566
31700 Frais de déplacement et autres frais	2'567.10	3'590	-1'023	2'760.90	-194
31800 Réévaluations sur créances	26'788.15	0	26'788	31'243.47	-4'455
31810 Pertes sur créances effectives	3'634.05	3'000	634	9'898.10	-6'264
31811 ADB, remises et non-valeur sur impôts	219'645.44	142'800	76'845	191'525.22	28'120
31920 Indemnisation de droits	317.75	320	-2	317.75	0



*	Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31990	Autres charges d'exploitation	1'100.00	200	900	1'000.00	100
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'678'876.95	1'987'670	691'207	1'968'136.15	710'741
33000	Amortissements planifiés, terrains PA du com..	19'830.00	18'820	1'010	2'789.00	17'041
33001	Amortissements planifiés, routes/voies de co..	372'849.00	374'870	-2'021	372'520.00	329
33002	Amortissements planifiés, aménagement des ..	0.00	0	0	0.00	0
33003	Amortissements planifiés, autres ouvrages de..	438'613.95	437'980	634	454'379.00	-15'765
33004	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA d..	1'019'390.00	1'001'820	17'570	1'003'320.00	16'070
33006	Amortissements planifiés, biens meubles PA ..	67'650.00	62'910	4'740	57'760.00	9'890
33009	Amortissements planifiés, autres immobilisati..	0.00	0	0	0.00	0
33014	Amortissements non planifiés, terrains bâtis ..	663'304.00	0	663'304	0.00	663'304
33016	Amortissements non planifiés, biens meubles..	0.00	0	0	0.00	0
33020	Amortissements non planifiés, prélevés sur d..	0.00	0	0	0.00	0
33200	Amortissements planifiés, immobilisations inc..	97'240.00	91'270	5'970	77'368.15	19'872
34	Charges financières	618'364.56	604'795	13'570	579'439.05	38'926
34000	Intérêts passifs des engagements courants	260.61	1'000	-739	918.08	-657
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	340'114.05	380'000	-39'886	369'446.59	-29'333
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	0.00	0	0	0.00	0
34200	Acquisition et administration de capital	1'050.00	0	1'050	203.35	847
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	49'559.09	46'000	3'559	36'703.06	12'856
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	14'944.26	15'000	-56	19'860.26	-4'916
34312	Acquisition de biens meubles	2'338.75	2'500	-161	536.55	1'802
34313	Entretien de biens meubles	5'523.04	3'000	2'523	2'011.20	3'512
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	2'917.59	2'000	918	7'293.86	-4'376
34391	Eau, énergie, combustible	24'067.25	25'000	-933	33'234.20	-9'167
34393	Impôts et taxes	47'236.75	42'865	4'372	52'010.50	-4'774
34394	Primes d'assurances PF	9'559.20	9'060	499	8'850.15	709
34395	Prestations de services de tiers	115'880.68	74'070	41'811	41'834.34	74'046
34397	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	0.00	0	0	0.00	0
34399	Autres charges des biens-fonds PF	4'666.59	4'300	367	5'932.16	-1'266
34400	Réévaluations de titres PF	98.00	0	98	301.00	-203
34410	Réévaluation des terrains PF	0.00	0	0	0.00	0
34414	Réévaluation des bâtiments PF	0.00	0	0	0.00	0
34990	Autres charges financières	148.70	0	149	303.75	-155
35	Attributions aux fonds et financements sp..	609'994.59	535'390	74'605	494'601.58	115'393
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	373'552.89	310'190	63'363	261'119.68	112'433
35110	Attributions aux fonds du capital propre	236'441.70	225'200	11'242	233'481.90	2'960
36	Charges de transfert	13'443'219.69	13'692'662	-249'442	13'387'794.30	55'425
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	58'951.15	46'700	12'251	50'180.35	8'771
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	3'392'874.66	3'791'486	-398'611	3'532'439.07	-139'564
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	8'453'314.43	8'455'630	-2'316	8'390'487.03	62'827
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	35'470.60	35'475	-4	29'520.30	5'950
36227	Péréquation financière intercommunale	0.00	0	0	0.00	0
36228	Compensation des charges entre communes	268'851.00	269'211	-360	239'870.00	28'981
36310	Subventions aux canton	15'891.00	15'500	391	15'537.00	354
36340	Subventions aux entreprises publiques	0.00	0	0	0.00	0
36350	Subventions aux entreprises privées	0.00	0	0	31'990.00	-31'990
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	1'000'660.45	926'060	74'600	884'957.55	115'703
36370	Subventions aux personnes physiques	199'016.40	151'000	48'016	135'414.00	63'602
36500	Réévaluations, participations PA	16'590.00	0	16'590	75'799.00	-59'209
36600	Amortissement planifié, subventions d'investi..	1'600.00	1'600	0	1'600.00	0
37	Subventions redistribuées	520'145.50	490'000	30'146	448'719.60	71'426
37010	Cantons et concordats	520'145.50	490'000	30'146	448'719.60	71'426
38	Charges extraordinaires	53'244.70	0	53'245	90'821.00	-37'576
38000	Charges de personnel extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
38790	Amortissements supplémentaires de dépens..	53'244.70	0	53'245	90'821.00	-37'576
38990	Amortissement du découvert au bilan	0.00	0	0	0.00	0



*	Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
39	Imputations internes	1'063'245.15	967'470	95'775	1'168'901.97	-105'657
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	417'457.75	412'660	4'798	438'171.97	-20'714
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	645'787.40	554'810	90'977	730'730.00	-84'943
	PRODUITS	-26'313'851.88	-25'159'109	-1'154'743	-25'582'143.46	-731'708
40	Revenus fiscaux	-16'660'827.50	-15'922'500	-738'328	-16'298'506.00	-362'322
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'741'162.96	-10'080'000	-661'163	-10'302'456.10	-438'707
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	857.91	-75'000	75'858	-192'157.40	193'015
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-57'201.60	-2'500	-54'702	-17'902.90	-39'299
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	27'062.10	70'000	-42'938	2'783.40	24'279
40008	ADB, remises et non-valeur	0.00	0	0	0.00	0
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'153'470.05	-1'090'000	-63'470	-1'091'051.10	-62'419
40011	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	34'468.40	-25'000	59'468	-4'214.15	38'683
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-2'419.45	-5'000	2'581	-47'665.05	45'246
40016	Imputation forfaitaire d'impôts, personnes phy..	0.00	0	0	0.00	0
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-157'912.75	-620'000	462'087	-479'138.10	321'225
40030	Prestations en capital	-330'908.00	-200'000	-130'908	-207'605.60	-123'302
40040	Gains en loterie	0.00	-1'000	1'000	-1'026.80	1'027
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-606'481.00	-700'000	93'519	-637'972.00	31'491
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-1'481'901.50	-910'000	-571'902	-969'283.50	-512'618
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	0.00	-10'000	10'000	-12'799.80	12'800
40106	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes mor..	338'120.15	0	338'120	0.00	338'120
40107	Taxations rectificatives à la baisse - années p..	30'220.18	0	30'220	6'393.53	23'827
40108	ADB, remises et non-valeur	0.00	0	0	0.00	0
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-224'073.62	-315'000	90'926	-221'280.50	-2'793
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	0.00	0	0	-9'098.75	9'099
40117	Impôts sur le capital, taxation rectificatives à l..	4'659.63	0	4'660	0.00	4'660
40190	IPM part au fonds en proportion de la populat..	1'194.16	0	1'194	-7'916.34	9'111
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-1'589'661.79	-1'250'000	-339'662	-1'395'166.90	-194'495
40210	Impôts fonciers	-722'867.31	-680'000	-42'867	-681'797.94	-41'069
40330	Taxe des chiens	-29'350.00	-29'000	-350	-29'150.00	-200
40390	Autres impôts sur la possession et sur la dép..	0.00	0	0	0.00	0
41	Patentes et concessions	0.00	0	0	0.00	0
41200	Revenus de concessions	0.00	0	0	0.00	0
42	Taxes	-4'355'981.04	-3'948'140	-407'841	-3'957'830.93	-398'150
42100	Emoluments administratifs	-270'758.70	-201'000	-69'759	-253'010.42	-17'748
42400	Taxes d'utilisation et prestations de services	-1'069'947.84	-871'480	-198'468	-889'986.81	-179'961
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'629'413.03	-2'545'460	-83'953	-2'502'412.57	-127'000
42500	Ventes	-62'427.95	-81'700	19'272	-61'922.36	-506
42600	Remboursements de tiers	-227'178.75	-172'000	-55'179	-182'353.77	-44'825
42700	Amendes	-32'950.00	-26'500	-6'450	-19'847.50	-13'103
42900	Autres Taxe	-63'304.77	-50'000	-13'305	-48'297.50	-15'007
43	Revenus divers	-1'238.85	-1'100	-139	-12'780.35	11'542
43090	Autres revenus d'exploitation	-1'236.35	-1'100	-136	-12'780.35	11'544
43900	Autres revenus	-2.50	0	-3	0.00	-3
44	Revenus financiers	-1'505'289.22	-1'514'251	8'962	-1'545'730.52	40'441
44010	Intérêts des créances et comptes courants	2'277.40	-3'000	5'277	-3'716.23	5'994
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-126'057.55	-162'185	36'127	-168'345.25	42'288
44070	Intérêts des placements financiers à long ter..	0.00	0	0	0.00	0
44110	Gains provenant des ventes de terrains PF	0.00	0	0	0.00	0
44200	Dividendes	-6'448.75	-6'000	-449	-6'498.75	50
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-667'967.05	-693'026	25'059	-679'267.62	11'301
44320	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-340'388.52	-348'550	8'161	-336'677.14	-3'711
44391	Autres remboursements de tiers	-1'698.10	0	-1'698	-8'192.70	6'495
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-72'294.54	-55'000	-17'295	-65'684.95	-6'610
44400	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-3'539.00	0	-3'539	-30.00	-3'509
44430	Adaptations de terrains PF aux valeurs marc..	0.00	0	0	0.00	0
44500	Revenus de prêts PA	0.00	0	0	0.00	0



*	Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-251'890.71	-241'840	-10'051	-245'678.28	-6'212
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-5'153.40	-4'650	-503	-164.25	-4'989
44900	Réévaluations PA	-32'129.00	0	-32'129	-29'442.00	-2'687
44990	Autres revenus financiers	0.00	0	0	-2'033.35	2'033
45	Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	-206'696.73	-223'481	16'784	-190'515.61	-16'181
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-149'252.03	-198'481	49'229	-99'694.61	-49'557
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-57'444.70	-25'000	-32'445	-90'821.00	33'376
46	Revenus de transfert	-1'466'377.89	-1'558'117	91'739	-1'413'332.98	-53'045
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	0.00	0	0	0.00	0
46011	Quotes-parts aux revenus régaliens et de con..	0.00	0	0	0.00	0
46012	Quotes-parts aux émoluments cantonaux	-24'321.00	-23'000	-1'321	-23'829.00	-492
46019	Quotes-parts aux autres revenus cantonaux	0.00	0	0	0.00	0
46020	Quotes-parts aux revenus des communes et ..	0.00	0	0	0.00	0
46030	Quotes-parts aux revenus des assurances so..	0.00	0	0	0.00	0
46040	Quotes-parts aux revenus des entreprises pu..	-12'878.29	-10'500	-2'378	-13'398.26	520
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-48'603.50	-72'000	23'397	-55'817.50	7'214
46120	Dédommagements des communes et des sy..	-1'206'497.10	-1'275'981	69'484	-1'187'381.17	-19'116
46130	Dédommagements des assurances sociales ..	0.00	0	0	0.00	0
46215	Péréquation financière verticale	0.00	0	0	0.00	0
46216	Compensation verticale des charges de centre	0.00	0	0	0.00	0
46227	Péréquation financière intercommunale	-133'736.00	-133'736	0	-105'645.00	-28'091
46228	Compensation des charges entre communes	0.00	0	0	0.00	0
46300	Subventions de la Confédération	-2'045.80	-2'300	254	-1'962.50	-83
46310	Subventions des cantons et des concordats	-3'996.25	-600	-3'396	-585.50	-3'411
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-25'000.00	-25'000	0	-17'000.00	-8'000
46320	Subventions des communes et des syndicats..	0.00	0	0	0.00	0
46340	Subventions des entreprises publiques	0.00	0	0	0.00	0
46350	Subventions des entreprises privées	-7'000.00	-12'000	5'000	-7'000.00	0
46360	Subventions des organisations privées à but ..	0.00	0	0	0.00	0
46990	Redistribution taxe CO2	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586
47	Subventions à redistribuer	-520'145.50	-490'000	-30'146	-448'719.60	-71'426
47010	Cantons et concordats	-520'145.50	-490'000	-30'146	-448'719.60	-71'426
48	Revenus extraordinaires	-534'050.00	-534'050	0	-545'825.50	11'776
48500	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et..	0.00	0	0	0.00	0
48620	Revenus de transfert extraordinaires - comm..	0.00	0	0	-11'775.50	11'776
48940	Prélèvement sur la réserve de politique budg..	0.00	0	0	0.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-534'050.00	-534'050	0	-534'050.00	0
49	Imputations internes	-1'063'245.15	-967'470	-95'775	-1'168'901.97	105'657
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	0.00	0	0	0.00	0
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-417'457.75	-412'660	-4'798	-438'171.97	20'714
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-645'787.40	-554'810	-90'977	-730'730.00	84'943



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 5

Compte de résultats et d'investissement condensés en fonctionnelle

1. Compte de résultats condensé par fonctionnelle
2. Investissements PA condensés par fonctionnelle
3. Investissements PF condensés par fonctionnelle



Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
0	Administration Générale	1'581'990.23	1'563'030	18'960	1'708'881.41	-126'891
01	Législatif et exécutif	280'512.25	270'230	10'282	274'826.10	5'686
02	Services généraux	1'301'477.98	1'292'800	8'678	1'434'055.31	-132'577
1	Ordre et sécurité publique	715'046.73	728'160	-13'113	586'519.21	128'528
11	Sécurité publique	187'440.54	188'000	-559	128'802.26	58'638
14	Questions juridiques	91'974.69	86'840	5'135	26'964.45	65'010
15	Service du feu	363'282.60	380'240	-16'957	356'030.55	7'252
16	Défense	72'348.90	73'080	-731	74'721.95	-2'373
2	Formation	7'687'177.35	6'869'944	817'233	6'845'803.12	841'374
21	Scolarité obligatoire	7'600'234.03	6'772'294	827'940	6'751'996.65	848'237
23	Formation professionnelle initiale	86'943.32	97'650	-10'707	93'806.47	-6'863
3	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	341'529.80	421'605	-80'075	419'847.37	-78'318
31	Héritage culturel	3'328.50	1'500	1'829	493.50	2'835
32	Culture, autres	494'314.52	533'560	-39'245	535'872.74	-41'558
34	Sports et loisirs	-169'005.27	-124'035	-44'970	-122'151.77	-46'854
35	Eglises et affaires religieuses	12'892.05	10'580	2'312	5'632.90	7'259
4	Santé	178'746.67	190'770	-12'023	199'922.84	-21'176
42	Soins ambulatoires	178'687.92	190'570	-11'882	199'853.49	-21'166
43	Prévention de la santé	58.75	200	-141	69.35	-11
5	Sécurité sociale	3'385'716.55	3'654'020	-268'303	3'395'097.98	-9'381
51	Maladie et accident	782'981.60	900'182	-117'200	791'380.52	-8'399
53	Veillesse et survivants	43'271.16	56'600	-13'329	45'513.43	-2'242
54	Famille et jeunesse	798'306.15	773'070	25'236	733'845.82	64'460
55	Chômage	171'733.16	189'009	-17'276	151'441.87	20'291
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'589'424.48	1'735'159	-145'735	1'672'916.34	-83'492
6	Trafic	2'223'672.03	2'397'646	-173'974	2'291'212.61	-67'541
61	Circulation routière	1'162'623.95	1'309'250	-146'626	1'256'395.65	-93'772
62	Transports publics	1'062'463.08	1'085'036	-22'573	1'034'431.96	28'031
63	Transports, autres	-1'415.00	3'360	-4'775	385.00	-1'800
7	Protection environnement et aménagement	615'672.37	667'129	-51'457	667'238.37	-51'566
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
72	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
73	Gestion des déchets	96'099.70	99'694	-3'594	140'105.19	-44'005
75	Protection des espèces et du paysage	36'978.05	47'400	-10'422	33'321.05	3'657
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	17'003.35	18'260	-1'257	16'262.07	741
77	Protection de l'environnement, autres	67'664.40	59'100	8'564	49'248.05	18'416
79	Aménagement du territoire	397'926.87	442'675	-44'748	428'302.01	-30'375
8	Economie publique	-423'556.85	-366'640	-56'917	-368'408.27	-55'149
81	Agriculture	0.00	0	0	0.00	0
82	Sylviculture	7'265.60	16'100	-8'834	13'541.09	-6'275
84	Tourisme	18'220.40	37'260	-19'040	20'292.45	-2'072
85	Industrie, artisanat et commerce	0.00	0	0	36'258.55	-36'259
87	Combustibles et énergie	-449'042.85	-420'000	-29'043	-438'500.36	-10'542
9	Finances et impôts	-17'061'747.24	-16'268'826	-792'921	-16'812'702.13	-249'045
91	Impôts	-16'650'647.05	-15'913'300	-737'347	-16'288'782.80	-361'864
93	Péréquation financière et compensation..	135'115.00	135'475	-360	134'225.00	890
96	Administration de la fortune et de la dette	-543'915.24	-488'001	-55'914	-657'430.28	113'515
97	Redistributions	-2'299.95	-3'000	700	-714.05	-1'586
	Excédent des charges/revenus (-)	-755'752.36	-143'162	-612'590	-1'066'587.49	310'835



Comptes 2022

Page 126 sur 176

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Fonctionnelle	5'268'034.27	6'772'608.00	-1'504'573.73	686'770.65	4'581'263.62
Total des Charges	5'517'109.47	7'414'770.00	-1'897'660.53	975'719.55	4'541'389.92
Total des Revenus	-249'075.20	-642'162.00	393'086.80	-288'948.90	39'873.70
0 Administration Générale	190'506.49	258'000.00	-67'493.51	6'550.40	183'956.09
Charges	190'506.49	258'000.00	-67'493.51	6'550.40	183'956.09
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre et sécurité publique	0.00	0.00	0.00	26'057.95	-26'057.95
Charges	0.00	0.00	0.00	26'057.95	-26'057.95
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 Formation	4'671'482.29	4'946'270.00	-274'787.71	156'900.45	4'514'581.84
Charges	4'731'842.29	5'088'270.00	-356'427.71	156'900.45	4'574'941.84
Revenus	-60'360.00	-142'000.00	81'640.00	0.00	-60'360.00
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises	201'758.90	355'000.00	-153'241.10	240'305.15	-38'546.25
Charges	206'758.90	355'000.00	-148'241.10	280'069.15	-73'310.25
Revenus	-5'000.00	0.00	-5'000.00	-39'764.00	34'764.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Sécurité sociale	18'077.50	39'000.00	-20'922.50	0.00	18'077.50
Charges	18'077.50	39'000.00	-20'922.50	0.00	18'077.50
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Trafic	46'285.50	755'921.00	-709'635.50	248'701.38	-202'415.88
Charges	79'687.00	1'178'583.00	-1'098'896.00	323'473.78	-243'786.78
Revenus	-33'401.50	-422'662.00	389'260.50	-74'772.40	41'370.90
7 Protection environnement et aménagement	140'923.59	418'417.00	-277'493.41	10'255.32	130'668.27
Charges	290'237.29	495'917.00	-205'679.71	182'667.82	107'569.47
Revenus	-149'313.70	-77'500.00	-71'813.70	-172'412.50	23'098.80
8 Economie publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	-1'000.00	0.00	-1'000.00	-2'000.00	1'000.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	-1'000.00	0.00	-1'000.00	-2'000.00	1'000.00



Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Fonctionnelle	11'160.00	320'000.00	-308'840.00	1'324.70	9'835.30
Total des Charges	11'160.00	320'000.00	-308'840.00	1'324.70	9'835.30
Total des Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0 Administration Générale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre et sécurité publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 Formation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Sécurité sociale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Trafic	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7 Protection environnement et aménagement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8 Economie publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	11'160.00	320'000.00	-308'840.00	1'324.70	9'835.30
Charges	11'160.00	320'000.00	-308'840.00	1'324.70	9'835.30
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 6

Tableau de flux de trésorerie



Tableau des flux de trésorerie

	Année 2022 (en CHF)	Année 2021 (en CHF)
1. Activités d'exploitation		
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	755'752	1'066'587
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	2'680'477	1'969'736
Autofinancement	3'436'229	3'036'324
+ Remboursement du découvert du bilan	0	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	-15'539	46'357
- Augmentation / + diminution des créances	631'371	1'448'003
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	-24'838	-4'393
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-230'702	15'504
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	966'014	237'540
+ Augmentation / - diminution des provisions	-3'173	1'610
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	77'600	-161'438
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	0	0
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-77'507	-139'143
+ Ventilation postes autres	-2	273
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (cash flow)	4'759'451	4'480'638
2. Activités d'investissement		
Dépenses	-5'517'109	-975'720
<i>dont:</i>		
- Immobilisations corporelles	-5'218'840	-796'756
- Investissements pour le compte de tiers	0	0
- Immobilisations incorporelles	-298'270	-178'964
- Prêts et participations	0	0
- Propres subventions d'investissement	0	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0	0
Recettes	249'075	288'949
<i>dont:</i>		
- Remboursement	44'471	172'414
- Diminution d'immobilisations corporelles	0	0
- Remboursements de prêts et de participations	1'000	2'000
- Subventions acquises	150'360	23'714
- Subventions à redistribuer	0	0
- Recette d'investissement extraordinaires	53'245	90'821
- Prélèvements aux fonds enregistrés comme capitaux propres	-53'245	-90'821
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-5'321'279	-777'592
Découvert de financement	-561'828	3'981'859
3. Activités de financement		
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	500'000	-4'200'000
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-1'700'000	1'900'000
+ Augmentation / - diminution des fonds enregistrés comme capitaux propres	178'997	769'945
- Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres	-178'997	-142'661
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0	0
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)+	-14'601	-1'325
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)	-1'214'601	-1'674'040
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")		
Entrée nette de liquidités	0	2'029'006
Sortie nette de liquidités	-1'776'429	0
Disponibilités au 01.01.	4'599'128	2'570'122
Disponibilités au 31.12.	2'822'699	4'599'128
Variation des disponibilités selon le bilan	-1'776'429	2'029'006



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 7

Annexe aux comptes

1. Règles de présentation et principes régissant les comptes annuels
2. Etat du capital propre
3. Tableau des provisions
4. Tableau des participations
5. Tableau des garanties
6. Tableau des immobilisations
7. Indications supplémentaires
 - a. Evolution de la dette
 - b. Liste des dépassements budgétaires
 - c. Cacul du degré d'autofinancement selon RCF



Annexe no. 1 – Règles de présentation et principes régissant les comptes annuels

1. Normes appliquées

Les comptes 2022 sont présentés conformément à la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2015, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, au règlement sur les finances communales (RCF) du 19 novembre 2015 et aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La gestion des finances est régie par les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

2. Principes de présentation et structure des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). Elle est régie par les normes du MCH2 (article 52 LFinEC).

Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la "vraie valeur" conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments des patrimoines financier et administratif.

En l'absence de dispositions spécifiques prévues dans la loi ou les règlements, les postes du bilan sont évalués conformément au manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2.

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes annuels (article 24 LFinEC).

Les comptes de résultats sont présentés selon la classification fonctionnelle, qui représente les différentes tâches assumées par la commune. La classification fonctionnelle est également établie pour répondre aux exigences de l'article 20 LFinEC et du Service des communes.

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Les dépenses immobilisées concernant patrimoine financier sont considérées comme des placements. Toutefois, un compte distinct, similaire au compte des investissements, est tenu en cours d'année pour des questions de contrôle.

3. Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers ainsi que d'autres indications supplémentaires permettant d'apprécier la situation financière de la commune (article 29 LFinEC).

4. Périmètre de présentation des comptes

Les comptes 2022 comprennent uniquement ceux de la commune de la Tène. L'article 57 LFinEC impose aux collectivités neuchâteloises de présenter en annexe les comptes des institutions indépendantes dans lesquelles elles détiennent au moins 20% du capital. Selon l'art. 57, al. 2 LFinEC, les collectivités ont également la possibilité de consolider dans leurs comptes ces mêmes institutions. La commune de la Tène ne détenant pas plus de 20% du capital d'une institution indépendante, elle n'est actuellement pas concernée ces dispositions.



5. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFInEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel s'est produite leur naissance économique. A l'exception de la compensation versée par l'Etat de résidence des travailleurs frontaliers, les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'événement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante.

Aucune provision non justifiée économiquement et aucun sans base légale ne doit figurer dans les comptes communaux, selon les instructions transmises à la fin de l'année 2019 par le Service des communes. Les réserves « 2910001 Réserve taxe d'équipement et de raccordement » et « 2910002 Réserve chemin de remaniement » ont fait l'objet d'une légalisation formelle par décision du Conseil général du 16 décembre 2021 et sont réparties dans trois nouveaux fonds au 1^{er} janvier 2022.

6. Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la commune se sert pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 RLFInEC).

Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFInEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFInEC. Les investissements mis en exploitation avant l'entrée en vigueur du RLFInEC conservent le taux d'amortissement décidé lors de l'octroi du crédit.

Selon le manuel MCH2, les actions des entreprises détenues à + de 50% par les pouvoirs publics et/ou correspondant à une tâche publique ou de soutien figurent dans le patrimoine administratif, sous la rubrique 1454. Ces titres sont réévalués chaque année, soit selon leur cours officiel si disponible, soit selon la part de la commune aux fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.

Les valeurs résiduelles des biens mis au rebut sont comptabilisées comme amortissements non-planifiés.

A l'entrée en vigueur du MCH2, selon les articles 78 LFinEC et 62 RLFInEC, un premier retraitement des immeubles du patrimoine administratif a été effectué au 1^{er} janvier 2017, selon le principe de l'article 46, al. 6 RLFInEC, soit :

- la valeur d'assurance incendie a été multipliée par un coefficient de 0,7 pour déterminer la valeur de l'immeuble en question ;

Un second retraitement a été effectué au 1^{er} janvier 2018, selon les principes décrits à l'article 46 RLFInEC, soit :

- les forêts ont été évaluées à la valeur vénale moyenne déterminée par le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE). Un montant de CHF 0.10 par m² a été retenu par l'ingénieur forestier de Neuchâtel. Aucune réévaluation ne pourra avoir lieu avant une durée minimale de 20 ans.
- les titres qui n'ont pas de cours sont valorisés à la part de la commune aux fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.
- Les œuvres d'art ont été estimés sur la base d'un rapport d'expert établi le 18 janvier 2019.



Les terrains d'utilité publique sont enregistrés au prix d'acquisition lors de leur première inscription et ne sont pas amortis.

7. Patrimoine financier

Le patrimoine financier comprend tous les actifs qui ne servent pas directement à exécuter une tâche publique par la collectivité. Cette dernière peut utiliser leur rendement ou le produit de leur vente à la couverture de charges financières de la collectivité ou encore les affecter au patrimoine administratif.

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan.

Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale à la date de clôture du bilan, au minimum tous les cinq ans (art. 55 LFinEC), ou chaque année pour les placements financiers.

Dès qu'une valeur économique s'avère inférieure au montant pour lequel un actif est inscrit au bilan, une dépréciation doit toutefois être effectuée (art. 45 RLFInEC).

Les liquidités, les placements, les créances, les comptes de régularisation et les dettes sont valorisés à la valeur nominale. Les créances irrécouvrables sont passées dans les pertes sur débiteurs. Les positions des débiteurs à risque sont intégralement intégrées aux correctifs d'actifs.

Les actions et parts sociales sont évalués selon leur cours, ou à défaut, selon la part de la commune aux fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.

Lors de l'entrée en vigueur du MCH2, un retraitement initial a été effectué au 1^{er} janvier 2018. Les biens immobiliers ont été catégorisés et évalués selon les principes suivants, contenus à l'art. 45 RLFInEC :

- **Les immeubles et le camping:** ils sont évalués selon la méthode de la valeur de rendement. Celle-ci consiste à déterminer la valeur de l'objet en capitalisant le loyer annuel sur la base d'un taux, représentant l'espérance de rendement brut selon les données du marché.
- **Les terrains nus et terrains en Droit distinct et permanent (DDP) :**
 - a) **les terrains agricoles nus :** en application de l'article 45 alinéa 6 RLFInEC, ils sont évalués au moyen de la méthode de la valeur de rendement, par capitalisation des fermages indicatifs définis par le Service cantonal de l'agriculture, qui dépendent des caractéristiques agronomiques de la parcelle.
 - b) **les terrains non-agricoles nus :** en application de l'article 45 alinéa 5 RLFInEC, ils sont évalués sur la base de prix au m² estimés, en fonction des zones dans lesquels ils se trouvent.
 - c) **les terrains non-agricoles en DDP :** aucune mention n'est faite dans le RLFInEC quant à la méthode de valorisation d'un droit de superficie. La méthode de la valeur de rendement a été retenue. Cette méthode est utilisée dans la plupart des communes et elle est également recommandée dans le document de travail MCH2 « Evaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier », de la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales (CACSF).

8. Seuil d'activation

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFInEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à CHF 5'000.- par objet (articles 43 RLFInEC). Par similitude, la même règle peut être appliquée pour l'activation des immobilisations du patrimoine financier.



9. Provisions et engagements conditionnels

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir.

Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Conformément à l'annexe no. 3, aucune nouvelle provision n'a été constituée en 2022.

10. Modes de financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats qui est en lien avec l'activité prévue ; les impôts généraux ne doivent pas être affectés (article 48 LFinEC).

Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. Les fonds qui n'ont pas de base légale ne peuvent pas être maintenus au bilan. Une réglementation visant à créer trois fonds au 1^{er} janvier 2022 (route, eau potable et eaux usées) a été adoptée par le Conseil général le 16 décembre 2021.

La réserve de politique conjoncturelle inscrite au bilan a été créée dans le cadre des travaux de réévaluation du patrimoine administratif immobilier, pour un montant de CHF 9'777'334.71, puis réduite à un montant de CHF 4'777'334.71 dans le cadre des opérations de bouclage des comptes 2020.

11. Réserve de réévaluation du patrimoine administratif

Les retraitements des biens du patrimoine administratif conduisant à une attribution à la réserve de réévaluation (compte no. 29500) et aux différentes utilisations de celle-ci peuvent être présentés comme suit:

<u>Plus-values</u>	CHF
Immeubles – 2017	21'364'220.32
Forêts – 2018	36'500.00
Œuvres d'art – 2018	169'849.00
Participations et prêts – 2018	905'954.00
Total des réévaluations	22'476'523.32
<u>Utilisation dans le cadre de la réévaluation</u>	CHF
Provision prévoyance.ne – 2017	-904'775.45
Attribution à la réserve de politique conjoncturelle - 2017	-9'777'334.71
Total de l'utilisation	-10'682'110.16
Solde la réserve après travaux de réévaluation	11'794'413.16
<u>Prélèvements - Amortissements des immeubles du PA</u>	
Prélèvements 2017 à 2022	-3'203'800.00
Solde de la réserve de réévaluation PA au 31.12.2022	8'590'613.16

Le solde de la réserve, **après les travaux de réévaluation**, doit au minimum permettre de financer pendant 20 ans les amortissements supplémentaires (taux de 2.5%) de la plus-value générée par la réévaluation des immeubles du patrimoine administratif. Une fois le retraitement effectué, elle devait donc s'élever au minimum à



CHF 10'682'110.20 (21'364'220.32 x 2.5% x 20ans). Un solde supplémentaire de 1'112'302.96 francs a donc été conservé pour compenser d'éventuelles autres réévaluations négatives.

12. Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier

Le retraitement des éléments du patrimoine financier, afin d'évaluer celui-ci selon le principe de la « vraie valeur », a généré une plus-value nette de CHF 3'584'971.95 en 2018. La réserve est conservée dans l'attente de précisions des autorités cantonales quant aux modalités de son utilisation.

Le montant ci-dessus peut être expliqué de la manière suivante:

<u>Plus-values</u>	<u>CHF</u>
Immeubles et camping	535'368.85
Terrains	3'028'300.45
Placements financiers (participations)	21'302.65
Total des réévaluations	3'584'971.95
<u>Utilisation</u>	<u>CHF</u>
	0.--
Total de l'utilisation	0.--
Solde de la réserve de réévaluation PF au 31.12.2022	3'584'971.95

Selon la décision du Conseil général du 23 mars 2023, le montant de la réserve de réévaluation du patrimoine financier au 1^{er} janvier 2023 sera transféré dans un fonds d'entretien du patrimoine financier.



Commune de la Tène

Etat du capital propre

No. rubrique	Libellé rubrique	No. compte	Libellé compte	Etat au 31.12.2021	Réorganisation	Prélèvement	Attribution	Etat au 31.12.2022	Prélèvement par (cpt - fonction)	Attribution par (cpt - fonction)	Remarques	
290	Financements spéciaux	2900100	Financement spécial, approvisionnement en eau	-1'311'488	0	0	-103'499	-1'414'987	4510000 - 71000	3510000 - 71000	Financement spécial alimenté par les résultats bénéficiaires du compte de l'eau potable, conformément au Règlement d'exécution de la loi sur la protection des eaux (RLPGE).	
		2900200	Financement spécial, évacuation et traitement des eaux	-1'559'654	0	0	-270'054	-1'829'708	4510000 - 72000	3510000 - 72000	Financement spécial alimenté par les résultats bénéficiaires du compte de l'épuration et de l'évacuation des eaux, conformément au Règlement d'exécution de la loi sur la protection des eaux (RLPGE).	
		2900300	Financement spécial, élimination des déchets ménages	-272'526	0	17'746	0	-254'780	4510000 - 73010	3510000 - 73010	Financement spécial alimenté par les résultats bénéficiaires du compte des déchets des ménages, conformément à la loi concernant le traitement des déchets (LTD).	
		2900400	Financement spécial, élimination des déchets entreprises	11'187	0	3'671	0	14'858	4510000 - 73030	3510000/3899000 - 73030	Financement spécial alimenté par les résultats bénéficiaires du compte des déchets des entreprises, conformément à la loi concernant le traitement des déchets (LTD).	
		2900700	Financement spécial, ports	-772'140	0	116'752	0	-655'388	4510000 - 34110	3510000 - 34110	Financement spécial alimenté par les résultats bénéficiaires du compte 34110 "Ports".	
		2900900	Financement spécial, ouvrages améliorations foncières (drainages)	-28'298	0	11'083	0	-17'215	4510000 - 81200	3510000 - 81200	Financement spécial alimenté par les résultats bénéficiaires du compte 81200 "Amélioration structurelles".	
		Total 290 Financements spéciaux			-3'932'919	0	149'252	-373'553	-4'157'220			
291	Fonds	2910000	Réserve contrib. remplac. places de parc	-101'746		0	0	-101'746	6119000 - 61500	1010013	Produit de la taxe d'exemption pour places de stationnement, facturée conformément à l'article 49 du règlement de construction de la commune de Marin-Epagnier.	
		2910001	Taxes d'équipement et de raccordement	-5'580'811	5'580'811	0	0	0	4511001 - 61500/71000/72000	1010011	Conformément à la décision du Conseil général du 16 décembre 2021, ce fonds est dissous au 1er janvier 2022 et son solde réparti dans trois fonds (no. 2910301 à 2910303).	
		2910002	Réserve chemin du remaniement	-55'115	55'115	0	0	0	-	-	-	Conformément à la décision du Conseil général du 16 décembre 2021, ce fonds est dissous au 1er janvier 2022 et son solde réparti dans le fonds des routes (no. 2910301).
		2910100	Fond forestier	-61'181		0	-321	-61'502	4511001 - 82000	3511002 - 82000	Selon l'art. 70 de la loi cantonale sur les forêts (LCFo), pour permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ou mesures favorisant l'utilisation du bois, chaque collectivité publique propriétaire de forêts est tenue de constituer un fonds forestier de réserve jusqu'à concurrence du niveau fixé par le Conseil d'Etat.	
		2910301	Fonds des routes	0	-2'845'521	33'402	0	-2'812'119	4511001 - 61500	-	Conformément au règlement adopté par le Conseil général le 16 décembre 2021, fonds alimenté au 1er janvier 2022 par le solde de l'ancienne réserve de taxe d'équipement. Ce fonds permet de financer des investissements dans le domaine des routes.	
		2910302	Fonds d'approvisionnement en eau	0	-1'116'162	19'843	0	-1'096'319	4511001 - 71000	-	Conformément au règlement adopté par le Conseil général le 16 décembre 2021, fonds alimenté au 1er janvier 2022 par le solde de l'ancienne réserve de taxe d'équipement. Ce fonds permet de financer des investissements dans le domaine de l'approvisionnement en eau.	
		2910303	Fonds d'évacuation des eaux usées et claires	0	-1'674'243	0	0	-1'674'243	4511001 - 72000	-	Conformément au règlement adopté par le Conseil général le 16 décembre 2021, fonds alimenté au 1er janvier 2022 par le solde de l'ancienne réserve de taxe d'équipement. Ce fonds permet de financer des investissements dans le domaine des eaux usées/claires.	
		2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-373'032		4'200	-236'121	-604'953	44511001 - 32201/61500	3511002 - 87120	Fonds constitué conformément à l'art. 3 du règlement communal concernant l'approvisionnement en électricité (LAE).	
Total 291 Fonds			-6'171'886	0	57'445	-236'442	-6'350'883					
294	Réserve de politique budgétaire	2940000	Réserve de politique conjoncturelle	-4'777'335	0	0	0	-4'777'335	48940 - 02100	38940 - 02100	Réserve constituée suite à la réévaluation du patrimoine, conformément aux articles 50 et 78 LFinEC. Peut être utilisée en cas de mauvaise conjoncture.	
Total 294 Réserve de politique budgétaire			-4'777'335	0	0	0	-4'777'335					

No. rubrique	Libellé rubrique	No. compte	Libellé compte	Etat au 31.12.2021	Réorganisation	Prélèvement	Attribution	Etat au 31.12.2022	Prélèvement par (cpte - fonction)	Attribution par (cpte - fonction)	Remarques
295	Réserve liée au retraitement	2950010	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	-9'124'663		534'050	0	-8'590'613	4895000	-	Réserve servant à la comptabilisation de la réévaluation initiale du patrimoine administratif, lors du passage aux normes MCH2. Suite à ce passage, elle peut être utilisée conformément aux affectations possibles selon les articles 78 LFinEC et 62 RLFinEC. Le solde de la réserve, au moment du retraitement initial, doit couvrir 20 ans d'amortissements supplémentaires au taux de 2.5%, générés par la plus-value réalisée sur les immeubles du patrimoine administratif. Le solde dépassant le seuil précité doit encore être précisé dans la révision de la LFinEC à adopter par le Grand Conseil d'ici fin 2021.
Total 295 Réserve liée au retraitement				-9'124'663.16	0	534'050	0	-8'590'613			
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	2960000	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-3'584'972		0	0	-3'584'972	-	-	Création suite à la réévaluation du PF. L'affectation/l'utilisation de cette réserve doit encore être précisée dans la révision de la LFinEC à adopter par le Grand Conseil d'ici fin 2021.
Total 295 Réserve à la réévaluation du patrimoine financier				-3'584'972	0	0	0	-3'584'972			
299	Excédent du bilan / découvert du bilan	2999000	Fortune nette	-12'383'235		0	-755'752	-13'138'987	-	-	Résultats cumulés des anciens exercices, représentant la "Fortune communale". L'attribution est composée de CHF 58'896.69 provenant de la dissolution de la provision "prévoyance.ne" et le solde provient du transfert du bénéfice de la période en cours.
Total 299 Excédent du bilan / découvert du bilan				-12'383'235	0	0	-755'752	-13'138'987			
Total général des capitaux propres				-39'975'009	0	740'747	-1'365'747	-40'600'009			



Commune de la Tène

Tableau des provisions

No. Compte de bilan	Libellé de la provision	Justification	Solde 31.12.2021	Utilisation provision	Dissolution provision	Augmentation provision	Solde au 31.12.2022
2050001	Provision pour le solde des vacances et des heures supplémentaires au 31.12.	Provision pour les soldes d'heures et vacances dues au personnel administratif et technique au 31 décembre de l'année écoulée.	(68'499)		1'113	-	(67'386)
Total 2050			(68'499)	-	1'113	-	(67'386)
2055000	Provision mesures parcelles chalets	Mise à jour des données des parcelles louées pour des chalets à la Tène.	(15'000)	7'200	-	(5'140)	(12'940)
Total 2055			(15'000)	7'200	-	(5'140)	(12'940)
Total général			(83'499)	7'200	1'113	(5'140)	(80'326)



Commune de la Tène

Tableau des participations

Chapitre bilan	Société	Forme juridique	Activités	Valeur nominale capital-actions	Part de la Commune en %	Quote-part de la commune aux fonds propres	Dividendes encaissés 2022	Valeur au bilan au 31.12.2021	Valeur au bilan 31.12.2022
1070 Actions et parts sociales	Landi Region								
	Neuchâtel SA	Société anonyme	Achat et vente de produits agricoles	2'415'000	0.3118%	-		56'626	60'165
	Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	Société anonyme	Production sucrière	17'040'000	0.0016%	-		759	661
Total 1070 Actions et parts sociales								57'385	60'826
1454 Participations aux entreprises publiques	BLS AG	Société anonyme	Entreprise ferroviaire suisse privée qui exploite le 2eme réseau ferroviaire suisse après les CFF.	79'442'336	0.0051%	1'222		1'222	1'222
	Groupe E SA	Société anonyme	Approvisionnement et distribuion d'énergies	68'750'000	0.0207%	156'585	6'199	137'036	156'585
	LNM SA	Société anonyme	Transport par bateaux des voyageurs et marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les rivières ou canaux qui les relient	2'846'797	0.1405%	1'786		1'567	1'786
	Parts Service suisse		partenaire et un prestataire de services professionnel pour les bibliothèques en Suisse	959'900	0.0521%	1'368		1'360	1'368
	Bibliothèques SAI Patinoire du Littoral	Coopérative	Société immobilière liée à la construction et à l'entretien de patinoires régionales.	4'107'000	0.4626%	20'669		20'664	20'669
	SAI Théâtre du Passage SA	Société anonyme	Société immobilière liée à la construction et à l'entretien du théâtre régional	6'482'000	3.7951%	393'580		382'848	393'580
	TransN SA	Société anonyme	Exploitation d'une entreprise de transports, notamment par chemins de fer, funiculaire, tramway, trolleybus et autobus	15'528'030	1.3537%	266'776		265'568	266'776
	Vadec SA	Société anonyme	Collecte, traitement, valorisation, élimination des déchets et production d'énergies	18'000'000	0.9533%	172'330		188'920	172'330
	Viteos SA	Société anonyme	Approvisionnement et distribuion d'énergies	109'348'000	0.0046%	9'760	250	9'352	9'760
Total 1454 Participations aux entreprises publiques							6'449	1'008'537	1'024'076
Total général							6'449	1'065'922	1'084'902



Commune de la Tène

Tableau des garanties

Cautionnements

Bénéficiaire	Créancier	Description	Date d'octroi	Échéance	Montant CHF	Montant CHF
					31.12.2021	31.12.2022
Tennis Club Marin-Sports	BCN	Cautionnement d'un prêt hypothécaire d'un montant de départ de CHF 30'000.--. Amortissement de CHF 1'500 par semestre et CHF 3'000.-- par an.	17.10.2011	31.12.2022	3'000	0
Club de pétanque de Marin-Epagnier	Banque Raiffeisen du Vignoble	Garantie jusqu'à concurrence de 120'000 francs de l'emprunt effectué permettant de financer la construction d'un couvert sur le site touristique de La Tène. Un principe de dégressivité d'au minimum 10% l'an est convenu avec l'établissement bancaire.	19.02.2015	19.02.2025	48'000	36'000
					51'000	36'000

Engagements conditionnels

Bénéficiaire	Description	Date d'octroi	Montant CHF	Montant CHF
			01.01.2022	01.01.2023
Prévoyance.ne	En application de l'art. 9 de la Loi instituant une caisse de pension unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel, et par arrêtés du Conseil général, la commune garantit les prestations dues au personnel communal, soit le montant total du découvert technique lié à la commune de la Tène et aux syndicats de l'EORéN. et de la Châtellenie de Thielle	22.02.2018	2'397'978	3'469'474
Prévoyance.ne - EORéN		17.09.2020	4'053'672	5'848'696
Prévoyance.ne - Châtellenie de Thielle				219'306
			6'670'956	9'655'082

Prévoyance.ne a procédé à une révision du règlement déterminant la méthode de calcul de ces montants. La référence à la détermination du découvert est désormais le degré de couverture. En synthèse, la réserve de fluctuation de valeurs est dès lors portée en déduction de la part non capitalisée des engagements.



Commune de la Tène

Tableau des immobilisations 2022

Patrimoine No.	Patrimoine Nom	Catégorie	Catégorie nom	Valeur d'acquisition					Amortissements			Bilan	
				Dépenses nettes cumulées		Dépenses nettes cumulées			Amortissements cumulés au	Amortissements	Amortissements	Valeur au bilan	
				31.12.2021	Entrées	Réorganisation	Sorties	Réévaluations	31.12.2022	31.12.2021	2022	31.12.2022	31.12.2022
10	Patrimoine financier												
		1080	Terrains PF	3'452'220	0	0	0	0	0	0	0	0	3'452'220
		1084	Bâtiments PF	4'243'188	11'160	0	0	0	0	0	0	0	4'254'348
Total 10				7'695'408	11'160	0	0	0	0	0	0	0	7'706'568
14	Patrimoine administratif												
		1400	Terrains PA non bâtis	1'009'141	66'484	0	0	0	1'075'625	-76'777	-19'830	-96'607	979'017
		1401	Routes / voies de communication	13'625'236	72'687	0	-33'402	0	13'664'521	-6'333'661	-372'849	-6'706'510	6'958'011
		1403	Autres ouvrages de génie civil	17'891'132	99'217	0	-19'843	0	17'970'506	-10'680'048	-438'614	-11'118'662	6'851'844
		1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	43'417'613	4'822'077	0	-60'360	-663'304	47'516'025	-10'546'568	-1'019'390	-11'565'958	35'950'068
		1405	Forêts	69'500	0	0	0	0	69'500	0	0	0	69'500
		1406	Biens mobiliers PA	939'276	158'375	0	-5'000	0	1'092'651	-124'949	-67'650	-192'599	900'052
		1429	Autres immobilisations incorporelles	874'884	298'270	0	-129'471	0	1'043'683	-454'118	-97'240	-551'358	492'325
			Prêts aux organisations privées à but non										
		1446	lucratif	8'000	0	0	-1'000	0	7'000	0	0	0	7'000
		1454	Participations aux entreprises publiques	1'008'537	0	0	0	15'539	1'024'076	0	0	0	1'024'076
			Subventions d'investissement aux communes										
		1462	et aux syndicats de communes	80'000	0	0	0	0	80'000	-52'200	-1'600	-53'800	26'200
Total 14				78'923'319	5'517'109	0	-249'075	-647'765	83'543'588	-28'268'321	-2'017'173	-30'285'494	53'258'094
Total général				86'618'727	5'528'269	0	-249'075	-647'765	91'250'156	-28'268'321	-2'017'173	-30'285'494	60'964'662



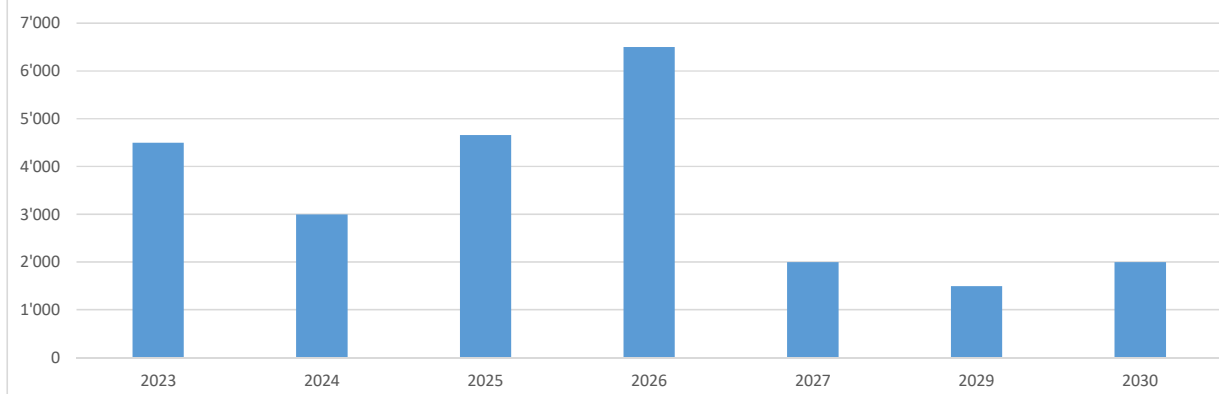
Commune de la Tène

Evolution de la dette

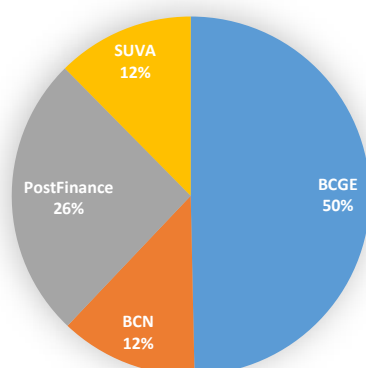
bilan 2010 et 2063
(en milliers de francs)

Compte	Prêteur	Année de début emprunt	Année de fin emprunt	Taux	Dettes au 31.12.2021	Variations 2022	Dettes au 31.12.2022	
20630.13	BCGE	2022	2029	1.96%	0	1'500	1'500	
20630.03	BCGE	2011	2026	2.46%	6'500		6'500	
20630.04	BCGE	2012	2022	1.70%	3'200	-3'200	0	
20630.06	PostFinance	2012	2022	1.51%	3'000	-3'000	0	
20630.07	SUVA	2013	2023	1.63%	3'000		3'000	
20630.08	PostFinance	2022	2023	1.07%	0	1'500	1'500	
20630.09	PostFinance	2015	2025	0.46%	4'657		4'657	
20630.11	BCN	2018	2024	0.75%	3'000		3'000	
20630.14	BCGE	2022	2027	1.585%	0	2'000	2'000	
20630.11	BCGE	2021	2030	0.41%	2'000		2'000	
Amortissements ordinaires						0		
Remboursement						-6'200		
Refinancement						5'000		
Total						25'357	-1'200	24'157

Profil d'extinction de la dette en kCHF



Répartition par prêteur




Liste des dépassements budgétaires de +3'000 francs et/ou avec crédit supplémentaire, selon art. 12 RCF

Fonctionnel e	Nature ou no. invest.	B2022 voté CG	C2022	Dépasse ment	Crédit suppl. décidé par le CC	Crédit suppl. décidé par le CG	Remarques
Budget du compte de résultats							
1100 Conseil général	30 Charges personnel	20'000	23'640	3'640	0		Dépassement des jetons de présence
1200 Conseil communal	30 Charges personnel	230'560	241'044	10'484	0		Dépassement des vacances et des charges sociales y relatives.
1200 Conseil communal	31 BSM	28'630	36'328	7'698	0		Dépassement dû principalement par les frais de réception (3105100)
2901 Auguste- Bachelin 4	30 Charges personnel	28'370	38'064	9'694	0		Dépassement dû à une répartition des salaires différente du budget, compensé dans les autres fonctionnelles liées aux bâtiments.
21704 Collège Billeter	31 BSM	85'580	118'226	32'646	0		Dépassement lié à un sinistre sur le bâtiment, compensé par un remboursement quasi équivalent de l'assurance (4260000)
21705 CSUM	31 BSM	126'110	150'704	24'594	0		Dépassement engendré principalement par les frais d'énergie plus élevé (rubriques 312), expliqué en grande partie par le chantier du collège des Tertres.
21800 Subventions de l'accueil parascolaire	31 BSM	0	10'500	10'500	10'500		Crédit supplémentaire décidé pour un mandat d'une pré-étude sur le nouveau bâtiment "MAE".
21800 Subventions de l'accueil parascolaire	36 Charges trsft	384'000	405'231	21'231	0		Dépassement des montants des subventions versées aux parents pour le placement de leur enfant en structure d'accueil.
31200 Conservation des monuments historiques et protection du paysage	31 BSM	1'500	3'329	1'829	1'835		Crédit supplémentaire pour la restauration d'une œuvre du peintre "Bachelin"
32201 Espace Perrier	31 BSM	109'620	117'808	8'188	0		Dépassement principalement dû aux frais d'énergie plus élevés (rubriques 312).
34110 Port	31 BSM	52'530	184'988	132'458	20'000	140'000	20'000 de crédit supplémentaire du Conseil communal pour le port de la Ramée, en vue d' essais de pieux et carottages et SD Ingénierie, honoraires. Solde du dépassement couvert par un crédit supplémentaire du Conseil général pour financer les frais de dragage du port.
34200 Loisirs (général)	31 BSM	74'400	75'241	841	10'000		Curage de la sortie de l'exutoire du déversoir d'orages
34210 Camping de La Tène	34 Charges financières	163'865	211'290	47'425	0	70'000	Dépassement dû au mandat accordé au TCS pour la gestion du camping durant l'année 2022. Crédit supplémentaire accordé par le Conseil général, compensé dans les charges de personnel.
34220 Chalets de La Tène	31 BSM	0	7'143	7'143	6'000		Finalisation des plans des chalets et rédaction des contrats de bail
35010 Eglise catholique	36 Charges trsft	0	1'000	1'000	1'000		Paroisse catholique de Saint-Blaise - Demande de soutien pour travaux
54510 Crèches et garderies	36 Charges trsft	416'000	470'540	54'540	0		Dépassement des montants des subventions versées aux parents pour le placement de leur enfant en structure d'accueil.
54580 Accueil familial de jour	36 Charges trsft	25'000	29'842	4'842	0		Dépassement des montants des subventions versées aux parents pour le placement de leur enfant
57300 Asile	31 BSM	0	4'107	4'107	2'399		Accueil des familles ukrainiennes
57300 Asile	36 Charges trsft	0	13'100	13'100	500		Loyer des appartements mis à disposition des familles ukrainiennes n'ont pas été pris en charge par OSAS d'avril à octobre 2022.
61500 Routes communales	31 BSM	459'100	464'751	5'651	22'000		Dépassement dû à des travaux sur l'éclairage public (première mesures d'économie d'énergie, etc.).

Fonctionnelle	Nature ou no. invest.	B2022 voté CG	C2022	Dépassement	Crédit suppl. décidé par le CC	Crédit suppl. décidé par le CG	Remarques
62200 Trafic régional	36 Charges trsft	1'075'786	1'048'292	-27'494	0	125'000	La demande en subventionnement des abonnements de transport public ayant été moins forte qu'escomptée, et ayant une reçu une facture moins élevée pour notre part au transport public régional (-77k), le crédit supplémentaire du Conseil général n'a finalement pas été utilisé.
71000 Approvisionnement en eau	31 BSM	322'730	225'942	-96'788	2'800		Crédit supplémentaire en vue d'un programme de promotion des pommeaux de douches économes.
79000 Aménagement du territoire (général)	31 BSM	108'810	103'300	5'510	0		
81200 Améliorations structurelles	31 BSM	7'000	17'909	10'909	13'500	0	Réfection et remplacement drainage
87900 Energie non mentionnée ailleurs	31 BSM	0	8'340	8'340	13'200		Mandats pour l'intégration des données et la mise en œuvre des mesures du plan communal des énergies (PCEn)
96300 Biens-fonds du patrimoine financier	34 Charges financières	530	1'726	1'196	910		Réparation d'une porte d'un local de stockage au Pont de Thielle
96301 Rue Auguste-Bachelin 2	34 Charges financières	8'230	10'807	2'577	2'500		Réparation du chauffage urgente en fin d'année
96302 Rue Auguste-Bachelin 6	34 Charges financières	19'200	21'028	1'828	8'500		Nécessité de mettre en conformité la cave du bâtiment pour des raisons sanitaires liées à l'exploitation du restaurant.
96304 Rue Louis-de-Meuron 8	34 Charges financières	13'060	17'972	4'912	7'000		Suite au départ de la police neuchâteloise, travaux nécessaire en vue d'accueillir la sécurité publique et provisoirement le secrétariat du collège des Tertres.
96306 Chemin de la Ramée 4	34 Charges financières	3'940	4'871	931	1'000		Installation d'un clapet sur la STEP du bâtiment, sur demande du SENE.
Totaux compte de résultats				313'532	123'644	333'500	
Budget des investissements							
2901 Auguste-Bachelin 4	100186.01 Assainissement conduite d'eau AB4	0	8'670	8'670	8'670		
2200 Administration (général)	100197.01 Deuxième phase des travaux préparatoires du projet de fusion PP+	0	97'900	97'900	0		
61500 Routes communales	100204.01 Véhicule Fiat Doblo Kombi NE137504	0	7'000	7'000	7'000		Rachat d'un véhicule en prêt.
79000 Aménagement du territoire (général)	202002.01 Etude-test, secteur pôle de gare	50'000	110'633	60'633	0		
Totaux compte des investissements				174'203	15'670	0	
Total général				487'735	139'314	335'000	

La limite des crédits supplémentaires pouvant être accordés par le Conseil communal de 200'000 francs par exercice a été respectée.

Degré d'autofinancement (art. 5 RCF)

(en francs)

		<u>Comptes 2022</u>
	Calcul du taux d'endettement	
200	Engagements courants	2'567'352.01
201	Dettes à court terme	4'500'000.00
204	Passifs de régulation	1'529'877.21
205	Provisions à court terme	80'325.85
206	Dettes à moyen et à long terme	19'657'000.00
208	Provisions à long terme	0.00
209	Engagements envers les financements spéciaux	177'905.00
	./. Part investissement taxes causales	-6'892'973.73
	./. Part EOREN	-26'242'976.60
	+ Part EOREN (retraitement collègues)	11'908'544.01
	Capitaux de tiers	7'285'053.75
100	Disponibilités	2'822'698.62
101	Créances	3'546'365.90
104	Actifs de régulation	1'687'273.52
107	Placements financiers	60'826.00
106/108	Immobilisations corporelles PF	7'737'211.17
	Patrimoine financier	15'854'375.21
400	Impôts personnes physiques	12'987'167.40
401	Impôts personnes morales	2'921'442.79
	Revenus fiscaux directs	15'908'610.19

Taux d'endettement net en %	-53.87
-----------------------------	--------

Si taux d'endettement net	= degré minimal d'autofinancement exigé
< 0%	pas de limite
de 0 à < 50%	50%
de 50 à < 100%	70%
de 100 à < 150%	80%
de 150 à < 200%	100%
200% et plus	110%

		<u>Comptes 2022</u>
	Marge d'autofinancement	
	Résultat d'exercice	
	(-) déficit / (+) bénéfice / (0) équilibre	755'752
	Amortissements légaux (33+366)	2'265'917
./. Amortissements des domaines autofinancés et pris en charge par l'EORÉN		-1'844'108
+ Attributions aux fonds du capital propres (3511)		236'442
./. Prélèvements sur les fonds du capital propres (4511)		-57'445
+ Amort. suppl. (383) et attrib. capital propre (389)		0
./. Prélèvements sur capital propre (489)		-534'050
+ Prélèvements sur capital propre (489) des domaines autofinancés et EORÉN		369'750
Marge d'autofinancement		1'192'258
	Investissements nets du patrimoine administratif	5'268'034
./. Investissements nets des domaines EORÉN		-4'671'482
./. Investissements nets des domaines autofinancés		-79'374
Investissements nets pris en compte dans le degré d'autofinancement		517'178
Degré d'autofinancement en %		230.53
Degré minimal d'autofinancement selon le règlement communal sur les finances (RCF) en %		pas de limite



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 8

Contrôle des crédits et compte des investissements

1. Contrôle des crédits des objets d'investissements
2. Investissements du PA par nature
3. Investissements du PF par nature
4. Comparaison des objets d'investissements entre budget et comptes

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2021	Rec. cum. 31.12.2021	Dépenses 2022	Recettes 2022	Dép. cum. 31.12.2022	Rec. cum. 31.12.2022	Disponible 31.12.2022	Date clôture	
Investissements en cours par objets		10'599'881	-2'492'787	8'107'094	440'066	-174'413	5'528'271	-249'076	5'968'337	-423'488	4'631'545		
Réfection du collège des Tertres		4'876'000	-97'000	4'779'000	159'177	0	4'731'844	-60'360	4'891'021	-60'360	-15'021		
100177.01	Réf. collège des Tertres - Gros œuvre	12.11.2020 CG	1'407'000	-73'000	1'334'000	0	0	1'412'176	-60'360	1'412'176	-60'360	-5'176	
100177.02	Réf. collège des Tertres - Install. et aménagements intérieurs	12.11.2020 CG	1'665'000	-24'000	1'641'000	0	0	1'759'725	0	1'759'725	0	-94'725	
100177.03	Réf. collège des Tertres - Aménagements extérieurs	12.11.2020 CG	90'000	0	90'000	0	0	76'273	0	76'273	0	13'727	
100177.04	Réf. collège des Tertres - Ameublement et décoration	12.11.2020 CG	294'000	0	294'000	0	0	316'095	0	316'095	0	-22'095	
100177.05	Réf. collège des Tertres - Travaux préparatoires et frais secondaires	12.11.2020 CG	1'420'000	0	1'420'000	159'177	0	1'167'575	0	1'326'752	0	93'248	
Aménagement urbain de Thielle		888'000	-390'912	497'088	22'871	0	0	0	22'871	0	865'129		
100178.01	Aménag. urbain Thielle - Routes	12.11.2020 CG	747'718	-376'308	371'410	22'871	0	0	22'871	0	724'847		
100178.02	Aménag. urbain Thielle - Mobilier urbain	12.11.2020 CG	59'681	-14'604	45'077	0	0	0	0	0	59'681		
100178.03	Aménag. urbain Thielle - Eau potable	12.11.2020 CG	58'417	0	58'417	0	0	0	0	0	58'417		
100178.04	Aménag. urbain Thielle - Eclairage public	12.11.2020 CG	22'184	0	22'184	0	0	0	0	0	22'184		
Places de jeux, réaménagement. crédit-cadre (CCA)		370'000	0	370'000	69'055	0	177'636	0	246'691	0	123'309		
100183.01	Places de jeux-La Ramée, mobilier	16.09.2021 CG	31'150	0	31'150	41'018	0	0	41'018	0	-9'868		
100183.02	Places de jeux-La Ramée, aménag.	16.09.2021 CG	38'850	0	38'850	28'037	0	1'925	29'962	0	8'888		
100183.03	Places de jeux-Parc Perrier, mobilier	16.09.2021 CG	48'700	0	48'700	0	0	0	0	0	48'700		
100183.04	Places de jeux-Parc Perrier, aménagement	16.09.2021 CG	34'300	0	34'300	0	0	0	0	0	34'300		
100183.05	Places de jeux-La Tène, mobilier	16.09.2021 CG	111'600	0	111'600	0	0	111'152	0	111'152	0	448	
100183.06	Places de jeux-La Tène, aménag.	16.09.2021 CG	80'400	0	80'400	0	0	64'559	0	64'559	0	15'841	
100183.07	Places de jeux-Autres interv., mobilier	16.09.2021 CG	12'500	0	12'500	0	0	0	0	0	12'500		
100183.08	Places de jeux-Autres interv., aménag.	16.09.2021 CG	12'500	0	12'500	0	0	0	0	0	12'500		
Réfection du chemin des Vignes		201'000	-59'250	141'750	0	0	166'020	-53'245	166'020	-53'245	34'980		
100184.01	Chemin des Vignes - Routes	11.11.2021 CG	63'500	-31'750	31'750	0	0	66'803	-33'402	66'803	-33'402	-3'303	30.06.2022
100184.02	Chemin des Vignes - Eau potable	11.11.2021 CG	137'500	-27'500	110'000	0	0	99'217	-19'843	99'217	-19'843	38'283	30.06.2022
Crédit d'étude pour le financement des travaux préparatoires de la fusion PP+		18'000	0	18'000	6'550	0	10'450	0	17'000	0	1'000		
100185.01	Crédit d'étude pour le financement des travaux préparatoires de la fusion PP+	16.09.2021 CG	18'000	0	18'000	6'550	0	10'450	0	17'000	0	1'000	31.03.2022
Assainissement conduite d'eau AB4		8'670	0	8'670	0	0	8'670	0	8'670	0	0		
100186.01	Assainissement conduite d'eau AB4	04.10.2021 CC	8'670	0	8'670	0	0	8'670	0	8'670	0	0	31.01.2022
Réfection appart. AB6 3pcs 2e étage		24'000	0	24'000	0	0	11'160	0	11'160	0	12'840		
100187.01	Réfection appart. AB6 3pcs 2e étage PF	20.12.2021 CC	24'000	0	24'000	0	0	11'160	0	11'160	0	12'840	
Réfection appart. AB4 3.5pcs 3e étage		50'000	0	50'000	0	0	50'473	0	50'473	0	-473		
100188.01	Réfection appart. AB4 3.5pcs 3e étage	10.02.2022 CC	50'000	0	50'000	0	0	50'473	0	50'473	0	-473	31.03.2022
Réaménagement de l'extension des zones publiques du camping		237'000	0	237'000	0	0	0	0	0	0	237'000		
100189.01	Réaménagement de l'extension des zones publiques du camping	24.03.2022 CG	237'000	0	237'000	0	0	0	0	0	237'000		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2021	Rec. cum. 31.12.2021	Dépenses 2022	Recettes 2022	Dép. cum. 31.12.2022	Rec. cum. 31.12.2022	Disponible 31.12.2022	Date clôture
Remplacement Cuisine Troglo		9'000	0	9'000	0	0	8'078	0	8'078	0	923	
100190.01 Remplacement Cuisine Troglo	07.02.2022 CC	9'000	0	9'000	0	0	8'078	0	8'078	0	923	30.04.2022
Etude création d'une piste de mobilité douce		15'000	0	15'000	0	0	15'000	0	15'000	0	0	
100191.01 Etude création d'une piste de mobilité douce	07.03.2022 CC	15'000	0	15'000	0	0	15'000	0	15'000	0	0	31.12.2022
Etude Cahier Des Charges Formalisation du PAL		8'524	0	8'524	0	0	8'524	0	8'524	0	0	
100192.01 Etude Cahier Des Charges Formalisation du PAL	07.03.2022 CC	8'524	0	8'524	0	0	8'524	0	8'524	0	0	31.07.2022
Mise aux normes des arrêts de bus LHand		638'000	-127'600	510'400	0	0	5'883	0	5'883	0	632'117	
100193.01 Mise aux normes des arrêts de bus LHand	16.06.2022 CG	638'000	-127'600	510'400	0	0	5'883	0	5'883	0	632'117	
Phase III de la révision du Plan d'aménagement local		215'000	0	215'000	0	0	40'926	0	40'926	0	174'074	
100194.01 Phase III de la révision du Plan d'aménagement local	16.06.2022 CG	215'000	0	215'000	0	0	40'926	0	40'926	0	174'074	
Aménagement d'un nouvel ascenseur à la maison de commune		75'000	0	75'000	0	0	23'013	0	23'013	0	51'987	
100195.01 Aménagement d'un nouvel ascenseur à la maison de commune	16.06.2022 CG	75'000	0	75'000	0	0	23'013	0	23'013	0	51'987	
Réalisation du plan nature		14'387	0	14'387	0	0	14'837	0	14'837	0	-450	
100196.01 Réalisation du plan nature	09.05.2022 CC	14'387	0	14'387	0	0	14'837	0	14'837	0	-450	30.04.2022
Deuxième phase des travaux préparatoires du projet de fusion PP+		195'000	0	195'000	0	0	97'900	0	97'900	0	97'100	
100197.01 Deuxième phase des travaux préparatoires du projet de fusion PP+	24.03.2022 CG	195'000	0	195'000	0	0	97'900	0	97'900	0	97'100	
Réalisation de l'avant-projet « Ma journée à l'école (MAE) »		130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000	
100198.01 Réalisation de l'avant-projet « Ma journée à l'école (MAE) »	29.09.2022 CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000	
Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon		1'260'000	-990'825	269'175	0	0	0	0	0	0	1'260'000	
100199.01 Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, chaussée	10.11.2022 CG	1'046'090	-892'725	153'365	0	0	0	0	0	0	1'046'090	
100199.02 Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, Eaux-claires	10.11.2022 CG	171'560	-85'780	85'780	0	0	0	0	0	0	171'560	
100199.03 Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, Signalisation	10.11.2022 CG	34'850	-12'320	22'530	0	0	0	0	0	0	34'850	
100199.04 Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, Terrain	10.11.2022 CG	7'500	0	7'500	0	0	0	0	0	0	7'500	
Assainissement et modernisation de l'éclairage public		500'000	-250'000	250'000	0	0	0	0	0	0	500'000	
100200.01 Assainissement et modernisation de l'éclairage public	10.11.2022 CG	500'000	-250'000	250'000	0	0	0	0	0	0	500'000	
Nouvel espace de sport à La Tène		32'300	-5'000	27'300	0	0	30'223	-5'000	30'223	-5'000	2'077	
100201.01 Nouvel espace de sport à La Tène	12.09.2022 CC	32'300	-5'000	27'300	0	0	30'223	-5'000	30'223	-5'000	2'077	
Acquisition d'une roulotte pour le "Troglo"		38'000	0	38'000	0	0	10'000	0	10'000	0	28'000	
100202.01 Acquisition d'une roulotte pour le "Troglo"	05.09.2022 CC	38'000	0	38'000	0	0	10'000	0	10'000	0	28'000	
Assain. toiture collège de Wavre et pose photovoltaïque		500'000	-292'200	207'800	0	0	0	0	0	0	500'000	

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2021	Rec. cum. 31.12.2021	Dépenses 2022	Recettes 2022	Dép. cum. 31.12.2022	Rec. cum. 31.12.2022	Disponible 31.12.2022	Date clôture	
100203.01	15.12.2022	CG	148'000	-76'400	71'600	0	0	0	0	0	0	148'000	
100203.02	15.12.2022	CG	345'500	-211'750	133'750	0	0	0	0	0	0	345'500	
100203.03	15.12.2022	CG	6'500	-4'050	2'450	0	0	0	0	0	0	6'500	
Véhicule Fiat Doblo Kombi NE137504			7'000	0	7'000	0	0	7'001	0	7'001	0	-1	
100204.01	14.11.2022	CC	7'000	0	7'000	0	0	7'001	0	7'001	0	-1	31.12.2022
FC Marin Prêt			10'000	0	10'000	10'000	-2'000	0	-1'000	10'000	-3'000	0	
201805.01	01.10.2018	CC	10'000	0	10'000	10'000	-2'000	0	-1'000	10'000	-3'000	0	31.12.2018
Etude-test, secteur pôle de gare			280'000	-280'000	0	172'413	-172'413	110'633	-129'471	283'046	-301'883	-3'046	
202002.01	11.06.2020	CG	280'000	-280'000	0	172'413	-172'413	110'633	-129'471	283'046	-301'883	-3'046	



*	Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	DEPENSES	5'517'109.47	7'414'770	1'897'661	975'719.55	-4'541'390
50	Immobilisations corporelles	5'218'839.55	7'414'770	2'195'930	796'755.79	-4'422'084
50000	Terrains	66'484.00	255'000	188'516	239'051.60	172'568
50100	Routes / voies de communication	72'686.50	861'218	788'532	22'870.85	-49'816
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	0.00	100'000	100'000	0.00	0
50310	Ouvrages de génie civil de la station de pomp..	99'217.12	195'917	96'700	0.00	-99'217
50400	Bâtiments	4'822'076.53	5'337'270	515'193	153'217.10	-4'668'859
50600	Biens mobiliers	158'375.40	197'365	38'990	367'678.43	209'303
50900	Autres immobilisations corporelles	0.00	468'000	468'000	13'937.81	13'938
52	Immobilisations incorporelles	298'269.92	0	-298'270	178'963.76	-119'306
52900	Autres immobilisations incorporelles	298'269.92	0	-298'270	178'963.76	-119'306
	RECETTES	-249'075.20	-642'162	-393'087	-288'948.90	-39'874
61	Remboursements	-44'470.50	-50'000	-5'530	-172'413.50	-127'943
61600	Remboursements de tiers pour des investiss..	0.00	0	0	-1.00	-1
61900	Remboursements de tiers pour des investiss..	-44'470.50	-50'000	-5'530	-172'412.50	-127'942
63	Subventions d'investissement acquises	-150'360.00	-142'000	8'360	-23'714.40	126'646
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	0.00	-97'000	-97'000	0.00	0
63100	Subventions d'investissement des cantons et ..	-150'360.00	0	150'360	-11'784.40	138'576
63200	Subventions d'investissement des communes..	0.00	-45'000	-45'000	0.00	0
63600	Subventions d'investissement d'organisations..	0.00	0	0	-11'930.00	-11'930
64	Remboursement de prêts	-1'000.00	0	1'000	-2'000.00	-1'000
64600	Remboursement de prêts aux organisations p..	-1'000.00	0	1'000	-2'000.00	-1'000
68	Recettes d'investissement extraordinaires	-53'244.70	-450'162	-396'917	-90'821.00	-37'576
68000	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0.00	0	0	-27'834.00	-27'834
68010	Recettes d'investissement extraordinaires po..	-33'401.50	-422'662	-389'261	-51'000.00	-17'599
68030	Recettes d'investissement extraordinaires po..	-19'843.20	-27'500	-7'657	0.00	19'843
68060	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0.00	0	0	-11'987.00	-11'987



*	Classification par nature	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	DEPENSES PF	11'160.00	320'000	308'840	1'324.70	-9'835
70	Immobilisations corporelles	11'160.00	320'000	308'840	1'324.70	-9'835
70000	Terrains	0.00	200'000	200'000	0.00	0
70400	Bâtiments	11'160.00	120'000	108'840	1'324.70	-9'835

Investissements en cours - Comparaison entre le budget 2022 et les comptes 2022

No. objet	Libellé objet	No. invest.	Libellé du crédit	PA/PF	C2022 Dépenses	C2022 Recettes	B2022 dépenses	B2022 Recettes	Ecart B2022 vs C2022 Dépenses
100177	Réfection du collège des Tertres	100177.01	Ref. collège des Tertres - Gros œuvre	PA	1'412'176	-60'360	1'407'000	-73'000	-5'176
		100177.02	Ref. collège des Tertres - Install. et aménagements intérieurs	PA	1'759'725	0	1'665'000	-24'000	-94'725
		100177.03	Ref. collège des Tertres - Aménagements extérieurs	PA	76'273	0	90'000	0	13'727
		100177.04	Ref. collège des Tertres - Ameublement et décoration	PA	316'095	0	294'000	0	-22'095
		100177.05	Ref. collège des Tertres - Travaux préparatoires et frais secondaires	PA	1'167'575	0	1'420'000	0	252'425
Total 100177					4'731'844	-60'360	4'876'000	-97'000	144'156
100178	Aménagement urbain de Thielle	100178.01	Aménag. urbain Thielle - Routes	PA	0	0	747'718	-376'308	747'718
		100178.02	Aménag. urbain Thielle - Mobilier urbain	PA	0	0	59'681	-14'604	59'681
		100178.03	Aménag. urbain Thielle - Eau potable	PA	0	0	58'417	0	58'417
		100178.04	Aménag. urbain Thielle - Eclairage public	PA	0	0	22'184	0	22'184
Total 100178					0	0	888'000	-390'912	888'000
100183	Places de jeux, réaménag. crédit-cadre (CCA)	100183.01	Places de jeux-La Ramée, mobilier	PA	0	0	220'000	0	220'000
		100183.02	Places de jeux-La Ramée, aménag.	PA	1'925	0	0	0	-1'925
		100183.03	Places de jeux-Parc Perrier, mobilier	PA	0	0	0	0	0
		100183.04	Places de jeux-Parc Perrier, aménagement	PA	0	0	0	0	0
		100183.05	Places de jeux-La Tène, mobilier	PA	111'152	0	0	0	-111'152
		100183.06	Places de jeux-La Tène, aménag.	PA	64'559	0	0	0	-64'559
		100183.07	Places de jeux-Autres interv., mobilier	PA	0	0	0	0	0
		100183.08	Places de jeux-Autres interv., aménag.	PA	0	0	0	0	0
Total 100183					177'636	0	220'000	0	42'364
100184	Réfection du chemin des Vignes	100184.01	Chemin des Vignes - Routes	PA	66'803	-33'402	63'500	-31'750	-3'303
		100184.02	Chemin des Vignes - Eau potable	PA	99'217	-19'843	137'500	-27'500	38'283
Total 100184					166'020	-53'245	201'000	-59'250	34'980
100185	Crédit d'étude pour le financement des travaux préparatoires de la fusion PP+	100185.01	Crédit d'étude pour le financement des travaux préparatoires de la fusion PP+	PA	10'450	0	18'000	0	7'550
Total 100185					10'450	0	18'000	0	7'550
100186	Assainissement conduite d'eau AB4	100186.01	Assainissement conduite d'eau AB4	PA	8'670	0	0	0	-8'670
Total 100186					8'670	0	0	0	-8'670
100187	Réfection appart. AB6 3pcs 2e étage	100187.01	Réfection appart. AB6 3pcs 2e étage PF	PF	11'160	0	0	0	-11'160
Total 100187					11'160	0	0	0	-11'160
100188	Réfection appart. AB4 3.5pcs 3e étage	100188.01	Réfection appart. AB4 3.5pcs 3e étage	PA	50'473	0	50'000	0	-473
Total 100188					50'473	0	50'000	0	-473
100189	Réaménagement de l'extension des zones publiques du camping	100189.01	Réaménagement de l'extension des zones publiques du camping	PA	0	0	0	0	0
Total 100189					0	0	0	0	0
100190	Remplacement Cuisine Troglo	100190.01	Remplacement Cuisine Troglo	PA	8'078	0	9'000	0	922
Total 100190					8'078	0	9'000	0	922
100191	Etude création d'une piste de mobilité douce	100191.01	Etude création d'une piste de mobilité douce	PA	15'000	0	50'000	0	35'000
Total 100191					15'000	0	50'000	0	35'000
100192	Etude Cahier Des Charges Formalisation du PAL	100192.01	Etude Cahier Des Charges Formalisation du PAL	PA	8'524	0	8'524	0	0
Total 100192					8'524	0	8'524	0	0

No. objet	Libellé objet	No. invest.	Libellé du crédit	PA/PF	C2022 Dépenses	C2022 Recettes	B2022 dépenses	B2022 Recettes	Ecart B2022 vs C2022 Dépenses
100193	Mise aux normes des arrêts de bus Lhand	100193.01	Mise aux normes des arrêts de bus LHand	PA	5'883	0	50'000		44'117
Total 100193					5'883	0	50'000		44'117
100194	Phase III de la révision du Plan d'aménagement local	100194.01	Phase III de la révision du Plan d'aménagement local	PA	40'926	0	200'000		159'074
Total 100194					40'926	0	200'000		159'074
100195	Aménagement d'un nouvel ascenseur à la maison de commune	100195.01	Aménagement d'un nouvel ascenseur à la maison de commune	PA	23'013	0	100'000		76'987
Total 100195					23'013	0	100'000		76'987
100196	Réalisation du plan nature	100196.01	Réalisation du plan nature	PA	14'837	0	14'837	0	0
Total 100196					14'837	0	14'837	0	0
100197	Deuxième phase des travaux préparatoires du projet de fusion PP+	100197.01	Deuxième phase des travaux préparatoires du projet de fusion PP+	PA	97'900	0	0	0	-97'900
Total 100197					97'900	0	0	0	-97'900
100198	Réalisation de l'avant-projet « Ma journée à l'école (MAE) »	100198.01	Réalisation de l'avant-projet « Ma journée à l'école (MAE) »	PA	0	0	0		0
Total 100198					0	0	0		0
100199	Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon	100199.01	Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, chaussée	PA	0	0	0		0
		100199.02	Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, Eaux-claires	PA	0	0	0		0
		100199.03	Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, Signalisation	PA	0	0	0		0
		100199.04	Réal. liaison MD Wavre/Thielle et Closel-Bourbon, Terrain	PA	0	0	0		0
Total 100199					0	0	0		0
100200	Assainissement et modernisation de l'éclairage public	100200.01	Assainissement et modernisation de l'éclairage public	PA	0	0	50'000	0	50'000
Total 100200					0	0	50'000	0	50'000
100201	Nouvel espace de sport à La Tène	100201.01	Nouvel espace de sport à La Tène	PA	30'223	-5'000	35'000	0	4'777
Total 100201					30'223	-5'000	35'000	0	4'777
100202	Acquisition d'une roulotte pour le "Troglo"	100202.01	Acquisition d'une roulotte pour le "Troglo"	PA	10'000	0	30'000	0	20'000
Total 100202					10'000	0	30'000	0	20'000
100203	Assain. toiture collège de Wavre et pose photovoltaïque	100203.01	Assain. toiture collège de Wavre et pose photovoltaïque-Toiture	PA	0	0	170'000	-15'000	170'000
		100203.02	Assain. toiture collège de Wavre et pose photovoltaïque-Installation photovoltaïque	PA	0	0	0	0	0
		100203.03	Assain. toiture collège de Wavre et pose photovoltaïque-Bornes de recharge partagées	PA	0	0	0	0	0
Total 100203					0	0	170'000	-15'000	170'000
100204	Véhicule Fiat Doblo Kombi NE137504	100204.01	Véhicule Fiat Doblo Kombi NE137504	PA	7'001	0	0		-7'001
Total 100204					7'001	0	0		-7'001
201805	FC Marin Prêt	201805.01	FC Marin Prêt	PA	0	-1'000	0	0	0
Total 201805					0	-1'000	0	0	0
202002	Etude-test, secteur pôle de gare	202002.01	Etude-test, secteur pôle de gare	PA	110'633	-129'471	50'000	-50'000	-60'633
Total 202002					110'633	-129'471	50'000	-50'000	-60'633
9	Investissements non-réalisés	100205.01	Louis-de-Meuron 8, réaffectation des bureaux du poste de police PF	PF	0	0	120'000	0	120'000

No. objet	Libellé objet	No. invest.	Libellé du crédit	PA/PF	C2022		B2022		Ecart B2022 vs	
					Dépenses	Recettes	dépenses	Recettes	C2022 Dépenses	
9	Investissements non-réalisés	201905.01	Assainissement partiel de l'éclairage public	PA			10'500	0	10'500	
		201907.01	Entretien des bâtiments scolaires-Collège Billeter	PA			17'300	0	17'300	
		201907.02	Entretien des bâtiments scolaires-Collège de Wavre	PA			9'400	0	9'400	
		201907.03	Entretien des bâtiments scolaires-Vieux-Collège	PA			3'300	0	3'300	
		201907.04	Entretien des bâtiments scolaires-CSUM	PA			12'270	0	12'270	
		Nouveau 14	Acquisition parcelle agricole patrimoine financier	PF			200'000	0	200'000	
		Nouveau 18	Port La Ramée	PA			100'000	0	100'000	
			Installations de panneaux solaires sur les bâtiments communaux	PA			90'000	-30'000	90'000	
		Nouveau 20	Etude aménagement du territoire	PA			26'639		26'639	
		Nouveau 28	Achat station VLS + abris (Thielle et Wavre)	PA			25'000		25'000	
	Etude de l'aménagement urbain "Louis-de-Meuron" et "Auguste-Bachelin"	PA					100'000	100'000		
		Nouveau 7								
Total 9						0	0	714'409	-30'000	714'409
Total général						5'528'271	-249'076	7'734'770	-642'162	2'206'499



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 9

Indicateurs financiers

**a) Taux d'endettement net**

$$\frac{\text{Dettes nettes I}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	< 100%	bon
	100% - 150%	suffisant
	> 150%	mauvais

Cette indicateur mesure combien de tranche annuelle d'impôt il serait nécessaire pour rembourser la dette nette, soit la dette résiduelle après aliénation des biens du patrimoine financier.

b) Degré d'autofinancement

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	plus de 100%	Conjoncture très favorable
	80-100%	Cas normal
	50-80%	Période de ralentissement

Cette indicateur mesure la part des investissements que la collectivité peut financer par ses propres moyens. L'autofinancement est calculé au sens élargi, c'est-à-dire en ajoutant les amortissements au résultat annuel, puis en tenant compte des prélèvements/attribution aux fonds propres (au passif du bilan).

c) Part des charges d'intérêts

$$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	0% - 4%	bon
	4% - 9%	suffisant
	> 9%	mauvais

Cet indice fait apparaître quelle part des "revenus disponibles" est affectée aux charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. Les revenus fiscaux étant l'élément influençant de manière prépondérante cet indicateur, en période de haute conjoncture, la part des charges d'intérêts aura donc tendance à baisser, et à augmenter en phase de récession.

d) Degré de couverture des revenus déterminants

$$\frac{\text{Solde du compte de résultat}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100$$

Valeur indicatives	>0%	Le compte de fonctionnement est équilibré/excédentaire
	-2.5 à 0%	Il y a déficit modéré
	<-2.5%	Le déficit est exagéré

Indice permettant de rapporter le résultat en valeur absolue par rapport à la taille de la commune et à sa capacité financière, ce qui est intéressant surtout lorsque nous sommes en présence d'un déficit.

e) Dette brute par rapport aux revenus

$$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	<50%	très bon
	50%-100%	bon
	100%-150%	moyen
	150%-200%	mauvais
	>200%	critique

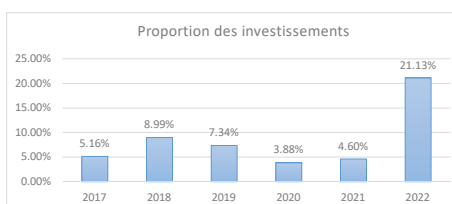
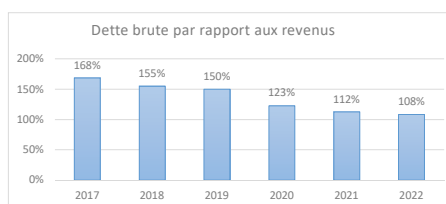
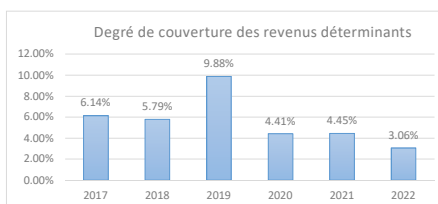
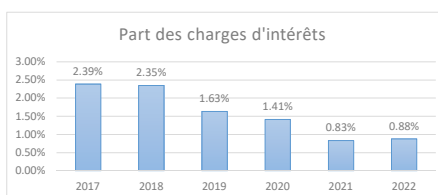
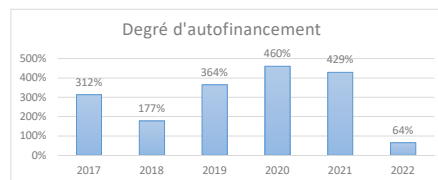
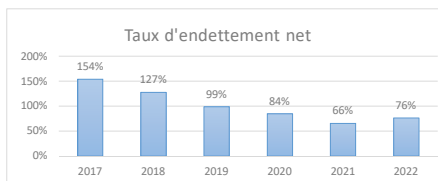
Indice permettant d'évaluer la situation d'endettement ou de déterminer si l'endettement est proportionnel aux revenus obtenus. Cet indicateur est intéressant, car il permet de replacer l'endettement en valeur absolue par rapport aux revenus, en le mettant en relation avec la capacité financière de la commune.

f) Proportion des investissements

$$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	<10%	activité d'investissements faible
	10 - 20%	activité d'investissement moyenne
	20 - 30%	activité d'investissement forte
	> 40%	activité d'investissement très forte

Relève l'activité dans le domaine des investissements. Un sous-investissement peut conduire à une dégradation du patrimoine et engendrer des effets de rattrapage conséquents dans le futur.



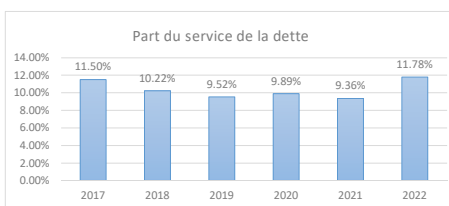


g) Part du service de la dette

$$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	jusqu'à 5%	charges faibles
	5 à 15%	charges acceptables
	plus de 15%	charges fortes

Indique l'incidence des coûts financiers sur le budget. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette (y.c. les amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge budgétaire plus restreinte pour les autres postes du budget.

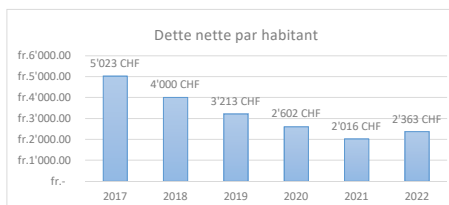


h) Dette nette par habitant

$$\frac{\text{Dette nette I}}{\text{Population résidante permanente}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	0 - 1'000 CHF	endettement faible
	1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
	2'501 - 5'000 CHF	endettement important
	> 5'000 CHF	endettement très important

La dette nette prend en compte le patrimoine financier de la commune, qui est soustrait de ses engagements envers les tiers. Cet indicateur est souvent utilisé par les instituts financiers pour mesurer l'endettement des collectivités.

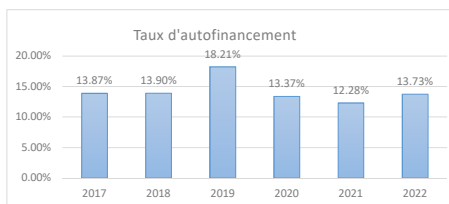


i) Taux d'autofinancement

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100$$

Valeur indicatives MCH2	> 20%	bon
	10%-20%	moyen
	< 10%	mauvais

Cet indice donne quelle proportion de son revenu le collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

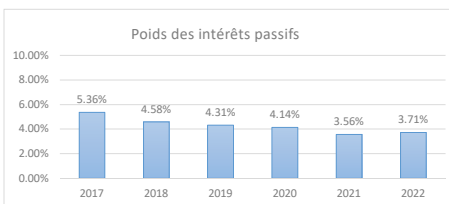


j) Poids des intérêts passifs

$$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100$$

Valeur indicatives	< 10%	Seuil d'endettement faible
	10%-20%	Seuil d'endettement moyen
	> 20%	Seuil d'endettement est exagéré.

Cet indicateur calcule la part des recettes fiscales consacrée au paiement des intérêts passifs. Toutefois, l'indicateur prend en compte la globalité des charges de la nature 34 du compte de résultat, qui contient également les charges du patrimoine financier immobilier, qui génère également des revenus.



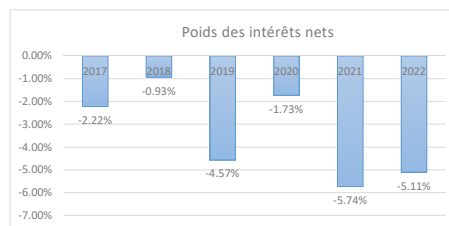
k) Poids des intérêts nets

$$\frac{\text{Intérêts nets}}{\text{Recettes fiscales directes}} \times 100$$

Valeur indicatives	< 0%	Intérêt nul ou positif
	0%-7%	Faible hypothèque des intérêts nets
	7%-11%	Hypothèque significative à forte des intérêts nets
> 11%	Hypothèque excessive des intérêts nets	

Cet indicateur renseigne sur la part des recettes fiscales directes consacrée au paiement des intérêts de la dette, cette fois-ci déduction faite des intérêts actifs générés par les placements du patrimoine financier (mobilier et immobilier).

Un poids élevé témoigne d'une collectivité qui s'est passablement endettée. Il témoigne aussi de mauvaises perspectives d'avenir car cette part des recettes n'est plus disponible pour le financement des prestations publiques. Par contre, un résultat inférieur à 0% indique que les intérêts créanciers sont supérieurs aux intérêts débiteurs. La marge de manœuvre est alors accrue puisque le patrimoine financier apporte des ressources additionnelles.





République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 10

Arrêté d'approbation des comptes

15
juin
2023

Arrêté du Conseil général approuvant les comptes 2022

Le Conseil général de la Commune de La Tène,

Vu la loi sur les communes (LCO), du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014,

Vu le règlement général de commune (RGC), du 19 février 2009,

Vu le règlement communal sur les finances (RCF), du 19 novembre 2015,

Entendu le rapport de la commission financière,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e

Approbation

Article premier

Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2022, à savoir :

1) le compte résultats qui se présente comme suit :

Charges d'exploitation	CHF	24'886'490.26
Revenus d'exploitation	CHF	24'274'512.66
Résultat d'exploitation (1) / excédent de charges	CHF	611'977.60
Charges financières	CHF	618'364.56
Revenus financiers	CHF	1'505'289.22
Résultat des financements (2) / excéd. de revenus	CHF	886'924.66
Résultat opérationnel (1+2) / excéd. de revenus	CHF	274'947.06
Charges extraordinaires	CHF	53'244.70
Revenus extraordinaires	CHF	534'050.00
Résultat extraordinaire (3) / excéd. de revenus	CHF	480'805.30
Résultat total (1+2+3) / compte de résultats		
Bénéfice	CHF	755'752.36

2) les crédits d'investissements du patrimoine administratif :

Dépenses	CHF	5'517'109.47
Recettes	CHF	249'075.20
Investissements nets / augmentation	CHF	5'268'034.27

3) Pour information, les dépenses d'investissements du patrimoine financier sont de :

Dépenses	CHF	11'160.00
Recettes	CHF	0.00
Investissements nets / augmentation	CHF	11'160.00

4) Le bilan au 31 décembre 2022.

2.01

Art. 2

¹Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Président(e) Secrétaire,